

**INFORMATION PRÉALABLE SUR
LES EXPÉDITIONS
COMMERCIALES
DOCUMENT DU CLIENT
MARITIME**

**DÉCLARATIONS RELATIVES
AU FRET,
AU FRET SUPPLÉMENTAIRE,
AU MOYEN DE TRANSPORT ET
AU PLAN DES BAIES (MODE
MARITIME)
À L'AIDE DE L'EDI POUR LES
NORMES DES MESSAGES DE
TYPE ANSI ET EDIFACT**

Version 3.2

**Publié par l'Agence des services frontaliers du Canada
sous l'autorité du
Ministre de la Sécurité publique**

Table des matières

1.0	OBJET	1
2.0	INTRODUCTION.....	2
3.0	PORTÉE	3
4.0	SCHÉMA DU DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS.....	5
4.1	TRAITEMENT RELATIF AU FRET ENTRANT.....	5
4.2	TRAITEMENT RELATIFS AU FRET EXPORTÉ	9
4.3	EXIGENCES RELATIVES AUX DÉCLARATIONS ET FACTEURS DE CONCEPTION À PRENDRE EN CONSIDÉRATION	10
4.3.1	<i>Déclaration du fret (A6A) - importé, en transit et FRAB.....</i>	<i>10</i>
4.3.2	<i>Déclaration des conteneurs de fret vides en service de navette internationale - importé et FRAB</i>	<i>12</i>
4.3.3	<i>Déclaration du moyen de transport maritime - entrant et en transit.....</i>	<i>12</i>
4.3.4	<i>Déclaration du plan des baies maritime</i>	<i>13</i>
4.3.5	<i>Déclaration du fret (A6A) et du moyen de transport (A6) - exporté et sortant.....</i>	<i>13</i>
4.3.6	<i>Généralités.....</i>	<i>14</i>
4.4	SURVEILLANCE DU PROGRAMME.....	15
5.0	PROCÉDURES CONNEXES AU SYSTÈME EDI.....	16
5.1	OPTIONS DE COMMUNICATION EDI	16
5.2	RÉCEPTION DE DONNÉES PAR L'ENTREMISE D'EDI.....	16
5.3	TRAITEMENT DES DONNÉES EDI.....	17
5.3.1	<i>Règles concernant les ajouts/originaux EDI qui concernent les déclarations du fret et du moyen de transport</i>	<i>18</i>
5.3.2	<i>Règles de suppression/annulation EDI concernant les déclarations du fret et du moyen de transport</i>	<i>18</i>
5.3.3	<i>Règles de modification EDI concernant les déclarations du fret et du moyen de transport</i>	<i>18</i>
5.4	FORMAT DES MESSAGES ANSI ET EDIFACT	19
5.4.1	<i>Format des messages ANSI.....</i>	<i>20</i>
5.4.2	<i>Format des messages EDIFACT.....</i>	<i>22</i>
5.5	TRANSMISSION DE MESSAGES MULTIPLES	27
5.5.1	<i>Transmission de messages multiples en format ANSI.....</i>	<i>27</i>
5.5.2	<i>Transmission de messages multiples en format EDIFACT.....</i>	<i>28</i>
6.0	MESSAGES DE RÉPONSE DE SORTIE.....	30
6.1	MESSAGES DE RÉPONSE FAVORABLE	30
6.1.1	<i>Messages d'accusé de réception ANSI.....</i>	<i>30</i>
6.1.2	<i>Messages d'accusé de réception EDIFACT.....</i>	<i>31</i>
6.2	MESSAGES DE RÉPONSE D'ERREUR	31
6.2.1	<i>Messages d'erreur ANSI</i>	<i>31</i>
6.2.2	<i>Messages d'erreur EDIFACT.....</i>	<i>32</i>
6.3	AVIS D'ÉVALUATION DE RISQUE	34
7.0	DISPONIBILITÉ DU SYSTÈME DE L'ASFC.....	36
8.0	FIABILITÉ DU SYSTÈME DE L'ASFC	37

8.1	SÉCURITÉ.....	37
8.2	CONFIDENTIALITÉ.....	37
8.3	AUTORISATION.....	37
8.4	AUTHENTIFICATION.....	37
8.5	DOCUMENTS INCOMPLETS, INEXACTS OU CORROMPUS.....	37
9.0	SIGNALEMENT ET RÉOLUTION DES PROBLÈMES.....	38
9.1	DISPOSITIONS DE SAUVEGARDE.....	38
9.2	PLAN D'URGENCE EN CAS DE PANNE DU SYSTÈME.....	38
10.0	LE PROCESSUS DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ET DE MISE À L'ESSAI.....	39
10.1	LE PROCESSUS DE DEMANDE D'INSCRIPTION OFFICIELLE.....	39
10.2	LE REPRÉSENTANT DU CLIENT.....	39
10.3	ESSAIS D'ACCEPTATION DU CLIENT.....	40
	ANNEXE A – GLOSSAIRE DE L'IPEC.....	41
	ANNEXE A – GLOSSAIRE DE L'IPEC.....	42
	ANNEXE B – DEMANDE D'INSCRIPTION DU CLIENT.....	49
	ANNEXE C - TABLEAUX DES CODES.....	52
	ANNEXE D - INFORMATION PRÉALABLES SUR LES EXPÉDITIONS COMMERCIALES (IPEC) - DÉCLARATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU FRET DU SECTEUR MARITIME POUR LES NORMES DES MESSAGES DE TYPE ANSI ET EDIFACT.....	54
	ANNEXE E - INFORMATION PRÉALABLES SUR LES EXPÉDITIONS COMMERCIALES (IPEC) - DÉCLARATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU FRET TABLES DE CONCORDANCE ET DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LES NORMES DES MESSAGES DE TYPE ANSI ET EDIFACT.....	56
	ANNEXE F – DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE ET DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT.....	58
	DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES.....	58
	INSTRUCTIONS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LE MESSAGES RELATIFS AU PLAN DES BAIES MARITIMES EDIFACT.....	81
	TABLE DE CONCORDANCE POUR LE PLAN DES BAIES MARITIME EDIFACT.....	84
	EXEMPLES DE DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIMES.....	111
	TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES EDIFACT.....	115
	SCÉNARIOS ILLUSTRANT DES EXEMPLES DE MESSAGE DE RÉPONSE EDIFACT RELATIF AU PLAN DES BAIES MARITIME.....	124
	ANNEXE G – DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI.....	127
	DÉCLARATIONS DU FRET.....	127
	DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT – A6.....	136
	ANNEXE H - DÉCLARATION DU FRET MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE ANSI - FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB.....	144

ANNEXE I - DÉCLARATION DES CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES - TABLE DE CONCORDANCE ANSI - FRET IMPORTÉ ET FRAB	175
ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE ANSI - FRET EXPORTÉ.....	198
ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE ANSI.....	225
ANNEXE L – TABLES DE CONCORDANCE DES RÉPONSES ANSI.....	250
ANNEXE M - GLOSSAIRE ET INSTRUCTIONS POUR LES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT.....	266
GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU FRET MARITIME (FRET IMPORTÉ/EXPORTÉ).....	266
GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE DE RÉPONSE MARITIME.....	314
INSTRUCTIONS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT POUR LES DÉCLARATIONS DU FRET MARITIME (IMPORTÉ/EXPORTÉ)	317
INSTRUCTIONS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT POUR LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME	325
INSTRUCTIONS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT POUR LA TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE MARITIME.....	326
ANNEXE N - DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES - TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT - FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB.....	328
EXEMPLES DE DÉCLARATION DU FRET MARITIME	359
ANNEXE O - DÉCLARATION DU FRET MARITIME EXPORTÉ - TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT.....	370
EXEMPLES DE DÉCLARATION DU FRET MARITIME - FRET EXPORTÉ	398
ANNEXE P - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT - ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT	400
EXEMPLES DE DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME	431
ANNEXE Q - TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGE DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME	436
EXEMPLES DE SCÉNARIO DE MESSAGE DE RÉPONSE POUR LE FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME	448

1.0 OBJET

Le présent document est fourni aux clients à titre de renseignement. Son contenu peut être révisé ou modifié en raison de changements d'orientation, de mises à niveau des systèmes et de nouvelles exigences opérationnelles. Toutefois, l'Unité du commerce électronique (UCE) de l'ASFC s'efforcera, dans toute la mesure du possible, d'aviser au préalable par courriel les clients des changements de système importants à venir. Veuillez vous assurer de mettre à jour l'information sur votre adresse électronique que détient l'UCE.

Le présent document a été conçu pour fournir aux clients le processus de déclarations relatives au fret et aux moyens de transport maritimes à l'aide de l'échange de données informatisées (EDI), dans le cadre du programme de l'information préalable sur les expéditions commerciales (IPEC), des renseignements techniques sur la manière d'utiliser ce nouveau processus de déclaration. Ce document, dont la lecture est obligatoire pour fournir par l'entremise du système EDI des renseignements liés à la déclaration du fret et des moyens de transport maritimes, a pour principal objet d'aider les clients à assurer la mise en œuvre interne de ce processus.

Le document du client du secteur maritime de l'IPEC pour la phase 2 de la déclaration de l'IPEC par EDI, englobe les renseignements relatifs à la transmission EDI de données sur le fret maritime, y compris les déclarations du fret, les déclarations supplémentaires du fret, les déclarations des conteneurs de fret vides en service de navette international, les déclarations du moyen de transport et les déclarations du plan des baies. Toutes les tables de concordance des messages liés à l'IPEC sont présentées selon les normes ANSI et EDIFACT, exception faite du plan des baies. La table de concordance du message pour le plan des baies est présentée selon la norme EDIFACT seulement.

Nous recommandons aux clients de lire toutes les sections descriptives du présent document de pair avec les tables de concordance des messages, car certaines règles opérationnelles ont une incidence sur la programmation des systèmes.

Prière d'adresser toute demande de renseignements ou de documents à :

Unité du commerce électronique

Agence des services frontaliers du Canada

250, chemin Tremblay, 6^e étage

Ottawa (Ontario) K1A 0L8

Tél. : 1-888-957-7224 pour les appels en provenance du Canada et des États-Unis

1-613-946-0762 pour les appels d'outre-mer, entre 8 h 00 et 17 h 00, heure normale de l'est

1-613-946-0763 pour les appels d'outre-mer, entre 17 h 00 et 8 h 00, heure normale de l'est

2.0 INTRODUCTION

C'est dans le Plan d'action des douanes qu'a été annoncée la stratégie des Douanes visant à établir deux processus de traitement des expéditions commerciales en vue de répondre proactivement aux augmentations de volume des marchandises commerciales. Le Programme d'autocotisation des douanes (PAD) a été établi pour activer le traitement des marchandises à faible risque, dans le cadre d'un processus d'examen préalable, d'approbation préalable et de postvérification. Le projet de l'information préalable sur les expéditions commerciales (IPEC) a été conçu pour s'occuper des marchandises inconnues et à risque élevé en fournissant selon délais prescrits dans le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées* à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) des données électroniques sur le fret et les moyens de transport afin qu'elles soient traitées par un outil informatisé d'évaluation des risques.

Le programme de déclaration obligatoire du fret, des données supplémentaires du fret, des conteneurs de fret vides en service de navette international et du moyen de transport à l'aide de l'EDI pour le mode maritime a été mis en œuvre en avril 2004 pour le fret et les moyens de transport chargés dans un pays autre que les États-Unis. Le programme de déclaration obligatoire du fret, des conteneurs de fret vides et des moyens de transport chargés aux États-Unis sera mis en œuvre en décembre 2005. De plus, la déclaration obligatoire du plan des baies à l'aide de l'EDI pour le mode maritime, indépendamment du pays de chargement du fret, sera aussi mise en œuvre en décembre 2005.

Pour les besoins du programme maritime de l'IPEC, le fret et les moyens de transport chargés aux États-Unis sont ceux chargés dans les États-Unis continentaux ainsi que l'État d'Hawaï et Puerto Rico.

L'ASFC a modifié les tables de concordance existantes concernant les messages ANSI X12 311 et EDIFACT CUSCAR et a créé de une nouvelle table pour le message EDIFACT BAPLIE. Les tables EDIFACT sont fondées sur une structure de messages unique qui permet aux différents modes de transport de déclarer les données relatives au fret et aux moyens de transport applicables. Cette structure de messages multimodale a été mise au point dans le cadre de l'Initiative du G7 visant la normalisation et la simplification des procédures douanières.

3.0 PORTÉE

Le présent document traite de la transmission électronique obligatoire, par les transporteurs et les transitaires, de données sur les moyens de transport, de données sur le fret, de données sur les conteneurs de fret vides en service de navette international et de données sur le plan des baies, de même que de la réception de ces données, dans le mode maritime.

Le processus de déclaration du fret et des moyens de transport maritimes à l'aide de l'EDI permettra ce que suit :

- obtenir des données électroniques additionnelles sur les marchandises maritimes commerciales, avant leur arrivée, afin de pouvoir procéder à une évaluation de risques plus efficace grâce à la fourniture de renseignements cruciaux, comme le destinataire ultime, une description claire et précise du fret, ainsi que l'identification des marchandises dangereuses. À cette fin, l'ASFC a mis à jour les tables de concordance actuelles des messages EDI ANSI et EDIFACT concernant les données sur le fret, les données sur les conteneurs de fret vides et les données sur les moyens de transport et a adopté le message EDIFACT de format Baplie qui est actuellement utilisé par les transporteurs et les exploitants de terminaux pour faciliter le chargement et le déchargement du fret. Les transporteurs et les transitaires maritimes peuvent utiliser, soit les tables de concordance EDIFACT, soit les tables de concordance ANSI, sauf dans le cas du plan des baies, pour leurs déclarations. La déclaration du plan des baies est disponible dans le format EDIFACT seulement;
- supprimer l'obligation de présenter sur papier les documents principaux concernant le fret et les moyens de transport pour les importations et les expéditions en transit en exigeant la transmission électronique de données délais prescrits dans le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*;
- établir des tables de concordance des messages EDIFACT et ANSI afin de pouvoir transmettre par voie électronique, dans les délais prévus, les données sur les moyens de transport maritimes sortants (A6) et le fret maritime d'exportation (A6A). Pour prendre connaissance des exigences en matière de déclaration des exportations, consulter le *Règlement sur la déclaration des marchandises exportées*;
- prévoir l'identification, sur la table de concordance des messages relatifs aux exportations A6A, des identificateurs de transactions d'exportations multiples (DECA, B13A, Processus électronique de déclaration des exportations du G7) ainsi que des numéros de contrôle du fret sous douane en vue de leur mouvement en transit par voie terrestre avant d'être exportés dans un navire océanique, de même que l'acquittement des documents de contrôle du fret qui correspondent au numéro de contrôle du fret précédemment déclaré;
- exiger la déclaration par voie électronique des données relatives au fret, y compris le Fret restant à bord (FRAB) d'un navire transocéanique au Canada;
- exiger la déclaration par voie électronique des données relatives aux conteneurs de fret vides en service de navette international;
- maintenir les procédures de déclaration du fret secondaire sur papier (résumé, nouveau document et papier creux) sous réserve des mêmes délais de déclaration qu'aujourd'hui, c'est-à-dire, au moment de l'arrivée de la cargaison au port de destination principal;
- exiger la déclaration par voie électronique des données relatives au moyen de transport (A6);
- exiger la déclaration par voie électronique des données relatives au plan des baies;
- indiquer l'endroit où seront entreposées les marchandises à leur arrivée au Canada à des fins d'inspection commerciale et d'avis de mainlevée;
- éliminer les expéditions fractionnées pour le mode maritime;
- faire respecter les exigences en matière de traitement que prescrivent d'autres ministères;

- élaborer un processus de contrôle permanent et d'examen de la qualité des données afin d'assurer l'intégrité des données en vue du processus d'évaluation de risques.

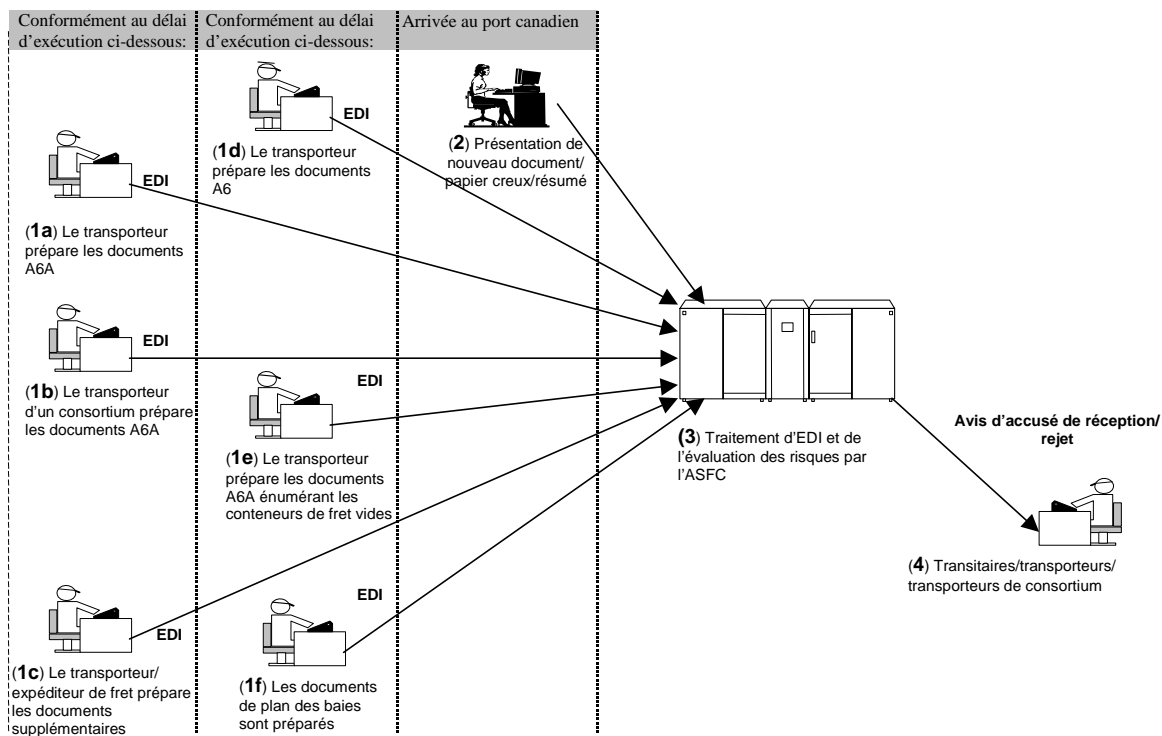
4.0 SCHÉMA DU DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

La section qui suit explique le cheminement des documents maritimes et le déroulement des activités dans le cadre du programme d'IPEC (mode maritime).

Pour des informations concernant le déroulement des activités, règles et table de concordance pour les déclarations supplémentaire du fret se référer aux annexes D et E.

4.1 Traitement relatif au fret entrant

Figure 1 Fret entrant – Déclaration et traitement



La figure 1 représente les diverses entités et les divers processus qui entrent en ligne de compte dans le traitement EDI des données sur le fret importé/fret en transit/FRAB, des données sur les conteneurs de fret vides importé/FRAB, des données sur le moyen de transport arrivant/en transit et des données sur le plan des baies.

Il est important de signaler que les exigences relatives au Rôle d'équipage, à la Déclaration des provisions de bord, à la Déclaration des effets de l'équipage ainsi qu'à tout autre document qu'exigent actuellement l'ASFC ou d'autres ministères au moment de l'arrivée du navire ne changent pas. Les seuls documents que remplace le système EDI sont la déclaration du moyen de transport et la déclaration du fret. Par ailleurs, il existe une nouvelle exigence relative à la transmission par EDI de la déclaration du plan des baies.

Le premier port d'arrivée canadien aux fins de l'IPEC inclut les navires qui chargent ou déchargent du fret dans un port canadien et les navires qui s'arrêtent dans les ports canadiens aux fins de mazoutage, des inspections de sécurité, des changements d'équipage, de déroutements, etc.

Figure 1 - (1a) et (1b)

1a) Les transporteurs maritimes ou un mandataire du transporteur prépare les transmissions EDI pour les déclarations des données sur le fret A6A.

1b) Lorsqu'il s'agit de transporteurs en consortium, ils doivent aussi déclarer leurs données sur le fret A6A par voie électronique.

Délais d'exécution pour les déclarations du fret chargé dans un pays autre que les États-Unis¹

- Pour le fret en conteneur, les données sur le fret doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC au moins 24 heures avant le chargement des marchandises à bord du navire.
- Pour les marchandises en vrac, les données sur le fret doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC au moins 24 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien.
- Pour les marchandises diverses non exemptées, les données sur le fret doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC au moins 24 heures avant le chargement des marchandises à bord du navire.
- Pour les marchandises diverses exemptées, les données sur le fret doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC au moins 24 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien. Pour plus de renseignements sur l'obtention des exemptions pour les marchandises diverses, consulter l'*Avis des douanes N-565*.
- Les données sur le fret doivent être transmises avant le départ du navire du port étranger si la durée du voyage jusqu'au Canada est inférieure aux délais d'exécution requis susmentionnés.

Délais d'exécution pour les déclarations du fret chargé aux États-Unis¹

- Les données sur le fret, indépendamment du type de fret, doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC au moins 24 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée.
- Les données sur le fret doivent être transmises au moment du départ du navire du port maritime des États-Unis, si la durée du voyage jusqu'au Canada est inférieure aux délais d'exécution requis susmentionnés.

Figure 1 - (1d)

1d) Le transporteur doit déclarer les données sur le moyen de transport (A6) au moyen de l'EDI.

Délais d'exécution pour les déclarations du moyen de transport chargé dans un pays autre que les États-Unis¹

- Si toutes les marchandises à bord du navire sont dans des conteneurs de fret, les données sur le moyen de transport doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC au moins 96 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien.
- Si toutes les marchandises à bord du navire sont des marchandises en vrac, les données sur le moyen de transport doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC au moins 24 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien.

¹ Notes explicatives. La source des délais d'exécution est le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*

- Si toutes les marchandises à bord du navire sont des marchandises générales non autorisées, les données sur le moyen de transport doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC au moins 96 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien.
- Si toutes les marchandises à bord du navire sont des marchandises générales autorisées, les données sur le moyen de transport doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC au moins 24 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien.
- Si le navire est chargé seulement de conteneurs de fret vides qui sont en service de navette international, les données sur le moyen de transport doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC au moins 96 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien;
- Cependant, si les marchandises à bord du navire sont une combinaison des marchandises susmentionnées, les données sur le moyen de transport doivent être transmises dans les délais d'exécution les plus longs.
- Les données sur le moyen de transport doivent être transmises avant le départ du navire du port étranger si la durée du voyage jusqu'au Canada est inférieure aux délais d'exécution requis susmentionnés.

Délais d'exécution pour les déclarations du moyen de transport chargé aux États-Unis¹

- Les données sur le moyen de transport doivent être transmises au moins 24 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien.
- Les données sur le moyen de transport doivent être transmises au moment du départ du navire du port maritime situé aux États-Unis si la durée du voyage jusqu'au Canada est inférieure aux délais d'exécution requis susmentionnés.

Délais d'exécution pour les déclarations du moyen de transport chargé aux États-Unis et dans un pays autre que les États-Unis les deux, ou chargé dans un pays autre que les États-Unis et incluant une escale aux États-Unis¹

- Les données sur le moyen de transport doivent être transmises par voie électronique à l'ASFC selon les délais d'exécution susmentionnés pour les moyens de transport chargé dans un pays autre que les États-Unis. Dans le cas d'une escale non planifiée aux États-Unis, une mise à jour de la déclaration de moyen de transport doit être transmise par voie électronique à l'ASFC dès que le transporteur prend connaissance du changement. Par exemple, un changement au port d'escale américain ou à la date/heure d'arrivée prévue au port d'arrivée canadien.

Figure 1 - (1 e)

1 e) Les transporteurs doivent transmettre leurs données sur les conteneurs vides en service de navette international au moyen de l'EDI.

Délais d'exécution pour les déclarations des conteneurs de fret vides chargés dans un pays autre que les États-Unis²

- Les données sur les conteneurs vides doivent être transmises à l'ASFC par voie électronique au moins 96 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien.
- Si le voyage dure moins de 96 heures, la déclaration doit être exigée avant le départ du port étranger.

¹ Notes explicatives. La source des délais d'exécution est le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*

Délais d'exécution pour les déclarations des conteneurs de fret vides chargés aux États-Unis²

- Les données sur les conteneurs de fret vides doivent être transmises à l'ASFC par voie électronique au moins 4 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien.
- Si le voyage dure moins de 4 heures, la déclaration est exigée au moment du départ du port étranger.

Figure 1 - (1f)

1f) Les transmissions EDI des déclarations du plan des baies sont préparées.

Le transporteur exploitant le navire prépare la transmission EDI pour la déclaration des données sur le plan des baies.

Délais de déclaration du plan des baies dans les cas où les moyens de transport transportant du fret conteneurisé sont chargés dans un pays autre que les États-Unis

- Les données sur le plan des baies peuvent être transmises à l'ASFC par voie électronique 96 heures avant l'arrivée du navire au premier port d'arrivée canadien.
- Les données sur le plan des baies peuvent être transmises avant le départ du navire d'un port étranger si la durée du voyage à destination du Canada est inférieure au délai de déclaration précisé ci-dessus.

Délais de déclaration du plan des baies dans les cas où les moyens de transport transportant du fret conteneurisé sont chargés aux États-Unis

- Les données sur le plan des baies peuvent être transmises à l'ASFC par voie électronique 24 heures avant l'arrivée du navire au premier port canadien.
- Les données sur le plan des baies peuvent être transmises au moment du départ du navire du port américain si la durée du voyage à destination du Canada est inférieure au délai de déclaration précisé ci-dessus.

Figure 1 - (2)

On doit présenter au bureau local de l'ASFC les documents secondaires sur le fret sous la forme de papiers creux, d'un nouveau document ou d'un résumé à l'arrivée du fret au port canadien.

Figure 1 - (3)

Toutes les données sur le moyen de transport maritime, les données sur le fret, les données sur les conteneurs vides, ainsi que les données sur le plan des baies, seront validées et traitées au moyen de l'EDI et de l'évaluation des risques.

Figure 1 - (4)

Lorsqu'une transmission comporte des erreurs de validation, un avis de rejet signalant le champ erroné sera transmis par voie électronique à l'expéditeur. Toutes les transmissions qui passent avec succès

² Cette modification au délai à faire la déclaration des conteneurs de fret vides chargés aux États-Unis, laquelle se trouve dans le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*, entrera en vigueur le 26 juin 2006.

l'étape de la validation donneront lieu à la transmission à l'expéditeur d'un message d'accusé de réception favorable indiquant que les données ont été traitées avec succès.

4.2 Traitement relatifs au fret exporté

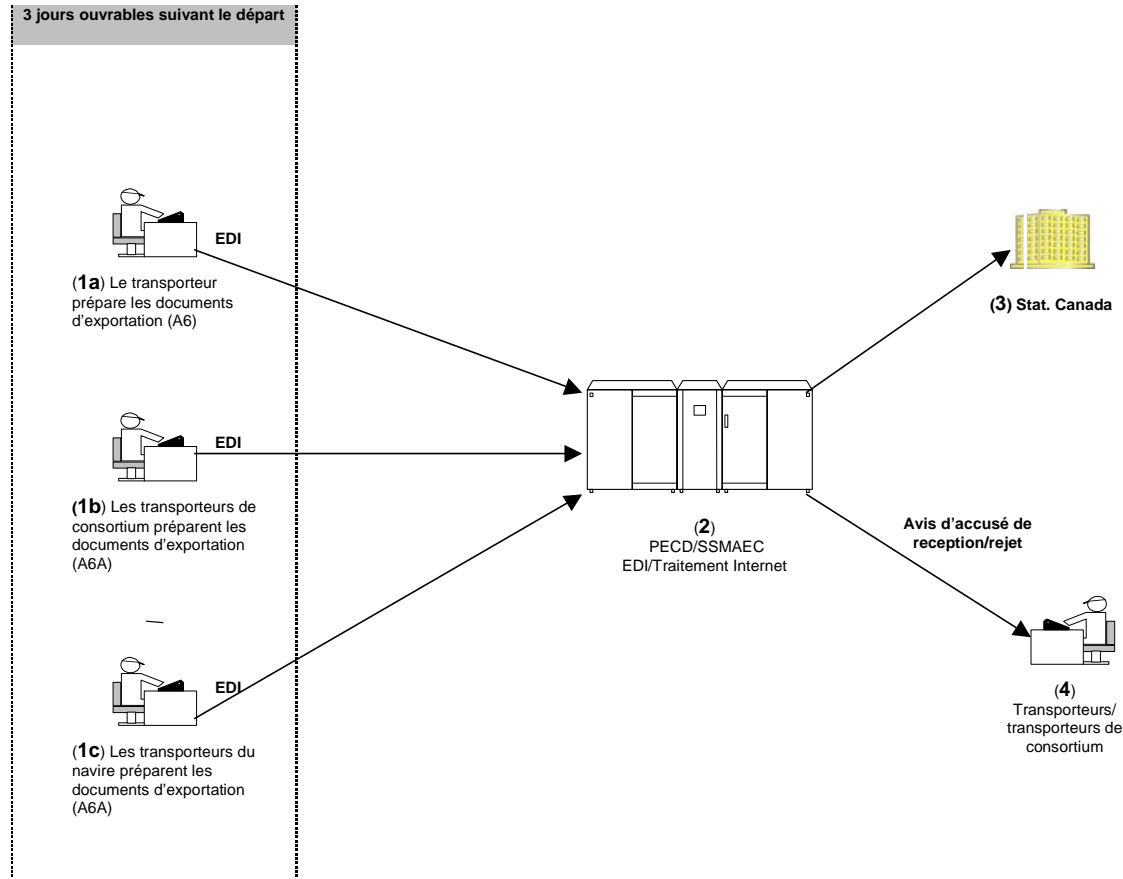


Figure 2 Fret exporté – Déclaration et traitement

La figure 2 représente les diverses entités et les divers processus qui entrent en ligne de compte lors du traitement par EDI des données sur le fret et sur le moyen de transport, relativement au fret maritime exporté.

Pour les exportations, il n'est pas obligatoire de déclarer par EDI les données sur le fret et sur le moyen de transport. Le client aura le choix de déclarer les données sur le fret exporté et sur le moyen de transport sortant, sur papier. Cependant si l'option de transmission par voie électronique est choisie, le client devra transmettre par voie électronique les déclarations du moyen de transport sortant (A6) et du fret exporté (A6A).

Figure 2 - (1a)

1a) Le transporteur du navire prépare une transmission EDI par voie électronique où sont déclarées les données sur le moyen de transport sortant (A6).

Il demeure obligatoire de fournir la déclaration papier du moyen de transport sortant (A6) avant le départ, et ce, même si une déclaration du moyen de transport électronique est transmise.

Figure 2 - (1b) et (1c)

1b) Le transporteur ou son mandataire prépare une transmission EDI où sont déclarées les données sur le fret exporté (A6A).

1c) Les transporteurs de consortium doivent également soumettre leurs données sur le fret exporté (A6A).

Délais d'exécution pour les déclarations du moyen de transport sortant et du fret exporté¹

- Les déclarations par voie électronique des moyens de transport sortant et de fret exporté doivent être transmises dans les 3 jours ouvrables suivant le départ du port canadien de chargement.

Figure 2 - (2)

Toutes les données sur le moyen de transport et du fret maritime seront validées et traitées par l'entremise du système EDI.

Figure 2 - (3)

Toutes les données déclarées par EDI sur les moyens de transport (A6) et le fret (A6A) qui sont acceptées seront transmises à Statistique Canada.

Figure 2 - (4)

Lorsqu'une transmission comporte des erreurs de validation, un avis de rejet signalant le champ erroné sera transmis par voie électronique à l'expéditeur. Toutes les transmissions qui passent avec succès l'étape de la validation donneront lieu à la transmission à l'expéditeur d'un message d'accusé de réception favorable indiquant que les données ont été traitées avec succès.

4.3 Exigences relatives aux déclarations et facteurs de conception à prendre en considération

Il est utile de prendre en considération les aspects qui suivent, au moment de concevoir un système maritime dans le cadre du programme d'IPEC :

4.3.1 Déclaration du fret (A6A) - importé, en transit et FRAB

- Il existe pour la déclaration du fret maritime une table de concordance de base pour chacune des normes, soit la norme ANSI et la norme EDIFACT. Les tables de concordance pour les conteneurs de fret vides et fret exporté sont dérivées de la table de concordance pour la déclaration du fret. Consulter l'annexe appropriée.
- La déclaration des données relatives au fret sur papier sera éliminée.
- Le code de transporteur utilisé doit être celui d'un transporteur maritime (série 9000).
- La déclaration du fret importé, en transit et FRAB (A6A) peut être acceptée dans le système avant que la déclaration du moyen de transport A6 figure au dossier.
- Toutes les descriptions du fret doivent être claires et concises. Voici quelques exemples de descriptions qui ne seront plus acceptées : fret au conteneur (FAC); envoi chargé et vérifié par l'expéditeur (ECVE); qui dit contenir. La description doit être dans un langage simple et expliquer

¹ Notes explicatives. La source des délais d'exécution est le *Règlement sur la déclaration des marchandises exportées*.

la nature d'un article de façon à pouvoir l'identifier aux fins des douanes. Par exemple, ordinateur est acceptable mais marchandises électroniques ou variées est inacceptable. Pour plus d'exemples se référer au site IPEC suivant <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/import/advance/menu-f.html>

- Le transporteur doit identifier toutes les marchandises dangereuses à l'aide du code de marchandises dangereuses de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou du code de matières dangereuses seulement en vrac. L'information se rapportant aux marchandises dangereuses doit être fournie, s'il y a lieu. Si l'on utilise le message normalisé ANSI, le code de marchandises dangereuses de l'ONU ou le code de matières dangereuses seulement en vrac doit être déclaré dans le champ de marques et numéros (L5 06 et 07). Si l'on utilise le message normalisé EDIFACT, le code de marchandises dangereuses de l'ONU ou le code de matières dangereuses seulement en vrac doit être déclaré dans le segment G015 DGS.
- Lorsque le fret est transporté par les partenaires d'un consortium, il appartient au transporteur principal de fournir une déclaration du moyen de transport pour le navire. Le transporteur principal devra informer en temps opportun tous les membres du consortium du numéro de référence du moyen de transport A6 qui contient le code du transporteur de navire et le numéro de rapport de moyen de transport afin qu'ils puissent transmettre leurs données relatives au fret (A6A). Les transporteurs membres d'un consortium ne devraient pas transmettre une déclaration du moyen de transport entrant A6.
- Le premier port d'arrivée canadien aux fins de l'IPEC inclut les navires qui chargent ou déchargent du fret dans un port canadien et les navires qui font escale dans les ports canadiens aux fins de mazoutage, des inspections de sécurité, des changements d'équipage, des déroutements, etc.
- La déclaration A6A comportera un indicateur indiquant s'il est nécessaire de produire des données supplémentaires sur le fret, et une déclaration supplémentaire du fret sera rempli. Lorsque l'indicateur de données supplémentaires requises est « Y » (oui) sur la déclaration A6A, le transporteur fournira une date et une heure estimative de chargement (DHEC) pour le fret si le fret est chargé dans un pays autre que les États-Unis.
- Pour ce qui est des déclarations du fret principales où l'indicateur de données supplémentaires requises indique qu'il est nécessaire de produire des données supplémentaires, la DHEC servira à déterminer le délai de 24 heures « préalable au chargement » pour le début du processus d'évaluation de risques.
- Pour ce qui est des déclarations du fret principales, pour le fret chargé dans un pays autre que les États-Unis, où l'indicateur des données supplémentaires requises signale qu'il n'est pas nécessaire de fournir des données supplémentaires, il faudrait considérer qu'il est autorisé de charger le fret à bord du moyen de transport si, 24 heures après la réception de l'accusé de réception de la transmission, on n'a reçu aucun message de Ne pas charger ou de Retenir.
- Les changements apportés aux éléments de données concernant le fret avant que le navire quitte le port de chargement du fret feront redémarrer le délai de 24 heures – pour le fret chargé dans un pays autre que les États-Unis; c'est-à-dire que le fret ne peut être chargé à bord du navire pendant un délai d'au moins 24 heures¹ à compter du moment où le client reçoit du système de l'ASFC un accusé de réception du changement. Si le changement fait suite à un message Ne pas charger, le chargement peut commencer après que l'on reçoit un message Annulation.
- Si des marchandises au sujet desquelles une déclaration du fret a été transmise sont déchargées d'un navire avant l'arrivée au Canada et chargées ensuite à bord d'un autre navire en vue d'être transportées au Canada, le transporteur doit transmettre cette nouvelle information par voie électronique à l'ASFC conformément aux délais d'exécution précisés dans le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*.

¹ Notes explicatives. La source des délais d'exécution est le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*

- Si les données répondent aux règles de validation, un avis d'accusé de réception sera transmis, en fonction de la méthode de transmission de la demande. Cet avis ne constitue pas en soi une autorisation de chargement – fais référence au fret chargé dans un pays autre que les États-Unis
- Lorsque le chargement du fret n'a pas été autorisé à cause du non-respect de la règle des 24 heures, le client doit envoyer un avis de changement, c'est-à-dire le nouveau navire à bord duquel le fret sera chargé, une estimation de la date et de l'heure nouvelles du chargement, ou une annulation concernant le fret.
- Les changements apportés aux données relatives au fret devraient être effectués dès qu'ils sont connus. Les corrections aux données du fret chargé dans un pays autre que les États-Unis mèneront à la remise en vigueur du délai de 24 heures si le navire n'a pas encore quitté le port (pour plus de détails, voir la section 5.3 *Traitement des données par EDI*.)
- Les détails relatifs aux messages de Ne pas charger, de Retenir, de Ne pas décharger et d'Annulation sont décrits dans la section 6.0 *Messages de réponse de sortie*.
- Les corrections à apporter aux données relatives au fret devraient être effectuées dès qu'elles sont connues. Les corrections électroniques effectuées par les transporteurs seront autorisées jusqu'au stade de la mainlevée finale des marchandises ou de l'acquittement manuel (E29B). Les demandes de corrections après la mainlevée doivent être présentées sur papier au bureau local de l'ASFC.
- Le NCF est un numéro unique et il ne peut pas être réutilisé pendant 3 ans. Conformément au *Règlement sur le transit des marchandises*, la période de 3 ans débute le premier jour de janvier suivant l'année civile au cours de laquelle les marchandises ont été transportées.
- Les transporteurs de consortium ne devraient plus transmettre une déclaration du moyen de transport entrant (A6).

4.3.2 Déclaration des conteneurs de fret vides en service de navette internationale - importé et FRAB

- Les déclarations des conteneurs de fret vides en service de navette internationale entrant au Canada ou de fret restant à bord (FRAB) devront être transmises par voie électronique à l'ASFC conformément aux délais d'exécution précisés dans la section 4.1.
- Il existe pour la déclaration du fret maritime une table de concordance de base pour chacune des normes, soit la norme ANSI et la norme EDIFACT. Les tables de concordance pour conteneurs de fret vides et fret exporté sont dérivées de la table de concordance pour la déclaration de fret. Consulter l'annexe appropriée.
- Les transporteurs maritimes déclareront les conteneurs de fret vides provenant de l'étranger, considérés comme « en service de navette international » et classés sous les numéros du *Tarif des douanes* 9801.10.00.00, 9813.00.00.10 et 9814.00.00.10. La déclaration énumérera tous les conteneurs de fret vides en service de navette qui relèvent de la responsabilité du transporteur maritime, relativement à un moyen de transport et à un voyage particuliers.

4.3.3 Déclaration du moyen de transport maritime - entrant et en transit

- Le transporteur du navire doit déclarer par EDI les données sur le moyen de transport (A6) entrant conformément aux délais d'exécution précisés dans le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*. Les déclarations destinées aux ports canadiens suivants, continueront d'être présentées à l'ASFC sur papier.
- Il existe pour la déclaration du moyen de transport maritime une table de concordance de base pour chacune des normes, soit la norme ANSI ou la norme EDIFACT. La table de concordance

pour la déclaration du moyen de transport sortant est dérivée de la table de concordance de la déclaration du moyen de transport entrant et en transit. Consulter l'annexe approprié.

- La déclaration sur papier des données concernant un moyen de transport entrant ou en transit sera éliminée.
- Les données relatives au moyen de transport comporteront des détails identifiant le navire, ses capacités, les partenaires de la chaîne commerciale, l'horaire ainsi que l'itinéraire.
- Lorsque le fret est transporté par les partenaires d'un consortium, il appartient au transporteur principal de fournir une déclaration du moyen de transport pour le navire. Le transporteur principal devra informer en temps opportun tous les membres du consortium du numéro de référence du moyen de transport, qui contient le code du transporteur de navire et le numéro de rapport de navire, afin qu'ils puissent transmettre leurs données relatives au fret. Les transporteurs membres d'un consortium ne devraient pas transmettre une déclaration (moyen de transport entrant et en transit).
- Les changements aux renseignements relatifs au moyen de transport qui ont été fournis à l'avance peuvent être effectués par voie électronique en tout temps avant l'arrivée du navire au Canada.
- Le premier port d'arrivée canadien aux fins de l'IPEC inclut les navires qui chargent ou déchargent du fret dans un port canadien et les navires qui font escale dans les ports canadiens aux fins de mazoutage, des inspections de sécurité, des changements d'équipage, des déroutements, etc.

4.3.4 Déclaration du plan des baies maritime

- Les données sur le plan des baies pour les moyens de transport transportant du fret conteneurisé doivent être transmises par EDI à l'ASFC dans les délais précisés à la section 4.1.
- Le transporteur exploitant le navire déclare par EDI les données sur le plan des baies dans les délais précisés.
- Les données sur le plan des baies comprendront les détails permettant d'identifier le navire ainsi que les détails concernant le fret conteneurisé à bord, y compris l'emplacement précis de chaque conteneur sous forme de désignations des baies, des rangées et des couches et de données descriptives pertinentes sur le conteneur en question.
- Le transporteur doit identifier toute marchandise dangereuse au moyen du code des marchandises dangereuses IMDG.
- Le code du transporteur utilisé doit appartenir à une série des transporteurs maritimes (9000).
- Les changements à l'information sur le plan des baies qui a été fournie au préalable peuvent être communiqués par voie électronique en tout temps.

4.3.5 Déclaration du fret (A6A) et du moyen de transport (A6) - exporté et sortant

- Les transporteurs auront le choix de transmettre par voie électronique les données relatives au fret exporté et au moyen de transport connexe. Les transporteurs indépendants et les membres d'un consortium qui décident de transmettre ces données par voie électronique à l'ASFC le feront selon les délais d'exécution susmentionnés dans la section 4.2.
- Il existe pour la déclaration du fret maritime une table de concordance de base pour chacune des normes, soit la norme ANSI et la norme EDIFACT. Les tables de concordance pour les conteneurs de fret vides et fret exporté sont dérivées de la table de concordance pour la déclaration de fret. Consulter l'annexe appropriée.

- Il existe pour la déclaration du moyen de transport maritime une table de concordance de base pour chacune des normes, soit la norme ANSI ou la norme EDIFACT. La table de concordance pour la déclaration du moyen de transport sortant est dérivée de la table de concordance de la déclaration du moyen de transport (A6) entrant et en transit. Consulter l'annexe approprié.
- Il est important de signaler que la déclaration du moyen de transport (A6) sortant doit être transmise avant la déclaration du fret exporté (A6A).
- Si une déclaration d'exportation du fret A6A acquitte le manifeste routier ou ferroviaire d'un mouvement en douane, le numéro de contrôle du fret (NCF) approprié doit alors être fourni dans le champ du numéro de contrôle du fret antérieur (NCFA) de la déclaration du fret exporté A6A électronique.
- L'ASFC transférera par voie électronique à Statistique Canada les déclarations électroniques du transporteur au sujet du fret exporté et du moyen de transport connexe.
- Il sera encore obligatoire de produire une déclaration sur papier pour les moyens de transport sortants, et ce, avant le départ de ces derniers, conformément aux procédures actuellement en vigueur.
- Si le client fait la déclaration sur papier, les processus actuels seront maintenus, c'est-à-dire que le client présentera les documents requis directement à l'ASFC qui acheminera ces derniers à Statistique Canada.

Les clients devraient consulter le *Règlement sur la déclaration des marchandises exportées* afin de prendre connaissance des détails concernant les exigences en matière de déclarations du fret exporté et du moyen de transport connexe. Ils peuvent aussi soumettre les questions concernant le traitement du fret exporté à l'adresse suivante :

Division des processus d'exportation

Agence des services frontaliers du Canada
15^e étage, Édifice Sir Richard Scott
191, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0L8
Tél. : 613-954-7160
Fax : 613-946-0241
Courriel : exports@cbsa-asfc.gc.ca

4.3.6 Généralités

- Après avoir reçu une transmission qui satisfait aux règles de mise en forme du Système, l'ASFC transmettra un message d'accusé de réception.
- S'il ne reçoit pas de message d'accusé de réception, le transporteur/transitaire doit présenter de nouveau des données corrigées pour le fret, et ce, conformément aux délais d'exécution précisés dans le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*.
- Si la transmission ne satisfait pas aux règles de mise en forme du système, l'ASFC transmettra un message de validation de rejet dans la mesure du possible (c'est-à-dire, lorsque le système peut identifier l'expéditeur des données). La liste des avis qu'il est possible de recevoir est présentée à la section 6.0 *Messages de réponse de sortie*.
- Si la transmission est rejetée par la PCED ou le système de l'ASFC, le client transmettra une correction aux données conformément aux délais d'exécution précisés dans le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*.

- Tout message rejeté que le client ne corrige pas sera considéré comme une non-déclaration de fret et, par conséquent, dans le cas de marchandises chargées dans un pays autre que les États-Unis, le fret ne sera pas considéré comme autorisé à être chargé à bord du navire.
- Le client doit se conformer aux messages transmis par l'ASFC. Ceci inclut les messages de Ne pas charger, de Retenir et de Ne pas décharger.
- Après que les données ont été transmises avec succès, l'expéditeur recevra du système de l'ASFC un avis d'accusé de réception.
- L'ASFC n'avisera pas le transporteur de l'autorisation de chargement. Cependant, si un avis de Ne pas charger a été transmis et que l'on reçoit des renseignements supplémentaires qui mènent à un changement de décision, un nouvel avis sera envoyé au sujet de ce changement.

4.4 Surveillance du Programme

Les points suivants reflètent les processus qui entrent en ligne de compte dans la cadre de l'observation des clients ainsi que la qualité des données déclarées.

- Le personnel du programme à l'Administration centrale (AC) de l'ASFC surveillera la façon dont le client externe observe les exigences du programme.
- Le personnel du programme à l'Administration centrale de l'ASFC vérifiera que la qualité des données contenues dans les déclarations des clients est conforme aux normes établies.
- L'agent responsable de la vérification pourra communiquer avec le client afin de discuter des mesures correctives à appliquer en vue d'améliorer la qualité des transmissions ou de résoudre tout problème de conformité.

5.0 PROCÉDURES CONNEXES AU SYSTÈME EDI

Les transmissions de données que reçoivent les systèmes de l'ASFC sont traitées, et une réponse est établie et renvoyée à l'expéditeur.

La section suivante décrit le processus et les règles que l'on suit lors de la transmission de données par EDI.

5.1 Options de communication EDI

Note : l'ASFC ne cautionne aucun service particulier et sa responsabilité se limite à mettre ces renseignements à la disposition des clients. Les décisions relatives aux services de transmission incombent au client, et toute entente d'achat est strictement conclue entre le fournisseur et le client. Avant de présenter une demande de services d'échange de données informatisées (EDI), le client doit s'assurer que l'option de transmission choisie est disponible pour l'application de l'ASFC qu'il souhaite utiliser. Tous les frais de transmission à l'ASFC sont supportés par le client.

Voici une brève description des options qu'ont les clients pour transmettre des données par EDI au système hôte de l'ASFC.

RVA (réseau à valeur ajoutée) : Un RVA est un réseau EDI public qui permet d'échanger des transactions EDI avec un nombre considérable de partenaires commerciaux au moyen d'une interface de communication unique. Les RVA offrent en général un large éventail de services EDI. Les clients sont chargés du paiement de leur branchement au RVA et des frais d'adhésion, ainsi que du coût de la transmission de leurs messages à l'ASFC par l'entremise du RVA. Il est possible d'obtenir sur demande une liste de RVA auprès de l'Unité du commerce électronique (UCE).

- **Tiers fournisseur de services :** Il existe divers tiers fournisseurs de services qui transmettent actuellement des données à l'ASFC, en recourant à divers modes de communication différents. Une liste de fournisseurs de services EDI compétents est disponible, sur demande, auprès de l'Unité du commerce électronique (UCE).
- **Passerelle Internet des Douanes (PID) :** L'ASFC a mis au point la PID afin de fournir aux clients un moyen de transmettre et de recevoir des données via Internet. L'ASFC a adopté une infrastructure à clé publique (ICP) afin d'assurer la sécurité et l'intégrité des données. Les clients doivent acheter le logiciel Entrust d'encryptage et de décryptage, et mettre au point ou acheter le logiciel de protocole nécessaire pour se brancher à la PID. Les clients sont tenus de transmettre les données à partir d'un bureau canadien, car le certificat d'utilisation n'est assigné qu'à un dispositif situé au Canada.
- **Ligne de communication du CADEX :** Les nouvelles lignes du CADEX ne sont plus offertes comme méthode de communication des données entre les clients et l'ASFC. Un appui continuera d'être accordé aux lignes du CADEX.
- **Connexion directe à l'ASFC :** La connexion directe est une solution plus coûteuse (des frais d'installation d'environ 45 K\$ et des frais annuels de 15 K\$), mais elle permet aux clients d'être en contact direct avec l'ASFC.

5.2 Réception de données par l'entremise d'EDI

Les clients externes transmettront par voie électronique les données relatives au fret maritime, les données relatives aux conteneurs de fret vides en service de navette international, les données relatives au moyen de transport et les données relatives au plan des baies.

Lorsqu'un client transmet une déclaration électronique, la demande est soumise à une série de validations par deux systèmes de l'ASFC : la Plate-forme du commerce électronique des douanes (PCED) et le

Système de soutien de la mainlevée accélérée des expéditions commerciales (SSMAEC). S'il n'y a aucune erreur, les données sont stockées sous leur forme initiale, et l'avis d'accusé de réception approprié est envoyé à l'expéditeur applicable afin d'indiquer que l'on a reçu la transmission avec succès.

Voici les différentes étapes qu'effectue le système pour recevoir et accepter les données EDI :

- recevoir les transmissions du client;
- authentifier l'expéditeur en vérifiant ce dernier par rapport au profil des expéditeurs. Cela confirmera que l'expéditeur est valide pour la norme particulière régissant les messages;
- accepter l'expéditeur, si l'authentification prouve qu'il est valide, ou le rejeter, dans le cas contraire;
- vérifier que :
 - la transmission contient le nombre approprié de segments;
 - les éléments de données de chaque segment sont présents et la structure des données relatives au fret répond aux règles syntaxiques;
 - les exigences en matière de taille (min. / max.) et de format (valeurs numériques / alphanumériques / codées) sont remplies;
 - les segments sont définis convenablement;
 - les segments semblent être dans l'ordre approprié;
 - le document contient le nombre exact de boucles;
- convertir les données sous une forme lisible en vue des prochaines étapes du traitement;
- envoyer un accusé de réception électronique à l'expéditeur si l'on ne relève aucune erreur syntaxique; ou transmettre à ce dernier un message de rejet électronique, si l'on détecte une erreur syntaxique quelconque.

Autres exigences:

- Si l'on relève des erreurs syntaxiques, un message de rejet, contenant le code de motif approprié, sera renvoyé à l'expéditeur par la même voie que la transmission d'arrivée. Une liste de codes des messages de réponse d'erreur de sortie est présentée à l'annexe C - tableau n° 11.
- Le transporteur principal peut présenter les données sur le fret, les données sur les conteneurs de fret vides ainsi que les données sur le moyen de transport sous la forme d'un message ANSI 311 ou EDIFACT. Les données sur le plan des baies peuvent seulement être présentées dans le format EDIFACT.

5.3 Traitement des données EDI

Le traitement des données sur le fret et le moyen de transport (mode maritime) commence après que l'on a reçu la transmission électronique et que celle-ci a franchi avec succès le stade de la vérification initiale de la PCED. Une fois que le système a reçu la transmission, celle-ci est ensuite traitée en fonction des règles de validation, de stockage, de statut et de production d'avis qui s'appliquent à l'option de service en question.

Si les données échouent au stade de la validation, un avis de rejet électronique est transmis à l'expéditeur initial du message. Sinon, un accusé de réception électronique, indiquant que les renseignements ont été traités avec succès, est généré et transmis par voie électronique à l'expéditeur initial.

Les clients ont la possibilité d'ajouter, de modifier et de supprimer les données figurant dans les déclarations du fret (A6A), les déclarations des conteneurs de fret vides, les déclarations du moyen de transport (A6) et les déclarations du plan des baies.

Note : Tout rejet qui n'a pas été corrigé par le client sera considéré comme fret non déclaré et, à ces causes, dans le cas du fret chargé dans un pays autre que les États-Unis, le fret ne sera pas considéré comme ayant reçu l'autorisation pour être chargé à bord du navire.

5.3.1 Règles concernant les ajouts/originaux EDI qui concernent les déclarations du fret et du moyen de transport

Les ajouts/originaux sont utilisés lors du premier envoi de déclarations du fret (A6A), de déclarations de conteneurs de fret vides, de déclarations de moyen de transport (A6) et de déclaration du plan des baies.

En ce qui a trait aux messages de l'ANSI, un ajout/original doit aussi être produit si le client reçoit un accusé de réception fonctionnel négatif ANSI X12 997 à cause d'un rejet de syntaxe ou un conseil de la demande -message de rejet ANSI X12 824, lorsque les données invalides se retrouvent dans un élément clé des données.

En ce qui a trait aux messages EDIFACT, un ajout/original doit aussi être utilisé lorsque le client reçoit un EDIFACT CUSRES, un message d'erreur de syntaxe qui contient le code 28 ou 29 dans le segment ERP ou si le client reçoit un EDIFACT CUSRES, un message de validation d'erreur avec le code 20, 21 ou 22 dans le segment ERP et les données invalides dans le segment FTX sont un élément clé des données.

Le « groupe » de la colonne du tableau no. 11 – le code de message de réponse d'erreurs de sortie identifier si l'erreur se trouve sur un élément clé des données.

5.3.2 Règles de suppression/annulation EDI concernant les déclarations du fret et du moyen de transport

Les suppressions/annulations servent à supprimer entièrement des déclarations ou des ensembles de déclarations du même type.

Lorsque le numéro de contrôle du fret ou le numéro de référence du moyen de transport est inexact, il est nécessaire de présenter une suppression et un ajout, avec le chiffre exact.

Si l'on souhaite supprimer des éléments de données ou des boucles de segment particuliers, cela doit se faire sous la forme d'une modification.

5.3.3 Règles de modification EDI concernant les déclarations du fret et du moyen de transport

Une modification requiert la transmission d'une déclaration toute entière, qui remplacera en totalité la déclaration initiale. Des éléments de données distincts ne peuvent pas être transmis séparément. Une modification d'une déclaration ne peut pas être dans la même transmission qu'un ajout de cette même déclaration.

Les corrections à apporter aux données relatives au fret doivent être faites aussitôt qu'elles sont connues, et doivent respecter les délais d'exécution précisés dans le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*.

Les transporteurs sont tenus de modifier la déclaration A6 pour signaler à l'ASFC une situation telle qu'une relâche pour mazoutage, une escale imprévue, l'heure d'arrivée prévue (HAP) ou un changement apporté à l'itinéraire du navire, de même que n'importe quelle autre modification aux données. Les transporteurs sont également tenus de modifier la déclaration du plan des baies pour signaler à l'ASFC un changement à l'emplacement des conteneurs et/ou l'ajout ou l'enlèvement de conteneurs, de même que n'importe quelle autre modification aux données.

Les modifications apportées aux éléments de données sur le fret, avant que le navire quitte le port de chargement étranger pour le fret chargé dans un pays autre que les États-Unis, remettent à zéro le délai de 24 heures; c'est-à-dire que le fret ne peut être chargé à bord du navire moins de 24 heures après que le client a reçu du système de l'ASFC un accusé de réception concernant l'envoi d'une modification. Si la modification a été envoyée en réponse à un avis « **Ne pas charger** », le chargement peut se faire après que l'on a reçu un avis « **Annulation** ».

Lorsque le numéro de référence du moyen de transport sur une déclaration du moyen de transport ou une déclaration du plan des baies doit être modifié, un avis supprimer et ajouter pour la déclaration du moyen de transport doit être envoyé. Aucune demande de modification ne sera acceptée pour ces cas.

Cependant, si le numéro de référence du moyen de transport connexe sur une déclaration des conteneurs de fret vides/du fret doit être corrigé suite à une modification au numéro de référence du moyen de transport de la déclaration du moyen de transport, le client peut transmettre une modification à la déclaration du fret/de conteneurs de fret vides pour cet élément de donnée.

Lorsque le numéro de contrôle du fret sur une déclaration des conteneurs vides ou du fret doit être modifié, un avis supprimer et ajouter pour la déclaration du fret/de conteneurs de fret vides doit être envoyé. Aucune demande de modification ne sera acceptée pour ces cas.

Les corrections électroniques, faites par les transporteurs et les transitaires, sont autorisées jusqu'au stade de la mainlevée finale des marchandises, ou l'acquittement manuel (p. ex. : E29B). Les demandes de corrections après mainlevée doivent être présentées sur papier au bureau local de l'ASFC.

5.4 Format des messages ANSI et EDIFACT

Il convient de discuter avec les représentants des clients, à l'Unité du commerce électronique, des questions relatives à l'utilisation particulière des messages de l'ASFC. Se référer à la section 10.2 pour plus de renseignements concernant le rôle du représentant des clients de l'ASFC.

Les tables de concordance des messages définissent les éléments de données et la structure de présentation d'un message transmis par Échange de données informatisées (EDI), afin de fournir des données sur les moyens de transport maritimes, des données sur le fret et des données sur les conteneurs vides en service de navette international à l'ASFC.

Les tables de concordance des messages concernant les déclarations du fret (fret importé, fret en transit et FRAB), les déclarations de conteneurs de fret vides et les déclarations du moyen de transport ont été conçues à l'aide de la version 4010 des normes X12 de l'Accredited Standards Committee (ASC), sous la coordination de l'*American National Standards Institute* (ANSI), ainsi que de la version 00A de la norme internationale intitulée *United Nations/Electronic Data Interchange for Administration Commerce and Transport* (EDIFACT/ONU).

La table de concordance des messages concernant le plan des baies (inclut le fret en transit et le FRAB) a été conçue à l'aide de la version 95B de la norme EDIFACT/ONU. Ces messages sont fondés sur une version personnalisée du plan des baies/de la position d'arrimage occupée et vide EDIFACT/ONU (BAPLIE) qui a été mise au point et conçue en 2000 par le SMDG (Groupe des utilisateurs des voies de

navigation et des terminaux de conteneurs). Le SMDG est un groupe international relevant du WEEB (Conseil EDIFACT de l'Europe de l'Ouest).

Le format des messages ainsi que les ensembles de transactions et de codes sont sujets à changement à mesure qu'évolue la technologie de l'EDI, les normes régissant les messages, les éléments de données et les ensembles de codes. Avant d'adopter une nouvelle version ou une nouvelle norme, l'ASFC enverra un avis faisant état de son intention de procéder à une mise à jour.

5.4.1 Format des messages ANSI

Il est obligatoire d'utiliser les ensembles de transactions et de codes définis dans les annexes C, D, E, F, G, H, I et J pour la transmission des messages. Ces annexes comportent aussi quelques exemples de messages codés.

Les informations qui suivent concernent expressément le contenu des messages ANSI » Ces informations ont été établies à la suite de questions ou de problèmes ordinaires, que les clients ont relevés.

Explication des colonnes de la table de concordance des messages ANSI

La table de concordance des messages comporte un certain nombre de colonnes de renseignements pour chaque élément de données. La fonction et les valeurs de ces « colonnes » sont décrites ci-dessous.

ID du segment

Chaque segment ASC X12 (un groupe d'éléments de données connexes) reçoit une « étiquette » unique composée de deux ou trois caractères alphanumériques à des fins de référence. Les étiquettes sont définies dans les répertoires d'éléments de données X12. Il est à noter que les « étiquettes » sont transmises dans les messages EDI selon leur ordre de définition.

ID de l'élément

Cette colonne de la table de concordance indique la position qu'occupe l'élément au sein de la structure des messages ASC X12. Les chiffres correspondant à la position d'un élément donnent la position de cet élément au sein d'un segment. Les éléments de données simples reçoivent le numéro séquentiel suivant, selon leur ordre d'apparition dans le segment.

ID de référence/Noms

Cette colonne indique l'ID de référence et le nom du segment ASC X12, ou encore de l'élément de données composites, de composante ou simples définis dans les répertoires ASC X12.

Nom de l'élément de données composites	Désigne un nom de haut niveau d'un ensemble d'éléments de données connexes. Ceux-ci sont appelés des éléments de données de « composante ». Un caractère alphabétique unique (C ou S), suivi de trois chiffres uniques, permet d'identifier les données composites.
Élément de données de composante	Il s'agit de l'identification d'un élément de données de composante qui fait partie d'un élément de données composites. Les éléments de données de composante sont identifiés par des chiffres uniques.
Nom de l'élément de données simples	Nom d'un élément de données unique/distinct d'un segment. Un élément de données simple comporte un élément pour une fonction/utilisation unique. Les éléments de données simples sont identifiés par des chiffres uniques.

Notes

Cette colonne de la table de concordance comporte des observations ou des descriptions concernant les groupes de segments, les segments et les éléments de données distincts. Elle précise également les éléments de données de la demande qui sont associés aux éléments de données ASC X12. Dans bien des cas, des codes ASC X12 obligatoires sont utilisés pour qualifier les éléments de données fournis. Dans ces cas, la description des valeurs des codes ASC X12 est fournie.

Caractéristiques

O=obligatoire

F=facultatif

AN=Alphanumeric characters (caractères alphanumériques) (a à z, 0 à 9, plus des caractères spéciaux)

ID=Coded (codé)

R=Decimal Number (nombre décimal)

N0=Numeric (numérique)

DT=Date

TM=Time (heure)

X=Ces éléments sont facultatifs; cependant, lorsqu'une valeur est fournie, il faut également fournir la valeur qui la suit ou la précède directement.

Selon l'objet du message, diverses règles peuvent s'appliquer pour l'emploi « obligatoire » ou « facultatif » d'un élément de données. De plus, une hiérarchie de règles s'appliquent si un segment ou un élément de données composites est facultatif, et qu'il est utilisé (selon une condition donnée). Certains éléments subordonnés peuvent être obligatoires. Outre l'état, certains segments peuvent être répétés plus d'une fois dans un message. S'il y a un facteur de répétition, cela est également mentionné dans cette colonne.

En ce qui concerne les segments, lorsqu'un « / » apparaît entre deux chiffres, le chiffre qui précède le « / » indique le nombre minimal d'occurrences du segment. Le chiffre qui suit le « / » indique le nombre maximal d'occurrences du segment.

En ce qui concerne les éléments de données simples, lorsqu'un « / » apparaît entre deux chiffres, le chiffre qui précède le « / » indique la longueur minimale de l'élément de données. Le chiffre qui suit le « / » indique la longueur maximale de l'élément de données.

Codes

Cette colonne présente les détails du contenu de l'élément de données, les valeurs/codes attendus ou l'élément de données de la demande applicable à fournir. Dans le cas des éléments de données de date ou d'heure, le format de la date ou de l'heure est également défini.

Syntaxe par défaut

La structure des messages ASC X12 est mise en forme à l'aide d'un astérisque (*) de manière à contrôler la position des données au sein d'un segment. Dans certains cas, il faut « sauter » des éléments de données facultatifs/conditionnels dans un segment (s'ils ne servent pas). Dans ces cas, il sera nécessaire d'indiquer plus d'un astérisque après un élément de données particulier.

Il est important de noter que :

- toutes les données doivent être transmises en MAJUSCULES;
- toutes les données doivent être justifiées à gauche;
- un astérisque ne doit être utilisé dans aucun champ d'élément de données;

- les caractères suivants ne devraient pas être utilisés dans une transmission ANSI dans le format EDI : les deux-points et/ou la barre verticale.

Afin de réduire les erreurs d'inscription, le système de l'ASFC convertira la lettre « o » en chiffre zéro (0) et la lettre « i » en chiffre un (1) lorsque les deux sont utilisés dans la transmission des éléments de données suivants : ID de la demande (numéro de contrôle du fret, numéro de référence du moyen de transport, etc.), NCF original, ID de mainlevée connexe, et indicateur de suivi.

Par exemple, si le client transmet une déclaration de fret comportant l'ID de demande suivant : « 8000jonie12345 », les systèmes de l'ASFC le changeront pour « 8000j0n1e12345 ». Si, au cours des trois années suivantes, le même client transmet une déclaration de fret comportant l'ID de demande suivant : « 8000j0n1e12345 », les systèmes de l'ASFC considéreront cela comme un ID de demande en double et généreront un message de rejet.

5.4.2 Format des messages EDIFACT

Les tables de concordance des messages EDIFACT GSMCAR et BAPLIE qui figurent aux annexes E, F et N - Q définissent les caractéristiques des éléments de données (comme la taille, le type et la longueur) et, dans la mesure du possible, les règles et les relations qui leur sont propres (p. ex., élément obligatoire ou conditionnel, et dans quelles conditions).

Les tables elles-mêmes ne comportent pas en soi tous les détails des règles qui régissent les éléments de données. Les clients sont priés de consulter les règles opérationnelles précises qui figurent aux annexes E, F et M « Glossaire et instructions pour les éléments de données EDIFACT ».

Les renseignements suivants concernent expressément le contenu des messages EDIFACT GSMCAR et BAPLIE. Ces renseignements ont été établis à la suite de questions ou de problèmes communs que les clients ont relevés.

Structures de données et règles d'omission – Messages de l'EDIFACT

Les présentes sous-sections comportent des informations visant à éclaircir certaines conditions et certaines règles qui sont à suivre obligatoirement. Un certain nombre de conditions et de règles sont appliquées de manière différente, suivant la norme de message employée. Les clients devraient donc veiller à mettre en œuvre les contrôles de demande appropriés afin de répondre à l'exigence de la norme de message employée.

La norme régissant les messages EDIFACT prévoit à la fois un enregistrement « variable » et des structures de données. Cela permet de concevoir les messages EDIFACT en se servant uniquement du nombre minimal requis de caractères de « contrôle » et d'« application ».

Même si la norme régissant les messages EDIFACT permet de structurer les messages de façon variable, cela se fait dans le cadre d'une structure bien stricte. Le répertoire des messages EDIFACT comporte les éléments de données, les segments, les définitions de composantes et la disposition à respecter.

Les structures des messages CUSCAR, CUSREP et BAPLIE de base ont servi à produire une version personnalisée des messages EDIFACT utilisés dans le présent document. Chaque segment (et/ou élément de données) obligatoire ou conditionnel doit être transmis dans l'ordre approprié au sein du message. L'emplacement (ou la position) des données dans le message, de même que les qualificatifs connexes, servent à identifier des éléments de données particuliers. Lorsque des enregistrements entiers, ou des éléments de données connexes et/ou particuliers, ne sont pas exigés, soit qu'ils ne sont pas transmis, soit qu'on les « saute » en employant des caractères de contrôle syntaxiques EDIFACT. L'emplacement

d'éléments « conditionnels » à la fin d'un segment assure un maximum d'efficacité en mettant simplement fin au segment après le dernier élément de données requis.

Le tableau qui suit présente les règles génériques concernant les fonctions conditionnelles et variables. Ce tableau ne vise pas à donner un aperçu complet de l'application de la norme relative aux messages EDIFACT.

TYPES D'ÉLÉMENTS DE DONNÉES	Contrôle et contenu des messages EDIFACT	
	Sauter ou arrêter (si non requis)	Contenu de l'élément (si fourni)
SEGMENT	Ne pas transmettre le segment entier	ETIQUETTE du segment (3 caractères alphabétiques fixes) suivie du signe +
ÉLÉMENT SIMPLE ou COMPOSITE	Séparateur d'élément Plus le signe +	Transmettre seulement les données importantes entre les signes +
COMPOSANTE	Séparateur de composante Deux-points :	Transmettre seulement les données importantes entre des deux-points :

Sauf si indiquer, il n'y a pas de « remplissage » exigé; seules les données importantes sont transmises. Un élément suit directement un caractère de contrôle et se termine par le caractère de terminaison approprié.

La situation des « qualificatifs » connexes est l'une des principales caractéristiques de la norme EDIFACT. Dans bien des cas, le qualificatif d'un élément de données est un élément obligatoire qui doit être transmis. Les règles syntaxiques applicables de la norme EDIFACT traitent du cas de la non-transmission d'un qualificatif lorsque l'élément de données connexes n'est pas fourni.

Explication des colonnes de la table de messages EDIFACT

La table de messages comporte un certain nombre de colonnes d'information pour chaque élément de données. La fonction et les valeurs de ces « colonnes » sont décrites ci-dessous.

ID du segment EDIFACT

On attribue à chaque segment EDIFACT (un groupe d'éléments de données connexes) une « étiquette » unique à 3 lettres à des fins de référence. Les étiquettes sont définies au sein des répertoires d'éléments de données EDIFACT. Il est à noter que l'« étiquette » est transmise dans les messages EDI dans l'ordre où ces derniers sont définis.

ID de l'élément EDIFACT

Cette colonne de la table indique l'identificateur numérique ou alphanumérique de chacun des éléments de données EDIFACT. Trois (3) genres d'éléments sont définis, et la description de chacun est donnée ci-dessous. Il est à noter que les ID d'éléments ne sont pas transmis dans le message; seule la valeur de l'élément de donnée est transmise dans la position appropriée au sein du segment.

Nom de l'élément de données composites Désigne un nom de haut niveau d'un ensemble d'éléments de données connexes. Ceux-ci sont appelés des éléments de données de « composante ». Un caractère alphabétique unique (C ou S), suivi de trois chiffres uniques, permet d'identifier les données composites.

Élément de données de composante Il s'agit de l'identification d'un élément de données de composante qui fait partie d'un élément de données composites. Les éléments de données de composantes sont identifiés par quatre chiffres uniques.

Nom de l'élément de données simples Nom d'un élément de données unique/distinct d'un segment. Un élément de données simple comporte un élément pour une fonction/utilisation unique. Les éléments de données simples sont identifiés par quatre chiffres uniques.

Position de l'élément/segment

Cette colonne de la table désigne la position du segment ou de l'élément dans la structure de message CUSDEC. Les segments sont numérotés en valeurs croissantes de 10 pour chaque occurrence d'un segment dans la structure de message. Les numéros de position de l'élément indiquent la position d'un élément de données au sein d'un segment. Dans la documentation EDIFACT/ONU, seuls les éléments de données composites et les éléments de données simples sont numérotés dans un segment. On leur attribue des valeurs croissantes de 10 pour chaque occurrence d'un élément de données simple ou composite. Pour identifier plus précisément les positions des éléments de données, on attribue à chaque « composite » un numéro croissant qui commence par 1. Dans chaque composite, on attribue aux éléments de données de composante un numéro subordonné séquentiel. On attribue aux éléments de données simples le numéro séquentiel suivant par ordre d'occurrence au sein du segment.

Exemple :

Définitions EDIFACT/ONU :				Définitions de la table de concordance :			
Pos. Seg.	ID	Pos.	Nom de l'élément	Pos. seg.	ID	Pos.	Nom de l'élément
0010	UNH		En-tête du message	0010	UNH		
	0062	10	Numéro de référence du message		0062	1	Numéro de référence du message
	S009	20	Identificateur du message		S009	2	Identificateur du message
	0065		Type de message		0065	2.1	Type de message
	0052		Numéro de version du message		0052	2.2	Numéro de version du message
	0054		Numéro de diffusion du message		0054	2.3	Numéro de diffusion du message
	0051		Organisme de contrôle		0051	2.4	Organisme de contrôle

Noms des éléments de données EDIFACT

Cette colonne indique le nom des segments ainsi que les éléments de données EDIFACT simples, composites ou de composante, tels que définis dans les répertoires EDIFACT.

Notes et descriptions

Cette colonne de la table comporte une série de notes ou de descriptions au sujet des groupes de segments, des segments et des éléments de données individuels. Elle indique aussi les éléments de données d'application qui sont associés aux éléments de données EDIFACT. Dans bien des cas, on se sert de codes EDIFACT obligatoires pour qualifier l'élément de données fourni. Dans ces cas, une description des valeurs des codes EDIFACT est fournie.

Type/taille des données

Les caractéristiques du type et de la taille maximale des données sont définies dans cette colonne. Elles sont décrites à l'aide d'une norme de définition EDIFACT, comme suit :

Exemples: **a** = caractères alphabétiques (a à z)
 n = caractères numériques (0 à 9)
 an = caractères alphanumériques (a à z, 0 à 9, plus caractères spéciaux)
 .. = un deux-points dénote un champ de longueur variable; sinon il s'agit d'un champ de longueur fixe

Le point décimal, là où il est employé, ne compte pas comme un caractère pour ce qui est de déterminer le signe d'un élément de données dans ce message.

Exemples : **a5** = le code alphanumérique doit se composer de 5 caractères;
 a..5 = le code alphanumérique doit se composer d'au plus 5 caractères;
 n15 = le nombre doit se composer de 15 caractères;
 an..12 = le nombre doit se composer d'au plus 12 caractères;
 an9..15 = le code alphanumérique doit se composer d'au moins 9 caractères et d'au plus 15 caractères.

Codes et valeurs

Cette colonne présente les détails concernant le contenu de l'élément de données, les valeurs/codes prévus ou l'élément de données de la demande applicable à fournir. Dans les cas des éléments de données de date/d'heure, le format de la date/de l'heure est également défini.

Syntaxe par défaut

La structure des messages EDIFACT est mise en forme à l'aide d'un ensemble de caractères spéciaux afin de contrôler la position des données à l'intérieur d'un segment. La syntaxe EDIFACT qu'il faut transmettre après chaque valeur est présentée dans cette colonne. Dans certains cas, il faut « sauter » des éléments de données conditionnelles dans un segment (s'ils ne servent pas). Dans ce cas, plus d'un caractère syntaxique est indiqué après un élément de données particulier.

État – obligatoire ou conditionnel – compte des occurrences

Suivant l'objet du message, diverses règles peuvent s'appliquer pour l'emploi « obligatoire » ou « conditionnel » d'un élément de données. De plus, une hiérarchie de règles s'applique si un segment ou un élément de données composites est conditionnel et qu'il est utilisé (selon une condition données). Certains éléments subordonnés peuvent être obligatoire. Outre l'état, certains segments peuvent être répétés plus d'une fois dans un message. En présence d'un facteur de répétition, il en est fait mention dans la colonne.

- O - Élément obligatoire; doit toujours être transmis.
- C - Élément conditionnel; est transmis si la condition de la demande s'applique à cet élément.
- O3 - Un chiffre après la condition indique le nombre d'occurrences au niveau du segment (p.ex. : obligatoire 3 fois).
- S.O. - Sans objet pour le type de message particulier.

Il existe dans ce message trois colonnes d'état afin de définir les exigences relatives à des types de déclarations différentes. La première colonne indique l'état des éléments de données concernant une déclaration du fret importé principale ou du fret en transit. La deuxième colonne indique l'état des éléments de données concernant une déclaration supplémentaire du fret importé ou du fret en transit. La troisième colonne indique l'état de l'élément de données concernant les conteneurs vides.

Champs d'adresse – Messages EDIFACT

Dans le cadre de la confection des séries de données du G7, les administrations douanières du G7 ont convenu d'adopter pour la déclaration des renseignements d'adresse une norme commune concernant le segment NAD.

Dans le cadre de cette norme, le nom, l'adresse, la ville, la province ou l'État, le code postal ou ZIP ainsi que le code de pays doivent être déclarés dans les champs désignés. Les expéditeurs ne devraient pas utiliser la ligne de nom 2 ou la ligne d'adresse 2 pour indiquer la ville, la province ou l'État, le code postal ou ZIP, de même que le code de pays.

Si les renseignements d'adresse ne sont pas déclarés dans la position désignée, il est possible que la transmission soit rejetée et qu'un avis de rejet Y50 soit établi et transmis à l'expéditeur.

Le format à suivre est présenté dans le tableau suivant :

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRIQUES DES SEGMENTS NAD

	Type/Taille	Statut
3035 Qualificatif du code de fonction de la partie	an..3	O
C082 Détails d'identification de la partie		C
3039 Identificateur de la partie	an..35	O
1131 Code d'identification de la liste des codes		S.O.
3055 Code de l'organisme responsable de la liste des codes	an..3	O
C058 Nom et adresse		S.O.
3124 Description du nom et de l'adresse		S.O.
C080 Nom de la partie		C
3036 Nom de la partie	an..35	O
3036 Nom de la partie	an..35	C
C059 Rue		C
3042 Rue et numéro ou identificateur de case postale	an..35	O
3042 Rue et numéro ou identificateur de case postale	an..35	C
3164 Nom de la ville	an..35	C
C819 Détails de la sous-entité du pays		C
3229 Code du nom de la sous-entité du pays	an..9	O
1131 Code d'identification de la liste des codes		S.O.
3055 Code de l'organisme responsable de la liste des codes	an..3	S.O.
3228 Nom de la sous-entité du pays	an..35	S.O.
3251 Code d'identification postale	an..9	C
3207 Code du nom de pays	a2	C

Notes : La seconde occurrence de l'élément 3036 Nom de la partie et de l'élément 3042 Rue et numéro n'est exigée que si le nom ou l'adresse excède 35 caractères.

Le nom de la ville (élément 3164) est conditionnel si le fait de déclarer le nom et l'adresse complet est conditionnel (c'est-à-dire, le lieu de livraison est autre que le destinataire, etc.). Le nom de la ville est obligatoire lorsque le fait de déclarer une adresse l'est aussi (par exemple, le nom du vendeur et son adresse sont obligatoires).

Caractères spéciaux et messages EDIFACT

L'EDIFACT fait appel à des identificateurs syntaxiques particuliers (deux-points, signe + et apostrophe). Si vous utilisez l'un de ces identificateurs syntaxiques dans le cadre des champs à texte libre de la table, il est obligatoire de faire précéder le caractère employé (deux-points, signe + ou apostrophe) d'un point d'interrogation (?).

EXEMPLE : PETE'S IMPORTING devrait être transmis comme suit :
 PETE?'S IMPORTING

Les POINTS D'EXCLAMATION et/ou les « BARRES VERTICALES » (ASCII hex 7C) SONT INTERDITS.

Afin de réduire les erreurs d'inscription, le système de l'ASFC convertira la lettre « o » en chiffre zéro (0) et la lettre « i » en chiffre un (1) lorsque les deux sont utilisés dans la transmission des éléments de données suivants : ID de la demande (numéro de contrôle du fret, numéro de référence du moyen de transport, etc.), NCF original, ID de mainlevée connexe, et indicateur de suivi.

Par exemple, si le client transmet une déclaration de fret comportant l'ID de demande suivant : « 8000jonie12345 », les systèmes de l'ASFC le changeront pour « 8000j0n1e12345 ». Si, au cours des trois années suivantes, le même client transmet une déclaration de fret comportant l'ID de demande suivant : « 8000j0n1e12345 », les systèmes de l'ASFC considéreront cela comme un ID de demande en double et généreront un message de rejet.

5.5 Transmission de messages multiples

Il est possible aux clients d'envoyer une ou plusieurs demandes dans le cadre d'une transmission EDI unique (appelée « échange unique »).

L'expéditeur peut transmettre de multiples déclarations de fret (fret importé, fret en transit, FRAB), moyen de transport ou plan des baies dans le cadre d'un échange unique. Cependant, des types de déclarations différentes ne peuvent pas être combinées dans un même échange; c'est le cas, par exemple, des déclarations du fret principales et des déclarations du moyen de transport.

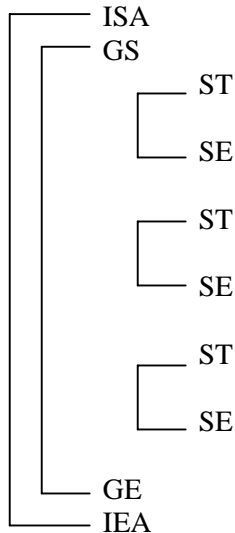
L'infrastructure d'EDI de l'ASFC ne comporte aucune limite quant au nombre de boucles qu'il est possible de répéter au sein d'un même message EDI.

Voici la bonne façon d'inclure des déclarations multiples dans une transmission EDI unique :

5.5.1 Transmission de messages multiples en format ANSI

- Transmettre un segment ISA suivi d'un segment GS;
- Après le segment GS, transmettre la première déclaration, une déclaration du fret par exemple, dans une boucle ST à SE, en utilisant tous les segments applicables de la table de concordance qui apparaissent entre les deux;
- Signaler les déclarations du fret suivantes en répétant la boucle ST à SE, en utilisant tous les segments applicables de la table de concordance qui apparaissent entre les deux;
- Après que toutes les déclarations du fret ont été fournies, transmettre le segment GE pour clore la boucle GE à GE;
- Conclure par le segment IEA afin d'indiquer la fin de l'échange ou de la transmission;

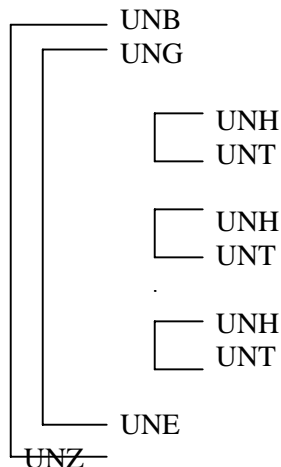
- Le chiffre indiqué dans le champ GE 01 indiquera combien de déclarations ont été transmises dans la boucle GS à GE, et ce chiffre doit donc être égal au nombre de boucles ST à SE fournies. Par exemple, si l'on signale trois déclarations du fret en transmettant la boucle ST à SE à trois reprises, le chiffre indiqué dans le champ GE 01 sera « 3 ». Le chiffre figurant dans le champ IEA 01 sera toujours « 1 ».



5.5.2 Transmission de messages multiples en format EDIFACT

- Transmettre un segment UNB suivi d'un segment UNG;
- Transmettre la première déclaration du fret dans la boucle UNH à UNT en utilisant tous les segments applicables de la table de concordance qui figurent entre les deux;
- Signaler la ou les déclarations du fret suivantes en répétant la boucle UNH à UNT, en utilisant tous les segments applicables de la table de concordance qui figurent entre les deux;

Pour mettre fin à la transmission EDI, transmettre un segment UNE suivi d'un segment UNZ. Le chiffre figurant dans le segment UNE doit être égal aux boucles UNH/UNT fournies. Par exemple, si l'on signale trois déclarations du fret en transmettant la boucle UNH à UNT à trois reprises, le chiffre indiqué dans le segment UNE serait « 3 ». Le chiffre figurant dans le segment UNZ sera toujours « 1 ».



Un exemple de la façon d'inclure des messages multiples dans une même transmission figurent dans les scénarios d'exemples de messages EDIFACT, à l'annexe N.

6.0 MESSAGES DE RÉPONSE DE SORTIE

Toutes les données sur le fret et le moyen de transport que l'on reçoit seront validées et traitées par l'entremise des systèmes de l'ASFC. L'ASFC renverra des messages de réponse à l'expéditeur. Une fois que l'avis a été converti, il est envoyé à l'expéditeur, par la même voie que la transmission d'arrivée. Il y a trois types de messages de réponse que les clients peuvent s'attendre à recevoir des systèmes de l'ASFC lorsqu'ils présentent une déclaration du fret/du moyen de transport maritime par EDI :

- Une réponse favorable
- Une réponse d'erreur
- Un avis d'évaluation de risque

6.1 Messages de réponse favorable

Les réponses favorables sont transmises sous la forme d'un **accusé de réception**. Les accusés de réception sont générés après que la transmission par EDI a passé avec succès toutes les révisions syntaxiques, de conformité et de validation et/ou a été traitée avec succès.

Deux types d'avis d'accusés de réception (fonctionnel et de demande) peuvent être envoyés au client. Cependant, ce dernier a le choix de faire supprimer l'accusé de réception fonctionnel et de recevoir uniquement le message d'accusé de réception d'une demande.

6.1.1 Messages d'accusé de réception ANSI

Les messages d'accusé de réception ANSI X12 997 et ANSI X12 824 peuvent être envoyés en réponse aux déclarations du fret/moyen de transport.

L'annexe L renferme les tables de concordance qu'utilise l'ASFC pour les messages ANSI X12 997 ET ANSI X12 824.

Accusé de réception fonctionnel favorable ANSI X12 997

Ce message sert à indiquer que l'on accepte les données syntaxiques d'un groupe fonctionnel, les données syntaxiques d'un ensemble de transactions, les données syntaxiques d'un segment et les données syntaxiques d'un élément de données.

Accusé de réception d'une demande ANSI X12 824

Ce message sert à indiquer que l'on accepte les données transmises. Le message ANSI X12 824 indique que les données transmises ont été validées pour des mises en forme particulières par les systèmes de l'ASFC et qu'elles ont subi avec succès ces mises en forme.

6.1.2 Messages d'accusé de réception EDIFACT

Deux types d'avis d'accusé de réception peuvent être envoyés au client pour des déclarations du fret/moyen de transport.

L'annexe Q contient la table de concordance des messages de réponse EDIFACT CUSRES qu'utilise l'ASFC pour les déclarations du fret/moyen de transport et l'annexe F contient la table de concordance des messages de réponse EDIFACT CUSRES pour les déclarations du plan des baies

Accusé de réception fonctionnel

L'accusé de réception avise l'expéditeur que l'ASFC a reçu le message et que ce dernier était correct d'un point de vue syntaxique. Cet accusé de réception est généré avant que l'on effectue la validation.

Accusé de réception de la demande

Cet accusé de réception avise l'expéditeur que l'ASFC a reçu et validé avec succès les données, et que celles-ci ne comportent aucune erreur.

6.2 Messages de réponse d'erreur

Les messages d'erreur sont envoyés sous la forme d'un **avis de rejet**. Ce dernier est généré lorsqu'on détecte des données non valides ou des données omises.

Deux types d'avis de rejet peuvent être envoyés au client : syntaxe et validation. Un avis de rejet sera généré pour toutes les erreurs de syntaxe ou de validation.

Une erreur particulière ne fait rejeter que le message particulier dans lequel cette dernière est survenue. Par exemple, si une transmission contient plusieurs déclarations du fret et qu'une seule de ces dernières comporte une erreur de syntaxe, seule cette déclaration-là sera rejetée.

Toutefois, lorsqu'une erreur est commise dans la syntaxe du groupe fonctionnel, la transmission toute entière sera rejetée.

Un message de rejet indique la nature de l'erreur et, le cas échéant, contient ce qui suit :

- l'identification de l'erreur de syntaxe;
- les données transmises qui sont erronées.

6.2.1 Messages d'erreur ANSI

Les messages d'accusé de réception fonctionnels défavorables ANSI X12 997 et de rejet de la demande ANSI X12 824 peuvent être envoyés en réponse à une déclaration du fret/moyen de transport.

L'annexe L renferme les tables de concordance qu'utilise l'ASFC pour les messages ANSI X12 997 ET ANSI X12 824 et l'annexe C, tableau n° 11 renferme les codes des messages de réponse d'erreur de sortie.

Messages d'accusé de réception fonctionnel défavorable ANSI X12 997

Ce message sert à indiquer une erreur syntaxique d'un groupe fonctionnel, une erreur syntaxique d'un ensemble de transactions, une erreur syntaxique d'un segment et/ou une erreur syntaxique d'un élément de données.

Voici les types d'erreurs qu'un client peut s'attendre à voir dans le cas d'un rejet syntaxique :

- les **erreurs syntaxiques d'un groupe fonctionnel**, c'est-à-dire les erreurs dans la façon dont une transmission a été structurée;
- les **erreurs syntaxiques d'un ensemble de transactions**, c'est-à-dire les erreurs dans la façon dont un message particulier, comme une déclaration du moyen de transport ou une déclaration du fret, a été structuré;
- les **erreurs syntaxiques d'un segment**, c'est-à-dire les erreurs dans la façon dont une série d'éléments de données ou de champs ont été liés;
- les **erreurs syntaxiques d'éléments de données**, c'est-à-dire les erreurs commises dans un champ particulier.

Si ce message du message d'erreur est reçu, le système de l'ASFC n'était pas en mesure de traiter et d'entreposer un enregistrement. Par conséquent, une nouvelle transmission originale EDI est nécessaire

Pour une analyse plus détaillées des types d'erreurs, consulter l'annexe L –Tables de concordances des réponses ANSI.

Messages de rejet de la demande ANSI X12 824

Ce message sert à répondre aux révisions apportées à une demande. Un message de rejet de la demande ANSI X12 824 indique que les données transmises ont été validées pour des mises en forme particulières par les systèmes de l'ASFC et qu'une ou plusieurs erreurs ont été décelées. Ce message permet aussi aux clients d'identifier facilement la raison pour laquelle la ou les transmissions ont été rejetées. L'élément 02 du segment TED fait référence à une liste de codes d'erreur présentée à l'annexe C, Tableau n° 11.

La table de concordance pour la demande ANSI 824 qui figure à l'annexe L indique les codes d'objet de l'ensemble de transactions, les codes d'accusé de réception des demandes et les qualificatifs d'identification de référence correspondants.

Lorsqu'il est question des qualificatifs d'identification de référence :

- XC correspond au numéro de contrôle du fret (NCF) ou au numéro de référence supplémentaire;
- 7U correspond au numéro de référence de la transaction connexe – c'est-à-dire, si le message de Ne pas charger, de Retenir, de Ne pas décharger ou d'Annulation concerne la déclaration du fret principale, ce numéro sera le numéro de référence supplémentaire connexe. Si le message de Ne pas charger, de Retenir, de Ne pas décharger ou d'Annulation concerne la déclaration supplémentaire du fret, ce numéro sera le numéro de contrôle du fret (NCF) original connexe.

6.2.2 Messages d'erreur EDIFACT

La version 00A du message CUSRES de l'EDIFACT, pour la déclaration du moyen de transport et la déclaration du fret (fret importé, fret en transit et FRAB), ainsi que la version 95B du message CUSRES de l'EDIFACT, pour le plan des baies, assurera la transmission du ou des codes d'erreur, ainsi que la valeur textuelle des renseignements codés.

Il existe deux segments d'indication générale (GIS) :

- GIS(1) est employé pour les réponses favorables;
- GIS(2) est employé pour les réponses d'erreur.

Lorsqu'on utilise le segment GIS(2), le segment *Error Point Details* (ERP) (Détails sur les erreurs) comporte les détails applicables.

L'annexe Q contient la table de concordance des messages de réponse EDIFACT CUSRES qu'utilise l'ASFC pour les déclarations du fret/moyen de transport et l'annexe F contient la table de concordance des messages de réponse EDIFACT CUSRES pour les déclarations du plan des baies. L'annexe C, tableau n° 11 renferme les codes des messages de réponse d'erreur de sortie.

Rejets de syntaxe

Ce message est produit quand une erreur de syntaxe a été détectée. L'avis de rejet va identifier l'erreur comme étant une erreur de syntaxe en se servant du code 28 ou 29 dans le segment ERP et identifier les données invalides et ajoutera un autre champ codé afin de fournir une explication.

Quand ce genre de message est envoyé, le système de l'ASFC n'était pas en mesure de traiter le message et de sauvegarder l'enregistrement. Dès lors, une nouvelle transmission EDI y compris les données corrigées est exigée. Pour de plus amples informations, au sujet des règlements original/modifier/annuler, veuillez vous référer à la section 5.3.

Voici les types d'erreurs qu'un client peut s'attendre à voir dans le cas d'un rejet syntaxique :

- les **erreurs syntaxiques d'un groupe fonctionnel**, c'est-à-dire les erreurs dans la façon dont une transmission a été structurée;
- les **erreurs syntaxiques d'un ensemble de transactions**, c'est-à-dire les erreurs dans la façon dont un message particulier, comme une déclaration du moyen de transport ou une déclaration du fret, a été structuré;
- les **erreurs syntaxiques d'un segment**, c'est-à-dire les erreurs dans la façon dont une série d'éléments de données ou de champs ont été liés; les **erreurs syntaxiques d'éléments de données**, c'est-à-dire les erreurs commises dans un champ particulier.

Pour une analyse plus détaillée des types d'erreurs, consulter les annexes E, F et Q – Tables de concordances des réponses EDIFACT.

Rejets de validation

Les rejets de validation sont émis pour toutes les erreurs du système. Un rejet de validation indique que les données transmises ont été validées et qu'une ou plusieurs erreurs ont été détectées. L'avis de rejet va identifier l'erreur comme une erreur de validation en utilisant les codes 20, 21 ou 22 dans le segment ERP, puis va identifier l'élément invalide des données compris un champ codé qui donne une explication de l'erreur.

Quand un rejet de validation est reçu pour une erreur non-clé, une demande de modification EDI qui comprend l'erreur corrigée est exigée. Quand un rejet de validation est reçu pour une erreur clé (p.e. numéro de contrôle du fret, numéro de référence supplémentaire/numéro de référence de moyen de transport), le système de l'ASFC est incapable de stocker les données, par conséquent, une demande ajout/original EDI est exigée. La colonne « Groupe » du tableau n° 11 – Codes des messages de réponse d'erreur de sortie indiquera si l'erreur se trouve dans un élément clé des données. Pour de plus amples renseignements au sujet des règlements original/changement/annulation, veuillez vous référer à la section 5.3

6.3 Avis d'évaluation de risque

Un avis d'évaluation de risque peut être transmis lorsque l'ASFC exige que le client fournisse plus de renseignements au sujet du fret, ou fournisse au client des instructions précises au sujet du chargement ou du déchargement du fret.

Comme dans le cas d'un avis de rejet, l'avis d'évaluation de risque comportera un champ codé indiquant l'élément de données ou le motif précis qui doit être éclairci ou expliqué davantage. En outre, les avis d'évaluation de risque peuvent inclure un champ à texte libre fournissant aux clients externes des renseignements additionnels au sujet du champ codé.

Les systèmes de l'ASFC renverront les messages de Ne pas charger, de Retenir et de Ne pas décharger et d'Annulation au demandeur ainsi qu'à toutes les parties visées. Lorsque le message a été traduit, il est envoyé aux parties au moyen du même acheminement EDI que la transmission reçue. Les messages en question contiendront les renseignements suivants : le numéro de contrôle du fret, le numéro de référence du moyen de transport et/ou les numéros de conteneur, s'il y a lieu.

1. **Messages de Ne pas charger** – Ce type de message peut être transmis au(x) client(s) avant le chargement du fret sur le navire. Si un message de Ne pas charger est reçu, le fret n'est pas autorisé à être chargé à bord du navire.

Un message de Ne pas charger pour une déclaration du fret A6A sera envoyé à la personne qui a fait parvenir le A6A.

Note : Un message de **Ne pas charger** ne sera pas envoyé pour le fret maritime transfrontalier, car il ne s'applique pas.

Un message de Ne pas charger peut être produit avant le chargement du fret sur un navire dans un port étranger dans les cas suivants :

- a) L'ASFC demande des renseignements se rapportant au fret comme la description des marchandises, le destinataire final ou l'expéditeur. Dans un tel cas, si le navire n'est pas encore parti et que le transporteur détient des renseignements supplémentaires sur le fret qu'il aimerait clarifier ou corriger, il transmet à nouveau les données nécessaires à l'ASFC à l'aide de la fonction de modification de l'EDI. Si le navire est déjà parti sans le fret et que le transporteur détient des renseignements supplémentaires sur le fret qu'il aimerait clarifier ou corriger et que le fret doit être chargé à bord d'un autre navire, la demande EDI originale doit être annulée et une autre demande EDI originale doit être présentée en utilisant un nouveau numéro de contrôle du fret;
- b) L'ASFC exige que le transporteur attende des directives de la part de l'administration douanière étrangère;
- c) L'ASFC demande à ce que les marchandises ne soient pas chargées sur un navire à destination du Canada.

Si un message de Ne pas charger est produit, le transporteur ne doit pas charger le fret avant d'en avoir obtenu l'autorisation de la part de l'ASFC sous forme d'un message d'annulation pour le message de ne pas charger (voir annulations ci-dessous).

Dans le cas d'une déclaration du fret A6A, si un message d'Annulation doit être produit, le transporteur peut s'attendre à le recevoir avant la date et l'heure réelles du chargement.

2. **Messages de Retenir** – Ce type de message peut être transmis aux clients après le chargement du fret sur un navire dans un port étranger.

Un message de Retenir pour une déclaration du fret A6A ou une déclaration de conteneurs vides sera envoyé à la personne qui a fait parvenir le A6A/déclaration de conteneurs vides.

Un message de Retenir peut être produit à la suite du chargement du fret sur un navire dans un port étranger dans les cas suivants :

- a) L'ASFC demande à obtenir des renseignements concernant le fret comme l'adresse de livraison ou la partie à notifier. Dans un tel cas, le transporteur transmet à nouveau les données nécessaires à l'ASFC à l'aide de la fonction de modification de l'EDI;
- b) L'ASFC peut demander à examiner le fret à son arrivée.

Dans les cas a) et b) susmentionnés, le fret peut être déchargé du navire au Canada mais il n'est pas autorisé à être déplacé jusqu'à ce que la permission de le faire soit accordée par l'ASFC sous forme d'un message d'Annulation de retenir (voir Annulations ci-dessous).

3. **Messages de Ne pas décharger** – Ce type de message peut être transmis aux clients après le chargement du fret sur un navire. Si un message de Ne pas décharger est reçu, le fret n'est pas autorisé à être déchargé du navire au Canada.

Un message de Ne pas décharger pour une déclaration du fret A6A sera envoyé à la personne qui a fait parvenir le A6A et le A6.

Un message de Ne pas décharger peut être produit à la suite du chargement du fret sur un navire dans un port étranger dans le cas suivant :

- a) Un examen de l'ASFC a permis de déterminer que le fret ne devait pas être déchargé au Canada.

Dans un tel cas, aucun message d'annulation ne sera produit.

4. **Messages d'Annulation** – Ce type de message peut être envoyé aux clients en tout temps après l'envoi d'un message de Ne pas charger, de Retenir et de Ne pas décharger, afin d'annuler les directives précédentes. Les messages d'Annulation seront envoyés aux destinataires des messages de Ne pas charger, de Retenir et de Ne pas décharger, selon le cas.

Consulter l'annexe C, tableau #12 pour une liste des codes des motifs des messages d'évaluation de risque qui peuvent être émis.

7.0 DISPONIBILITÉ DU SYSTÈME DE L'ASFC

Le système d'EDI reçoit et traite, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, les données sur le fret et les données sur les moyens de transport.

Le système EDI de l'ASFC s'efforcera, dans des conditions normales, de renvoyer les messages d'accusé de réception et les messages d'erreur par la méthode respective de transmission du client dans les quinze minutes qui suivent la réception des messages transmis. Cependant, des circonstances indépendantes de la volonté de l'ASFC, comme dans le cas d'une période de pointe, peuvent causer des retards.

Il est à noter que, même si notre système met à jour les tables pendant une période de 5 à 10 minutes toutes les nuits, entre 23 h 00 et 2 h 00 (HNE), il est possible qu'un utilisateur obtienne un message de rejet au sujet de données valides. Voici une façon de le déterminer : un rejet de validation au sujet d'un code de port valide connu est habituellement utilisé.

L'ASFC s'efforcera d'envoyer le message de réponse EDI concernant un avis d'évaluation de risque avant l'heure d'arrivée prévue dans le cas d'un message de Retenir et, dans les 24 heures qui précèdent la date et l'heure prévues du chargement, dans le cas d'un message de Ne pas charger, relativement au fret maritime situé dans un pays autre que les États-Unis.

Cependant, en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'ASFC, comme la durée du voyage, le volume de pointe et la méthode respective de transmission, il peut arriver que ces avis ne soient pas envoyés dans les délais susmentionnés. Si un message de Ne pas charger n'est pas envoyé avant le chargement du fret, ce dernier sera retenu au moment de son arrivée au Canada. Si un message de Retenir n'est pas envoyé avant l'heure d'arrivée prévue, le fret sera considéré comme autorisé à être déplacé à moins qu'un risque important y soit associé.

8.0 FIABILITÉ DU SYSTÈME DE L'ASFC

Les systèmes de l'ASFC sont conçus pour fournir aux clients un milieu sûr et sécurisé dans lequel transmettre leurs données.

8.1 Sécurité

Chaque partenaire commercial prendra toutes les mesures nécessaires pour éviter que l'on accède sans autorisation à une partie quelconque du Système d'EDI qui se trouve sous son contrôle, ou qu'on l'utilise sans l'autorisation de ce dernier. En outre, chaque partenaire commercial se conformera aux procédures de sécurité dont les grandes lignes sont exposées dans la liste ou le manuel d'instructions de ses partenaires commerciaux respectifs.

L'ASFC utilisera des lignes exclusives pour communiquer avec les partenaires commerciaux qui utilisent des réseaux à valeur ajoutée (RVA) ou qui disposent d'un système de communication directe. Ces lignes comporteront des pistes de vérification ainsi qu'une protection par mot de passe au sein de l'ASFC. Les mêmes pistes de vérification et les mêmes mots de passe sont utilisés pour les partenaires commerciaux qui utilisent la passerelle Internet des douanes (PID), des tiers fournisseurs de services et les lignes du CADEX.

8.2 Confidentialité

Chaque partenaire commercial protégera la confidentialité des renseignements concernant l'autre partenaire commercial.

8.3 Autorisation

Il incombe à chaque partenaire commercial de contrôler l'accès de ses employés au Système d'EDI. Tout message que reçoit l'ASFC aura été convenablement traité et autorisé par le partenaire commercial.

8.4 Authentification

L'authentification désigne le fait que chaque document comporte des critères qui permettent au destinataire de vérifier que le document transmis provient bien de l'expéditeur. Un mot de passe sera intégré à cette fin au segment du groupe fonctionnel.

En outre, chaque partenaire commercial suivra les procédures d'authentification précisées dans la liste ou le manuel d'instructions de ses partenaires commerciaux respectifs.

8.5 Documents incomplets, inexacts ou corrompus

C'est l'expéditeur qui assume le risque lié à la présence d'une erreur non décelable dans une transmission. Le client est chargé du coût et de la tenue de ses données, soit dans le cadre d'une entente conclue avec son partenaire commercial soit par l'entremise de sa propre installation. L'ASFC n'est pas responsable des données perdues, ni du coût de la retransmission de ces dernières.

9.0 SIGNALLEMENT ET RÉOLUTION DES PROBLÈMES

Si le client décèle un problème dans le système ou dans la procédure, il communiquera avec un représentant du client de l'ASFC. Ce représentant procédera à une évaluation préliminaire et, s'il y a lieu, consignera les renseignements dans le fichier des problèmes et transmettra un rapport d'identification de problèmes au groupe TI de l'EDI.

Après une analyse initiale, il est possible que l'on envoie une demande d'éclaircissements au client si l'on a besoin de renseignements supplémentaires.

S'il est établi que c'est le système de l'ASFC qui pose problème, toutes les données pertinentes seront compilées et analysées, après quoi une solution sera déterminée, mise à l'essai et appliquée.

S'il est déterminé que le problème réside dans l'environnement du client, il incombera à ce dernier de relever le secteur qui pose problème, de le régler et d'appliquer une solution.

9.1 Dispositions de sauvegarde

L'ASFC conservera une copie de sauvegarde de toutes les transmissions reçues des fournisseurs de services respectifs. De la même façon, les clients et les fournisseurs de services devraient conserver une copie de sauvegarde de toutes les transmissions envoyées et reçues de l'ASFC ou d'autres fournisseurs de services.

9.2 Plan d'urgence en cas de panne du système

Si le système d'EDI cesse d'être disponible en raison d'une panne de matériel ou de services, chaque partie mettra tout en œuvre pour poursuivre les communications habituelles entre elle et l'autre partie en recourant à des moyens de rechange; elle s'efforcera également de remettre le Système d'EDI en état de fonctionner dès qu'il sera raisonnablement possible de le faire.

Les clients doivent conserver la capacité de produire sur papier les déclarations de fret et de moyen de transport en cas de perturbation des services d'EDI.

La politique de l'IPEC et les procédures propres à suivre en cas de pannes de systèmes externes ou de l'ASFC seront mises à la disposition dans un document distinct. Les détails sont en cours de mise au point.

10.0 LE PROCESSUS DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE ET DE MISE À L'ESSAI

L'EDI est simplement un mécanisme de transfert de données sous une forme exploitable par machine entre un système informatique et un autre. Cependant, dans la pratique, l'EDI exige certaines conditions. Les deux extrémités de la liaison (c'est-à-dire les deux partenaires commerciaux) doivent être informatisées. À cette fin, il faut disposer d'une capacité de télécommunication et d'un logiciel de conversion, de même que de dispositions de sauvegarde.

L'ASFC a donc créé un processus de mise à l'essai afin de s'assurer que les communications électroniques entre le partenaire commercial et l'ASFC fonctionnent parfaitement.

10.1 Le processus de demande d'inscription officielle

Les clients doivent remplir la demande d'inscription officielle présentée à l'annexe B et la soumettre à l'ASFC. Cette demande sert à deux fins : elle identifie le client à l'ASFC et elle fournit à l'ASFC des renseignements de base sur le client, une description de son système automatisé, de même que le volume prévu de ses transactions. La demande d'inscription doit être signée par un représentant supérieur de l'entreprise du client

Pendant le stade de développement du client, le représentant du client fournira de l'assistance sur les questions tels que l'interprétation des normes de messagerie et les jeux de combinaison de code. Le formulaire une fois rempli peut être transmis par télécopieur au numéro 613-952-9979, à l'attention du Gestionnaire, Unité du commerce électronique. Lorsque la demande a été traitée par l'ASFC, un représentant est affecté au client et les essais peuvent commencer.

10.2 Le représentant du client

Un représentant du client, situé à l'Administration centrale de l'ASFC, sera affecté à chaque client participant. Ce représentant du client agira comme point de contact officiel pour le client et sera en mesure de fournir des conseils additionnels, de même que des conseils techniques, dans la mesure du possible. Cependant, le rôle du représentant du client se limite aux systèmes et aux procédures opérationnelles de l'ASFC qui se rapportent directement au système de l'IPEC. Il incombe à chaque client de mettre au point et d'implanter son propre système automatisé, tant au point de vue matériel que logiciel.

Lors de l'étape de la mise à l'essai avec l'ASFC, le représentant du client travaillera en collaboration étroite avec ce dernier pour :

- coordonner la transmission des données;
- s'assurer que les résultats des mises en forme sont transmis aux clients, par voie électronique et par suivi téléphonique;
- aider le client à interpréter les accusés de réception et les messages d'erreur de l'ASFC;
- surveiller les progrès qu'accomplit le client pendant les étapes de mise à l'essai;
- surveiller la qualité des données.

Une fois que le client est en mesure de produire des données, il peut communiquer avec la ligne directe de l'EDI, au numéro 888-957-7224, pour obtenir de l'aide ou pour faire part d'un problème quelconque concernant la transmission des données par EDI. Le représentant du client sera disponible durant les heures ouvrables régulières.

10.3 Essais d'acceptation du client

Les clients intéressés à participer au Système d'EDI pour le fret doivent se soumettre à des essais d'acceptation.

Lors des essais, les clients sont tenus de satisfaire aux exigences de production du Système d'EDI pour le fret en menant avec succès une série d'essais progressivement complexes qui permettront de vérifier que :

- il est possible de transmettre divers types et volumes de documents de données;
- les données sont d'une qualité acceptable;
- les messages d'erreur, les accusés de réception et les autres commentaires transmis par le système d'EDI pour le fret sont bien reçus;
- les transmissions sont exemptes d'erreurs au moins 95 % du temps.

Pour obtenir des renseignements sur les procédures de mise à l'essai et la trousse d'essai, veuillez communiquer avec votre représentant du client.

ANNEXE A

**GLOSSAIRE
DE L'IPEC**

ANNEXE A – GLOSSAIRE DE L’IPEC

Les termes et les sigles suivants sont utilisés souvent dans le présent document.

TERME	DÉFINITION ACTUELLE
A6	Formulaire de déclaration générale concernant les mouvements d’un navire entrant/sortant. Note : pour des éclaircissements précis sur les mouvements de sortie selon le formulaire A6, voir « Déclaration du moyen de transport sortant ».
A6A	Cargaison/Manifeste de la cargaison (mode maritime).
IPEC (ACI)	Information préalable sur les expéditions commerciales.
SSMAEC (ACROSS)	Système de soutien de la mainlevée accélérée des expéditions commerciales.
ANSI	<i>American National Standards Institute</i>
Format ASCII (ASCII format)	<i>American Standard Code for Information Interchange</i> (Code standard américain pour l’échange d’informations); code représentant les caractères anglais sous forme de chiffres.
B13A	Formulaire de déclaration d’exportation. Toutes les marchandises d’une valeur d’au moins 2 000 \$ CAN et destinées à être consommées dans un pays autre que les États-Unis doivent être déclarées au gouvernement canadien. Les exportateurs, leurs agents et les transporteurs peuvent produire une déclaration d’exportation de deux façons : la Déclaration d’exportation automatisée des Douanes ou le formulaire B13A.
BAPLIE	Le répertoire des messages normalisés EDIFACT des Nations Unies pour le plan de baies ou d’arrimage pour le message de lieux occupés ou vides.
Plan des baies (Bay Plan)	Un document utilisé par l’industrie maritime pour la déclaration d’un plan d’arrimage de navire. Il contient de l’information se rapportant à l’équipement (conteneurs) transporté et leur emplacement sur le navire.
Marchandises en vrac (Bulk Goods)	Marchandises libres ou pêle-mêle, dont le confinement est assuré seulement par les structures permanentes d’un grand conteneur ou d’une unité de transport, sans aucun moyen intermédiaire de confinement ni emballage intermédiaire.
Relâche pour mazoutage (Bunker Call)	Escale destinée à ravitailler le navire en carburant.
NCF (CCN)	Numéro de contrôle du fret.
PCED (CECP)	Plate-forme de commerce électronique de l’ASFC (autrefois : Plate-forme de commerce électronique).
CUSCAR	Le répertoire des messages normalisés EDIFACT des Nations Unies pour le message de la déclaration douanière du fret.
CUSREP	Le répertoire des messages normalisés EDIFACT des Nations Unies pour le message de la déclaration douanière du moyen de transport.
CUSRES	Le répertoire des messages normalisés EDIFACT des Nations Unies pour le message de réponse des douanes.

Fret <i>(Cargo)</i>	Terme désignant un ensemble de marchandises ou une expédition. Il s'agit d'un groupement de marchandises connexes. La composition du fret est détaillée dans la lettre de transport aérien, le connaissement ou un document de contrôle du fret.
Numéro de contrôle du fret (NCF) <i>[Cargo Control Number (CCN)]</i>	Le numéro de contrôle du fret est un numéro assigné à un document de transport. Le NCF devrait refléter le code, approuvé par l'ASFC, du transporteur maritime qui est chargé de déclarer les marchandises. Le NCF se présente comme suit : 4 premiers caractères = code du transporteur Caractères restants = numéro de référence unique attribué par le transporteur ou son représentant. Ce numéro ne peut être réutilisé pour une période de trois ans.
Données sur le fret <i>(Cargo data)</i>	Information décrivant le fret qui entre au Canada.
Client	Toute personne qui envoie un ensemble d'informations à l'ASFC, à qui l'ASFC envoie de l'information ou qui joue un rôle quelconque dans le processus de prise de décision.
Document du client <i>[Client Document]</i>	Document produit par l'ASFC et énonçant les spécifications et les conditions concernant la transmission en préavis par voie électronique de données sur les marchandises et moyens de transport.
Destinataire <i>(Consignee)</i>	Nom de la partie à laquelle les marchandises sont destinées.
Expéditeur <i>(Consignor/Shipper)</i>	Nom de la partie qui, dans le cadre d'un contrat conclu avec un transporteur, expédie ou envoie des marchandises avec le transporteur, ou les fait expédier par ce dernier.
Consortium	Association formelle ou informelle d'intérêts commerciaux qui s'engagent conjointement dans une entreprise, et dont les activités excèdent les ressources dont dispose n'importe quelle partie seule.
Conteneur <i>(Container)</i>	Contenant permettant de stocker et de transporter un assortiment de marchandises.
Moyen de transport <i>(Conveyance)</i>	Selon le par. 2(1) de la <i>Loi sur les douanes</i> : tout véhicule, aéronef, navire ou autre moyen servant au transport des personnes ou des marchandises.
Données sur le moyen de transport <i>(Conveyance Data)</i>	Information décrivant le moyen de transport utilisé pour transporter les marchandises ou les personnes qui entrent au Canada.
Numéro de référence du moyen de transport (NRMT) <i>[Conveyance Reference Number (CRN)]</i>	Numéro de référence unique qu'assigne le transporteur pour désigner un voyage particulier qu'effectue un moyen de transport particulier.
Procédures douanière <i>(Customs Procedure)</i>	Terme indiquant le genre de demande EDIFACT que produit le client : importation (24), en transit (23), exportation (25) ou fret restant à bord (26).
Transmission des données <i>(Data Transmission)</i>	Transmission unique de données par une partie externe, et pouvant contenir une ou plusieurs déclarations (données sur le fret, données sur le moyen de transport, données d'évaluation de la qualité, B3, données sur l'équipage et les permis).

Description du chargement ou marchandises <i>(Description of Goods)</i>	<p>La description devrait être en langage clair et être suffisamment détaillée pour permettre à l’ASFC la nature des marchandises. Par exemple, ordinateur est acceptable mais marchandises électroniques ou variées est inacceptable.</p> <p>Pour plus d’explications, voir la section intitulée <i>Instructions concernant les éléments de données</i> à l’annexe M.</p> <p>Pour plus d’exemples se référer au site IPEC suivant http://www.cbsa-asfc.gc.ca/import/advance/menu-f.html</p>
EDI	Échange de données informatisées (<i>Electronic Data Interchange</i>)
EDIFACT/ONU <i>(UN/EDIFACT)</i>	<i>United Nations Electronic Data Interchange For Administration, Commerce, and Transport</i> (Règles des Nations Unies concernant l’échange de données informatisées pour l’administration, le commerce et le transport). EDIFACT est la norme de message international EDI des Nations Unies.
Conteneurs de fret vides en service de navette international <i>(Empty Containers in International Shuttle Service)</i>	<p>Conteneur étranger : Un conteneur entrant vide au Canada peut être utilisé dans le cadre d’un transport accessoire au commerce international des marchandises à l’étape « entrée » d’un voyage international, à la condition d’entrer au Canada en vue de ramasser une cargaison à exporter (numéro tarifaire 9801.10.00.00).</p> <p>Conteneur d’origine canadienne en service de navette : Conteneur vide, provenant du Canada, exporté de ce pays, et retourné sans avoir reçu de plus-value ni d’améliorations dues, entre autres choses, à un procédé de fabrication quelconque, ou sans avoir été uni à un autre article quelconque à l’étranger (numéro tarifaire 9813.00.00.10).</p> <p>Conteneur acquitté en service de navette : Conteneur vide dédouané et déclaré en détail en vertu de l’article 32 de la <i>Loi sur les douanes</i>, et qui a été exporté et retourné sans avoir reçu de plus-value ni d’amélioration dues, entre autres choses, à un procédé de fabrication quelconque, ou sans avoir été uni à un autre article quelconque à l’étranger (numéro tarifaire 9814.00.00.10)</p>
Heure d’arrivée prévue (HAP) – Mode maritime <i>[Estimated Time of Arrival (ETA) – Marine]</i>	Expression généralement employée dans le contexte « préalable à l’arrivée » en vue de connaître le moment approximatif où un navire arrivera à un quai au Canada.
Exportateur <i>(Exporter)</i>	Nom de la partie qui remplit la déclaration d’exportation ou pour le compte de laquelle cette dernière est remplie, et qui est le propriétaire des marchandises ou possède, à l’égard de ces dernières, un droit de disposition similaire au moment où la déclaration est acceptée.
Premier port d’arrivée canadien <i>(First Canadian Port of Arrival)</i>	Le premier port canadien où un navire fait escale, quel qu’en soit le motif, y compris mais sans s’y limiter pour le chargement ou le déchargement du fret, le mazoutage, les inspections de sécurité, les changements d’équipage, les déroutements, etc.
Fret restan à bord (FRAB) <i>[Freight Remaining on Board (FROB)]</i>	Cargaison se trouvant à bord d’un navire et non déchargée dans un port de mer canadien.
Transitaire <i>(Freight Forwarder)</i>	L’expression « transitaire » englobe les dégroupes et les groupeurs de marchandises. Un « transitaire » est un agent qui organise le transport de marchandises et qui peut fournir d’autres services, comme le groupage d’expédition, le dépotage de conteneurs, ainsi que des services de courtage et d’entreposage en douane.
Marchandises, biens <i>(Goods)</i>	Équivalent de « fret ».

Code du Système harmonisé (Code SH) <i>[Harmonized System Code(HS Code)]</i>	Code du Système harmonisé. Un code à 10 chiffres classant les marchandises en fonction d’une description exacte. Les codes SH figurent dans le <i>Tarif des douanes</i> .
En transit (mode maritime) <i>[In-transit (marine)]</i>	Le mouvement d’un moyen de transport ou de marchandises via le Canada, sans débarquement de personnes ou de marchandises. Ceci inclut le transbordement de marchandises qui arrive au Canada par navire et qui sont transférées à un autre qui quitte le Canada.
Type de mouvement du manifeste <i>(Manifest Movement Type)</i>	Terme indiquant le genre de demande A6A que produit le client : importation (24), en transit (23), exportation (25) ou fret restant à bord (26).
Marques et numéros <i>(Marks and Numbers)</i>	Marques et numéros associés à un emballage ou à des marchandises et qui servent à identifier une cargaison de manière univoque.
Code de fonction de message <i>(Message Function Code)</i>	Code indiquant si la fonction figurant dans une déclaration est une fonction originale, un changement ou une annulation.
AM <i>(OGD)</i>	Autre ministère.
Numéro de contrôle du fret original <i>(Original Cargo Control Number)</i>	Le NCF de la déclaration du fret principale à laquelle la déclaration supplémentaire du fret est reliée.
Numéro de contrôle du fret antérieur (NCFA) <i>[Previous Cargo Control Number (PCCN)]</i>	Le numéro de référence requis lorsque les marchandises sont déclarées comme une exportation et qu’un mouvement antérieur des marchandises avaient été entrepris alors qu’elles étaient en transit à travers le Canada par un autre transporteur.
Préalable à l’arrivée <i>(Pre-arrival)</i>	Avant l’arrivée au Canada d’un moyen de transport ou de marchandises.
Information avant l’arrivée <i>(Pre-arrival Information)</i>	Données portant sur l’importation de marchandises qui sont envoyées à l’ASFC avant l’arrivée des marchandises.
Document de fret principal <i>(Prime Cargo Document)</i>	Document incluant toutes les données principales prescrites sur le fret que présente à l’ASFC le transitaire qui transporte physiquement les marchandises au Canada et qui est donc chargé de déclarer la cargaison entrant au Canada; ce document sert à contrôler le mouvement et l’aliénation des marchandises jusqu’à ce que les Douanes les libèrent ou que le transitaire, dans le délai réglementaire, établisse à leur propos l’un des faits suivants : a) elles ont été détruites en cours de transit, b) elles ont été reçues dans un bureau de douane, un entrepôt d’attente, un entrepôt de stockage ou une boutique hors taxes, c) s’il s’agit de provisions de bord désignées par les règlements d’application de l’alinéa 99g) du <i>Tarif des douanes</i> , elles ont été reçues à bord d’un moyen de transport d’une catégorie visée par ces règlements en vue d’un usage conforme à ceux-ci, d) elles ont été reçues par une autre personne habilitée au transit visé au paragraphe (1), ou e) elles ont été exportées. « Le document de contrôle du fret permet aux Douanes de contrôler le mouvement des marchandises importées et exportées de façon à garantir : a) le paiement des droits et taxes, et b) l’observation des autres lois du Parlement qui contrôlent, interdisent ou régissent l’importation ou l’exportation de marchandises données. » D3-1-1.

Système de transmission des avis de mainlevée (STAM) [<i>Release Notification System (RNS)</i>]	Système qui envoie des messages au client au sujet de l'état du fret.
Déclaration (électronique) [<i>Report (electronic)</i>]	Groupe d'éléments de données requis pour répondre aux exigences des l'ASFC relatives aux déclarations.
Document de fret secondaire (Secondary Cargo Document)	Document incluant toutes les données secondaires prescrites de fret (résumé des codes de procédures des Douanes/papier creux/nouveau manifeste) que présentent à l'ASFC un transitaire, un expéditeur de fret ou un dégroupier qui assume la responsabilité du paiement des droits et des taxes prescrits par le <i>Tarif des douanes</i> , la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> , la <i>Loi sur l'accise</i> et la <i>Loi sur les mesures spéciales d'importation</i> pour une partie ou la totalité des marchandises qui ont été déclarées initialement à l'ASFC sur un document de fret principal; ce document sert à contrôler le mouvement et l'aliénation des marchandises jusqu'à ce que les Douanes les libèrent ou que le transitaire, dans le délai réglementaire, établisse à leur propos l'un des faits suivants : a) elles ont été détruites en cours de transit, b) elles ont été reçues dans un bureau de douane, un entrepôt d'attente, un entrepôt de stockage ou une boutique hors taxes, c) s'il s'agit de provisions de bord désignées par les règlements d'application de l'alinéa 99g) du <i>Tarif des douanes</i> , elles ont été reçues à bord d'un moyen de transport d'une catégorie visée par ces règlements en vue d'un usage conforme à ceux-ci, d) elles ont été reçues par une autre personne habilitée au transit visé au paragraphe (1); ou e) elles ont été exportées.
Option de service (OS) [<i>Service Option (SO)</i>]	Options disponibles dans le SSMAEC pour répondre aux demandes. Les options de service varient en fonction du mode de transport et du fait que la demande a été reçue sur papier ou par EDI.
Expédition (Shipment)	Regroupement de marchandises commerciales. Pour une expédition de grande taille, il est possible qu'un ou plusieurs numéros tarifaires s'appliquent. Une expédition est considérée comme la responsabilité d'un importateur unique. (Un conteneur ou une série de conteneurs destinés à un importateur unique est une expédition.)
Code de type de demande (Submission Type Code)	Code indiquant quel type de transmission a été envoyée au système de l'ASFC, par exemple : fret, moyen de transport ou données supplémentaires.
Rapport sommaire (Summary Report)	Un rapport sommaire est une combinaison de valeurs de dimensions et de mesures calculées pour permettre à l'utilisateur de déterminer le contenu du rapport en choisissant les dimensions et les mesures en question. (Expression employée ici dans le contexte des déclarations du fret exporté.)
Déclaration supplémentaire du fret (Supplementary Cargo Report)	Série d'éléments de données transmis par un transporteur ou un transitaire en vue de remplir une déclaration du fret. Les éléments de données comprennent des renseignements détaillés non disponibles sur la déclaration du fret originale (c'est-à-dire : destinataire ultime, description précise et informations sur l'expéditeur).
Numéro de référence supplémentaire (NRS) [<i>Supplementary Reference Number (SRN)</i>]	Numéro de référence attribué par le transitaire, le transporteur ou son agent qui sert à identifier la déclaration supplémentaire du fret.
Partenaire de la chaîne commerciale (PCC) [<i>Trade Chain Partner (TCP)</i>]	Personnes externes associées à l'importation de marchandises et n'ayant pas de contact direct avec les Douanes, comme un expéditeur, un exportateur, un vendeur ou un destinataire.

Code de marchandises dangereuses des Nations Unies <i>(UN Dangerous Goods Code)</i>	Numéro unique attribué par les Nations Unies aux substances et articles inscrits dans une liste des marchandises dangereuses transportées le plus souvent.
BDPFEU (U.S. BCBP)	<i>Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (Département de la Sécurité intérieure). Autrefois : SDEU (Service des douanes des États-Unis)</i>

ANNEXE B

**DEMANDE D'INSCRIPTION
DU CLIENT**

ANNEXE B – DEMANDE D'INSCRIPTION DU CLIENT

Formulaire de demande d'inscription
au système de déclaration du fret par EDI

Prière de faire parvenir le formulaire de demande dûment remplis à l'adresse suivante :

Unité du commerce électronique
250, chemin Tremblay, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0L8
Télécopieur : (613) 952-9979

SECTION I : IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Date de la demande : _____ Code de transporteur de l'ASFC : _____

Nom du demandeur : _____

Adresse du bureau central : _____

Ville : _____

Province/État : _____ Code postal/ZIP Code : _____

Pays : _____ N° de téléphone : _____

Télécopieur/Télex : _____

Courriel : _____

Personne-ressource et titre : _____

Bureau d'affaires au Canada (si différent du bureau central) : _____

Ville : _____

Province/État : _____ Code postal/ZIP Code : _____

N° de téléphone : _____ Télécopieur/Télex : _____

Courriel : _____

Personne-ressource et titre : _____

SECTION II : RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Volume d'activité mensuel projeté :

Moyen de transport : _____ Fret : _____

Veillez encercler la méthode de communication que vous utiliserez :

Réseau à valeur ajoutée (RVA)

Communication directe

Ligne du CADEX

Passerelle Internet des Douanes (PID)

Tiers fournisseur de services

Veillez inscrire le nom de la méthode de communication : _____

ID de l'expéditeur/destinataire : _____ Qualificatif : _____

Si vous n'avez pas recours à un fournisseur de services ou une méthode de communication que l'ASFC approuve, qui effectuera l'interconnexion entre l'ASFC et vous-même? _____

Dans quelle langue officielle souhaitez-vous communiquer verbalement et par écrit?

Anglais : _____ Français : _____

Nom de l'agent responsable de la société
(lettres moulées)

Titre de l'agent responsable de la société
(lettres moulées)

Signature de l'agent responsable de la société

ANNEXE C

TABLEAUX DES CODES

ANNEXE C - TABLEAUX DES CODES

La liste ci-dessous contient des tableaux de codes qui ont été fournis dans un document séparé intitulé Annexe C - tableaux des codes.

Cette annexe comporte une liste des tableaux de codes dont on se sert pour transmettre des messages par EDI (déclaration du fret/moyen de transport/supplémentaire du fret/conteneurs de fret vides/exportations et plan des baies). Lorsque la liste de codes n'a pas été fournie, nous avons inclus un adresse Web liée directement au tableau de codes pertinent.

Les tableaux de codes suivants sont fournis par commodité. La liste des codes valides peut changer et les codes existants peuvent disparaître alors que de nouveaux seront ajoutés. La responsabilité d'envoyer des codes valides incombe au client.

Tableau n° 1 - Codes des bureaux de l'ASFC

Tableau n° 2 - Codes de sous-emplacement de l'ASFC (ID d'entrepôt)

Tableau n° 3 - Codes des provinces canadiennes

Tableau n° 4 - Codes des états américains

Tableau n° 5 - Codes de pays ISO 3166

Tableau n° 6 - Codes de taille du matériel/conteneur ISO 6346 - Ne s'applique pas à la déclaration du fret aérien/moyen de transport

Tableau n° 7 - Codes de type du matériel/conteneur ISO 6346 - Ne s'applique pas à la déclaration du fret aérien/moyen de transport

Tableau n° 8 - UN/LOCODE (code des nations unies) - Ne s'applique pas à la déclaration du fret aérien/moyen de transport

Tableau n° 9 - Code des unités de mesure de quantité/codes des formes d'emballage

Tableau n° 10 - Codes des marchandises dangereuses de l'ONU

Tableau n° 11 - Codes des messages de réponse d'erreur de sortie

Tableau n° 12 - Codes des motifs des messages d'évaluation de risque

Tableau n° 13 - Codes de taille du matériel/conteneur pour la déclaration du Plan des baies - Applicable à la déclaration de plan des baies seulement

Tableau n° 14 - Codes de type du matériel/conteneur pour la déclaration du Plan des baies - Applicable à la déclaration de plan des baies seulement

Tableau n° 15 – Codes des marchandises dangereuses de l'IATA – Applicable au mode aérien seulement

ANNEXE D

**INFORMATION
PRÉALABLES SUR LES
EXPÉDITIONS
COMMERCIALES (IPEC)**

**DÉCLARATIONS
SUPPLÉMENTAIRES DU
FRET DU SECTEUR
MARITIME POUR LES
NORMES DES MESSAGES
DE TYPE ANSI ET EDIFACT**

**ANNEXE D - INFORMATION PRÉALABLES SUR LES
EXPÉDITIONS COMMERCIALES (IPEC) - DÉCLARATIONS
SUPPLÉMENTAIRES DU FRET DU SECTEUR MARITIME
POUR LES NORMES DES MESSAGES DE TYPE ANSI ET
EDIFACT**

*ANNEXE D - Information préalable sur les expéditions commerciales (IPEC) - Déclarations
supplémentaires du fret du secteur maritime pour les normes des messages de type ANSI et EDIFACT, est
un document séparé faisant partie du présent document intitulé Document du client maritime et contient
des informations concernant la déclaration supplémentaire du fret.*

ANNEXE E

**INFORMATION
PRÉALABLES SUR LES
EXPÉDITIONS
COMMERCIALES (IPEC)**

**DÉCLARATIONS
SUPPLÉMENTAIRES DU
FRET TABLES DE
CONCORDANCE ET
DÉFINITIONS DES
ÉLÉMENTS DE DONNÉES
POUR LES NORMES DES
MESSAGES DE TYPE ANSI
ET EDIFACT**

ANNEXE E - INFORMATION PRÉALABLES SUR LES EXPÉDITIONS COMMERCIALES (IPEC) - DÉCLARATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU FRET TABLES DE CONCORDANCE ET DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LES NORMES DES MESSAGES DE TYPE ANSI ET EDIFACT

ANNEXE E - Information préalable sur les expéditions commerciales (IPEC) - Déclarations supplémentaires du fret tables de concordances et définitions des éléments de données pour les normes des messages de type ANSI et EDIFACT, est un document séparé faisant partie du présent document intitulé Document du client maritime et contient des informations concernant la déclaration supplémentaire du fret.

ANNEXE F

DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITION DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ANNEXE F – DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE ET DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Numéro de référence du moyen de transport	Numéro de message du document	Numéro identifiant de façon unique le message.	O	<p>Cet élément de données sert à déclarer le numéro de référence du moyen de transport. Le numéro de référence du moyen de transport est composé du code transporteur approuvé par l'ASFC suivie du numéro de rapport.</p> <p>Le numéro de référence du moyen de transport doit être identique à celui transmis sur la déclaration du moyen de transport connexe.</p> <p>À transmettre obligatoirement dans tous les cas.</p>
Fonction du message, élément codé	Fonction du message, élément codé	Indicateur de traitement – identifie le message : original, changement ou annulation.	O	<p>1 = annulation/suppression, 4 = changement, 9 = original/ajout.</p> <p>Consulter les règles pour les changements/annulations à la section 5.3 pour plus d'information concernant chaque type de message.</p>

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
NIVEAU DU DOCUMENT DE TRANSPORT				
Identification du moyen de transport régulier (Numéro du voyage)	Numéro de référence du moyen de transport	Numéro de référence unique attribué par le transporteur au voyage ou au départ particulier d'un moyen de transport.	O	Transmettre le numéro du voyage de déchargement attribué par le transporteur ou son mandataire. La route de commerce doit être incluse dans ce numéro de voyage, s'il y a lieu. Le numéro du voyage doit être identique à celui transmis dans la déclaration du moyen de transport connexe. Doit être transmis.
Code du transporteur	Identification du transporteur	Identification de la partie assurant le transport de marchandises entre des points nommés.	O	Déclarer le code du transporteur exploitant le navire. Utiliser un code SCAC ou BIC valide.
Code du navire	Code d'identification du moyen de transport	Identification du moyen de transport par son nom ou son numéro.	O	Il est obligatoire de transmettre le code du navire (numéro de la Lloyd) ou l'indicatif d'appel du navire.
Qualificatif du code du navire	Qualificatif de la liste de codes	Identification d'une liste de codes.	O	Code utilisé pour identifier le code du navire. Utiliser l'un des codes suivants : 146 = Code de la Lloyd's 103 = Indicatif d'appel

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Nom du navire	Nom identifiant le moyen de transport	Identification du moyen de transport par son nom ou son numéro.	O	Il est obligatoire de transmettre le nom du navire.
Nationalité du moyen de transport	Nationalité du moyen de transport, élément codé	Nom codé du pays dans lequel est enregistré un moyen de transport.	O	Il est obligatoire de transmettre le code de pays ISO à deux chiffres valide. Pour une liste des codes valides, voir le tableau n° 5 de l'annexe C du Document du client.
Dernier port de départ étranger	Identification du lieu/ de l'emplacement - lieu de départ	Identification du nom du lieu/de l'emplacement	O	Transmettre le nom du port de mer, du terminal de marchandises ou d'un autre lieu que le moyen de transport a quitté en dernier avant d'arriver au Canada. Il est obligatoire de transmettre un code UN/LOCODE valide. Pour une liste des codes valides, voir le tableau n° 8 de l'annexe C du Document du client.
Premier port d'arrivée canadien	Identification du lieu/ de l'emplacement – prochain port d'escale	Identification du nom du lieu/de l'emplacement	O	Transmettre le premier port canadien où le navire fera escale. Il est obligatoire de transmettre cet élément pour tous mouvements entrants au Canada. Il est obligatoire de transmettre un code UN/LOCODE valide. Pour une liste des codes valides, voir le tableau n° 8 de l'annexe C du Document du client.

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Qualificatif du code de date/heure d'arrivée/de départ	Qualificatif du code des fonctions de la date/ de l'heure/ de la période	Code attribuant un sens précis à une date, une heure ou une période.	O	Il est obligatoire de transmettre au moins une date/période. Utiliser les codes suivants : 178 = date/heure réelles d'arrivée au port de l'expéditeur 132 = date ou date/heure prévues d'arrivée au prochain port d'escale 133 = date ou date/heure prévues de départ du port de l'expéditeur 136 = Date/heure réelles de départ du port de l'expéditeur
Date/heure d'arrivée/de départ	Valeur de la date/ de l'heure/ de la période	La valeur d'une date, d'une date et d'une heure, ou d'une période dans une représentation précisée.	O	Transmettre la date et l'heure prévues/régulières d'arrivée du moyen de transport au premier port, et/ou la date et l'heure prévues/régulières de départ du dernier port d'escale étranger avant d'arriver au Canada, élément codé.
Numéro du voyage de chargement	Numéro de référence	Numéro d'identification dont la nature et la fonction peuvent être qualifiées par une inscription dans le qualificateur de référence.	C	Le numéro du voyage de chargement est le numéro de référence attribué par le transporteur ou son mandataire au voyage du navire. Ne transmettre cet élément que s'il est différent du numéro de voyage figurant dans le segment TDT, attribué par le transporteur exploitant ou son mandataire au voyage du navire.
DÉTAILS SUR LES CONTENEURS				

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Emplacement de l'équipement	Identification du lieu/ de l'emplacement – Cellule d'arrimage	Identification du nom du lieu/de l'emplacement.	O	Transmettre l'emplacement réel de l'équipement ou du fret dans le navire. Élément à présenter obligatoirement dans le format ISO (BBRRTT). Si le numéro de la baie compte moins de 3 caractères, inscrire des zéros au début.
Quantité de chargement	Nombre de paquets	Nombre de paquets faisant partie d'une expédition, soit déballés, soit empaquetés de manière à ce que les paquets ne puissent pas être séparés sans défaire d'abord l'empaquetage.	C	Éléments à transmettre pour les marchandises non conteneurisées.
Type d'empaquetage	Identification du type d'empaquetage	Description de la forme dans laquelle se présentent les marchandises.	C	Éléments à transmettre pour les marchandises non conteneurisées. Pour une liste des codes valides qui peuvent aussi être utilisés, voir le tableau n° 9 de l'annexe C du Document du client ou transmettre un texte libre si la valeur du code SSMAEC qui s'applique à l'élément de données ci-dessus n'est pas disponible.
Type de fret	Nature du fret, élément codé	Code désignant le type de fret – classification approximative.	C	Transmettre un numéro de chapitre SH à deux chiffres valides pour décrire le fret.

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Qualificatif du code de brève description des marchandises	Qualificatif du sujet du texte	Code précisant le sujet d'un texte libre.	C	<p>Élément à transmettre s'il est disponible.</p> <p>Utiliser les codes suivants :</p> <p>AAA = brève description des marchandises et/ou HAN = instructions de manutention et/ou CLR = instructions de chargement du conteneur et/ou SIN = instructions spéciales et/ou AAI = renseignements généraux</p>
Brève description des marchandises	Texte libre	Champ de texte libre que l'expéditeur du message peut utiliser pour transmettre des renseignements.	C	<p>Brèves descriptions instructions, remarques et/ou instructions en langage ordinaire ou codées, pour du fret ou de l'équipement particulier.</p> <p>Note : Pour le code = AAA, La description devrait être en langage clair et être suffisamment détaillée pour permettre à l'ASFC la nature des marchandises. Par exemple, ordinateur est acceptable mais marchandises électroniques ou variées est inacceptable.</p> <p>Pour plus d'explications, voir la section intitulée <i>Instructions concernant les éléments de données</i> à l'annexe M.</p> <p>Pour plus d'exemples se référer au site IPEC suivant http://www.cbsa-asfc.gc.ca/import/advance/menu-f.html</p>

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Unité de mesure du poids du conteneur	Qualificatif de l'unité de mesure	Indique l'unité de mesure dans laquelle on exprime le poids (masse), la capacité, la longueur, la superficie, le volume ou une autre quantité.	O	Utiliser un des codes suivants : Code KGM = kilogrammes Code LBR = livres
Poids du conteneur	Valeur de l'unité mesurée	Valeur de l'unité mesurée.	O	Le poids à vide réel de l'équipement plus le poids brut de son contenu éventuel, en kilogrammes ou en livres. Transmettre seulement des nombres entiers.
Qualificatif des dimensions du conteneur	Qualificatif des dimensions	Pour préciser les dimensions applicables à chacune des unités transportables.	C	Les dimensions des conteneurs ne doivent être transmises que s'il est question de marchandises diverses, de marchandises de taille spéciale ou d'équipement hors normes ou non ISO. Utiliser les codes suivants : 1 = {Dimensions brutes} (marchandises diverses) 5 = {Dimension hors norme, avant} 6 = {Dimension hors norme, arrière} 7 = {Dimension hors norme, droite} 8 = {Dimension hors norme, gauche} 9 = {Dimension hors norme, en général} (hauteur excédentaire) 10 = {Dimensions externes de l'équipement} (Équipement non ISO) Note : Le qualificatif « 1 » pour les marchandises diverses et les qualificatifs « 5 » à « 9 » pour les marchandises de taille spéciale. Cependant, les qualificatifs « 5 » à « 9 » sont autorisés pour les marchandises diverses à titre de renseignements additionnels, s'il y a lieu.

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Unité de mesure des dimensions du conteneur	Qualificatif de l'unité de mesure	Indique l'unité de mesure dans laquelle on exprime le poids (masse), la capacité, la longueur, la superficie, le volume ou une autre quantité.	C	Utiliser un des codes suivants : CMT= centimètres INH = pouces
Longueur du conteneur	Mesure de la longueur	Longueur des pièces ou des paquets déclarée pour fins de transport.	C	Longueur ou surlongueur des marchandises diverses pour les conteneurs, telle que qualifiée. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 13 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 15 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 13 chiffres avant le point décimal ou plus de 2 chiffres après le décimal. Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).
Largeur du conteneur	Mesure de la largeur	Largeur des pièces ou des paquets déclarée pour fins de transport.	C	Largeur ou surlargeur des marchandises diverses pour les conteneurs, telle que qualifiée. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 13 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 15 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 13 chiffres avant le point décimal ou plus de 2 chiffres après le décimal. Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Hauteur du conteneur	Mesure de la hauteur	Hauteur des pièces ou des paquets déclarée pour fins de transport.	C	<p>Hauteur ou surhauteur des marchandises diverses pour les conteneurs, telle que qualifiée.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 13 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 15 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 13 chiffres avant le point décimal ou plus de 2 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>
Valeur de la température	Réglage de la température	La valeur de la température réelle, en degrés.	C	<p>Transmettre la température réelle, selon la liste des conteneurs réfrigérés (pas d'écart autorisé), à laquelle les marchandises seront transportées.</p> <p>On doit transmettre une valeur numériques de trois caractères numériques qui peut inclure un maximum de un point décimal.</p> <p>Les dixièmes de degré doivent être séparés des degrés complet par un point décimal</p> <p>Les valeurs négatives doivent être précédées d'un signe négatif (-).</p> <p>Pour plus d'explications, voir la section intitulée <i>Instructions concernant les éléments de données</i> à l'annexe F.</p>

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Unité de mesure de la température et unité de mesure de la plage de température	Qualificatif de l'unité de mesure	Indique l'unité de mesure dans laquelle on exprime le poids (masse), la capacité, la longueur, la superficie, le volume ou une autre quantité.	C	Utiliser l'un des codes suivants : CEL = Celsius FAR = Fahrenheit
Valeur minimale de la plage de température	Valeur minimale d'une plage	Valeur minimale d'une plage.	C	Transmettre la température minimale, selon la liste des conteneurs réfrigérés, à laquelle le fret doit être transporté. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.). Les valeurs négatives doivent être précédées d'un signe négatif (-).

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Valeur maximale de la plage de température	Valeur maximale de la plage	Valeur maximale d'une plage.	C	<p>Transmettre la température maximale, selon la liste des conteneurs réfrigérés, à laquelle le fret doit être transporté.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p> <p>Les valeurs négatives doivent être précédées d'un signe négatif (-).</p>
Port de chargement étranger	Identification du lieu/ de l'emplacement - nom du lieu ou du port de chargement	Identification du nom du lieu/de l'emplacement	C	<p>Transmettre le nom du lieu ou du port où le conteneur a été chargé pour la première fois à bord du navire.</p> <p>Il est obligatoire de transmettre l'élément pour toutes les marchandises conteneurisées et toutes les marchandises diverses qui occupent une position d'arrimage. Pour les marchandises diverses qui occupent plus d'une position d'arrimage, transmettre l'élément pour la position de la première cellule seulement.</p> <p>L'élément n'est pas requis pour le FRAB.</p> <p>Il est obligatoire de transmettre un code UN/LOCODE valide.</p> <p>Pour une liste des codes valides, voir le tableau n° 8 de l'annexe C du Document du client.</p>

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Port de déchargement	Identification du lieu/ de l'emplacement - lieu de déchargement	Identification du nom du lieu/de l'emplacement	C	<p>Il est obligatoire de transmettre l'élément pour toutes les marchandises conteneurisées et toutes les marchandises diverses qui occupent une position d'arrimage. Pour les marchandises diverses qui occupent plus d'une position d'arrimage, transmettre l'élément pour la position de la première cellule seulement.</p> <p>Il est obligatoire de transmettre un code UN/LOCODE valide.</p> <p>Pour une liste des codes valides, voir le tableau n° 8 de l'annexe C du Document du client.</p>
Ports d'escale facultatifs, élément codé	Identification du lieu/ de l'emplacement – Ports d'escale facultatifs	Identification du nom lieu/d'emplacement. Nom du port de mer, de l'aéroport, du terminal de marchandises, de la gare ferroviaire ou de l'autre lieu que le moyen de transport a quitté en dernier, ou où il arrivera, élément codé.	C	<p>Élément à transmettre s'il est disponible.</p> <p>13 = lieu/port de transbordement 64 = 1^{er} port de déchargement facultatif 68 = 2^e port de déchargement facultatif 70 = 3^e port de déchargement facultatif 76 = port de chargement original 83 = lieu de livraison (utiliser comme la destination finale, ou pour un train à deux niveaux) 97 = port de déchargement facultatif (utiliser si le port de déchargement réel n'est pas défini, c.-à-d. « XXOPT ») 152 = prochain port de déchargement</p> <p>Il est obligatoire de transmettre un code UN/LOCODE valide.</p> <p>Pour une liste des codes valides, voir le tableau n° 8 à l'annexe C du Document du client.</p>

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Qualificatif du numéro de référence	Qualificatif de référence	Code donnant un sens précis à un segment ou à un numéro de référence.	O	Code désignant quel numéro de référence est fourni. Utiliser les codes suivants : BM = numéro du connaissement (à utiliser pour des marchandises conteneurisées) ET = numéro de transport excédentaire (à utiliser pour la première position d'arrimage dans le cas de marchandises diverses ou de fret aux dimensions spéciales)
Numéro de référence	Numéro de référence	Numéro d'identification dont la nature et la fonction peuvent être qualifiées par une inscription dans le qualificateur de référence.	O	Transmettre le numéro de référence attribué à un connaissement ou à un excédent de transport. BM – Transmettre le code par défaut. ET – Transmettre l'emplacement de la première position d'arrimage, y compris les données pertinentes pour cet envoi. Note : Code par défaut = 1
Code du type d'équipement	Qualificatif de l'équipement	Code utilisé pour identifier le type d'équipement.	O	Élément à transmettre obligatoirement pour toutes les marchandises conteneurisées et tout le fret qui occupe une position d'arrimage ou plus. Utiliser les codes suivants: CN = conteneur BB = marchandises diverses TE = remorque

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Initiale/numéro de l'équipement	Numéro d'identification de l'équipement	Marques (lettres et/ou chiffres) identifiant l'équipement.	O	Transmettre le numéro qui identifie l'équipement déclaré. Format : transmettre un élément continu contenant l'identification, le préfixe et le numéro. Ne pas transmettre d'espaces. Élément à transmettre obligatoirement.
Taille et type de l'équipement	Identification de la taille et du type de l'équipement	Description codée de la taille et du type de l'équipement.	C	Élément à transmettre obligatoirement si les marchandises sont conteneurisées. Utiliser les codes de taille/type ISO. Élément à ne pas transmettre pour les marchandises diverses.
Code de l'état de l'équipement	État de l'équipement, élément codé.	Indication des mesures prises à l'égard de l'équipement.	C	Élément à transmettre obligatoirement si les marchandises sont conteneurisées.
Code de l'état du conteneur plein/vide	Indicateur plein/vide, élément codé	Indique si le conteneur et les autres appareils semblables de charge unitaire sont vides ou transportent un ou plusieurs envois.	C	Élément à transmettre obligatoirement si les marchandises sont conteneurisées. 4 = vide 5 = plein Élément à ne pas transmettre pour les marchandises diverses.

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Code du type d'équipement joint	Qualificatif de l'équipement	Code utilisé pour le type d'équipement.	C	Il est obligatoire de transmettre l'équipement de conteneurs joints, ou les conteneurs ou les autres pièces d'équipement se trouvant dans un même endroit, dans les cas où le premier conteneur a été déclaré initialement dans le segment EQD (plates-formes, plates-formes à extrémités repliables). Utiliser les codes suivants : RG = génératrice de conteneur réfrigérés CN = conteneur CH = châssis
Numéro d'identification de l'équipement joint	Numéro d'identification de l'équipement	Marque (lettres et/ou chiffres) qui identifie l'équipement.	C	Transmettre le chiffre qui identifie l'équipement déclaré. Élément à transmettre, s'il y a lieu.
Code du transporteur	Identificateur de la partie	Code identifiant une partie responsable d'une transaction.	C	Utiliser un code SCAC ou BIC valide pour déclarer le code du transporteur de la partie responsable du transport des marchandises et/ou de l'équipement.
Code d'identification de marchandises dangereuses	Code d'identification de marchandises dangereuses	Code de marchandises dangereuses.	C	Il est obligatoire de transmettre l'élément si le code de marchandises dangereuses s'applique à la marchandise. Utiliser un code IMDG valide.

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Identificateur de classement additionnel des marchandises dangereuses	Substance/article dangereux/numéro de la page	Numéro indiquant le classement additionnel de marchandises selon le règlement sur les marchandises dangereuses applicable.	C	Numéro de page du code IMDG (version anglaise). Élément à transmettre obligatoirement s'il est disponible.
Numéro de marchandises dangereuses de l'Organisation des Nations Unies (MDONU) (code des marchandises dangereuses)	Code MDONU	Numéro de série unique attribué par les Nations Unies aux substances et aux articles figurant dans une liste des marchandises dangereuses les plus souvent transportées.	C	Élément pouvant être transmis si le code des marchandises dangereuses s'applique à la marchandise. Utiliser un code MDONU valide.

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Point d'éclair de l'expédition	Point d'éclair de l'expédition	Température déterminée par l'essai en vase clos (ISO 1523/73) dans le cadre duquel une vapeur est libérée peut être allumée.	C	<p>Élément à transmettre obligatoirement, le cas échéant.</p> <p>On doit transmettre une valeur numériques de trois caractères numériques qui peut inclure un maximum de un point décimal.</p> <p>Les dixièmes de degré doivent être séparés des degrés complet par un point décimal</p> <p>Les valeurs négatives doivent être précédées d'un signe négatif (-).</p> <p>Pour plus d'explications, voir la section intitulée <i>Instructions concernant les éléments de données</i> à l'annexe F.</p> <p>Note : Si différentes marchandises dangereuses avec des points d'éclair différents sont transportées dans un même chargement, seul le point d'éclair le plus bas doit être déclaré.</p>
Unité de mesure du point d'éclair de l'expédition	Qualificatif de l'unité de mesure	Indication de l'unité de mesure dans laquelle le poids (masse), la capacité, la longueur, la superficie, le volume ou une autre quantité est exprimé.	C	<p>Indiquer l'unité de mesure dans laquelle le point d'éclair est exprimé.</p> <p>Utiliser les codes suivants :</p> <p>CEL = Celsius FAH = Fahrenheit</p> <p>Éléments à transmettre obligatoirement, le cas échéant.</p>
Code du groupe d'emballage	Groupe d'emballage, élément codé	Identification d'un groupe d'emballage par code.	C	<p>Le code du groupe d'emballage des marchandises dangereuses.</p> <p>Élément à transmettre obligatoirement, le cas échéant.</p>

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Numéro du programme d'urgence	Numéro EMS	Procédures d'urgence destinées aux navires transportant des matières dangereuses.	C	Numéro du programme d'urgence. Élément à transmettre obligatoirement, le cas échéant.
Identificateur du Guide de soins médicaux d'urgence	GSMU	Guide de soins médicaux d'urgence.	C	GSMU : Numéro du Guide de soins médicaux d'urgence. Élément à transmettre obligatoirement, le cas échéant.
Identification de la partie supérieure de la plaque étiquette	Numéro d'identification des marchandises dangereuses, partie supérieure	Le numéro d'identification de la plaque étiquette orange (partie supérieure) qui doit figurer sur le moyen de transport.	C	Numéro d'identification des marchandises dangereuses. Élément à transmettre obligatoirement, le cas échéant.
Identification de la partie inférieure de la plaque étiquette	Numéro d'identification des marchandises dangereuses, partie inférieure	Le numéro d'identification de la plaque étiquette orange (partie inférieure) qui doit figurer sur le moyen de transport.	C	Code identifiant la substance transportée. Élément à transmettre obligatoirement, le cas échéant.

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Identification du marquage des marchandises dangereuses	Marquage de l'étiquette des marchandises dangereuses	Marque indiquant le type de marchandises dangereuses (substance), les instructions de chargement/déchargement et les mesures à prendre en cas d'urgence.	C	Code indiquant le type de marchandises dangereuses transportées. Élément à transmettre obligatoirement, le cas échéant.
Qualificatif des renseignements supplémentaires sur les marchandises dangereuses	Qualificatif du sujet du texte	Code précisant le sujet d'un texte libre.	C	Transmettre le nom technique ou les renseignements additionnels concernant les marchandises dangereuses, qui n'est pas précisé ailleurs. Utiliser les codes suivants : AAD = nom technique des marchandises dangereuses, nom approprié pour l'expédition AAC = renseignements supplémentaires sur les marchandises dangereuses Élément à transmettre obligatoirement, le cas échéant.
Description des marchandises dangereuses	Texte libre	Champ de texte libre que l'expéditeur du message peut utiliser pour inscrire des renseignements.	C	Description des marchandises dangereuses en langage ordinaire. Transmettre la mention NIL si aucune description n'est disponible. Un des éléments de données suivants ou les deux doivent être transmis.

DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES				
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	État	Règles et conditions
Poids net des marchandises dangereuses	Texte libre	Champ de texte libre que l'expéditeur du message peut utiliser pour inscrire des renseignements.	C	Le poids net en kilogrammes des matières dangereuses à transmettre. Élément à transmettre obligatoirement, le cas échéant.
Numéro de référence des marchandises dangereuses	Texte libre	Champ de texte libre que l'expéditeur du message peut utiliser pour inscrire des renseignements.	C	Transmettre le numéro de référence des matières dangereuses attribué par le planificateur central, s'il est connu. Élément à transmettre obligatoirement, le cas échéant.

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

définitions des éléments de données concernant la table de concordance EDIFACT des messages de réponse pour le plan des baies maritimes			
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	Règles et conditions
Type de message	Type de message	Identification du type de message transmis.	CUSRES = Message de réponse des Douanes. À transmettre obligatoirement dans tous les cas.
Nom du message/document	Nom du message/document	Numéro identifiant la fonction d'un document/message.	Identificateur d'option de service 778 = Déclaration du plan des baies EDI À transmettre obligatoirement pour toutes les réponses.
Numéro du message/document	Numéro du message/document	Numéro de référence attribué par l'expéditeur au document/message.	Le numéro de référence du moyen de transport sera transmis pour toutes les réponses.
Fonction du message, élément codé	Fonction du message, élément codé	Code indiquant la fonction du message.	11 = Message de réponse À transmettre obligatoirement pour toutes les réponses.
Date/heure du traitement	Date/heure/période	La valeur d'une date, d'une date et d'une heure, d'une heure ou d'une période dans une représentation précisée.	Le moment auquel le message d'entrée a été traité sera transmis pour toutes les réponses. Le format sera le suivant : SSAAMMJHHMM, c'est-à-dire : S=Siècle, A=Année, M=Mois, J=Jour, H=Heure, M=Minute.

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

définitions des éléments de données concernant la table de concordance EDIFACT des messages de réponse pour le plan des baies maritimes			
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	Règles et conditions
Indicateur de traitement	Indicateur de traitement, élément codé	Indique la valeur à attribuer aux indicateurs qu'exige le système de traitement.	Un code indiquant l'accusé de réception favorable ou une réponse d'erreur négative sera transmis pour toutes les réponses. Les codes suivants seront transmis : 1 = accusé de réception d'application, contenu du message accepté 17 = accusé de réception fonctionnel, contenu du message accepté 14 = message d'erreur
Texte libre	Texte libre	Champ de texte libre dans lequel l'expéditeur du message peut inclure des renseignements.	La valeur du champ erroné sera transmise si l'indicateur du traitement = 14. Pour ce qui est des réponses d'erreur comprenant des rejets de demande, les données invalides qui figurent dans le champ erroné seront transmises dans cet élément de données.
Type de rejet	Détails sur l'erreur	Le numéro de référence attribué à un sous-élément identifiable du message; p. ex. : numéro de l'élément.	Un code identifiant le type de rejet associé à la transaction particulière sera transmis pour les réponses d'erreur lorsque l'indicateur du traitement = 14. Les codes suivants seront transmis : Rejet de syntaxe: 20 = administration 21 = application 22 = conformité/syntaxe Rejet d'une demande : 28 = erreur de lot 29 = erreur de données

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

définitions des éléments de données concernant la table de concordance EDIFACT des messages de réponse pour le plan des baies maritimes			
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données EDIFACT	Définition de l'élément de données EDIFACT	Règles et conditions
Erreur de demande, élément codé	Identification de l'erreur de demande	Le code attribué par le destinataire d'un message à l'identification d'une situation d'erreur de validation des données.	Le code de motif de rejet pour ce qui est des réponses d'erreur comprenant un rejet de demande assorti de l'indicateur du traitement = 14. Se référer à l'annexe C, tableau n° 11 pour une list des codes des messages de réponse d'erreur de sortie qui peuvent être transmis.
Identification d'une demande connexe	Numéro de référence	Numéro d'identification dont la nature et la fonction peuvent être qualifiés par une inscription dans le qualificatif de référence 1153 de l'élément de données.	L'identification de moyen de transport régulier (numéro du voyage) du document douanier connexe sera transmis.

INSTRUCTIONS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LE MESSAGES RELATIFS AU PLAN DES BAIES MARITIMES EDIFACT

1. Numéro du message/document

Il s'agit d'un code utilisé pour identifier le numéro de référence du moyen de transport (NRMT) et il est transmis dans les renseignements du bloc de début du segment BGM.

Le NRMT est le code à quatre chiffres approuvé du transporteur exploitant, ainsi que le numéro de déclaration du moyen de transport attribué au transporteur. Le NRMT se présente comme suit :

1^{ers} 4 caractères = code du transporteur
caractères restants = numéro de déclaration du moyen de transport attribué au transporteur

Note : Le NRMT doit être identique au numéro de référence du moyen de transport indiqué sur la déclaration du moyen de transport A6 connexe.

2. Numéro de référence du moyen de transport

Il s'agit d'un code utilisé pour déclarer l'identification du moyen de transport régulier (numéro du voyage), et il est transmis dans le segment TDT G01.

Transmettre le numéro du voyage du navire que le transporteur exploitant ou son mandataire a attribué.

Note : Le numéro du voyage doit être le même que celui qui est indiqué sur la déclaration du moyen de transport A6 connexe.

3. Température

Cet élément de données sert à déclarer la température réelle à laquelle le fret doit être transporté. Conformément aux règles EDIFACT, la taille du champ ne nous permet d'inscrire que trois caractères numériques (n3). Cependant, les marques décimales et les signes moins (-) doivent être transmis, s'il y a lieu. La marque décimale et le signe (-) ne sont pas comptés comme un caractère de la valeur lorsque l'on calcule la valeur maximale du champ. Il faut donc en tenir compte lors de la transmission et de la réception de ces caractères.

On doit transmettre une valeur numériques de trois caractères numériques qui peut inclure un maximum de un point décimal.

Les dixièmes de degré doivent être séparés des degrés complet par un point décimal (p. ex : 15.5).

Les températures inférieures à zéro doivent être précédées du signe (-) (p. ex. : -15.5).

4. Déclaration des lieux dans les segments LOC G02

Le groupe 02 comporte 4 segments LOC.

LOC(1) – Cellule d'arrimage

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

Le segment LOC(1) sert à indiquer l'emplacement réel de l'équipement ou du fret à bord du navire. N'utiliser que le format ISO : BBBRRTT (Bay/Row/Tier).

Note : Si le numéro de baie est inférieur à 3 caractères, les faire précéder de zéros.

Ce segment LOC est obligatoire (M1) pour tous les conteneurs ainsi que pour les marchandises diverses qui occupent une ou plusieurs cellules d'arrimage. L'emplacement des cellules d'arrimage ne doit pas être indiqué deux fois, sauf dans les circonstances suivantes :

- Dans le cas de deux conteneurs de mi-hauteur situés au même lieu d'arrimage, le groupe 02 doit être transmis deux fois, en indiquant le même lieu d'arrimage.
- Dans le cas des conteneurs à plate-forme déposable situés en un même lieu d'arrimage et non groupés, ces derniers devraient être transmis en tant qu'unités distinctes situées dans un même lieu d'arrimage.

Les scénarios d'exemples de message présentés à l'annexe F comportent quelques exemples de la façon de déclarer le matériel ou les conteneurs multiples qui occupent le même lieu d'arrimage.

LOC (1) – Lieu de chargement

LOC (2) – Lieu de déchargement

Les segments LOC (1) et LOC (2) servent à déclarer le port de chargement des conteneurs ainsi que leur port de déchargement. Cet élément de données est considéré comme conditionnel (C1) mais il est obligatoire et doit être transmis pour tout l'équipement et tous les conteneurs ainsi que pour la cellule d'arrimage qu'ils occupent.

Le port de chargement et le port de déchargement sont tous deux éléments obligatoires et doivent être transmis pour tous les conteneurs et tout l'équipement qui occupent la même position d'arrimage. Pour ce qui est de l'équipement ou des marchandises diverses qui occupent plus d'une position d'arrimage, le port de chargement et le port de déchargement ne doivent être déclarés que pour la position de la principale cellule d'arrimage. Ne pas transmettre le port de chargement ou de déchargement qui s'applique aux positions suivantes des cellules d'arrimage.

Les scénarios d'exemples de message présentés à l'annexe F comportent quelques exemples de la façon de déclarer le matériel ou les conteneurs multiples qui occupent le même lieu d'arrimage.

LOC (3) – Ports d'escale facultatifs

Le segment LOC (3) sert à déclarer les ports d'escale facultatifs. Il s'agit d'un élément conditionnel, qui peut être répété jusqu'à 7 fois.

Transmettre cet élément s'il est disponible.

5. Segment REF (numéro du connaissance et numéro de transport excédentaire)

Il s'agit d'un segment obligatoire qui sert à désigner les marchandises diverses qui occupent plus d'une cellule d'arrimage. Utiliser les codes suivants :

BM = Numéro du connaissance

ET = Numéro de transport excédentaire

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

Numéro de connaissance (BM)

Le connaissance est utilisé lorsque le « CN » est déclaré dans le segment EQD G03. Le code par défaut du connaissance est toujours « 1 ».

Numéro de transport excédentaire (ET)

Le numéro de transport excédentaire sert à déclarer le lieu d'arrimage lorsque le code « BB » est déclaré dans le segment EQD G03. Dans le cas des marchandises diverses ou du fret de dimensions spéciales, le principal lieu d'arrimage où figurent les données connexes relatives à cette expédition doit toujours être transmis.

Pour plus de renseignements sur la façon d'utiliser le segment RFF au moment de déclarer les marchandises diverses qui occupent plus d'un lieu d'arrimage, voir la section *Déclaration de marchandises non conteneurisées, diverses ou en vrac* ci-après.

6. Déclaration de marchandises non conteneurisées, diverses ou en vrac

Le code des marchandises diverses (Breakbulk) (BB) sert à désigner toutes les marchandises non conteneurisées (matériel pour champs pétrolifères, yachts, etc.) qui occupent une ou plusieurs places d'arrimage dans un navire conteneurisé. À l'heure actuelle, rien n'oblige les vraquiers ou les rouliers à présenter une déclaration relative au plan BB.

Les marchandises diverses doivent avoir une occurrence du groupe 02 pour chaque cellule d'arrimage qu'elles occupent. Pour ce qui est des marchandises diverses qui occupent plus d'une cellule d'arrimage, tous les renseignements pertinents concernant le fret doivent être transmis dans la première occurrence du groupe 02. Le segment RFF qui désigne la position d'arrimage principale sera transmis pour la deuxième cellule et les cellules suivantes.

Les scénarios d'exemples de message présentés à l'annexe F comportent quelques exemples de la façon de déclarer les marchandises diverses qui occupent plus d'un lieu d'arrimage.

7. Déclaration de conteneurs multiples situés en un même lieu d'arrimage

Pour chaque cargaison qui occupe une cellule d'arrimage, il doit y avoir une occurrence du groupe 02. Si de multiples conteneurs sont arrimés dans une même cellule, il est possible de les déclarer de l'une des deux façons suivantes :

Option 1 – Répéter le groupe 02

Dans le cas de deux conteneurs de mi-hauteur ou de conteneurs à plate-forme déposable arrimés en un même lieu, le groupe 02 devrait être transmis pour chaque unité particulière.

Option 2 – Segment EQA

Dans le cas des conteneurs groupés, déclarer le conteneur principal (habituellement celui qui est arrimé à l'endroit le plus bas) dans le segment EQD qui précède. Déclarer les conteneurs restants dans le segment EQA. Dans de tels cas, le segment MEA doit indiquer le poids total des conteneurs.

Les scénarios d'exemples de message présentés à l'annexe F comportent quelques exemples de la façon de déclarer les équipements/conteneurs multiples qui occupent un même lieu d'arrimage.

**ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS
DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT**
TABLE DE CONCORDANCE POUR LE PLAN DES BAIES MARITIME EDIFACT

Segment	État	Nom de l'élément de données	
UNB	O1	Bloc de début du contrôle de l'échange	
UNG	O1	Bloc de début du groupe fonctionnel	
UNH	O1	Bloc de début du message	
BGM	O1	Début du message	
	O	Numéro de référence du moyen de transport	
	O	Fonction du message, élément codé	
DTM	O1	Date du document/message	
G01	O1	Détails sur le transport	
TDT	O1	Détails sur le transporteur	
	O	Identification du moyen de transport régulier	
	O	Code du transporteur	
	O	Code du navire	
	O	Identification du moyen de transport (nom du navire)	
	O	Nationalité du moyen de transport	
LOC (1)	O1	Dernier port de départ étranger	
LOC (2)	O1	Premier port d'arrivée canadien	
DTM	O1	Date/heure de l'arrivée/départ	
	C98		
RFF	C1	Numéro du voyage du chargement	
G02	O1 C9998	Détails sur les conteneurs	
	LOC	O1	Emplacement de l'équipement
	GID	C1	Détails sur les marchandises
	GDS	C9	Type de fret
	FTX	C9	Brève description des marchandises
	MEA	O1	Poids du conteneur
	DIM	C9	Dimensions du conteneur
	TMP	C1	Détails sur la température
	RNG	C1	Détails sur la plage de température
	LOC (1)	C1	Lieu du chargement
	LOC (2)	C1	Lieu du déchargement
	LOC (3)	C7	Ports d'escale facultatifs
	RFF	O1	Numéro de l'excédent de transport
	G03	C9	Détails sur l'équipement
EQD	O1	Détails sur l'équipement	
	O	Code du type d'équipement	

**ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS
DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT**

Segment	État	Nom de l'élément de données
	O	Initiales/numéro de l'équipement
	C	Taille et type de l'équipement
	C	Code d'état de l'équipement
	C	Code indicateur de conteneur plein/vide
EQA	C9	Détails sur l'équipement joint
NAD	C1	Transporteur du fret
G04	C999	Détails sur les marchandises dangereuses
DGS	O1	Information sur les marchandises dangereuses
	O	Code d'identification des marchandises dangereuses
	C	Numéro de classement additionnel des marchandises dangereuses
	C	Numéro MDONU
	Cs	Point d'éclair de l'expédition
	C	Code du groupe d'emballage
	C	Numéro du programme d'urgence
	C	Identification du Guide de soins médicaux d'urgence
	C	Identification de la partie supérieure de la plaque étiquette
	C	Identification de la partie inférieure de la plaque étiquette
FTX	C1	Information additionnelle sur les marchandises dangereuses
	C	Description des marchandises dangereuses
	C	Poids net des marchandises dangereuses
	C	Numéro de référence des marchandises dangereuses
UNT	O1	Bloc de fin du message
UNE	O1	Bloc de fin du groupe
UNZ	O1	Bloc de fin de l'échange

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
UNB			BLOC DE DÉBUT DE L'ÉCHANGE	POUR DÉBUTER ET IDENTIFIER UN ÉCHANGE AINSI QUE LES SEGMENTS DE CONTRÔLE LIÉS À L'ÉCHANGE	a3	UNB	+	O1
	S001	1	IDENTIFICATEUR DE SYNTAXE					O
	0001	1.1	Identificateur de syntaxe	Code identifiant la syntaxe de l'organisme de contrôle	a4	UNOA	:	O
	0002	1.2	Numéro de version de la syntaxe	Numéro de version de la syntaxe	n1	3	+	O
	S002	2	EXPÉDITEUR DE L'ÉCHANGE					O
	0004	2.1	Identification de l'expéditeur	Nom/représentation codée de l'expéditeur. « ID du réseau du client »	an..35		+	O
	S003	3	DESTINATAIRE DE L'ÉCHANGE					O
	0010	3.1	Identification du destinataire	Nom/représentation codée du destinataire. « ID du réseau de l'ASFC »	an..35		+	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O
	0017	4.1	Date	Élément généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O
	0019	4.2	Heure	Élément généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O
	0020	5	RÉFÉRENCE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Élément généré par le convertisseur	an..14		+++++	O
	0032	10	ID DE L'ENTENTE DE COMMUNICATION	Code identifiant la ligne de navigation du navire	an..35		'	C

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
UNG			BLOC DE DÉBUT DU GROUPE FONCTIONNEL	POUR INDIQUER LE DÉBUT D'UN GROUPE FONCTIONNEL ET FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS DE CONTRÔLE APPLICABLES	a3	UNG	+	O1
	0038	1	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	Identification du type de messages figurant dans le groupe fonctionnel	a6	BAPLIE	+	O
	S006	2	IDENTIFICATION DE L'EXPÉDITEUR DE LA DEMANDE					O
	0040	2.1	Identification de l'expéditeur	Lieu de transmission du client	an8		:	O
	0007	2.2	Qualificatif de l'identification de l'expéditeur	Bureau de contrôle I/B (facultatif)	an..4		+	C
	S007	3	IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE DE LA DEMANDE					O
	0044	3.1	Identification du destinataire	Élément servant à identifier l'état (essai ou production)	a3	MBT = essai MBP = production	+	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O
	0017	4.1	Date	Élément généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O
	0019	4.2	Heure	Élément généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O
	0048	5	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Élément généré par le convertisseur	an..14		+	O
	0051	6	ORGANISME DE CONTRÔLE	Organisme contrôlant le type de messages	a2	UN	+	O
	S008	7	VERSION DU MESSAGE					O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	0052	7.1	Numéro de version du message	Numéro de version du type de messages	a1	D	:	O
	0054	7.2	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de messages courant	an3	95B	:	O
	0057	7.3	Code attribué par l'association	Code attribué par le SMDG pour identifier le type de message : Code = {BAPLIE, version 2.07 SMDG}	an6	SMDG20	'	O
UNH		0010	BLOC DE DÉBUT DU MESSAGE	POUR INDIQUER LE DÉBUT ET IDENTIFIER UN MESSAGE	a3	UNH	+	O1
	0062	1	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Élément généré par le convertisseur	an..14		+	O
	S009	2	IDENTIFICATEUR DU MESSAGE					O
	0065	2.1	Type de messages	Identification du type de messages	a6	BAPLIE	:	O
	0052	2.2	Numéro de version du message	Numéro de version du type de messages	a1	D	:	O
	0054	2.3	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de messages courant	an3	95B	:	O
	0051	2.4	Organisme de contrôle	Organisme contrôlant le type de messages	a2	UN	:	O
	0057	2.5	Code attribué par l'association	Code attribué par le SMDG pour identifier le type de message : Code = {BAPLIE, version 2.07 SMDG}	an6	SMDG20	'	O
BGM		0020	DÉBUT DU MESSAGE	TYPE ET CODE DE FONCTION DU MESSAGE	a3	BGM	++	O1

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	1004	2	NUMÉRO DE MESSAGE DU DOCUMENT	Élément de données « Numéro de référence du moyen de transport » Format : 4 premiers caractères = code du transporteur Autres caractères = numéro du rapport attribué par le transporteur	an..25		+	O
	1225	3	FONCTION DU MESSAGE, ÉLÉMENT CODÉ	Élément de données « Fonction du message, élément codé »	n1	1 = annulation 4 = changement 9 = original	'	O
DTM		0030	DATE/HEURE/PÉRIODE		a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O
	2005	1.1	Qualificatif du code des fonctions de la date/de l'heure/de la période	Code = {date/heure du document/message}	n3	137	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/de l'heure/de la période	Élément de données « Date/Heure du document/message »	an6..13		:	O
	2379	1.3	Qualificatif du format de la date/de l'heure/de la période		n3	101 = AAMMJJ 201 = AAMMJJHHMM 301 = AAMMJJHHMMZZZ	'	O
G01		0060	DÉTAILS SUR LE TRANSPORT					O1
TDT		070	DÉTAILS SUR LE TRANSPORT	DÉTAILS SUR LE TRANSPORTEUR	a3	TDT	+	O1
	8051	1	QUALIFICATIF DU CODE D'ÉTAPE DU TRANSPORT	Code = {moyen de transport principal}	n2	20	+	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	8028	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MOYEN DE TRANSPORT	Élément de données « Identification du moyen de transport régulier » (numéro du voyage)	an2..10		+++	O
	C040	5	TRANSPORTEUR					O
	3127	5.1	Identification du transporteur	Élément de données « Code du transporteur » Note : Déclarer le code du transporteur exploitant le navire	an..17	Codes BIC ou SCAC	:	O
	1131	5.2	Qualificatif de la liste de codes	Code = {transporteurs}	n3	172	:	O
	3055	5.3	Organisme responsable de la liste de codes	20 = BIC (Bureau International des Containeurs) 166 = U.S. Motor Freight Classification Association (SCAC)	n2..3	S'il y a lieu	+++	O
	C222	8.0	IDENTIFICATION DU TRANSPORT					O
	8213	8.1	Code d'identification du moyen de transport	Élément de données « Code du navire » Indicatif d'appel du navire ou code de la Lloyd (élément recommandé)	an..9	S'il y a lieu	:	O
	1131	8.2	Qualificatif de la liste de codes	Élément de données « Qualificatif du code du navire » 103 = {répertoire d'indicateurs d'appel} 146 = {identification du moyen de transport} (code de la Lloyd)	n3	S'il y a lieu	:	O
	3055	8.3	Organisme responsable de la liste de codes, élément codé	Code = {code de la Lloyd} (à utiliser seulement lorsque le numéro de la Lloyd sert dans l'identification du navire)	n2	11	:	C
	8212	8.4	Nom identifiant le moyen de transport	Élément de données « Nom du navire »	an..35		:	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	8453	8.5	Nationalité du moyen de transport, élément codé	Élément de données « Nationalité du moyen de transport »	a2	Code du pays ISO 3166, tableau n° 5 de l'annexe C	'	O
LOC(1)		0080	IDENTIFICATION DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	DERNIER PORT DE DÉPART ÉTRANGER	a3	LOC	+	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE LA FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {lieu de départ}	n1	5	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Identification du lieu/ de l'emplacement - lieu de départ	Élément de données « Dernier port de départ étranger »	a5	Codes UN/LOCODE	:	O
	1131	2.2	Code d'identification de la liste de codes	Code = {port}	n3	139	:	O
	3055	2.3	Organisme responsable de la liste de codes, élément codé	Code = {UN/ECE}	n1	6	+	O
LOC(2)		0080	IDENTIFICATION DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	PREMIER PORT D'ARRIVÉE CANADIEN	a3	LOC	+	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	Code = {prochain port d'escale}	n2	61	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Identification du lieu/de l'emplacement	Élément de données « Premier port d'arrivée canadien »	a5	Codes UN/LOCODE	:	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	1131	2.2	Qualificatif de la liste de codes	Code = {port}	n3	139	:	O
	3055	2.3	Organisme responsable de la liste de codes, élément codé	Code = {UN/ECE}	n1	6	+	O
DTM		0090	DATE/HEURE/ PÉRIODE	DATE/HEURE D'ARRIVÉE/DE DÉPART	a3	DTM	+	O1 C98
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE	La date/heure prévue ou réelle d'arrivée/de départ doit être fournie.				O
	2005	1.1	Qualificatif du code des fonctions de la date/de l'heure/de la période	132 = {date/heure d'arrivée, prévue} 178 = {date/heure d'arrivée, réelle} 133 = {date/heure de départ, prévue} 136 = {date/heure de départ, réelle}	n3	S'il y a lieu	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/de l'heure/de la période	Élément de données « Date/Heure d'arrivée/de départ »	an6..13		:	O
	2379	1.3	Qualificatif du format de la date/de l'heure/de la période		n3	101 = AAMMJJ 201 = AAMMJJHHMM 301 = AAMMJJHHMMZZZ	'	O
RFF		0100	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DU VOYAGE DE CHARGEMENT ÉLÉMENT À TRANSMETTRE S'IL DIFFÈRE DU NUMÉRO DU VOYAGE DANS LE SEGMENT TDT, ATTRIBUÉ PAR UN TRANSPORTEUR EXPLOITANT OU SON MANDATAIRE AU VOYAGE DU NAVIRE	a3	RFF	+	C1
	C506	1	RÉFÉRENCE					
	1153	1.1	Qualificatif du code de la fonction de référence	Code = {numéro du voyage de chargement}	a3	VON	:	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	1154	1.2	Numéro de référence	Élément de données « Numéro du voyage de chargement »	an..35		'	O
G02		0120		DÉTAILS SUR LES CONTENEURS				O1 C9998
LOC		0130	IDENTIFICATION DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	EMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT	a3	LOC	+	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE LA FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = { cellule d'arrimage }	n3	147	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Identification du lieu/de l'emplacement	Élément de données « Emplacement de l'équipement » Format ISO = BBBRRTT	n7	BBBRRTT	::	O
	3055	2.3	Organisme responsable de la liste de codes	Code = { ISO }	n1	5	'	O
GID		0140	DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES	DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES ÉLÉMENT À TRANSMETTRE POUR LES MARCHANDISES NON CONTENEURISÉES	a3	GID	++	C1
	C213	2	NOMBRE ET TYPE DE PAQUETS					O
	7224	2.1	Nombre de paquets	Élément de données « Quantité de chargement »	n..8		:	O
	7065	2.2	Identification du type d'emballage	Élément de données « Type d'emballage »	an..17	Texte libre	'	C

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
GDS		0150	NATURE DU FRET	TYPE DE FRET ÉLÉMENT À TRANSMETTRE POUR LES MARCHANDISES NON CONTENEURISÉES	a3	GDS	+	C9
	C703	1	NATURE DU FRET					O
	7085	1.1	Nature du fret, élément codé	Élément de données « Type de fret » Fournir le numéro du chapitre SH à 2 chiffres pour décrire le fret	n2		'	O
FTX		0160	TEXTE LIBRE	BRÈVE DESCRIPTION DES MARCHANDISES TRANSMETTRE L'ÉLÉMENT, S'IL Y A LIEU	a3	FTX	+	C9
	4451	1	QUALIFICATIF DU SUJET DU TEXTE	AAA = {description des marchandises} HAN = {instructions de manutention} CLR = {instructions de chargement du conteneur} SIN = {instructions spéciales} AAI = {renseignements généraux}	a3	S'il y a lieu	+++	O
	C108	4	TEXTE LITTÉRAL					O
	4440	4.1	Texte libre	Élément de données « Brève description des marchandises » Description/instructions/remarques en langage ordinaire ou codé pour des marchandises ou de l'équipement particuliers	an..70	Texte libre	'	O
MEA		0170	MESURES	POIDS DU CONTENEUR	a3	MEA	+	O1
	6311	1	QUALIFICATIF DE LA DEMANDE DE MESURE	Code = {poids}	a2	WT	++	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	C174	3	VALEUR/PLAGE					O
	6411	3.1	Qualificatif de l'unité de mesure	KGM = {kilogrammes} LBR = {livres}	a3	S'il y a lieu	:	O
	6314	3.2	Valeur de l'unité mesurée	Élément de données « Poids du conteneur » (poids à vide, plus poids brut du contenu)	n..13	Nombres entiers seulement	'	O
DIM		0180	DIMENSIONS	DIMENSIONS DU CONTENEUR ÉLÉMENT À TRANSMETTRE SEULEMENT DANS LE CAS DE MARCHANDISES DIVERSES, DE MARCHANDISES DE TAILLE SPÉCIALE OU D'ÉQUIPEMENT NON ISO. POUR INDIQUER TOUS LES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS, ON PEUT RÉPÉTER CE SEGMENT SOUS RÉSERVE JUSQU'À 9 FOIS	a3	DIM	+	C9
	6145	1	QUALIFICATIF DES DIMENSIONS	1 = {dimensions brutes} (marchandises diverses) 5 = {dimensions hors norme, avant} 6 = {dimensions hors norme, arrière} 7 = {dimensions hors norme, droite} 8 = {dimensions hors norme, gauche} 9 = {dimensions hors norme, en général} (hauteur excédentaire) 10 = {dimensions de l'équipement externe} (équipement non ISO) Note : Qualificatif « 1 » pour les marchandises diverses et « 5 » à « 9 » pour les marchandises de taille spéciale	n1..2	S'il y a lieu	+	O
	C211	2	DIMENSIONS					O
	6411	2.1	Qualificatif de l'unité de mesure	CMT = {centimètres} INH = {pouces}	a3	S'il y a lieu	:	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	6168	2.2	Mesure de la longueur	<p>Élément de données « Longueur du conteneur »</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 13 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 15 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 13 chiffres avant le point décimal ou plus de 2 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>	n..15		:	O
	6140	2.3	Mesure de la largeur	<p>Élément de données « Largeur du conteneur »</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 13 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 15 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 13 chiffres avant le point décimal ou plus de 2 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>	n..15		:	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	6008	2.4	Mesure de la hauteur	<p>Élément de données « Hauteur du conteneur »</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 13 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 15 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 13 chiffres avant le point décimal ou plus de 2 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>	n..15		'	O
TMP		0190	TEMPÉRATURE	DÉTAILS SUR LA TEMPÉRATURE TRANSMETTRE L'ÉLÉMENT, S'IL Y A LIEU	a3	TMP	+	C1
	6245	1	QUALIFICATIF DE LA TEMPÉRATURE	Code = {température pour le transport}	n1	2	+	O
	C239	2	RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE					O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	6246	2.1	Réglage de la température	<p>Élément de données « Valeur de la température »</p> <p>On doit transmettre une valeur numériques de trois caractères numériques qui peut inclure un maximum de un point décimal.</p> <p>Les dixièmes de degré doivent être séparés des degrés complet par un point décimal</p> <p>Les températures inférieures à zéro doivent être précédées du signe (-)</p> <p>Pour plus d'explications, voir la section intitulée <i>Instructions concernant les éléments de données</i> à l'annexe F.</p>	n3		:	O
	6411	2.2	Qualificatif de l'unité de mesure	<p>CEL = {Celsius}</p> <p>FAH = {Fahrenheit}</p>	a3	S'il y a lieu	'	O
RNG		0260	DÉTAILS SUR LA PLAGÉ	DÉTAILS SUR LA PLAGÉ DE TEMPÉRATURE TRANSMETTRE L'ÉLÉMENT, S'IL Y A LIEU	a3	RNG	+	C1
	6167	1	QUALIFICATIF DU TYPE DE PLAGÉ	Code = {plage de quantité}	n1	4	+	O
	C280	2	PLAGÉ					O
	6411	2.1	Qualificatif de l'unité de mesure	<p>CEL = {Celsius}</p> <p>FAH = {Fahrenheit}</p>	a3	S'il y a lieu	:	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	6162	2.2	Valeur minimale de la plage	<p>Élément de données « Valeur minimale de la plage de température »</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres.</p> <p>Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p> <p>Les valeurs négatives doivent être précédées d'un signe négatif (-).</p>	n..15		:	O
	6152	2.3	Valeur maximale de la plage	<p>Élément de données « Valeur maximale de la plage de température »</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres.</p> <p>Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p> <p>Les valeurs négatives doivent être précédées d'un signe négatif (-).</p>	n..15		'	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
LOC(1)		0210	IDENTIFICATION DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	LIEU DE CHARGEMENT ÉLÉMENT À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT POUR LES MARCHANDISES CONTENEURISÉES ET LA POSITION DE LA PREMIÈRE CELLULE DES MARCHANDISES DIVERSES. CET ÉLÉMENT N'EST PAS REQUIS POUR LES CELLULES SUBSÉQUENTES VISANT CET ARTICLE PARTICULIER.	a3	LOC	+	C1
	3227	1	QUALIFICATIF DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	Code = {lieu/port de chargement}	n1	9	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Identification du lieu/de l'emplacement	Élément de données « Port de chargement étranger »	a5	Codes UN/LOCODE	:	O
	1131	2.2	Code d'identification de la liste de codes	Code = {port}	n3	139	:	O
	3055	2.3	Organisme responsable de la liste de codes	Code = {UN/ECE}	n1	6	+	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
LOC(2)		0210	IDENTIFICATION DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	PORT DE DÉCHARGEMENT ÉLÉMENT À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT POUR LES MARCHANDISES CONTENEURISÉES ET LA POSITION DE LA PREMIÈRE CELLULE DES MARCHANDISES DIVERSES. CET ÉLÉMENT N'EST PAS REQUIS POUR LES CELLULES SUBSÉQUENTES VISANT CET ARTICLE PARTICULIER	a3	LOC	+	C1
	3227	1	QUALIFICATIF DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	Code = {lieu/port de déchargement}	n2	11	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Identification du lieu/de l'emplacement	Élément de données « Port de déchargement »	a5	Codes UN/LOCODE	:	O
	1131	2.2	Code d'identification de la liste de codes	Code = {port}	n3	139	:	O
	3055	2.3	Organisme responsable de la liste de codes	Code = {UN/ECE}	n1	6	'	O
LOC(3)		0210	IDENTIFICATION DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	PORTS D'ESCALE FACULTATIFS	a3	LOC	+	C7

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	3227	1	QUALIFICATIF DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	13 = lieu de transbordement 64 = 1 ^{er} port de déchargement facultatif 68 = 2 ^e port de déchargement facultatif 70 = 3 ^e port de déchargement facultatif 76 = port de chargement original 83 = lieu de livraison (utiliser comme la destination finale, ou pour un train à deux niveaux) 97 = lieu/port de déchargement facultatif (utiliser si le port de déchargement réel n'est pas défini, c.-à-d. « XXOPT ») 152 = prochain port de déchargement	n2..3	S'il y a lieu	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Identification du lieu/de l'emplacement	Élément de données « Port d'escale facultatif, élément codé »	a5	Codes UN/LOCODE	:	O
	1131	2.2	Code d'identification de la liste de codes	Code = {port}	n3	139	:	O
	3055	2.3	Organisme responsable de la liste de codes	Code = {UN/ECE}	n1	6	+	O
RFF		0220	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DE TRANSPORT EXCÉDENTAIRE SEGMENT EDIFACT OBLIGATOIRE	a3	RFF	+	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					
	1153	1.1	Qualificatif de référence	Transmettre le numéro du connaissement pour les marchandises conteneurisées ou le numéro de transport excédentaire pour les marchandises diverses ou le fret aux dimensions spéciales.	a2	BM = numéro du connaissement ET = numéro de transport excédentaire	:	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	1154	1.2	Numéro de référence	Élément de données « Numéro de référence » Transmettre ce qui suit : Numéro du connaissance – code par défaut = 1 Numéro de transport excédentaire – principale position d'arrimage	an..35		'	O
G03		0230	DÉTAILS SUR L'ÉQUIPEMENT					C1
EQD		0240	DÉTAILS SUR L'ÉQUIPEMENT	DÉTAILS SUR L'ÉQUIPEMENT	a3	EQD	+	O1
	8053	1	QUALIFICATIF DE L'ÉQUIPEMENT	Élément de données « Codes de type de l'équipement » CN = {conteneur} BB = {marchandises diverses} TE = {remorque}	a2	S'il y a lieu	+	O
	C237	2	IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT					O
	8260	2.1	Numéro d'identification de l'équipement	Élément de données « Initiales/numéro de l'équipement »	an..17		+	O
	C224	3	TAILLE ET TYPE DE L'ÉQUIPEMENT					O
	8155	3.1	Identification de la taille et du type de l'équipement	Élément de données « Taille et type de l'équipement » Utiliser les codes de taille/type ISO. Élément non requis pour les marchandises diverses.	an4		++	C

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	8249	5	ÉTAT DE L'ÉQUIPEMENT, ÉLÉMENT CODÉ	<p>Élément de données « Code de l'état de l'équipement »</p> <p>1 = Continent 2 = Exportation 3 = Importation 4 = Demeure à bord 5 = Déplacement 6 = Transbordement 7 = Livraison très urgente 8 = MLB 9 = MCB (micro-pont continental) 10 = Expédition à destination du Canada 11 = Livraison directe 12 = Expédition sous douane 13 = Transbordement à un autre navire 14 = Transbordement à un autre quai 15 = Expédition ferroviaire 16 = Expédition terrestre 17 = Expédition par barge 18 = Entreposage temporaire 19 = Déballage urgent 20 = Modes maritime et aérien</p>	n1..2	S'il y a lieu	+	C
	8169	6	INDICATEUR PLEIN/VIDE, ÉLÉMENT CODÉ	<p>Élément de données « Code de l'état du conteneur plein/vide »</p> <p>Élément à transmettre obligatoirement pour tous les conteneurs.</p> <p>Élément à ne pas transmettre pour les marchandises diverses</p>	n1	4 = vide 5 = plein	'	C
EQA		0250	ÉQUIPEMENT JOINT	DÉTAILS SUR L'ÉQUIPEMENT JOINT ÉLÉMENT À TRANSMETTRE S'IL Y A DE L'ÉQUIPEMENT JOINT	a3	EQA	+	C9

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	8053	1	QUALIFICATIF DE L'ÉQUIPEMENT	Élément de données « Numéro d'identification de l'équipement joint » CN = {conteneur} RG = {génératrice de conteneur réfrigérés} CH = {châssis}	a2	S'il y a lieu	+	O
	C237	2	IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT					O
	8260	2.1	Numéro d'identification de l'équipement	Élément de données « Numéro d'identification de l'équipement joint »	an..17		'	O
NAD		0260	NOM ET ADRESSE	TRANSPORTEUR DU FRET	a3	NAD	+	C1
	3035	1	QUALIFICATIF DE LA PARTIE	Code = {transporteur}	a2	CA	+	O
	C082	2	DÉTAILS SUR L'IDENTIFICATION DE LA PARTIE					O
	3039	2.1	Identificateur de la partie	Élément de données « Code du transporteur »	an4		:	O
	1131	2.2	Qualificatif de la liste de codes	Code = {code du transporteur }	n3	172	:	O
	3055	2.3	Organisme responsable de la liste de codes	20 = {BIC Bureau International des Containeurs} 166 = {U.S. National Motor Freight Classification Association (SCAC)}	n2..3	S'il y a lieu	'	O
G04		0270	DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES DANGEREUSES	ÉLÉMENT À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT SI DES CODES DE MARCHANDISES DANGEREUSES S'APPLIQUENT AUX MARCHANDISES				C999

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
DGS		0280	INFORMATION SUR LES MARCHANDISES DANGEREUSES	INFORMATION SUR LES MARCHANDISES DANGEREUSES	a3	DGS	+	O1
	8273	1	RÉGLEMENTATION DES MARCHANDISES DANGEREUSES, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {code des marchandises dangereuses - IMO}	a3	IMD	+	O
	C205	2	CODE DES MARCHANDISES DANGEREUSES					O
	8351	2.1	Code d'identification des marchandises dangereuses	Élément de données « Code d'identification des marchandises dangereuses »	n..3	Code IMDG	:	O
	8078	2.2	Substance/article dangereux/numéro de la page	Élément de données « Identificateur de classement additionnel des marchandises dangereuses » (numéro de la page du code IMDG, version anglaise)	an..7		+	C
	C234	3	INFORMATION MDONU	TRANSMETTRE LE CODE MDONU SI CELUI-CI EST DISPONIBLE				C
	7124	3.1	Code MDONU	Élément de données « Numéro MDONU (code des marchandises dangereuses) »	n4	Code MDONU	+	O
	C223	4	POINT D'ÉCLAIR DE L'EXPÉDITION DES MARCHANDISES DANGEREUSES	TRANSMETTRE L'ÉLÉMENT, S'IL Y A LIEU				C

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	7106	4.1	Point d'éclair de l'expédition	<p>Élément de données « Point d'éclair de l'expédition »</p> <p>On doit transmettre une valeur numériques de trois caractères numériques qui peut inclure un maximum de un point décimal.</p> <p>Les dixièmes de degré doivent être séparés des degrés complet par un point décimal</p> <p>Les valeurs négatives doivent être précédées d'un signe négatif (-).</p> <p>Pour plus d'explications, voir la section intitulée <i>Instructions concernant les éléments de données</i> à l'annexe F.</p>	n3		:	O
	6411	4.2	Qualificatif de l'unité de mesure	<p>CEL = {degrés Celsius}</p> <p>FAH = {degrés Fahrenheit}</p>	a3	S'il y a lieu	+	O
	8339	5	GROUPE D'EMBALLAGE, ÉLÉMENT CODÉ	<p>Élément de données « Code du groupe d'emballage »</p> <p>TRANSMETTRE L'ÉLÉMENT, S'IL Y A LIEU</p>	an..3		+	C
	8364	6	NUMÉRO EMS	<p>Élément de données « Numéro du programme d'urgence »</p> <p>TRANSMETTRE L'ÉLÉMENT, S'IL Y A LIEU</p>	an..6		+	C
	8410	7	GSMU	<p>Élément de données « Identificateur du Guide de soins médicaux d'urgence »</p> <p>TRANSMETTRE L'ÉLÉMENT, S'IL Y A LIEU</p>	an..4		++	C

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	C235	9	IDENTIFICATION DU DANGER	TRANSMETTRE L'ÉLÉMENT, S'IL Y A LIEU				C
	8158	9.1	Numéro d'identification des marchandises dangereuses, partie supérieure	Élément de données « Identification de la partie supérieure de la plaque étiquette »	an..4		:	O
	8186	9.2	Numéro de l'identification de la substance, partie inférieure	Élément de données « Identification de la partie inférieure de la plaque étiquette »	an4		+	O
	C236	10	ÉTIQUETTE DES MARCHANDISES DANGEREUSES	TRANSMETTRE L'ÉLÉMENT, S'IL Y A LIEU				C
	8246	10.1	Marquage de l'étiquette des marchandises dangereuses	Élément de données « Identification du marquage des marchandises dangereuses »	an..4		:	O
	8246	10.2	Marquage de l'étiquette des marchandises dangereuses	Élément de données « Identification du marquage des marchandises dangereuses »	an..4		:	C
	8246	10.3	Marquage de l'étiquette des marchandises dangereuses	Élément de données « Identification du marquage des marchandises dangereuses »	an..4		'	C
FTX		0290	TEXTE LIBRE	INFORMATION SUR LES AJOUTS DE MARCHANDISES DANGEREUSES. TRANSMETTRE L'ÉLÉMENT, S'IL Y A LIEU	a3	FTX	+	C1
	4451	1	QUALIFICATIF DU SUJET DU TEXTE	AAC = {renseignements supplémentaires sur les marchandises dangereuses} AAD = {nom technique des marchandises dangereuses}	a3	S'il y a lieu	+++	O
	C108	4	TEXTE LITTÉRAL					O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	4440	4.1	Texte libre	Élément de données « Description des marchandises dangereuses » Transmettre la mention NIL si aucune description n'est disponible	an..70		:	O
	4440	4.2	Texte libre	Élément de données « Poids net des marchandises dangereuses » (poids en kilos)	an..70		:	C
	4440	4.3	Texte libre	Élément de données « Numéro de référence des marchandises dangereuses » (attribué par le planificateur central, s'il est connu.)	an..70		'	C
UNT		0300	BLOC DE FIN DU MESSAGE	BLOC DE FIN DU MESSAGE	a3	UNT	+	O1
	0074	1	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE		n..6	Nombre de segments dans le message, y compris UNH et UNT	+	O
	0062	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNH 0062	'	O
UNE			BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	a3	UNE	+	O1
	0060	1	NOMBRE DE MESSAGES	Généré par le convertisseur	n..6		+	O
	0048	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNG 0048	'	O
UNZ			BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	a3	UNZ	+	O1

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	0036	1	COMPTE DU CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Généré par le convertisseur. Nombre de groupes fonctionnels = toujours 1	n..6	1	+	O
	0020	2	RÉFÉRENCE DU CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNB 0020	'	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT**EXEMPLES DE DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIMES****Exemple 1 - Déclaration du plan des baies maritime avec tout les éléments de données obligatoire**

Voici un exemple d'un message d'un plan des baies pour un navire quittant Zihuatanejo, au Mexique, à destination de Vancouver, au Canada. Il indique tous les champs obligatoires et comprend des conteneurs qui sont déchargés à Vancouver ainsi que du fret restant à bord (FRAB).

```

UNB+UNOA:2+MARUBA+SSA+050420:0822+GRY03082108223'
UNG+BAPLIE+99990101+MBT+050420:1716+GRY03082108223+UN+D:95B:SMDG20'
UNH+GRY03082108223+BAPLIE:D:95B:UN:SMDG20'
BGM++9999BAPLIE20GLORY+9'
DTM+137:0504200822:201'
TDT+20+0359WB+++9999:172:20+++0359WB:103::M/V GLORY:GB'
LOC+5+MXZLO:139:6'
LOC+61+CAVAN:139:6'
DTM+132:0504212300:201'
DTM+133:0504220800:201'
LOC+147+0030310::5'
MEA+WT++KGM:15870'
LOC+9+CNSHA:139:6'
LOC+11+CAVAN:139:6'
RFF+BM:1'
EQD+CN+CNIU1124284+2210+++3'
LOC+147+0230610::5'
MEA+WT++KGM:17810'
LOC+9+CLANF:139:6'
LOC+11+CAVAN:139:6"
RFF+BM:1'
EQD+CN+GLDU0308334+2210+++2'
LOC+147+0210684::5'
MEA+WT++KGM:18140'
LOC+9+CLANF:139:6'
LOC+11+USLGB:139:6'
RFF+BM:1'
EQD+CN+CNIU1113037+2210+++3'
LOC+147+0010314::5'
MEA+WT++KGM:18440'
LOC+9+CLANF:139:6'
LOC+11+USSEA:139:6'
RFF+BM:1'
EQD+CN+CLOU2531542+2210+++2'
LOC+147+0230802::5'
MEA+WT++KGM:18440'
LOC+9+CLANF:139:6'
LOC+11+CAVAN:139:6'
RFF+BM:1'
EQD+CN+TTNU3501278+2210+++6'
LOC+147+0230602::5'
MEA+WT++KGM:18520'
LOC+9+CLANF:139:6'
LOC+11+CAVAN:139:6'
RFF+BM:1'
EQD+CN+CNIU1129389+2210+++2'
UNT+48+GRY03082108223'
UNE+12334+GRY03082108223'

```

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

UNZ+1+GRY03082108223'

Exemple 2 - Déclaration du plan des baies maritimes avec tous les éléments de données conditionnels

Cet un exemple comporte une pièce d'équipement non conteneurisées (par exemple : yacht, équipement pour champs pétrolier, pièce détachée de machine) d'un message d'un plan des baies pour un navire quittant Zihuatanejo, au Mexique, à destination de Vancouver, au Canada, qui indique un port d'escale étranger, soit Long Beach, aux États-Unis (c.-à-d. MXZLO à CAVAN à USLGB). Il indique tous les champs obligatoires et conditionnels et comprend des conteneurs qui sont déchargés à Vancouver ainsi que du fret restant à bord (FRAB).

```

UNB+UNOA:3+VENTURE+SSA+050422:0822+GRY03082108223+++++VENTURE'
UNG+BAPLIE+99990101:9999+MBT+050422:1716+GRY03082108223+UN+D:00A:SMDG20'
UNH+GRY03082108223+BAPLIE:D:95B:UN:SMDG20'
BGM++9999BAPLIE30VENTURE+9'
DTM+137:0504220822:201'
TDT+20+0359WB+++9999:172:20+++917456:146:11:M/V VENTURE:GB'
LOC+5+MXZLO:139:6'
LOC+61+CAVAN:139:6'
DTM+132:0504210000:201'
DTM+133:0504230000:201'
RFF+VON:0359WB'
LOC+147+0030310::5'
GID++8888:BOXES'
GDS+96'
FTX+AAA+++TESTMESSAGES'
MEA+WT++KGM:15870'
TMP+2+-24.55:CEL'
RNG+4+CEL:-28:-17.9'
LOC+9+CNSHA:139:6'
LOC+11+CAVAN:139:6'
LOC+13+USLGB:139:6'
RFF+BM:1'
EQD+CN+CNIU1124284+2210++2+5'
EQA+RG+CNIU1124284'
NAD+CA+9946:172:20'
DGS+IMD+1.3'
FTX+AAC+++DANGEROUSGOODS1:1460:1111'
DGS+IMD+4.3'
FTX+AAC+++DANGEROUSGOODS2:1888:2222'
DGS+IMD+9'
FTX+AAC+++DANGEROUSGOODS3:2323:3333'
UNT+27+GRY03082108223'
UNE+12334+GRY03082108223'
UNZ+1+GRY03082108223'

```

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT**Exemple 3 - Déclaration du plan des baies maritime avec tous les éléments de données conditionnels, y compris un segment pour marchandises diverses**

Cet un exemple comporte une pièce d'équipement non conteneurisées (par exemple : yacht, équipement pour champs pétrolier, pièce détachée de machine) d'un message d'un plan des baies pour un navire quittant Zihuatanejo, au Mexique, à destination de Vancouver, au Canada, qui indique un port d'escale étranger, soit Long Beach, aux États-Unis (c.-à-d. MXZLO à CAVAN à USLGB). Il indique tous les champs obligatoires et conditionnels et comprend des conteneurs qui sont déchargés à Vancouver ainsi que du fret restant à bord (FRAB).

```

UNB+UNOA:2+VENTURE+SSA+050421:0822+GRY03082108223+++++VENTURE'
UNG+BAPLIE+99990101:9999+MBT+050421:1716+GRY03082108223+UN+D:95B:SMDG20'
UNH+GRY03082108223+BAPLIE:D:95B:UN:SMDG20'
BGM++9999BAPLIE30VENTURE+9'
DTM+137:0501260822:201'
TDT+20+0359WB+++9999:172:20+++917456:146:11:M/V VENTURE:GB'
LOC+5+MXZLO:139:6'
LOC+61+CAVAN:139:6'
DTM+132:0504220000:201'
DTM+133:0504230000:201'
RFF+VON:0359WB'
LOC+147+0030582:::5'
GID++1:YACHT'
GDS+96'
FTX+AAA+++MOTORYACHT'
MEA+WT++KGM:15870'
DIM+1+INH:444:96:132'
LOC+9+CNSHA:139:6'
LOC+11+CAVAN:139:6'
LOC+13+USLGB:139:6'
RFF+ET:0030582'
EQD+BB+1234567+++3'
NAD+CA+9946:172:20'
LOC+147+0030782:::5'
MEA+WT++KGM:0'
RFF+ET:0030582'
EQD+BB+1234567+++3'
UNT+26+GRY03082108223'
UNE+12334+GRY03082108223'
UNZ+1+GRY03082108223'

```

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT**Exemple 4 - Déclaration du plan des baies maritimes avec tous les éléments conditionnels, y compris des marchandises multiples dans un segment pour marchandises diverses**

Cet exemple comporte des pièces d'équipement non conteneurisées d'un message relatif à un plan des baies pour un navire quittant Zihuatanejo, au Mexique, à destination de Vancouver, au Canada. Il est à noter que chaque pièce d'équipement doit comporter un port de chargement, un port de déchargement ainsi que tous les détails pertinents connexes. Le message indique tous les champs obligatoires et conditionnels et comprend des conteneurs qui sont déchargés à Vancouver ainsi que du fret restant à bord (FRAB).

```

UNB+UNOA:2+VENTURE+SSA+050421:0822+GRY03082108223+++++VENTURE'
UNG+BAPLIE+99990101:9999+MBT+050421:1716+GRY03082108223+UN+D:95B:SMDG20'
UNH+GRY03082108223+BAPLIE:D:95B:UN:SMDG20'
BGM++9999BAPLIE30VENTURE+9'
DTM+137:0501260822:201'
TDT+20+0359WB+++9999:172:20+++917456:146:11:M/V VENTURE:GB'
LOC+5+MXZLO:139:6'
LOC+61+CAVAN:139:6'
DTM+132:0504220000:201'
DTM+133:0504230000:201'
RFF+VON:0359WB'
LOC+147+0030582::5'
GID++1'
GDS+96'
FTX+AAA+++OILFIELDEQUIPMENT'
MEA+WT++KGM:1500'
DIM+1+INH:151:15:151'
LOC+9+CNSHA:139:6'
LOC+11+CAVAN:139:6'
RFF+ET:0030582'
EQD+BB+12345+++3'
NAD+CA+9946:172:20'
LOC+147+0030582::5'
GID++1'
GDS+96'
FTX+AAA+++OILFIELDEQUIPMENT'
MEA+WT++KGM:888'
DIM+1+INH:888:88:888'
LOC+9+CNSHA:139:6'
LOC+11+CAVAN:139:6'
RFF+ET:0030582'
EQD+BB+88888+++3'
NAD+CA+9946:172:20'
LOC+147+0030582::5'
GID++1'
GDS+96'
FTX+AAA+++OILFIELDEQUIPMENT'
MEA+WT++KGM:2123'
DIM+1+INH:222:33:444'
LOC+9+CNSHA:139:6'
LOC+11+CAVAN:139:6'
RFF+ET:0030582'
EQD+BB+22233+++3'
NAD+CA+9946:172:20'
UNT+26+GRY03082108223'
UNE+12334+GRY03082108223'
UNZ+1+GRY03082108223'

```

**ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS
DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT**
**TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE POUR LE PLAN DES BAIES MARITIMES
EDIFACT**

Segment	État accept.	État syntaxe rejet	État demande rejet	Nom de l'élément de données
UNB	O1	O1	O1	Bloc de début de contrôle de l'échange
UNG	O1	O1	O1	Bloc de début du groupe fonctionnel
UNH	O1	O1	O1	Bloc de début du message
BGM	O1	O1	O1	Début du message
	O	O	O	Identification de l'option de service
	O	O	O	Numéro du document/message
	O	O	O	Fonction du message, élément codé
DTM	O1	O1	O1	Date/heure du traitement
GIS (1)	O1	N/A	N/A	Indicateur de traitement (réponses favorables)
GIS (2)	N/A	O1	O1	Indicateur de traitement (réponses d'erreur)
FTX	N/A	O1	O1	Valeur de l'erreur (demandes rejetées)
G01	N/A	C50	C50	Détails sur les points erronés
ERP	N/A	O1	O1	Type de rejet (réponses d'erreur)
	N/A	O	O	Numéro de référence
	N/A	O	O	Type de rejet
ERC	N/A	C50	C50	Codes de motif de rejet
G05	O1 C9998	O1 C9998	O1 C9998	Référence
RFF	O1	O1	O1	Référence de la demande connexe
	O	O	O	Identification du moyen de transport régulier (numéro du voyage)
UNT	O1	O1	O1	Bloc de fin du message
UNE	O1	O1	O1	Bloc de fin du groupe fonctionnel
UNZ	O1	O1	O1	Bloc de fin de l'échange

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences		
								AR	Réponses d'erreur	
								Accepté	Rejet syntaxe	Rejet demande
UNB			BLOC DU DÉBUT DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	POUR DÉBUTER ET IDENTIFIER UN ÉCHANGE ET DES SEGMENTS DE CONTRÔLE CONNEXES	a3	UNB	+	O1	O1	O1
	S001	1	IDENTIFICATEUR DE SYNTAXE					O	O	O
	0001	1.1	Identificateur de syntaxe	Code identifiant la syntaxe de l'organisme de contrôle	a4	UNOA	:	O	O	O
	0002	1.2	Numéro de version de la syntaxe	Numéro de version de la syntaxe	n1	2	+	O	O	O
	S002	2	EXPÉDITEUR DE L'ÉCHANGE					O	O	O
	0004	2.1	Identification de l'expéditeur	Nom/représentation codée de l'expéditeur. « ID du réseau de l'ASFC »	an..35		+	O	O	O
	S003	3	DESTINATAIRE DE L'ÉCHANGE					O	O	O
	0010	3.1	Identification du destinataire	Nom/représentation codée du destinataire. « ID du réseau du client »	an..35		+	O	O	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O	O	O
	0017	4.1	Date	Élément généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O	O	O
	0019	4.2	Heure	Élément généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O	O	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences		
								AR	Réponses d'erreur	
								Accepté	Rejet syntaxe	Rejet demande
	0020	5	RÉFÉRENCE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Élément généré par le convertisseur	an..14		*	0	0	0
UNG			BLOC DE DÉBUT DU GROUPE FONCTIONNEL	POUR INDIQUER LE DÉBUT D'UN GROUPE FONCTIONNEL ET FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS DE CONTRÔLE	a3	UNG	+	01	01	01
	0038	1	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	Identification du type de messages figurant dans le groupe fonctionnel Code = (Message de réponse de l'ASFC)	a6	CUSRES	+	0	0	0
	S006	2	IDENTIFICATION DE L'EXPÉDITEUR DE LA DEMANDE					0	0	0
	0040	2.1	Identification de l'expéditeur	Lieu de transmission du client Code = (Message de réponse de l'ASFC)	n3	CCR	:	0	0	0
	S007	3	IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE DE LA DEMANDE					0	0	0
	0044	3.1	Identification du destinataire	Défini par le client	an..35		+	0	0	0
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					0	0	0
	0017	4.1	Date	Élément généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	0	0	0
	0019	4.2	Heure	Élément généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	0	0	0

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences		
								AR	Réponses d'erreur	
								Accepté	Rejet syntaxe	Rejet demande
	0048	5	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Élément généré par le convertisseur	an..14		+	O	O	O
	0051	6	ORGANISME DE CONTRÔLE	Organisme contrôlant le type de messages	a2	UN	+	O	O	O
	S008	7	VERSION DU MESSAGE					O	O	O
	0052	7.1	Numéro de version du message	Numéro de version du type de messages	a1	D	:	O	O	O
	0054	7.2	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant	an3	95B	'	O	O	O
UNH		0010	BLOC DU DÉBUT DU MESSAGE		a3	UNH	+	O1	O1	O1
	0062	1	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Élément généré par le convertisseur	an..14		+	O	O	O
	S009	2	IDENTIFICATEUR DU MESSAGE					O	O	O
	0065	2.1	Type de messages	Élément de données = « Type de message » Identification du type de message Code = { Message du réponse de l'ASFC }	a6	CUSRES	:	O	O	O
	0052	2.2	Numéro de version du message	Numéro de version du type de messages	a1	D	:	O	O	O
	0054	2.3	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de messages courant	an3	95B	:	O	O	O
	0051	2.4	Organisme de contrôle	Organisme contrôlant le type de messages	a2	UN	'	O	O	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences		
								AR	Réponses d'erreur	
								Accepté	Rejet syntaxe	Rejet demande
BGM		0020	DÉBUT DU MESSAGE	FONCTION OPTION DE SERVICE/NUMÉRO DE TRANSACTION/MESSAGE	a3	BGM	+::	O1	O1	O1
	C002	1	NOM DU DOCUMENT/MESSAGE					O	O	O
	1000	1.4	Nom du document/message	Élément de données « Nom du document/message » (Id. de l'option de service) Code = {Rapport EDI sur le plan des baies }	n3	778	+	O	O	O
	1004	2	NUMÉRO DU DOCUMENT/MESSAGE	Élément de données « Numéro du document/message » Chiffres identifiant de manière unique le message	an..25	Numéro de référence du moyen de transport	+	O	O	O
	1225	3	FONCTION DU MESSAGE, ÉLÉMENT CODÉ	Élément de données « Fonction du message, élément codé » Code indiquant la fonction du message. Code = {Réponse}	n2	11	*	O	O	O
DTM		0050	DATE/HEURE/PÉRIODE	DATE/HEURE DU TRAITEMENT	a3	DTM	+	O1	O1	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O	O	O
	2005	1.1	Qualificatifs de date/heure/période	Élément de données « Date/heure du traitement » Code = {Date du traitement}	n1	9	:	O	O	O
	2380	1.2	Date/heure/période	Format	n12	SSAAMMJJHHMM	:	O	O	O
	2379	1.3	Qualificatifs du format date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	203	*	O	O	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences		
								AR	Réponses d'erreur	
								Accepté	Rejet syntaxe	Rejet demande
GIS(1)		0060	INDICATEUR GÉNÉRAL	INDICATEUR DE TRAITEMENT (POUR LES ACCUSÉS DE RÉCEPTION DE RÉPONSE FAVORABLE)	a3	GIS	+	O1	S.O.	S.O.
	C529	1	INDICATEUR DE TRAITEMENT					O	S.O.	S.O.
	7365	1.1	Indicateur de traitement, élément codé	Code = {Contenu du message accepté}	n1	1= accusé de réception d'application, contenu du message accepté 17 = accusée de réception fonctionnel, contenu du message accepté	*	O	S.O.	S.O.
GIS(2)		0060	INDICATEUR GÉNÉRAL	INDICATEUR DE TRAITEMENT (POUR LES RÉPONSES D'ERREUR)	a3	GIS	+	S.O.	O1	O1
	C529	1	INDICATEUR DE TRAITEMENT					S.O.	O	O
	7365	1.1	Indicateur de traitement, élément codé	Code = {message d'erreur}	n2	14	*	S.O.	O	O
FTX		0070	TEXTE LIBRE	TEXTE LIBRE	a3	FTX	+	S.O.	C5	C5
	4451	1	QUALIFICATIF DU SUJET DU TEXTE	Description de l'erreur	a3	AAO	+++	S.O.	O	O
	C108	4	TEXTE LITTÉRAL					S.O.	O	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences		
								AR	Réponses d'erreur	
								Accepté	Rejet syntaxe	Rejet demande
	4440	4.1	Texte libre	Élément de données « Texte libre » Commentaires sur le rejet	an..70	Commentaires sur le rejet : Les données non valides du champ erroné seront transmises dans cet élément de données	:	S.O.	O	O
	4440	4.2	Texte libre	Commentaires sur le rejet	an..70		^	S.O.	C	C
G01		0090	DÉTAILS SUR LE POINT ERRONÉ					S.O.	C50	C50
ERP		0100	DÉTAILS SUR LE POINT ERRONÉ	TYPE DE REJET (POUR LES RÉPONSES D'ERREUR)	a3	ERP	+	S.O.	O1	O1
	C701	1	DÉTAILS SUR LE POINT ERRONÉ					S.O.	O	O
	1049	1.1	Section du message, élément codé	Code = { Valeur par défaut du détail }	n1	2	:	S.O.	O	O
	1052	1.2	Numéro d'élément du message	Numéro de référence. Fourni dans le UNH D/E 0062 de la transmission d'arrivée qui a été générée par le convertisseur	an..14	Numéro de référence du message d'arrivée	:	S.O.	O	O
	1054	1.3	Numéro du sous-élément du message	Élément de données « Typde de rejet » Rejet de syntaxe = code 28 et 29 Rejet de validation = codes 21 et 22	n2	20 = Administration 21 = Exécution 22 = Conformité/syntaxe 28 = Erreur de lot 29 = Erreur de données	^	S.O.	O	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences		
								AR	Réponses d'erreur	
								Accepté	Rejet syntaxe	Rejet demande
ERC		0110	INFORMATION SUR L'ERREUR DE LA DEMANDE	CODES DE MOTIFS DE REJET	a3	ERC	+	S.O.	C50	C50
	C901	1	DÉTAILS SUR L'ERREUR DE LA DEMANDE					S.O.	O	S.O.
	9321	1.1	Identification de l'erreur de la demande		n..3	Annexe C, tableau de codes n° 11	'	S.O.	O	O
G05		0210	RÉFÉRENCE					O1 C9998	O1 C9998	O1 C9998
RFF		0220	RÉFÉRENCE	RÉFÉRENCE DE LA DEMANDE CONNEXE	a3	RFF	+	O1	O1	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE							
	1153	1.1	Qualificatif de la référence	Code = {Numéro du voyage }	a3	VON	:	O	O	O
	1154	1.2	Numéro de référence	Élément de données « Identification de la demande connexe » Identification du moyen de transport régulier (numéro du voyage) sera renvoyé.	an2..10		'	O	O	O
UNT		0400	BLOC DE FIN DU MESSAGE		a3	UNT	+	O	O	O
	0074	1	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE		n..6	Variable générée par le convertisseur	+	O	O	O
	0062	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNH 0062 de la transmission d'arrivée.	'	O	O	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences		
								AR	Réponses d'erreur	
								Accepté	Rejet syntaxe	Rejet demande
UNE		0410	BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL		a3	UNE	+	O	O	O
	0060	1	NOMBRE DE MESSAGES	Généré par le convertisseur	n..6		+	O	O	O
	0048	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNG 0048 de la transmission d'arrivée	'	O	O	O
UNZ		0420	BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE		a3	UNZ	+	O	O	O
	0036	1	COMPTE DU CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Généré par le convertisseur. Le nombre de groupes fonctionnels est toujours = 1	n1	1	+	O	O	O
	0020	2	RÉFÉRENCE DU CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNB 0020 de la transmission d'arrivée	'	O	O	O

ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

SCÉNARIOS ILLUSTRANT DES EXEMPLES DE MESSAGE DE RÉPONSE EDIFACT RELATIF AU PLAN DES BAIES MARITIME

Exemple 1 - Réponse positive – Accusé de réception fonctionnel

Ceci est un exemple d'accusé de réception fonctionnel pour une déclaration du plan des baies maritime. Ce message indique que la transmission a passé avec succès les contrôles syntaxiques et a été considéré par l'ASFC comme valide pour fins de traitement.

```
UNB+UNOA:2+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+050420:0855+12345678901234'  
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+050420:0855+43210987654321+UN+D:95B'  
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:95B:UN'  
BGM+:::778+9999C12345620040215+11'  
DTM+9:200504200913:203'  
GIS+17'  
RFF+VON:CUS123VON'  
UNT+5+MSGREFNO123'  
UNE+1+43210987654321'  
UNZ+1+12345678901234'
```

Exemple 2 - Réponse positive – Accusé de réception d'application

L'exemple suivant illustre un accusé de réception d'application d'une déclaration du plan des baies. Ce message indique que la transmission a été assujettie à une vérification de la syntaxe et de la validation et qu'elle a été jugée valide à des fins de traitement.

```
UNB+UNOA:2+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+050420:0855+12345678901234'  
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+050420:0855+43210987654321+UN+D:95B'  
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:95B:UN'  
BGM+:::778+9999C12345620040215+11'  
DTM+9:200504200913:203'  
GIS+1'  
RFF+VON:CUS123VON'  
UNT+5+MSGREFNO123'  
UNE+1+43210987654321'  
UNZ+1+12345678901234'
```

Exemple 3 - Réponse d'erreur – Rejet de syntaxe

Le message suivant est un exemple de réponse d'erreur reçue lorsqu'une erreur syntaxique a été détectée dans le message relatifs au plan des baies. Les données non valides seront transmises dans le segment FTX.

```
UNB+UNOA:2+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+050420:0855+12345678901234'  
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+050420:0855+43210987654321+UN+D:95B'  
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:95B:UN'  
BGM+:::778+9999CCRN123456+11'  
DTM+9:200504200915:203'  
GIS+14'  
FTX+AAO+++SEGMENT NAD BYTE OFFSET 383 '  
FTX+AAO+++SEGMENT NAD LINE 18 ELEM 3164 [6.0] ELEM TOO LONG'  
ERP+2:MSGREFNO123:28'  
ERC+ZZZ'  
RFF+VON:CUS123VON'
```


ANNEXE F - DÉCLARATION DU PLAN DES BAIES MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE et DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES POUR LA NORME DE MESSAGE DE TYPE EDIFACT

```

UNT+5+ MSGREFNO123'
UNE+1+43210987654321'
UNZ+1+12345678901234'

```

Exemple 4 - Réponse d'erreur – Rejet d'une demande

Voici un exemple de réponse d'erreur reçue lorsque la transmission du plan des baies est correcte d'un point de vue syntaxique mais échoue à la validation. Les données non valides seront transmises dans le segment FTX.

```

UNB+UNOA:2+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+050420:0855+12345678901234'
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+050420:0855+43210987654321+UN+D:95B'
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:95B:UN'
BGM+:::778+9999C12345620040215+11'
DTM+9:200504200913:203'
GIS+14'
FTX+AAO+++8999'
ERP+2: MSGREFNO123:22'
ERC+ZZZ'
RFF+VON:CUS123VON'
UNT+5+ MSGREFNO123'
UNE+1+43210987654321'
UNZ+1+12345678901234'

```

Exemple 5 - Réponse d'erreur – Rejet d'une demande (erreurs multiples)

Le message suivant est un exemple de réponse d'erreur reçue lorsque la transmission du plan des baies est correcte sur le plan syntaxique, mais que la validation échoue. Les données non valides seront transmises dans le segment FTX. Ce scénario présente un message de réponse renvoyé parce qu'il comporte de multiples codes erronés.

```

UNB+UNOA:2+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+050420:0855+12345678901234'
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+050420:0855+43210987654321+UN+D:95B'
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:95B:UN'
BGM+:::778+9999C12345620040215+11'
DTM+9:200504200913:203'
GIS+14'
FTX+AAO+++03262004'
ERP+2:AB123456:20'
ERC+157'
FTX+AAO+++888888888'
ERP+2:AB123456:20'
ERC+E32'
FTX+AAO+++03272004'
ERP+2:AB123456:20'
ERC+473'
RFF+VON:CUS123VON'
UNT+5+ MSGREFNO123'
UNE+1+43210987654321'
UNZ+1+12345678901234'

```

ANNEXE G

**DÉFINITIONS DES
ÉLÉMENTS DE DONNÉES
ANSI**

ANNEXE G – DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

DÉCLARATIONS DU FRET

La déclaration du fret servira à déclarer le fret considéré comme importé au Canada, le fret en transit, le fret exporté ou le fret restant à bord (FRAB). En outre, le format qui suit servira à déclarer les données concernant les conteneurs vides en service de navette international.

GS03 – Code du récepteur de la demande	O	2/12 AN
---	----------	----------------

Le code du récepteur de la demande servira à indiquer si la déclaration est une déclaration du fret A6A ou une déclaration de conteneurs de fret vides en service de navette international.

Les codes valides sont les suivants :

A6A – Déclaration du fret

E10 – Déclaration de conteneurs de fret vides

B2A – Objet de l'ensemble	O	1/1
----------------------------------	----------	------------

B2A01 – Code d'objet de l'ensemble de transactions	O	2/2 ID
--	---	--------

Transmettre un code pour indiquer si la transmission est un original (00), une modification à un original (04) ou une suppression (03).

B2A02 – Type de demande	O	2/2 ID
-------------------------	---	--------

Indiquer si la déclaration est associée à du fret importé au Canada à des fins de consommation intérieure (24), s'il est en transit (23), fret exporté (25) ou s'il s'agit de fret restant à bord d'un navire et non déchargé dans un port canadien (FRAB) (26).

N9 – Identification de référence	O	3 ou 4/99
---	----------	------------------

Ce segment sert à désigner les identificateurs qui sont liés à la déclaration en question. Dans certains cas, certains des éléments de ce segment seront combinés et utilisés.

Par exemple, les éléments relatifs au code du transporteur (BI) et au connaissance (OB) serviront à créer le numéro de contrôle du fret (NCF) de l'ASFC. Le NCF sera le numéro de référence qui servira à désigner la cargaison maritime particulière et il figurera dans les avis et/ou les accusés de réception. Le NCF doit être un minimum de 5 caractères et un maximum de 25 caractères.

N901 - Qualificatif d'identification de référence	O	2/3 ID
---	---	--------

BI – Code du transporteur, OB – Connaissance, AAO – Code attribué par le transporteur plus MA, ZZ – Indicateur de données supplémentaires requises, 7T – Numéro de document de transport associé, XP – Numéro de contrôle du fret antérieur, CI – Numéro de référence unique de l'envoi, V0 – Version.

N902 - BI – Code du transporteur	O	1/25 AN
----------------------------------	---	---------

Code à quatre chiffres, attribué par l'ASFC, pour le transporteur qui produit la déclaration.

Les déclarations concernant le fret et les conteneurs de fret vides doivent comporter le code de transporteur maritime qui produit la déclaration. Un maximum de 25 caractères est autorisé pour les valeurs combinées N902 BI et OB sur les déclarations du fret A6A et les déclarations de conteneurs de fret vides.

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

N902 - OB – Connaissance	O	1/25 AN
--------------------------	---	---------

Il s'agit du numéro du connaissance maritime concernant les déclarations du fret et des conteneurs de fret vides. Un maximum de 25 caractères est autorisé pour les valeurs combinées N902 BI et OB sur les déclarations du fret A6A et les déclarations de conteneurs de fret vides.

N902 - AAO – Numéro de référence du moyen de transport	O	1/25 AN
--	---	---------

Dans la transmission des déclarations du fret et des conteneurs de fret vides, le numéro de référence du moyen de transport (NRMT) de la déclaration du moyen de transport A6 doit être aussi être transmis dans le segment N902 AAO de la déclaration du fret A6A et de la déclaration de conteneurs de fret vides. Ce numéro est formé du code du transporteur maritime (segment N902 BI de la déclaration A6) et du numéro de rapport (segment N902 MA de la déclaration A6) émis par le transporteur maritime (le numéro identifie uniquement un voyage). Ce numéro sera utilisé pour relier la déclaration du fret et la déclaration du moyen de transport. Par exemple, un numéro de référence du moyen de transport sur un A6 pourrait ressembler à ce qui suit : N9*BI*9888 N9*MA*CEACICONV1. Dans ce cas, le segment N902 AAO de la déclaration du fret A6A ou de la déclaration de conteneurs de fret vides ressemblerait à ce qui suit : N9*AAO*9888CEACICONV1.

N902 - ZZ – Indicateur de données supplémentaires requises	O	1/25 AN
--	---	---------

L'indicateur « Y » (oui) ou « N » (non) sur le manifeste principal indique si une ou plusieurs déclarations supplémentaires du fret seront transmises ou non.

N902 - 7T – Numéro du document de transport associé	F	1/25 AN
---	---	---------

Cet élément sera utilisé dans la déclaration du fret exporté. Ce numéro indique le ou les numéros de transaction d'exportation qui ont été utilisés pour autoriser l'exportation des marchandises. Le numéro de transaction d'exportation peut consister en un ou plusieurs des numéros de référence suivants : B13A, CAED, Rapport sommaire. Les lettres « NDR » (pas de document requis) doivent être inscrites lorsque l'exportation ne nécessite pas de document d'exportation.

Le segment N9 peut être répété un maximum de 99 fois pour tenir compte de multiples numéros de documents de transport associés (7T).

Il est à noter que le numéro de transaction d'exportation doit être transmis à moins qu'un numéro de contrôle du fret précédent ait été présenté pour indiquer que les marchandises ont été transportées dans le cadre d'un autre mouvement de fret et transitent par le Canada.

N902 - XP – Numéro de contrôle de fret antérieur	F	1/25 AN
--	---	---------

Il s'agit du numéro de référence à inscrire lorsque les marchandises sont déclarées à titre d'exportation et qu'un mouvement antérieur de ces marchandises a été entrepris car elles étaient en transit par le Canada auprès d'un autre transporteur.

Le segment N9 peut être répété un maximum de 99 fois afin de tenir compte de multiples numéros de contrôle du fret antérieur (XP).

N902 - CI – Numéro de référence unique de l'envoi	F	1/25 AN
---	---	---------

Cet élément est réservé en vue d'un usage futur (lorsqu'un code international aura été établi), et peut être transmis, s'il est disponible.

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

N902 - V0 – Version	F	1/25 AN
---------------------	---	---------

Cet élément sert au contrôle des versions. Les données de cet élément sont retransmises dans la partie REF02 du message Conseil sur la demande (824) correspondant.

V1 – Identification du navire	O	1/1
--------------------------------------	----------	------------

Cet élément est obligatoire pour les déclarations du fret et de conteneurs vides.

V102 – Nom du navire	O	2/28 AN
----------------------	---	---------

Le nom du navire, consigné dans le « Lloyd's Register, Register of Ships » ou l'OMI, et à bord duquel le fret sera chargé.

V104 – Numéro d'itinéraire/de voyage	O	2/10 AN
--------------------------------------	---	---------

Code identifiant l'itinéraire ou le voyage particulier pour le transport du fret.

V3 – Horaire du navire	O	1/1
-------------------------------	----------	------------

Cet élément est obligatoire pour les déclarations du fret et de conteneurs vides.

V301 – Port de chargement actuel	O	5/5 AN
----------------------------------	---	--------

Cet élément sert à deux fins. Pour ce qui est des déclarations du fret, à l'exclusion des déclarations du fret exporté, cet élément sera le port étranger où les marchandises sont chargées à bord du navire. Pour ce qui est des déclarations du fret exporté, cet élément sera le port canadien où les marchandises sont chargées à bord du moyen de transport. Cet élément sera présenté en format UN/LOCODE.

V303 – Port d'arrivée/Port de destination	O	5/5 AN
---	---	--------

Cet élément sert à deux fins. Pour les déclarations du fret, exclusion faite des déclarations du fret exporté, cet élément sera le premier port canadien où un navire fait escale, quel qu'en soit le motif, y compris mais sans s'y limiter pour le chargement ou le déchargement du fret, le mazoutage, les inspections de sécurité, les changements d'équipage, les déroutements, etc.

Pour les déclarations du fret exporté, cet élément sera le port étranger où les marchandises seront déchargées en sol étranger.

Cet élément sera présenté en format UN/LOCODE.

DTM – Référence de date/d'heure	F	3/3
--	----------	------------

Ce segment servira à préciser les dates et les heures pour plusieurs exigences de données.

139 – Date et heure prévues de chargement

Cet élément indique la date et l'heure du chargement du fret à bord du navire. Cet élément est obligatoire lorsque la déclaration du fret (exclusion faite des exportations) a été transmise avec l'indicateur de données supplémentaires requises « Y » et que le port de chargement est dans un pays autre que les États-Unis.

Obligatoire lorsque le rapport de cargaison contient du fret en conteneur ou des marchandises diverses sans exemption ministérielle et que le port étranger de chargement est un pays autre que les États-Unis.

370 – Date et heure réelles de départ

Élément obligatoire pour les déclarations du fret exporté.

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

DTM02 – Date	F	8/8 DT
--------------	---	--------

La date devrait être inscrite sous la forme suivante : SSAAMMJJ.

DTM03 – Heure	F	4/8 TM
---------------	---	--------

L'heure devrait être indiquée en heure normale de l'Est (HHMM)

N1 – Parties	O	2/10
---------------------	----------	-------------

Ce segment doit servir à identifier les parties associées à l'expédition des marchandises pour une déclaration du fret particulière. Ce segment sera obligatoire pour toutes les déclarations, à l'exclusion de celles qui concernent les conteneurs vides.

N101 – Code d'identification de l'entité	O	2/3 ID
--	---	--------

Quatre types différents de parties peuvent être identifiés dans ce segment :

Expéditeur (SH) = La partie qui, dans le cadre d'un contrat conclu avec un transporteur, expédie ou envoie les marchandises avec le transporteur, ou les fait transporter;

Destinataire (CN) = La partie à laquelle les marchandises sont destinées;

Partie à aviser (NP) = La ou les parties à aviser au moment de l'arrivée de la cargaison au Canada;

Adresse de livraison (AE) = Lieu où les marchandises doivent être livrées. L'adresse de livraison doit être inscrite lorsque cette dernière est différente de celle du destinataire.

N102 – Nom	O	1/60 AN
------------	---	---------

Raison sociale de la partie.

N2 – Renseignements additionnels sur le nom	F	0/1
--	---	-----

N201 et 02 – Nom	F	1/35 AN
------------------	---	---------

Il s'agit du nom de la personne-ressource de la partie. Cet élément est obligatoire si l'on inscrit une adresse de livraison. Les noms de personnes-ressources devraient être dans le format Prénom Nom de famille, p.e. Jane Smith.

N3 – Information sur l'adresse	O	1/2
---------------------------------------	----------	------------

N301 – Information sur l'adresse	O	1/35 AN
----------------------------------	---	---------

Il s'agit de l'adresse de la partie.

N302 – Information sur l'adresse	F	1/35 AN
----------------------------------	---	---------

La première occurrence de cet élément devrait contenir le numéro de téléphone de la partie.

N4 – Emplacement géographique	O	1/1
--------------------------------------	----------	------------

Les éléments du segment N4 doivent être remplis pour préciser l'emplacement géographique de la partie nommée.

N401 – Nom de la ville	O	2/30 AN
------------------------	---	---------

Texte de forme libre pour l'inscription du nom de la ville.

N402 – Code d'État ou de province	F	2/2 ID
-----------------------------------	---	--------

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

Cet élément est obligatoire si le code de pays N404 est CA ou US.

N403 – Code postal	F	3/9 ID
--------------------	---	--------

Cet élément est obligatoire si le code de pays N404 est CA ou US.

Code postal, ou Zip Code pour les adresses situées aux États-Unis. Si le code postal est canadien, il doit être inscrit sous l'une des formes suivantes : ANA NAN, ANANAN, ANA-NAN.

N404 – Code de pays	O	2/3 ID
---------------------	---	--------

Codes ISO 3166 pour la représentation des noms de pays; voir l'annexe C, tableau n° 5.

R4 – Port ou terminal	O	2/10
------------------------------	----------	-------------

Ce segment est obligatoire. Des exemples sont présentés dans les annexes F, G, H et I (Exemples de transmissions par EDI).

R401 – Code de fonction du port ou du terminal

R = Lieu de réception – L'endroit où le transporteur doit recevoir les marchandises, conformément à l'entente contractuelle. Élément obligatoire pour les déclarations du fret et de conteneurs vides.

3 = Bureau des douanes de l'origine du manifeste — Le code du bureau de l'ASFC où le fret sera déclaré au moment de l'arrivée des marchandises. Il devrait s'agir d'un port de mer. Élément obligatoire pour les déclarations du fret et de conteneurs vides désignées comme fret importé et/ou fret en transit. Élément non exigé pour le FRAB. Il est à noter que pour les déclarations du fret exporté, ce code de bureau indiquerait le code de bureau de l'ASFC d'où les marchandises quitteront le Canada à bord du moyen de transport. Voir la section suivante.

3 = Port de sortie – Utilisé pour le fret exporté, afin d'indiquer que le code du bureau de l'ASFC où le fret sera déclaré au moment de son exportation du Canada à bord d'un moyen de transport maritime.

4 = Bureau des douanes de la destination du manifeste — Le code du bureau de l'ASFC auquel sera destiné le fret à l'arrivée des marchandises. Élément obligatoire pour les déclarations du fret et de conteneurs vides désignés comme fret importé et fret en transit.

Éléments non exigés pour le fret désigné comme FRAB ou le fret exporté.

E = Lieu de livraison – L'endroit où les marchandises doivent être livrées par le transporteur/transitaire de fret, conformément à l'entente contractuelle. Élément obligatoire pour les déclarations du fret, les déclarations de conteneurs vides. Pour le fret exporté, voir la section suivante.

E = Lieu de destination – Utilisé pour les exportations afin d'indiquer l'endroit où les marchandises doivent être livrées, conformément à l'entente contractuelle.

T = Code de sous-emplacement pour le bureau des douanes de l'origine du manifeste – Le code du bureau de l'ASFC applicable à l'entrepôt associé au bureau des douanes où les marchandises seront déclarées au moment de leur arrivée au Canada. Élément facultatif et conditionnel, selon les exigences concernant le bureau des douanes de l'origine du manifeste.

T = Code de sous-emplacement pour le port de sortie – Le code du bureau de l'ASFC applicable à l'entrepôt associé au bureau des douanes où les marchandises seront déclarées au moment de leur exportation du Canada. Élément facultatif et conditionnel selon les exigences relatifs au port de sortie.

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

M = Code de sous-emplacement pour le bureau des douanes de la destination du manifeste – Le code du bureau de l'ASFC applicable à l'entrepôt associé au bureau des douanes auquel les marchandises sont destinées à leur arrivée au Canada. Élément facultatif et conditionnel, selon les exigences liées au bureau des douanes de la destination du manifeste.

R402 – Qualificatif d'emplacement	X	1/2 ID
-----------------------------------	---	--------

Code identifiant le type d'emplacement, c'est-à-dire : CD – Code du bureau de l'ASFC, CI – ville, ou SC – ville/État et points dans les environs. Si la partie R403 est remplie, cet élément est obligatoire.

R403 – Identificateur d'emplacement	X	1/25 AN
-------------------------------------	---	---------

Lorsque le code de fonction est 3 ou 4, cet identificateur sera le code du bureau de l'ASFC indiqué à l'annexe C, tableau n° 1. Lorsque le code de fonction est T ou M, cet identificateur sera le code de sous-emplacement de l'ASFC indiqué à l'annexe C, tableau n° 2.

Lorsque le code de fonction est E ou R, cet identificateur sera le nom de l'emplacement où les marchandises ont été soit reçues soit livrées.

Si la partie R402 est remplie, cet élément est obligatoire.

R404 – Nom du port	F	2/24 AN
--------------------	---	---------

Cet élément est obligatoire lorsque le code de fonction est E ou R.

Le nom du port où les marchandises ont été reçues ou livrées.

R405 – Code de pays	F	2/3 ID
---------------------	---	--------

Cet élément est obligatoire lorsque le code de fonction est E ou R.

Le code de pays est conforme au code des noms de pays ISO, annexe C, tableau n° 5.

R406 – Nom du terminal	F	2/30 AN
------------------------	---	---------

Le nom du terminal où les marchandises seront déchargées au bureau des douanes de l'ASFC de l'origine du manifeste (3). Élément obligatoire lorsque le code de fonction est 3.

Pour les exportations, il s'agit du nom du terminal où les marchandises seront chargées au port de sortie.

R407 – Quai	F	1/4 AN
-------------	---	--------

Le numéro du quai où les marchandises seront déchargées au bureau des douanes de l'ASFC de l'origine du manifeste (3). Cet élément est facultatif lorsque le code de fonction est 3.

Pour les exportations, il s'agit du numéro du quai où les marchandises seront chargées au port de sortie.

LX – Numéro attribué	O	1/1
-----------------------------	----------	------------

Ce segment peut être bouclé un maximum de 999 fois. L'ASFC n'acceptera qu'un segment Y2 et un segment ED par LX.

LX01 – Numéro attribué	O	1/6 N0
------------------------	---	--------

Un numéro d'ordre attribué pour différencier les éléments d'un ensemble de transactions faisant partie du segment LX. Les segments inclus dans le LX sont Y2, ED, M7, L0 et L5. La présentation de ces segments est indispensable à la relation appropriée entre le conteneur, la quantité/le poids et la description des marchandises.

Pour un exemple de cette séquence, voir, aux annexes H, I, J, K et L, l'exemple de transmissions par EDI.

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

Y2 – Détails sur les conteneurs	F	0/1
--	----------	------------

L'ASFC n'acceptera qu'un Y2 par segment LX.

Ce segment est obligatoire lorsque le fret est conteneurisé.

Il est à noter que pour le fret non-conteneurisé, en vrac, et des marchandises diverses (*breakbulk*), on ne doit pas remplir le segment Y2.

Y203 – Type de service	O	2/2 ID
------------------------	---	--------

Inscrire le code qui convient le mieux au service de transport utilisé.

Y204 – Code de type de matériel	O	4/4 ID
---------------------------------	---	--------

Cet élément sera une combinaison de deux tableaux de code. Les deux premiers chiffres seront la taille du matériel/conteneur indiquée à l'annexe C, tableau n° 6. Les deux derniers chiffres seront le type de matériel/conteneur indiqué à l'annexe C, tableau n° 7.

ED – Description du matériel	F	0/1
-------------------------------------	----------	------------

L'ASFC n'acceptera qu'un seul ED par segment LX.

Ce segment est obligatoire lorsque le fret est conteneurisé.

Il est à noter que pour le fret non-conteneurisé, en vrac, et des marchandises diverses (*breakbulk*), on ne doit pas remplir le segment ED.

ED01 – Initiale du matériel	O	1/4 AN
-----------------------------	---	--------

Le préfixe ou la partie alphabétique du numéro identifiant une composante matérielle.

ED02 – Numéro du matériel	O	1/10 AN
---------------------------	---	---------

De pair avec l'initiale du matériel, le numéro séquentiel ou de pièce d'un numéro identifiant une composante matérielle. Le chiffre de contrôle doit également figurer dans ce champ.

ED03 – Code d'état chargé/vide	O	1/1 ID
--------------------------------	---	--------

Un code (L-chargé ou E-vide), qui précise l'état de chargement du matériel.

M7 – Numéro de plombs	F	2/15 AN
------------------------------	----------	----------------

Un numéro unique se trouvant sur un plomb appliqué au matériel. Ne pas déclarer : « Pas de plomb ».

L0 – Article – Quantité et poids	O	1/1
---	----------	------------

Ce segment est obligatoire, sauf pour les déclarations de conteneurs vides. Il précise la quantité, le poids et le volume des marchandises. Il est à noter que ce segment ainsi que le segment de description du fret L5 doivent être présentés, car les deux sont liés. Par exemple, si le L0 présenté s'applique à 100 caisses d'un poids de 500 kilogrammes, L5 contiendrait la description du fret. S'il y avait de multiples types de paquets pour des descriptions différentes des marchandises, il faudrait alors présenter un autre L0 et un autre L5 dans le même LX.

L001 – Numéro de l'article chargé	O	1/3 N0
-----------------------------------	---	--------

Numéro séquentiel d'un article. Ce numéro doit être unique dans l'ensemble de transactions. Ce numéro sera utilisé lorsque de multiples occurrences du segment L0 sont nécessaires pour identifier diverses quantités et divers poids pour des marchandises précisées.

L004 – Poids	O	1/10 R
--------------	---	--------

Ce numéro indique le poids du fret pour un certain empaquetage. Si l'on déclare des marchandises conteneurisées, cet élément est obligatoire.

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

L005 – Qualificatif du poids	O	1/2 ID
------------------------------	---	--------

Le code est toujours « G » pour désigner le poids brut des marchandises.

L006 – Volume	X	1/8 R
---------------	---	-------

Ce numéro désigne la mesure volumétrique du fret. Si ce sont des marchandises conteneurisées que l'on déclare, cet élément est obligatoire. Si le L007 est rempli, cet élément est obligatoire.

L007 – Qualificatif d'unité de volume	X	1/1 ID
---------------------------------------	---	--------

Code identifiant l'unité de mesure du volume du fret.

Si le L006 est rempli, cet élément est obligatoire.

L008 – Quantité chargée	O	1/7 N0
-------------------------	---	--------

Le nombre de pièces pour une certaine forme d'emballage de la marchandise chargée. Par exemple, 10 caisses.

L009 – Code de forme de paquet	O	3/3 ID
--------------------------------	---	--------

Code identifiant la forme des paquets de la quantité chargée (p. ex. : BOX pour caisses).

L011 – Code d'unité de poids	O	1/1 ID
------------------------------	---	--------

Code identifiant l'unité de mesure (UOM) pour le poids brut du fret.

L5 – Description, marques et numéros	O	1/999
---	----------	--------------

Ce segment est obligatoire, sauf pour les déclarations de conteneurs vides. Il précise la description des marchandises, les marques et les numéros, les codes de marchandises dangereuses, ainsi que les codes de produits pour une quantité donnée de marchandises indiquées dans le segment L0.

Le segment L5 peut être utilisé lorsqu'il y a de multiples descriptions pour une même quantité de marchandises. Par exemple, si le segment L0 indique 10 caisses et que les marchandises qui s'y trouvent sont différentes, comme des chaussures et des bottes, un segment L5 devrait être transmis pour les chaussures, et un autre segment L5 pour les bottes.

L501 – Numéro de l'article chargé	F	1/3 N0
-----------------------------------	---	--------

Un numéro séquentiel pour l'article chargé. Ce numéro doit être unique au sein de l'ensemble de transactions. Ce numéro sera utilisé lorsque de multiples occurrences sont exigées pour différencier des marchandises particulières dans un numéro d'article précis indiqué dans le segment L0.

L502 – Description du chargement	O	1/50 AN
----------------------------------	---	---------

Une description claire et concise du fret doit être présentée. La description devrait être en langage clair et être suffisamment détaillée pour permettre à l'ASFC la nature des marchandises. Par exemple, ordinateur est acceptable mais marchandises électroniques ou variées est inacceptable. Pour plus d'exemples se référer au site IPEC suivant <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/import/advance/menu-f.html> Fret au conteneur (FAC); qui dit contenir; envoi chargé et vérifié par l'expéditeur (ECVE) ne sont pas des descriptions acceptables. En outre, cette description ne devrait pas faire référence à la quantité ou à l'emballage des marchandises car elles sont indiquées dans le segment L0, et aucune exonération ou instruction spéciale, comme le segment K1 ne devrait être utilisée pour cette information. En outre, le code de marchandise devrait être inscrit dans le L503, et non le L502.

Les descriptions qui ne sont pas conformes aux directives qui précèdent peuvent avoir pour résultat que l'autorisation de charger le fret ou le conteneur ne soit pas donnée ou soit retardée.

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

L503 – Code de marchandise	X	2/10 AN
----------------------------	---	---------

Il s'agit du numéro de code des marchandises énumérées au segment L502, conformément au système de classification de la nomenclature tarifaire en vigueur à l'endroit où la déclaration douanière est faite. Le code inscrit doit comporter au moins deux chiffres.

Si le segment L503 est rempli, le L504 est obligatoire.

L504 – Qualificatif du code de marchandise	F	1/1 ID
--	---	--------

Cet élément est exigé lorsqu'un code de marchandise est inscrit. La valeur par défaut est « H », afin de représenter le code de la Nomenclature de Bruxelles.

Si le segment L504 est rempli, le L503 est obligatoire.

L506 – Marques et numéros	F	1/48 AN
---------------------------	---	---------

Cet élément désigne un envoi où les parties d'un envoi, ainsi que le fait que ces marchandises sont considérées comme des marchandises dangereuses.

Lorsque l'on transmet des codes de marchandises dangereuses de l'ONU, on doit transmettre le préfix 'UN' avant le code numérique à 4 chiffres, p.e. UN0037. De plus, le qualificatif de marques et numéros L507 doit inclure un code « ZZ ».

Lorsque l'on transmet le « MHB » (des matières dangereuses seulement en vrac), le qualificatif de marques et numéros L507 doit également être rempli et porter un code « ZZ ». Transmettre les caractères « MHB » lorsque les marchandises sont des matières qui peuvent comporter des risques chimiques au moment de leur transport en vrac et qui ne sont pas des matières classées comme étant dangereuses selon le Code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG).

Lorsque des marques et numéros additionnels nécessitent des lignes additionnelles ou lorsqu'il y a de multiples codes de marchandises dangereuses de l'ONU, d'autres segments L5 peuvent être présentés de pair avec le segment L0. Lorsque l'on présente de multiples segments L5, l'élément Description du chargement peut être laissé en blanc.

Ne pas inscrire « No Marks » (pas de marques).

L507 – Qualificatif de marques et numéros	F	2/2 ID
---	---	--------

Lorsque l'on inscrit des codes de marchandises dangereuses de l'ONU, le qualificatif de marques et numéros L507 doit inclure un code « ZZ ».

Si le segment L507 est rempli, le L506 est obligatoire.

K1 Observations	F	0/2
------------------------	----------	------------

K101 Message de forme libre	O	1/30 AN
-----------------------------	---	---------

K102 Message de forme libre	F	1/30 AN
-----------------------------	---	---------

Les segments K101 et K102 doivent être présentés lorsqu'il y a des instructions spéciales concernant la manutention des marchandises. Ne pas utiliser dans ce segment l'expression « No Marks » (pas de marques).

DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT – A6

La déclaration du moyen de transport (A6) servira à produire une déclaration lorsque le moyen de transport arrivera au Canada (entrée-importation), qu'il quittera le Canada (sortie-exportation) ou qu'il sera en transit, faisant escale au Canada en route vers un autre pays.

Pour les déclarations relatives aux navires entrants et en transit, il incombera au transporteur de navire de produire la déclaration A6. Par conséquent, les transporteurs membres d'un consortium ne sont pas tenus de produire des déclarations A6 distinctes. Cependant, pour la déclaration des exportations, le transporteur membre d'un consortium peut produire des déclarations distinctes.

GS03 – Code du récepteur de la demande	O	2/12 AN
---	----------	----------------

Ce code servira à indiquer que le rapport est une déclaration A6.

B2A – Objet de l'ensemble	O	1/1
----------------------------------	----------	------------

B2A01 – Code d'objet de l'ensemble de transactions	O	2/2 ID
--	---	--------

Transmettre un code pour indiquer si la transmission est un original (00), une modification à un original (04) ou une suppression (03).

B2A02 – Type de demande	O	2/2 ID
-------------------------	---	--------

Indiquer si la déclaration est associée au moyen de transport qui arrive au Canada à titre d'importation par navire (21), qui quitte le Canada à titre d'exportation par navire (22), ou qu'il s'agit d'un navire en transit (23) faisant escale au Canada en route vers un autre pays.

N9 – Identification de référence	O	7/99
---	----------	-------------

Ce segment sert à désigner les identificateurs qui sont liés à la déclaration en question. Dans certains cas, certains des éléments de ce segment seront combinés et utilisés.

Par exemple, les éléments relatifs au code du transporteur (BI) et au numéro du rapport (MA) serviront de numéro de référence du moyen de transport (NRMT) qui servira de lien entre les déclarations du fret et de conteneurs vides, et le moyen de transport. Par conséquent, le NRMT sera indiqué sur les déclarations du fret de conteneurs vides que présenteront le transporteur et/ou les transporteurs membres d'un consortium.

N901 – Qualificatif d'identification de référence	O	2/3 ID
---	---	--------

BI – Code du transporteur, MA – Numéro du rapport, OB – Connaissance, Z1 – Sécurité du navire; Z2 – Radio de sécurité, Z3 – Matériel de sécurité, Z4 – Ligne de charge, Z5 – Dératisation, Z6 – Déclaration maritime de santé, Z7 – Responsabilité civile des hydrocarbures, V0 – Version.

N902 - BI – Code du transporteur	O	1/25 AN
----------------------------------	---	---------

Code à quatre chiffres, attribué par l'ASFC, pour le transporteur qui produit la déclaration.

N902 - MA – Numéro du rapport	O	1/25 AN
-------------------------------	---	---------

Un numéro non en double, attribué par les transporteurs, qui sert à identifier de manière unique le voyage ou l'itinéraire. Un « C » dans la première position du numéro indique que le navire fait partie d'un consortium avec d'autres transporteurs ou agents. Il n'est plus requis de transmettre un « E » dans la première ou deuxième position du numéro indiquant qu'il s'agit d'une transmission par EDI.

N902 – Z1 – Z7 – Certificats	O/F	1/25 AN
------------------------------	-----	---------

Inscrire le numéro du document s'il est disponible; sinon, inscrire un zéro dans le champ afin de satisfaire à l'exigence obligatoire de l'ANSI pour les certificats suivants : Z1 Sécurité du navire, Z2 Radio de

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

sécurité, Z3 Matériel de sécurité, Z4 Ligne de charge, et Z5 Dératisation. Les certificats Z6 Déclaration maritime de santé et Z7 Responsabilité civile des hydrocarbures sont facultatifs.

N902 - V0 – Numéro de version	F	1/25 AN
-------------------------------	---	---------

Cet élément sert au contrôle des versions. Les données de cet élément sont retransmises dans la partie REF02 du message Conseil sur la demande (824) correspondant.

N904 – Date	O	8/8 DT
-------------	---	--------

Transmettre les dates d'expiration concernant les certificats suivants : Z1 Sécurité du navire, Z2 Radio de sécurité, Z3 Matériel de sécurité, Z4 Ligne de charge, Z5 Dératisation, Z6 Déclaration maritime de santé, Z7 Responsabilité civile des hydrocarbures. Transmettre sous la forme suivante : SSAAMMJJ.

V1 – Identification du navire	O	1/1
--------------------------------------	----------	------------

Cet segment comporte les détails relatifs au navire ainsi que le numéro du voyage.

V101 – Code du navire	O	1/8 ID
-----------------------	---	--------

Le numéro du navire attribué par le « Lloyd's Register, Register of Ships » ou par l'OMI. Ne pas transmettre les caractères "OMI" lorsque l'on transmet un numéro OMI.

V102 – Nom du navire	O	2/28 AN
----------------------	---	---------

Le nom du navire, consigné dans le « Lloyd's Register, Register of Ships » ou par l'OMI.

V103 – Code de pays	O	2/2 ID
---------------------	---	--------

Code désignant le pays dans lequel le navire est immatriculé. La liste des codes de pays figure à l'annexe C, tableau n° 5.

V104 – Numéro d'itinéraire/de voyage	O	2/10 AN
--------------------------------------	---	---------

Code identifiant l'itinéraire ou le voyage particulier pour le transport du fret. Ce numéro devrait être unique.

V107 – Code de type de navire	O	2/2 ID
-------------------------------	---	--------

Code indiquant le type de navire, tel qu'indiqué au moment de l'immatriculation. Si de multiples codes s'appliquent, inscrire celui qui s'applique le plus.

V2 – Information sur le navire	O	1/1
---------------------------------------	----------	------------

V201 – Identificateur de l'emplacement	O	1/30 AN
--	---	---------

Lieu d'immatriculation du navire.

V202 – Identification de référence	O	1/30 AN
------------------------------------	---	---------

Cela indique le numéro d'immatriculation du navire.

V203 – Poids	O	1/10 R
--------------	---	--------

Transmettre le jaugeage net du navire. Le jaugeage net désigne la capacité utile d'un navire, déterminée conformément à la *Convention internationale sur le jaugeage des navires, 1969*.

V204 – Code d'unité de poids	O	1/1 ID
------------------------------	---	--------

Transmettre un code indiquant l'unité de mesure du jaugeage net du navire.

V205 – Poids	O	1/10 R
--------------	---	--------

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

Transmettre le jaugeage brut du navire. Le jaugeage brut est la mesure de la taille globale d'un navire, telle que déterminée conformément à la *Convention internationale sur le jaugeage des navires, 1969*.

V206 – Code d'unité de poids	O	1/1 ID
------------------------------	---	--------

Transmettre un code d'unité de mesure du jaugeage brut du navire.

V207 – Poids	O	1/10 R
--------------	---	--------

Transmettre le tonnage du fret conteneurisé du navire. Ceci est le poids du fret net et de l'emballage (si applicable) seulement, sans le reste du fret.

V208 – Code d'unité de poids	O	1/1 ID
------------------------------	---	--------

Transmettre un code indiquant l'unité de mesure du tonnage de fret conteneurisé du navire.

V209 – Poids	O	1/10 R
--------------	---	--------

Transmettre le tonnage du fret non conteneurisé du navire.

V210 – Code d'unité de poids	O	1/1 ID
------------------------------	---	--------

Transmettre un code indiquant l'unité de mesure du tonnage du fret non conteneurisé du navire.

V211 – Poids	O	1/10 R
--------------	---	--------

Transmettre le jaugeage en lourd d'été du navire. Le jaugeage en lourd d'été désigne le poids, en tonnes métriques, des approvisionnements, du carburant, des passagers et des membres d'équipage que transporte un navire lorsqu'il est chargé jusqu'à la ligne de charge d'été maximale.

V212 – Code d'unité de poids	O	1/1 ID
------------------------------	---	--------

V213 – Nom	O	1/35 AN
------------	---	---------

Transmettre le nom (prénom, nom de famille) du capitaine du navire.

V214 – Longueur	O	1/8 R
-----------------	---	-------

Transmettre la longueur du navire.

V215 – Code d'unité	O	2/2 ID
---------------------	---	--------

Transmettre un code indiquant l'unité de mesure de la longueur du navire.

V216 – Quantité	O	1/4 R
-----------------	---	-------

Transmettre le nombre de membres d'équipage, y compris le capitaine.

V217 – Quantité	O	1/4 R
-----------------	---	-------

Transmettre le nombre de passagers, à l'exclusion des membres d'équipage et du capitaine.

V3 – Horaire du navire	O	1/1
-------------------------------	----------	------------

V301 – Dernier port de chargement étranger/ Prochain port d'arrivée étranger	O	5/5 AN
---	---	--------

Cet élément sera présenté selon le format UN/LOCODE.

Cet élément servira à deux fins. Pour ce qui est des déclarations du moyen de transport relatives aux navires entrants et en transit, cet élément sera le port étranger où le navire a chargé du fret pour la dernière fois avant d'arriver au Canada.

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

Pour ce qui est des déclarations du moyen de transport relatives aux navires sortants, cet élément sera le port étranger où le navire se présentera en premier après avoir quitté le Canada.

V302 – Date	O	8/8 DT
-------------	---	--------

Pour les déclarations du moyen de transport relatives aux navires entrants et en transit, il s'agit de la date à laquelle le navire a quitté le port étranger, que le navire a quitté pour la dernière fois avant d'arriver au Canada.

Pour les déclarations du moyen de transport relatives aux navires sortants, il s'agit de la date à laquelle le navire quitte le Canada.

V303 – Port d'arrivée au Canada/Port de départ au Canada	O	5/5 AN
--	---	--------

Cet élément sera présenté selon le format UN/LOCODE.

Cet élément servira à des fins. Pour les déclarations du moyen de transport relatives aux navires entrants et en transit, cet élément sera le premier port canadien où un navire fait escale, quel qu'en soit le motif, y compris mais sans s'y limiter pour le chargement ou le déchargement du fret, le mazoutage, les inspections de sécurité, les changements d'équipage, les déroutements, etc. Cet endroit peut être différent du port où les marchandises seront déchargées du moyen de transport.

Pour ce qui est des déclarations du moyen de transport relatives aux navires sortants, cet élément sera le premier port de départ au Canada où le navire a chargé du fret.

DTM – Référence de date/d'heure	O	2/2
--	----------	------------

Ce segment servira à indiquer la date et l'heure afin de répondre à plusieurs exigences. La date et l'heure devraient être indiqués en heure normale de l'Est.

370 – Date et heure réelles de départ

La date et l'heure sont obligatoires pour les déclarations du moyen de transport relatives aux navires sortants.

AA1 – Date et heure prévues d'arrivée

Obligatoire pour les déclarations du moyen de transport relatives aux navires sortants et en transit. Cette date et cette heure indiqueront la date et l'heure prévue de l'arrivée du navire au Canada, et elles devraient être mises à jour s'il y a lieu.

185 – Date et heure d'enregistrement

Obligatoire pour les déclarations du moyen de transport relatives aux navires entrants et sortants. Il devrait s'agir de la date et de l'heure à laquelle le navire a été enregistré. Il est à noter que l'heure d'enregistrement est facultative.

DTM02 – Date	O	8/8 DT
--------------	---	--------

La date devrait être inscrite sous la forme suivante : SSAAMMJJ.

DTM03 – Heure	F	4/8 TM
---------------	---	--------

L'heure devrait être indiquée en heure normale de l'Est.

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

N1 – Parties	O	3/99
Ce segment doit servir à identifier les parties associées au voyage particulier.		
N101 – Code d'identification de l'entité	O	2/3 ID
Différents types de parties peuvent être identifiés dans ce segment. Il s'agit des suivantes : Ligne de navigation (SS), Agent du navire (AG), Propriétaire du navire (OV) et Partenaires du consortium (CA).		
N102 – Nom	O	1/60 AN
Il s'agit de la raison sociale de la partie.		
N103 – Qualificatif du code d'identification	X	½ ID
Cet élément est exigé lorsque l'on déclare un transporteur membre d'un consortium (N101 code d'identification d'entité = CA) et devrait être inscrit sous la forme ZZ. Si l'élément N104 est rempli, N103 est obligatoire.		
N104 – Code d'identification	X	4/4 AN
Cet élément énumère le ou les codes de transporteurs membres d'un consortium inclus dans le voyage en question. Si N103 est déclaré, N104 est obligatoire.		
N3 – Information sur l'adresse	O	1/2
N301 – Information sur l'adresse	O	1/35 AN
Il s'agit de l'adresse de la partie.		
N302 – Information sur l'adresse	F	1/35 AN
La première occurrence de cet élément devrait contenir le numéro de téléphone de la partie.		
N4 – Emplacement géographique	F	0/1
Les éléments du segment N4 doivent être remplis pour préciser l'emplacement géographique de la partie nommée.		
Il est à noter que si le code de pays est le Canada ou les États-Unis, l'élément du code de la province/de l'État est obligatoire.		
N401 – Nom de la ville	O	2/30 AN
Texte de forme libre pour l'inscription du nom de la ville.		
N402 – Code d'État ou de province	F	2/2 ID
Cet élément est obligatoire si l'élément N404 code de pays est CA ou US.		
N403 – Code postal	F	3/9 ID
Code postal, ou Zip Code pour les adresses situées aux États-Unis.		
Si le code postal est canadien, il doit être inscrit sous l'une des formes suivantes : ANA NAN, ANANAN, ANA-NAN.		
N404 – Code de pays	O	2/3 ID
Codes ISO 3166 pour la représentation des noms de pays; voir l'annexe C, tableau n° 5.		
R4 – Port ou terminal	O	2/10

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

Ce segment est obligatoire et consiste à énumérer un minimum de deux et un maximum de dix ports d'escale que le navire a quitté et auxquels le navire arrivera dans le cadre du voyage en question, y compris tous les ports d'escale au Canada. Les ports devraient être déclarés en ordre chronologique.

R401 – Code de fonction du port ou du terminal	O	1/1 ID
--	---	--------

La valeur par défaut devrait être « O » pour Origine.

R404 – Nom du port	O	5/5 ID
--------------------	---	--------

Cet élément sert à indiquer les 10 derniers ports d'escale au maximum que le navire a quitté dans le cadre du voyage en question, sous le format UN/LOCODE. Cet élément devrait également inclure tous les ports au Canada où se présentera le navire.

R406 – Nom du terminal	F	2/30 AN
------------------------	---	---------

Obligatoire lorsque le port d'escale est situé au Canada; cet élément indiquera, sous forme de texte, le terminal où se présentera le navire (p. ex., Cérés ou Halterm).

R407 – Quai	F	1 /4 AN
-------------	---	---------

Cet élément est facultatif et indiquera les numéros de quai où se présentera le navire.

K1 Observations	F	0/5
------------------------	----------	------------

K101 Message de forme libre	F	1/30 AN
-----------------------------	---	---------

K102 Message de forme libre	F	1/30 AN
-----------------------------	---	---------

La première occurrence de l'élément K101 indiquera si le navire est affrété, de même que les conditions de l'affrètement, en utilisant les codes suivants : V (voyage) si le navire est affrété pour un parcours ou un voyage, B (coque nue) si le navire est affrété sans équipage, T (affrètement ponctuel) si le navire fait l'objet d'un affrètement ponctuel (à la journée, à la semaine, etc.), ou N (non) si le navire n'est pas affrété.

Toutes les occurrences suivantes des éléments K101 ou K102 comprendront des commentaires ou des renseignements tels que les suivants : si le navire participe à une activité spécialisée, comme des travaux de forage, de dragage, de bris de glace, d'océanographie ou de cartographie.

Dans le cas des opérations effectuées par des remorqueurs/chaland, utiliser ce champ pour indiquer le nombre de chalands tirés. Pour un remorqueur tirant un ou plusieurs chalands, inscrire dans ce champ le nom, la nationalité et le jaugeage brut de chaque chaland. Si l'on produit une déclaration A6 distincte, il n'est pas nécessaire de fournir les renseignements prescrits sur chaque chaland.

LX – Numéro attribué	O	1/999
-----------------------------	----------	--------------

LX01 – Numéro attribué	O	1/6 N0
------------------------	---	--------

Un numéro d'ordre attribué pour différencier les éléments d'un ensemble de transactions faisant partie du segment LX.

Y2 – Détails sur les conteneurs	F	0/1
--	----------	------------

Ce segment sert à fournir des renseignements sur le nombre et la taille des conteneurs associés à un voyage particulier. Ce segment ne devrait être rempli que lorsque le navire transporte du fret conteneurisé.

Y201 – Nombre de conteneurs	O	1/4 N0
-----------------------------	---	--------

ANNEXE G - DÉFINITIONS DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES ANSI

Inscrire le nombre de conteneurs par type de matériel (taille des conteneurs et statut chargé/vide). Cet élément est produit de pair avec l'élément Y204.

Y204 – Code de type de matériel	O	4/4 ID
---------------------------------	---	--------

Cet élément combine la taille du matériel/conteneur, ainsi que le statut chargé ou vide de la taille du conteneur. Par conséquent, l'inscription du nombre de conteneurs doit être faite séparément, en prenant pour base la taille du matériel ainsi que le statut chargé/vide. Par exemple, s'il y a douze conteneurs chargés, de 40 pieds, l'élément Y201 indiquerait 12, et l'élément Y204 indiquerait 40L.

ANNEXE H

**DÉCLARATION DU FRET
MARITIME -
TABLE DE CONCORDANCE
ANSI**

**FRET IMPORTÉ, FRET EN
TRANSIT ET FRAB**

ANNEXE H - DÉCLARATION DU FRET MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE ANSI - FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ISA		Bloc de début de contrôle de l'échange	Débuter et identifier un échange de zéro ou plusieurs groupes fonctionnels et de segments de contrôle liés à l'échange	O 1/1	
	01	(I01) Qualificatif d'information d'autorisation	Code identifiant le type d'information présente dans l'information d'autorisation	O ID 2/2	00 - Aucune information d'autorisation présente (aucune information d'importance dans I02)
	02	(I02) Information d'autorisation	Information utilisée pour identifier davantage ou pour autoriser l'expéditeur de l'échange ou les données de l'échange; le type d'information est défini par le Qualificatif d'information d'autorisation (I01)	O AN 10/10	
	03	(I03) Qualificatif d'information de sécurité	Code identifiant le type d'information présente dans l'information de sécurité	O ID 2/2	00 - Aucune information de sécurité présente (aucune information d'importance dans I04)
	04	(I04) Information de sécurité	Sert à présenter l'information de sécurité au sujet de l'expéditeur de l'échange ou des données de l'échange; le type d'information est défini par le Qualificatif d'information de sécurité (I03)	O AN 10/10	
	05	(I05) Qualificatif d'ID de l'échange	Qualificatif visant à présenter le système/la méthode de structure du code pour identifier l'élément d'ID de l'expéditeur ou du récepteur qualifié	O ID 2/2	

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	06	(I06) ID de l'expéditeur de l'échange	Code d'identification publié par l'expéditeur pour les autres parties qui l'utiliseront comme ID de récepteur pour l'acheminement des données qui leur sont destinées; l'expéditeur code toujours cette valeur dans l'élément de l'ID de l'expéditeur	O AN 15/15	
	07	(I05) Qualificatif d'ID de l'échange	Qualificatif visant à présenter le système/la méthode de structure du code pour identifier l'élément d'ID de l'expéditeur ou du récepteur qualifié	O ID 2/2	ZZ - Définis mutuellement
	08	(I07) ID du récepteur de l'échange	Code d'identification publié par le récepteur des données; lors de l'envoi, ce code sert d'ID d'expédition par l'expéditeur; les autres parties s'en serviront comme ID de réception afin d'acheminer les données qui leur sont destinées	O AN 15/15	
	09	(I08) Date de l'échange	Date de l'échange	O DT 6/6	Encore six chiffres
	10	(I09) Heure de l'échange	Heure de l'échange	O TM 4/4	
	11	(I10) Identificateur des normes de contrôle pour l'échange	Code identifiant l'organisme responsable de la norme de contrôle qu'utilise le message joint dans le bloc de début et le bloc de fin de l'échange	O ID 1/1	U - groupe d'EDI des É-U d'ASC X12, TDCC et UCS
	12	(I11) Numéro de version du contrôle de l'échange	Cette version a trait aux segments de contrôle de l'échange	O ID 5/5	00401
	13	(I12) Numéro de contrôle de l'échange	Numéro de contrôle attribué par l'expéditeur de l'échange	O N0 9/9	
	14	(I13) Accusé de réception demandé	Code envoyé par l'expéditeur afin de demander à recevoir un accusé de réception de l'échange (TA1)	O ID 1/1	0 - Aucun accusé de réception demandé, l'ASFC n'offre pas actuellement cette fonction
	15	(I14) Indicateur d'utilisation	Code indiquant si les données jointes à cet échange servent à des essais ou constituent des données de production ou de l'information	O ID 1/1	T - Essai P - Production

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	16	(115) Séparateur d'éléments de composantes	Le type ne s'applique pas; le séparateur d'éléments de composantes est un délimiteur et non un élément de données; ce champ présente le délimiteur utilisé pour séparer les éléments de données de composantes d'une structure de données composites; cette valeur doit être différente du séparateur d'éléments de données et du bloc de fin du segment	O 1/1	
GS		Bloc de début du groupe fonctionnel	Indiquer le début d'un groupe fonctionnel et présenter de l'information de contrôle	O 1/1	
	01	(479) Code de l'identificateur fonctionnel	Code identifiant un groupe d'ensembles de transactions liés à une demande	O ID 2/2	SO - Information concernant l'envoi par voie maritime
	02	(142) Code de l'expéditeur de la demande	Code identifiant la partie émettant la transmission; codes convenus entre les partenaires commerciaux	O AN 2/12	Code de transporteur de l'ASFC
	03	(124) Code du récepteur de la demande	Code identifiant la partie recevant la transmission. Codes convenus entre les partenaires commerciaux	O AN 2/15	A6A - Fret
	04	(373) Date	Date exprimée dans le format SSAAMMJJ	O DT 8/8	
	05	(337) Heure	Heure exprimée dans le format de 24 heures, comme suit : HHMM ou HHMMSS ou HHMMSSD ou HHMMSSDD, où H = heures (00-23), M = minutes (00-59), S = secondes en nombre entier (00-59) et DD = secondes décimales; les secondes décimales sont exprimées comme suit : D = dixièmes (0-9) et DD = centièmes (00-99)	O TM 4/8	
	06	(28) Numéro de contrôle du groupe	Numéro attribué et maintenu par l'expéditeur	O N0 1/9	
	07	(455) Code de l'organisme responsable	Code utilisé de pair avec l'élément de données 480 pour identifier l'émetteur de la norme	O ID ½	X - Accredited Standards Committee X12

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	08	(480) Code de version / de parution / d'identificateur de l'industrie	Code indiquant la version, la parution, la sous-version et l'identificateur de l'industrie de la norme d'EDI utilisée, y compris les segments GS et GE; si le code dans DE455 du segment GS est X, les positions 1-3 dans DE 480 représentent le numéro de la version; les positions 4-6 donnent la parution et la sous-version ainsi que le niveau de la version; les positions 7-12 constituent les identificateurs de l'industrie ou de l'association manufacturière (attribués au choix par l'utilisateur); si le code dans DE455 du segment GS est T, les autres formats sont permis	O AN 1/12	004010
GE		Bloc de fin du groupe fonctionnel	Indiquer la fin d'un groupe fonctionnel et présenter de l'information de contrôle	O 1/1	
	01	(97) Nombre d'ensembles de transactions compris	Nombre total d'ensembles de transactions compris dans le groupe fonctionnel ou d'échange (de transmission), suivi du bloc de fin renfermant cet élément de données	O N0 1/6	
	02	(28) Numéro de contrôle du groupe	Numéro attribué et maintenu par l'expéditeur	O N0 1/9	
IEA			Définir la fin d'un échange de zéro ou plusieurs groupes fonctionnels et de segments de contrôle liés à l'échange	O 1/1	
	01	(I16)	Nombre de groupes fonctionnels compris	O N0 1/5	
	02	(I12)	Numéro de contrôle de l'échange	O N0 1/9	

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ST		Bloc de début de l'ensemble de transactions	Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle	O 1/1	
	01	(143) ID de l'ensemble de transactions		O ID 3/3	311
	02	(329) Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions		O AN 4/9	
B2A		Définition de l'objet	Permettre une identification favorable de l'objet de l'ensemble de transactions	O 1/1	
	01	(353) Code d'objet de l'ensemble de transactions	Code identifiant l'objet de l'ensemble de transactions	O ID 2/2	00 - original 03 - suppression 04 - modification
	02	(346) Type de demande	Code identifiant une demande - pour indiquer que la transmission est une déclaration du fret A6A associée à du fret arrivant au Canada pour consommation intérieure (importation), à du fret en transit à destination des États-Unis par n'importe quel moyen de transport (fret en transit) ou à du fret à bord d'un navire qui n'est pas déchargé dans un port canadien (FRAB)	O ID 2/2	24 - marchandises importées 23 - marchandises en transit 26 - fret restant à bord

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
N9		Identification de référence	<p>Transmettre l'information d'identification précisée selon le qualificatif d'identification de référence</p> <p>Le numéro de contrôle du fret (NCF) de l'ASFC sera établi en enchaînant les 2 premiers qualificatifs de l'élément N902 suivants :</p> <p>BI - Code du transporteur + OB - Connaissance</p> <p>AAO - Code attribué par le transporteur + MA ZZ - Définis mutuellement en tant qu'indicateur de données supplémentaires requises CI - Numéro de référence unique de l'envoi V0 - Version</p> <p>Note : Il ne peut y avoir qu'un BI, OB, AAO, ZZ, CI et V0.</p> <p>L'ASFC ne se servira pas de segments N9 additionnels.</p>	<p>O 4/99</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>F</p> <p>F</p>	
	01	(128) Qualificatif d'identification de référence	Code qualifiant l'identificateur de référence	O ID 2/3	<p>BI - Numéro d'ID du transporteur de fret cautionné OB - Connaissance maritime AAO - Code attribué au transporteur de navire + MA (numéro du rapport de moyen de transport du transporteur de navire de la déclaration du moyen de transport) = (pour</p>

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
					la déclaration du fret, il s'agira du code du transporteur de navire plus le numéro du rapport de moyen de transport du transporteur de navire) ZZ - Définis mutuellement en tant qu'indicateur de données supplémentaires requises CI - Numéro de référence unique de l'envoi V0 - Version
	02	(127) Identification de référence	<p>BI - Code du transporteur - code unique attribué au transporteur du fret par Douanes Canada.</p> <p>OB - Numéro du connaissance - il s'agit du numéro de connaissance maritime - numéro non en double attribué par le transporteur ou l'agent afin d'identifier de manière unique une déclaration du fret.</p> <p>AAO - Code du transporteur de navire plus MA attribué par le transporteur de navire dans la déclaration du moyen de transport. Ce code servira à identifier le numéro de rapport du moyen de transport qui s'applique à ce voyage particulier. Il s'agira du code du transporteur de navire plus le numéro du rapport de moyen de transport de transporteur de navire.</p> <p>Note : Le numéro de contrôle du fret (NCF) de l'ASFC est construit de l'ensemble du BI et de</p>	O AN 1/25	

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			<p>l'OB pour un total maximal de 25 caractères. Le système de l'ASFC enchaîne les segments N902 qui contiennent les qualificatifs BI et OB. Le BI sera d'une longueur de quatre caractères représentant le code du transporteur plus l'OB (numéro du connaissance) pour un total de 25 caractères.</p> <p>ZZ - Définis mutuellement (inscrire « Y » pour indiquer que des données supplémentaires sont requises, ou « N » pour indiquer qu'aucune donnée supplémentaire n'est requise).</p> <p>CI - Numéro de référence unique de l'envoi</p> <p>V0 - Version. Les données de cet élément sont retransmis dans la partie REF02 du message Conseil sur la demande (824) correspondant.</p>		
V1		Identification du navire	Fournir les détails sur le navire et sur le numéro du voyage	O 1/1	
	02	(182) Nom du navire	Nom du navire consigné dans le « Lloyd's Register, Register of Ships »	O AN 2/28	
	04	(55) Numéro d'itinéraire/de voyage	Identificateur d'itinéraire ou de voyage particulier pour le transport du fret	O AN 2/10	
V3		Horaire du navire	Transmettre l'information sur l'horaire du navire	O 1/1	
	01	(318) Port de chargement actuel	Port de chargement actuel du fret	O AN 5/5	Le code de localisation de l'Organisation des Nations Unies (UN/LOCODE) sera utilisé pour cet élément. Voir l'annexe C, tableau n° 8.
	03	(316) Port d'arrivée	Le premier port canadien où un navire fait escale, quel qu'en soit le motif, y compris	O AN 5/5	Le code UN/LOCODE du port d'arrivée au Canada sera

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			mais sans s'y limiter pour le chargement ou le déchargement du fret, le mazoutage, les inspections de sécurité, les changements d'équipage, les déroutements, etc.		utilisé pour cet élément. Voir l'annexe C , tableau n° 8.
DTM		Référence de date/d'heure	Fournir des renseignements sur la date et l'heure d'arrivée du navire.	F 0/1	
	01	Qualificatif de date/d'heure (374)	OBLIGATOIRE - Lorsque l'indicateur des données supplémentaires requises est Y (oui) et que le port de chargement est dans un pays autre que les Etats-Unis. OBLIGATOIRE - lorsque le rapport de cargaison contient du fret en conteneur ou des marchandises diverses sans exemption ministérielle et que le port étranger de chargement est un pays autre que les États-Unis.	F ID 3/3	139 - Date et heure prévues du chargement
	02	Date (373)	Date du chargement du fret à bord du navire	F DT 8/8	Date de chargement prévue. SSAAMMJJ
	03	Heure (337)	Heure du chargement du fret à bord du navire	F TM 4/8	Heure prévue du chargement. HHMM
ID de boucle - N1		Identifier une partie par type d'organisation, nom et code	Cette boucle servira au moins 2 fois afin d'identifier les parties suivantes : 1. Expéditeur (nom et adresse de la partie qui, par contrat avec un transporteur, consigne ou envoie les marchandises avec le transporteur, ou les fait expédier par lui). 2. Consignataire 3. Partie à aviser 4. Adresse de livraison - adresse du lieu où les marchandises sont consignées en vue de leur livraison. Indiquer si cette adresse est	O 2/10 O F F	

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			<p>CONNUE et si elle est différente de celle du consignataire.</p> <p>NOTE : Il ne peut y avoir qu'un expéditeur, un consignataire, une adresse de livraison ET plusieurs parties à aviser, pour un total maximal de dix.</p> <p>Si l'indicateur des données supplémentaires requises trouvé dans le N902, ZZ = N, il faut alors fournir les renseignements concernant le consignataire <u>ultime</u>.</p> <p>L'ASFC ne se servira pas de boucles identifiant d'autres parties.</p>		
N1		Nom	Identifier une partie par type d'organisme, par nom et par code	O 1/1	
	01	(98) Code d'identification de l'entité	Code identifiant une entité organisationnelle, un lieu physique, un immeuble ou une personne	O ID 2/3	SH - expéditeur CN - consignataire NP - partie à aviser AE - adresse de livraison
	02	(93) Nom	Nom de forme libre	O AN 1/60	
N2		Renseignements additionnels sur le nom	Pour préciser des personnes-ressources additionnelles	F 0/1	
	01	(93) Nom	Personne-ressource 1 de forme libre	F AN 1/35	Lorsque l'on fournit une adresse de livraison « AE », une personne-ressource doit être fournie.
	02	(93) Nom	Personne-ressource 2 de forme libre	F AN 1/35	
N3		Information sur l'adresse	Préciser l'emplacement de la partie nommée	O ½	
	01	(166) Information sur l'adresse		O AN 1/35	
	02	(166) Information sur	Inscrire le numéro de téléphone dans la partie	F AN 1/35	

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
		l'adresse	N302 de la première occurrence du segment N3		
N4		Emplacement géographique	Préciser l'emplacement géographique de la partie nommée	O 1/1	
	01	(19) Nom de la ville	Texte de forme libre pour l'inscription du nom de la ville	O AN 2/30	
	02	(156) Code d'État ou de province	Code (État/province standard) défini par l'organisme gouvernemental approprié Lorsque le N404 est US ou CA, le N402 est OBLIGATOIRE	F ID 2/2	Codes de province/État – voir l'annexe C, tableaux n° 3 et 4.
	03	(116) Code postal	Code définissant le code de zone postale internationale, à l'exclusion des signes de ponctuation et des espaces (code ZIP pour les États-Unis) Lorsque le N404 est US ou CA, le N403 est OBLIGATOIRE	F ID 3/9	
	04	(26) Code de pays	Code identifiant le pays	O ID 2/3	Codes pour la représentation des noms de pays, ISO 3166 - voir l'annexe C, tableau n°5
FIN DE LA BOUCLE N1					
R4		Port ou terminal	Port contractuel ou opérationnel ou point relatif au mouvement du fret. Ce segment sera utilisé au moins 4 fois pour le fret importé et en transit, et au moins 2 fois pour le FRAB afin d'identifier les points suivants : 1. Lieu de réception (R) 2. Bureau des douanes de l'origine du manifeste (3) - OBLIGATOIRE lorsque l'on déclare du fret importé et/ou en transit 3. Bureau des douanes de la destination du	O 4/10 O O	Note : Lorsque du FRAB est déclaré, le R4 « 3 » (bureau des douanes de l'origine du manifeste) et le « 4 » (bureau

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			<p>manifeste (4) - OBLIGATOIRE lorsque l'on déclare du fret importé et/ou en transit</p> <p>4. Lieu de livraison (E)</p> <p>5. Code de sous-emplacement (entrepôt) pour l'origine du manifeste (T)</p> <p>6. Code de sous-emplacement (entrepôt) pour la destination du manifeste (M)</p> <p>L'ASFC ne se servira d'aucun autre segment identifiant d'autres points</p>	<p>O</p> <p>F</p> <p>F</p>	des douanes de la destination du manifeste) ne devraient PAS être déclarés.
	01	(115) Code de fonction du port ou du terminal	Code définissant la fonction accomplie au port ou au terminal relativement à l'envoi	O ID 1/1	<p>R - Lieu de réception (contractuel)</p> <p>3 - Bureau des douanes de l'origine du manifeste</p> <p>4 - Bureau des douanes de la destination du manifeste</p> <p>E - Lieu de livraison (contractuel)</p> <p>T - Code de sous-emplacement (entrepôt) pour le bureau de l'origine du manifeste</p> <p>M - Code de sous-emplacement (entrepôt) pour le bureau de la destination du manifeste</p>
	02	(309) Qualificatif d'emplacement	Code identifiant le type d'emplacement	X ID 1/2	<p>CD - Code du bureau de l'ASFC</p> <p>CI - Ville</p> <p>SC - Ville/État et points dans les environs</p>

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	03	(310) Identificateur d'emplacement	Code identifiant un emplacement précis ou description de forme libre Lorsque l'élément R401 est « R », l'élément R403 est OBLIGATOIRE (description de forme libre) Lorsque l'élément R401 est « 3 », l'élément R403 est OBLIGATOIRE lorsque l'on déclare du fret importé ou en transit (utiliser les codes de bureau de L'ASFC) Lorsque l'élément R401 est « 4 », l'élément R403 est OBLIGATOIRE lorsqu'on déclare du fret importé ou en transit (utiliser les codes de bureau de l'ASFC) Lorsque l'élément R401 est « E », l'élément R403 est OBLIGATOIRE (description de forme libre) Lorsque l'élément R401 est « T » ou « M », l'élément R403 (code de sous-emplacement) doit être associé au port déclaré sur l'élément R401 « 3 » et/ou « 4 »	X AN 1/25	Codes de bureau de l'ASFC - voir l'annexe C, tableau n° 1 Codes de sous-emplacement de l'ASFC (entrepôt) - voir l'annexe C, tableau n° 2
	04	(114) Nom du port	Nom de forme libre pour le lieu de provenance ou de destination d'un transporteur au large (par transbordement ou autre) pour le fret maritime qu'il détient. Lorsque l'élément R401 est « R » et/ou « E », l'élément R404 est OBLIGATOIRE	F AN 2/24	
	05	(26) Code de pays	Code identifiant le pays Lorsque l'élément R401 est « R » et/ou « E », l'élément R405 est OBLIGATOIRE	F ID 2/3	
	06	(174) Nom du terminal	Champ de forme libre indiquant le nom du	F AN 2/30	

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			terminal Lorsque l'élément R401 est « 3 », l'élément R406 est OBLIGATOIRE		
	07	(113) Numéro du quai	Numéro indiquant le quai. Lorsque l'élément R401 est « 3 », l'élément R407 est FACULTATIF	F AN ¼	
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE					
02 P0203 - Si l'élément R402 ou R403 est présent, alors l'autre est exigé.					
ID de boucle - LX				O	1/999
LX		Numéro attribué	Faire référence à un numéro d'article dans un ensemble de transactions	O	1/1
	01	(554) Numéro attribué	Numéro attribué pour différencier les éléments d'un ensemble de transactions	O N0	1/6
Y2		Détails sur les conteneurs	Préciser l'information sur les conteneurs et le service de transport à utiliser. OBLIGATOIRE si conteneurisé.	F	0/1
	03	(56) Type de service	Type de service fourni	O ID	2/2
					AI - Changement de mode de transport BB - Marchandises diverses (<i>Breakbulk</i>) CS - Aire d'attente pour conteneurs CY - Dépôt de conteneurs DD - Porte à porte DR - Porte à rampe HA - Remorquage HH - Domicile à domicile HL - Dépôtage HP - Domicile à quai MC - Groupage multinational

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
					MD - Livraison mixte NC - Fret non conteneurisé PH - Quai à domicile PP - Quai à quai RD - Rampe à porte RE - Rampe à rampe RR - Transroulage
	04	(24) Code de type de matériel	Codé d'après le tableau ISO, en utilisant à la fois le code de taille de matériel et le code de type de matériel	O ID 4/4	Codes de taille de matériel - voir l'annexe C, tableau n° 6 Codes de type de matériel - voir l'annexe C, tableau n° 7
ED		Description du matériel	Identifier davantage le matériel auquel il est fait référence. OBLIGATOIRE si conteneurisé.	F 0/1	L'ASFC n'acceptera qu'un ED par LX.
	01	(206) Initiale du matériel	Préfixe ou partie alphabétique du numéro identifiant une composante matérielle	O AN 1/4	
	02	(207) Numéro du matériel	Numéro séquentiel ou de pièce d'un numéro identifiant une composante matérielle (la forme numérique pure d'un numéro de matériel est préférable)	O AN 1/10	
	03	(322) Code d'état chargé/vide	Code précisant l'état de chargement du matériel de transport	O ID 1/1	L - Chargé E - Vide <u>Pour Vide</u> , le système acceptera zéro comme quantité dans L0. <u>Pour Chargé</u> , le système n'acceptera pas zéro comme quantité dans L0.
M7		Numéros de plombs	Consigner les numéros de plombs utilisés et l'organisme qui les a apposés	F 0/5	

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	01	(225) Numéro du plomb	Numéro unique apposé sur le sceau utilisé pour fermer un envoi. S'il y ont des numéros de plomb, il est obligatoire de les fournir.	O AN 2/15	
	02	(225) Numéro du plomb		F AN 2/15	
	03	(225) Numéro du plomb		F AN 2/15	
	04	(225) Numéro du plomb		F AN 2/15	
ID DE BOUCLE - LX\L0				O 1/120	
L0		Article - Quantité et poids	Préciser la quantité, le poids, le volume et le type de service d'un article, y compris les données « quantité/coté comme »	O 1/1	
	01	(213) Numéro de l'article chargé	Numéro séquentiel d'un article Ce numéro doit être unique dans l'ensemble de transactions	O N0 1/3	
	04	(81) Poids	Valeur numérique du poids	O R 1/10	
	05	(187) Qualificatif du poids	Code définissant le type de poids	O ID ½	G - Poids brut
	06	(183) Volume	Valeur de la mesure volumétrique	X R 1/8	
	07	(184) Qualificatif d'unité de volume	Code identifiant l'unité de volume	X ID 1/1	B - Péniche C - Centimètres cubes D - Cordes E - Pieds cubes F - 100 pieds-planches G - Gallons anglais H - Centaines de tonnes frets I - Gallons US sec J - Gallons US liquide K - Centaines de tonnes frets - tonnes courtes L - Chargement M - Décimètres cubes N - Pouces cubes P - Tonnes frets - courtes Q - Tonnes frets - métriques R - Voitures

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
					S - Tonnes frets - longues T - Conteneurs U - Unités volumétriques V - Litres X - Mètres cubes
	08	(80) Quantité chargée	Nombre d'unités (de pièces) d'articles	O N0 1/7	
	09	(211) Code de forme de paquet/ Code d'unité de mesure de la quantité	Code de la forme des paquets de la quantité d'articles	O ID 3/3	Pour les codes, voir l'annexe C, tableau n° 9
	11	(188) Code d'unité de poids	Code précisant l'unité de poids	O ID 1/1	E - Tonnes métriques K - Kilogrammes L - Livres
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE					
06 P0607 - Si la valeur L006 ou L007 est présente, alors l'autre est nécessaire.					
L5		Description - Marques et numéros	Préciser l'article sur le plan de sa description, de sa quantité, de son emballage ainsi que de ses marques et de ses numéros	O 1/999	
	01	(213) Numéro de l'article chargé	Numéro séquentiel de l'article chargé	F N0 1/3	
	02	(79) Description du chargement	La description devrait être en langage clair et être suffisamment détaillée pour permettre à l'ASFC la nature des marchandises. Par exemple, ordinateur est acceptable mais marchandises électroniques ou variées est inacceptable.	O AN 1/50	
	03	(22) Code de marchandise	Code décrivant une marchandise ou un groupe de marchandises	X AN 2/10	Facultatif
	04	(23) Qualificatif du code de marchandise	Code identifiant le système de codage utilisé pour le code de marchandise	X ID 1/1	H - Nomenclature de Bruxelles
	06	(87) Marques et numéros	Marques et numéros utilisés pour identifier un envoi ou des parties d'un envoi Si le client déclare un code ONU pour des	F AN 1/48	Voir l'annexe C, tableau n° 10 pour les codes ONU des marchandises dangereuses.

Déclaration du fret maritime pour le fret importé/fret en transit/FRAB (connaissance) – Table de concordance avec l'ANSI					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			marchandises dangereuses ou des matières dangereuses seulement en vrac, utiliser cet élément de pair avec l'élément L5-07.		
	07	(88) Qualificatif de marques et numéros	Utiliser ce champ pour indiquer ZZ si l'on déclare des MARCHANDISES DANGEREUSES	F ID 2/2	ZZ - Marchandises dangereuses
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE					
P0304 - Si l'élément L503 ou L504 est présent, alors l'autre est nécessaire.					
FIN DE LA BOUCLE LX					
K1		Observations	Transmettre de l'information sous une forme libre, aux fins de commentaires ou de directives spéciales	F 0/2	
	01	(61) Message de forme libre	Information de forme libre	O AN 1/30	
	02	(61) Message de forme libre	Information de forme libre	F AN 1/30	
SE		Bloc de début de l'ensemble de transactions	Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis (y compris les segments de début (ST) et de fin (SE))	O 1/1	
	01	(96) Nombre de segments compris	Nombre total de segments compris dans un ensemble de transactions, y compris les segments ST et SE	O N0 1/10	
	02	(329) Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	Numéro de contrôle d'identification qui doit être unique dans le groupe fonctionnel de l'ensemble de transactions et qui est attribué à celui-ci par l'émetteur à l'ensemble de transactions	O AN 4/9	

APERÇU SCHÉMATISÉ DE L'OBJET DES SEGMENTS - FRET

Objet : Les transporteurs maritimes utilisent l'ensemble de transactions suivant pour transmettre à l'ASFC des renseignements sur le fret importé.

ST ENSEMBLES DE TRANSACTIONS

Objet : Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle.

	ST01 143		ST02 329	
ST	Code d'id. de l'ensemble de transactions	*	Numéro de contrôle de l'ens. de transactions	N L
	O ID 03/03		O AN 04/09	

B2A DÉFINITION DE L'OBJET

Objet : Permettre une identification favorable de l'objet de l'ensemble des transactions

	B2A01 353		B2A02 346	
B2A	Code d'objet de l'ensemble de transactions	*	Type de demande	N L
	O ID 02/02		O ID 02/02	

N9 NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

Objet : Transmettre l'information d'identification précisée selon le qualificatif d'identification de référence. Ce segment sera répété au moins 4 fois.

	N901 128		N902 127	
N9	Qualificatif d'identification de référence	*	Identification de référence R0203	N L
	O ID 02/03		O AN 01/25	

**ANNEXE H – DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ,
FRET EN TRANSIT ET FRAB****V1 IDENTIFICATION DU NAVIRE**

Objet : Fournir les détails sur le navire et sur le numéro du voyage.

V1	V102 182 Nom du navire R0102 O AN 02/28	*	*	V104 55 Numéro d'itinéraire/de voyage O AN 02/10	N L
----	--	---	---	--	--------

V3 HORAIRE DU NAVIRE

Objet : Transmettre l'information sur l'horaire du navire.

V3	V301 318 Port de chargement actuel O AN 05/05	*	*	*	V303 316 Port d'arrivée O AN 05/05	N L
----	---	---	---	---	--	--------

DTM RÉFÉRENCE DE DATE/D'HEURE

Objet : Préciser les dates et les heures pertinentes. La date d'enregistrement du navire est obligatoire.

DTM	DTM01 374 Qualificatif de date/d'heure F ID 03/03	*	DTM02 373 Date R0203 F DT 08/08	*	DTM03 337 Heure R0203 F TM 04/08	*
-----	--	---	--	---	---	---

N1 NOM

Objet : Identifier une partie par type d'organisme, par nom et par code. Cette boucle servira au moins 2 fois.

N1	N101 98 Code d'identification de l'entité O ID 02/03	*	N102 93 Nom R0203 O AN 01/60	N L
----	--	---	---------------------------------------	--------

N2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE NOMObjet : Spécifier des noms additionnels.

N2	N201 93	*	N202 93	N L
	Nom		Nom	
	F AN 01/35		F AN 01/35	

N3 INFORMATION SUR L'ADRESSEObjet : Préciser l'emplacement de la partie nommée.

N3	N301 166	*	N302 166	N L
	Adresse		Adresse	
	O AN 01/35		F AN 01/35	

N4 EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUEObjet : Préciser l'emplacement géographique de la partie nommée.

N4	N401 19	*	N402 156	*	N403 116	*	N404 26	N L
	Nom de la ville R0105		Code de province/d'État C0102		Code postal		Code de pays	
	O AN 02/30		F ID 02/02		F ID 03/09		O ID 02/03	

ANNEXE H – DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**R4 PORT ou TERMINAL**

Objet : Port contractuel ou opérationnel ou point relatif au mouvement du fret. Ce segment sera utilisé au moins 4 fois pour le fret importé et le fret en transit, et au moins 2 fois pour le FRAB.

R4	R401 115	*	R402 309	*	R403 310		R404 114	*	R405 26	*
	Code de fonction du port		Qualificatif d'emplacement		Identificateur d'emplacement		Nom du port		Code de pays	
	O ID 01/01		X ID 1/2		X AN 01/25		F AN 02/24		F ID 02/03	
	R406 174	*	R407 113	N L						
	Nom du terminal		Numéro du Quai							
	F AN 02/30		F AN 1/4							

LX NUMÉRO ATTRIBUÉ

Objet : Faire référence à un numéro d'article dans un ensemble de transactions.

LX	LX01 554	N L
	Numéro attribué	
	O N0 01/06	

Y2 DÉTAILS SUR LES CONTENEURS

Objet : Préciser l'information sur les conteneurs et le service de transport à utiliser.

Y2	*	*	Y203 56	*	Y204 24	N L
			Type de service		Type de matériel	
			O ID 02/02		O ID 04/04	

**ANNEXE H – DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ,
FRET EN TRANSIT ET FRAB****ED DESCRIPTION DU MATÉRIEL**

Objet : Identifier de manière adéquate le matériel auquel il est fait référence.

ED	ED01 206	*	ED02 207	*	ED03 322	N L
	Initiale du matériel		Numéro du matériel		État chargé/vide	
	O AN 1/4		O AN 01/10		O ID 01/01	

M7 NUMÉROS DE PLOMBS

Objet : Consigner les numéros de plombs utilisés.

M7	M701 225	*	M702 225	*	M703 225	*	M704 225	N L
	Numéro du plomb		Numéro du plomb		Numéro du plomb		Numéro du plomb	
	O AN 02/15		F AN 02/15		F AN 02/15		F AN 02/15	

ANNEXE H – DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**L0 ARTICLE - QUANTITÉ ET POIDS**

Objet : Préciser la quantité, le poids et le volume d'un article, y compris les données « quantité/coté comme ».

L0	L001 213	*	*	*	L004 81	*	L005 187	*		
	Numéro de l'article chargé				Poids		Qualificatif du poids P040511			
	O N0 01/03				O R 01/10		O ID 1/2			
	L006 183	*		L007 184	*	L008 80	*	L009 211	*	*
	Volume P0607			Qualificatif d'unité de volume P0607		Quantité chargée P0809		Qualificatif de quantité chargée P0809		
	X R 01/08			X ID 01/01		O N0 01/07		O ID 03/03		
	L011 188	*								
	Qualificatif d'unité de poids P040511			N L						
	O ID 01/01									

L5 DESCRIPTION - MARQUES ET NUMÉROS

Objet : Préciser l'article sur le plan de sa description, de sa quantité, de son emballage ainsi que de ses marques et de ses numéros et/ou des matières dangereuses.

L5	L501 213	*	L502 79	*	L503 22	*	L504 23	*	*
	Numéro de l'article chargé		Description du chargement		Code de marchandise P0304		Qualificatif du code de marchandise P0304		
	F N0 01/03		O AN 01/50		X ID 02/10		X ID 01/01		
	L506 87	*	L507 88	*					
	Marques et numéros		Qualificatif de marques et numéros		N L				
	F AN 01/08		F ID 02/02						

**ANNEXE H – DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ,
FRET EN TRANSIT ET FRAB****K1 OBSERVATIONS**

Objet : Transmettre de l'information sous une forme libre, suivant les besoins, aux fins de commentaires ou de directives spéciales.

K1	K101 61	*	K102 61	N L
	Message de forme libre		Message de forme libre	
	O AN 01/30		F AN 01/30	

SE BLOC DE FIN DE L'ENSEMBLE DE TRANSACTIONS

Objet : Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et indiquer le compte des segments transmis, y compris les segments ST de début et SE de fin.

SE	SE01 96	*	SE02 329	N L
	Nombre de segments compris		Numéro de contrôle de l'ens. de transactions	
	O N0 01/10		O AN 04/09	

**ANNEXE H – DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ,
FRET EN TRANSIT ET FRAB**
A6A Fret - Aperçu schématisé des boucles

ID de segment	Nom	O/F	Utilisation max.	Référence de boucle
ST	Bloc de début de l'ensemble de transactions	O	1	
B2A	Définition de l'objet	O	1	
N9	Numéro de référence	O	99	
V1	Identification du navire	O	1	
V3	Horaire du navire	O	1	
DTM	Référence de date/d'heure	O	1	
N1	Nom	O	1	N1 2/10
N2	Nom additionnel	F	1	
N3	Information sur l'adresse	O	2	
N4	Emplacement géographique	O	1	
R4	Port	O	10	
LX	Numéro attribué	O	1	LX 1/999
Y2	Détails sur les conteneurs	F	1	
ED	Description du matériel	F	1	ED 1/999
M7	Numéros de plombs	F	5	
L0	Article - Quantité et poids	O	1	L0 / 120
L5	Description – Marques et numéros	O	999	
K1	Observations	F	2	
SE	Bloc de fin de l'ensemble de transactions	O	1	

**ANNEXE H – DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ,
FRET EN TRANSIT ET FRAB****EXEMPLE
A6A FRET IMPORTÉ
(Données supplémentaires requises)**

Une cargaison est ramassée à Montvilliers (France) en vue d'être expédiée, via Le Havre (France), à Montréal (Canada). Les marchandises sont destinées à un expéditeur de fret situé à Toronto, et seront livrées à Mississauga (Ontario)

ISA*00* *00* *ZZ*ABCD *ZZ*RCCECECPP *030922*1915*U*00401*000000388*0*P^
 GS*SO*9999*A6A*20030922*1915*123*X*004010
 ST*311*123002
 B2A*00*24
 N9*BI*9999
 N9*OB*FRET1
 N9*AAO*9888CIPECMOYEN1
 N9*ZZ*Y
 V1**NOMNAVIRE**21W
 V3*FRLEH**CAMTR
 DTM*139*20030909*1915
 N1*SH*ABC TRANSPORT
 N3*123 RUE BELLE*0110-555-1212
 N4*LE HAVRE***FR
 N1*CN*XXX FREIGHT FORWARDER
 N3*123 YONGE STREET
 N4*TORONTO*ON*K3B 1A1*CA
 R4*R*CI*MONTVILLIERS*LE HAVRE*FR
 R4*3*CD*0395***NOMTERMINAL*32
 R4*4*CD*0495
 R4*E*CI*MISSISSAUGA ON*TORONTO ON*CA
 R4*T*CD*4888
 R4*M*CD*4999
 LX*1
 Y2***CY*40SN
 ED*ABCD*7142030*L
 M7*AEUB12345
 L0*1***17550*G*1150*E*20*SKD**K
 L5*1*EQUIPEMENTS SPORTIFS
 L0*2***1950*G*130*E*40*CTN**K
 L5*1*PREPARATION LENTILLES DESHYDRATEES****ABCDEFGHIJKLMNOP
 567890123456789987654322345678
 L5*1*****XYZ123456789AA1
 L5*2*PREPARATION DE SOUPE AUX CHOUX
 DESHYDRATEES****AABBCCDDEEFFGGHH1234890123456789987654321
 L5*2*****XYZ123456789AA1
 L5*3*PREPARATION DE SOUPE AUX LEGUMES DESHYDRATES****
 PYYTTHUUNFFJCC6789012345678998765432
 L5*3*****XYZ123456789AA1
 LX*2
 Y2***CY*40SN
 ED*EFGH*4753006*L
 M7*GYUN23489
 L0*1***8350*G*1080*E*500*BOX**K
 L5*1*MATERIEL DE CAMPING
 LX*3
 Y2***CY*40SN
 ED*IJKL*4062400*L

**ANNEXE H – DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ,
FRET EN TRANSIT ET FRAB**

M7*REIT89456

L0*1***24000*G*1280*E*2400*PCS**K

L5*1*CARTOUCHE BLANC ARMES LEGERES****UN0327*ZZ

K1*01*A PRESERVER DU GEL PREPARATIONS DE SOUPE

SE*48*123002

GE*1*123

IEA*1*000000388

**ANNEXE H – DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ,
FRET EN TRANSIT ET FRAB****EXEMPLE
A6A FRET EN TRANSIT
(Pas de données supplémentaires requises)**

Une cargaison est ramassée à Montivilliers (France) en vue d'être expédiée, via Le Havre (France), à Montréal (Canada) et, de là, par camion, à Brooklyn (New York, États-Unis). Les marchandises sont destinées à une entreprise située à Manhattan (New York), mais seront livrées à un endroit situé à Elizabeth (New Jersey). Dans ce message, le transporteur a fourni les données supplémentaires telles que requises et, par conséquent, dans cet exemple, l'indicateur de données supplémentaires requises est « N » et la déclaration supplémentaire du fret n'est pas requise. Quand le transporteur ne fournit pas les données supplémentaires dans la table de concordance du message A6A, le transporteur ou l'expéditeur de fret est obligé à fournir une déclaration supplémentaire du fret pour les importations, le fret en transit et le FRAB déclaré dans le A6A.

```
ISA*00*      *00*      *ZZ*ABCD      *ZZ*RCCECECPP *030922*1915*U*00401*000000388*0*P*^
GS*SO*9999*A6A*20030922*1915*123*X*004010
ST*311*123004
B2A*00*23
N9*BI*9999
N9*OB*CARGO2
N9*AAO*9888CIPECMOYEN1
N9*ZZ*N
V1**NOM NAVIRE**21W
V3*FRLEH**CAMTR
N1*SH*ABC TRANSPORT
N3*123 RUE BELLE*0110-555-1212
N4*LE HAVRE***FR
N1*CN*EAST SIDE BOUTIQUE
N3*123 MAIN STREET
N4*MANHATTAN*NY*5187306*US
N1*AE*EAST SIDE BOUTIQUE
N2*MARY BROWN
N3*895 DAWSON STREET
N4*ELIZBETH*NJ*5197309*US
R4*R*CI*MONTIVILLIERS*LE HAVRE*FR
R4*3*CD*0395***NOM TERMINAL*32
R4*4*CD*0395
R4*E*CI*ELIZABETH NJ*NEWARK NJ*US
LX*1
Y2***CY*40SN
ED*ABCD*1234567*L
L0*1***19500*G*1280*E*25*SKD**K
L5*1*CHOCOLAT NOIR FRANCAIS A 70 POURCENT DE CACAO
SE*28*123004
GE*1*123
IEA*1*000000388
```


**ANNEXE H – DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ,
FRET EN TRANSIT ET FRAB****EXEMPLE
A6A FRET RESTANT À BORD (FRAB)
(Pas de données supplémentaires requises)**

Une cargaison est ramassée à Montivilliers (France) pour être expédiée via Le Havre (France). Le navire fera escale à Montréal (Canada) pour décharger des marchandises, mais le fret provenant de France restera à bord du navire (FRAB) jusqu'à ce qu'il soit déchargé à un terminal situé à Rio De Janeiro, Brésil. Les marchandises sont destinées à une entreprise située à Sao Paulo, Brésil. Dans ce message A6A, le transporteur a inclus les données supplémentaires et, par conséquent, l'indicateur de données supplémentaires requises est « N » et une déclaration supplémentaire du fret n'est pas requise. Quand le transporteur ne fournit pas les données supplémentaires dans la table de concordance du message A6A, le transporteur ou l'expéditeur de fret est obligé de fournir une déclaration supplémentaire du fret pour les importations, le fret en transit et le FRAB déclaré dans le A6A.

```
ISA*00*      *00*      *ZZ*ABCD      *ZZ*RCCECECPP *030922*1915*U*00401*000000388*0*P^
GS*SO*9999*A6A*20030922*1915*123*X*004010
ST*311*123003
B2A*00*26
N9*BI*9999
N9*OB*CARGO3
N9*AAO*9888CIPECMOYEN1
N9*ZZ*N
V1**NOMNAVIRE**21W
V3*FRLEH**CAMTR
N1*SH*ABC TRANSPORT
N3*123 RUE BELLE*0110-555-1212
N4*LE HAVRE***FR
N1*CN*BRAZILIAN IMPORTS
N3*123 MAIN STREET
N4*SAO PAULO***BR
R4*R*CI*MONTIVILLIERS*LE HAVRE*FR
R4*E*CI*SAO PAULO CARGO FACILITY*RIO DE JANEIRO*BR
LX*1
Y2***CY*40SN
ED*ABCD*1234567*L
L0*1***19500*G*1280*E*25*SKD**K
L5*1*CHOCOLAT NOIR FRANCAIS A 70 POUR CENT DE CACAO
SE*22*123003
GE*1*123
IEA*1*000000388
```

ANNEXE I

**DÉCLARATION DES
CONTENEURS DE FRET
VIDES MARITIME - TABLE
DE CONCORDANCE ANSI**

FRET IMPORTÉ ET FRAB

ANNEXE I - DÉCLARATION DES CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES - TABLE DE CONCORDANCE ANSI - FRET IMPORTÉ ET FRAB

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ISA		Bloc de début de contrôle de l'échange	Débuter et identifier un échange de zéro ou plusieurs groupes fonctionnels et de segments de contrôle liés à l'échange	O 1/1	
	01	(I01) Qualificatif d'information d'autorisation	Code identifiant le type d'information présente dans l'information d'autorisation	O ID 2/2	00 - Aucune information d'autorisation présente (aucune information d'importance dans I02)
	02	(I02) Information d'autorisation	Information utilisée pour identifier davantage ou pour autoriser l'expéditeur de l'échange ou les données de l'échange; le type d'information est défini par le Qualificatif d'information d'autorisation (I01)	O AN 10/10	
	03	(I03) Qualificatif d'information de sécurité	Code identifiant le type d'information présente dans l'information de sécurité	O ID 2/2	B - Aucune information de sécurité présente (aucune information d'importance dans I04)
	04	(I04) Information de sécurité	Sert à présenter l'information de sécurité au sujet de l'expéditeur de l'échange ou des données de l'échange; le type d'information est défini par le Qualificatif d'information de sécurité (I03)	O AN 10/10	
	05	(I05) Qualificatif d'ID de l'échange	Qualificatif visant à présenter le système/la méthode de structure du code pour identifier l'élément d'ID de l'expéditeur ou du récepteur qualifié	O ID 2/2	
	06	(I06) ID de l'expéditeur de l'échange	Code d'identification publié par l'expéditeur pour les autres parties qui l'utiliseront comme ID de récepteur pour l'acheminement des données qui leur sont destinées; l'expéditeur code toujours cette valeur dans l'élément : ID de l'expéditeur	O AN 15/15	

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	07	(I05) Qualificatif d'ID de l'échange	Qualificatif visant à présenter le système/la méthode de structure du code pour identifier l'élément d'ID de l'expéditeur ou du récepteur qualifié	O ID 2/2	ZZ - Définis mutuellement
	08	(I07) ID du récepteur de l'échange	Code d'identification publié par le récepteur des données; lors de l'envoi, ce code sert d'ID d'expédition par l'expéditeur; les autres parties s'en serviront comme ID de réception afin d'acheminer les données qui leur sont destinées	O AN 15/15	
	09	(I08) Date de l'échange	Date de l'échange	O DT 6/6	Encore six chiffres
	10	(I09) Heure de l'échange	Heure de l'échange	O TM 4/4	
	11	(I10) Identificateur des normes de contrôle pour l'échange	Code identifiant l'organisme responsable de la norme de contrôle qu'utilise le message joint dans le bloc de début et le bloc de fin de l'échange	O ID 1/1	U - groupe d'EDI des É-U d'ASC X12, TDCC et UCS
	12	(I11) Numéro de version du contrôle de l'échange	Cette version a trait aux segments de contrôle de l'échange	O ID 5/5	00401
	13	(I12) Numéro de contrôle de l'échange	Numéro de contrôle attribué par l'expéditeur de l'échange	O N0 9/9	
	14	(I13) Accusé de réception demandé	Code envoyé par l'expéditeur afin de demander à recevoir un accusé de réception de l'échange (TA1)	O ID 1/1	0 - Aucun accusé de réception demandé, l'ASFC n'offre pas actuellement cette fonctionnalité
	15	(I14) Indicateur d'utilisation	Code indiquant si les données jointes à cet échange servent à des essais ou constituent des données de production ou de l'information	O ID 1/1	T - Essai P - Production
	16	(I15) Séparateur d'éléments de composantes	Le type ne s'applique pas; le séparateur d'éléments de composantes est un délimiteur et non un élément de données; ce champ présente le délimiteur utilisé pour séparer les éléments de données de composantes d'une structure de données composites; cette valeur doit être différente du séparateur d'éléments de données et du bloc de fin du segment	O 1/1	

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
GS		Bloc de début du groupe fonctionnel	Indiquer le début d'un groupe fonctionnel et présenter de l'information de contrôle	O 1/1	
	01	(479) Code de l'identificateur fonctionnel	Code identifiant un groupe d'ensembles de transactions liés à une demande	O ID 2/2	SO - Information concernant l'envoi par voie maritime
	02	(142) Code de l'expéditeur de la demande	Code identifiant la partie émettant la transmission; codes convenus entre les partenaires commerciaux	O AN 2/12	Code de transporteur de l'ASFC
	03	(124) Code du récepteur de la demande	Code identifiant la partie recevant la transmission. Codes convenus entre les partenaires commerciaux	O AN 2/12	E10 - Conteneurs de fret vides
	04	(373) Date	Date exprimée dans le format SSAAMMJJ	O DT 8/8	
	05	(337) Heure	Heure exprimée dans le format de 24 heures, comme suit : HHMM ou HHMMSS ou HHMMSSD ou HHMMSSDD, où H = heures (00-23), M = minutes (00-59), S = secondes en nombre entier (00-59) et DD = secondes décimales; les secondes décimales sont exprimées comme suit : D = dixièmes (0-9) et DD = centièmes (00-99)	O TM 4/8	
	06	(28) Numéro de contrôle du groupe	Numéro attribué et maintenu par l'expéditeur	O N0 1/9	
	07	(455) Code de l'organisme responsable	Code utilisé de pair avec l'élément de données 480 pour identifier l'émetteur de la norme	O ID 1/2	X - Accredited Standards Committee X12

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	08	(480) Code de version / de parution / d'identificateur de l'industrie	Code indiquant la version, la parution, la sous-version et l'identificateur de l'industrie de la norme d'EDI utilisée, y compris les segments GS et GE; si le code dans DE455 du segment GS est X, les positions 1-3 dans DE 480 représentent le numéro de la version; les positions 4-6 donnent la parution et la sous-version ainsi que le niveau de la version; les positions 7-12 constituent les identificateurs de l'industrie ou de l'association manufacturière (attribués au choix par l'utilisateur); si le code dans DE455 du segment GS est T, les autres formats sont permis	O AN 1/12	004010
GE		Bloc de fin du groupe fonctionnel	Indiquer la fin d'un groupe fonctionnel et présenter de l'information de contrôle	O 1/1	
	01	(97) Nombre d'ensembles de transactions compris	Nombre total d'ensembles de transactions compris dans le groupe fonctionnel ou d'échange (de transmission), suivi du bloc de fin renfermant cet élément de données	O N0 1/6	
	02	(28) Numéro de contrôle du groupe	Numéro attribué et maintenu par l'expéditeur	O N0 1/9	
IEA			Définir la fin d'un échange de zéro ou plusieurs groupes fonctionnels et de segments de contrôle liés à l'échange	O 1/1	
	01	(I16)	Nombre de groupes fonctionnels compris	O N0 1/5	
	02	(I12)	Numéro de contrôle de l'échange	O N0 1/9	

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ST		Bloc de début de l'ensemble de transactions	Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle	O 1/1	
	01	(143) ID de l'ensemble de transactions		O ID 3/3	311
	02	(329) Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions		O AN 4/9	
B2A		Définition de l'objet	Permettre une identification favorable de l'objet de l'ensemble de transactions	O 1/1	
	01	(353) Code d'objet de l'ensemble de transactions	Code identifiant l'objet de l'ensemble de transactions	O ID 2/2	00 - original 03 - suppression 04 - modification
	02	(346) Type de demande	Code identifiant une demande - pour indiquer que la transmission est une déclaration de fret A6A associée à du fret arrivant au Canada pour consommation intérieure (importation), ou à du fret à bord d'un navire qui n'est pas déchargé dans un port canadien (FRAB)	O ID 2/2	24 - marchandises importées 26 - fret restant à bord

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
N9		Identification de référence	<p>Transmettre l'information d'identification précisée selon le qualificatif d'identification de référence</p> <p>Le numéro de contrôle du fret (NCF) de l'ASFC sera établi en enchaînant les 2 premiers qualificatifs de l'élément N902 suivants :</p> <p>BI - Code du transporteur +</p> <p>OB - Connaissance</p> <p>AAO - Code assigné par le transporteur + MA</p> <p>CI - Numéro de référence unique de l'envoi</p> <p>V0 - Version</p> <p><u>Note</u> : Il ne peut y avoir qu'un BI, OB, AAO, CI et V0.</p> <p>L'ASFC ne se servira pas de segments N9 additionnels.</p>	<p>O 3/99</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>F</p> <p>F</p>	

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	01	(128) Qualificatif d'identification de référence	Code qualifiant l'identificateur de référence	O ID 2/3	BI - Numéro d'ID du transporteur de fret cautionné OB - Connaissance maritime AAO - Code assigné au transporteur de navire + MA (numéro du rapport de moyen de transport du transporteur de la déclaration du moyen de transport) = (pour la déclaration des conteneurs vides, il s'agira du code du transporteur plus le numéro du rapport de moyen de transport du transporteur de navire) CI - Numéro de référence unique de l'envoi V0 - Version
	02	(127) Identification de référence	BI - Code du transporteur - code unique attribué au transporteur du fret par l'ASFC OB - Numéro du connaissance - il s'agit du numéro de connaissance maritime - numéro non en double attribué par le transporteur ou l'agent afin d'identifier de manière unique une déclaration de fret. <u>Note :</u> Le numéro de contrôle du fret (NCF) de l'ASFC est construit de l'ensemble du BI et de l'OB pour un total maximal de 25 caractères. Le système de l'ASFC enchaîne les segments N902 qui contiennent les qualificatifs BI et OB. Le BI sera d'une longueur de quatre caractères représentant le code du transporteur plus l'OB (numéro du connaissance) pour un total de 25 caractères.	O AN 1/25	

ANNEXE I - DÉCLARATION DES CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ ET FRAB

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			<p>AAO - Code du transporteur de navire plus MA attribué par le transporteur de navire dans la déclaration du moyen de transport. Ce code servira à identifier le numéro de référence du moyen de transport qui s'applique à ce voyage particulier.</p> <p>CI - Numéro de référence unique de l'envoi V0 - Version. Les données de cet élément sont retransmises dans la partie REF02 du message Conseil sur la demande (824) correspondant.</p>		
V1		Identification du navire	Fournir les détails sur le navire et sur le numéro du voyage	O 1/1	
	02	(182) Nom du navire	Nom du navire consigné dans le « Lloyd's Register, Register of Ships »	O AN 2/28	
	04	(55) Numéro d'itinéraire/de voyage	Identificateur d'itinéraire ou de voyage particulier pour le transport du fret	O AN 2/10	
V3		Horaire du navire	Transmettre l'information sur l'horaire du navire	O 1/1	
	01	(318) Port de chargement actuel	Port de chargement actuel du fret	O AN 5/5	Le code de localisation de l'Organisation des Nations Unies (UN/LOCODE) du port que vient de quitter le navire sera utilisé pour cet élément. Voir l'annexe C, tableau n° 8.
	03	(316) Port d'arrivée	Le premier port canadien où un navire fait escale, quel qu'en soit le motif, y compris mais sans s'y limiter pour le chargement ou le déchargement du fret, le mazoutage, les inspections de sécurité, les changements d'équipage, les déroutements, etc.	O AN 5/5	Le code UN/LOCODE du port d'arrivée au Canada sera utilisé pour cet élément. Voir l'annexe C, tableau n° 8.

ANNEXE I - DÉCLARATION DES CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ ET FRAB

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ID de boucle - N1		Identifier une partie par type d'organisme, nom et code	<p>Cette boucle servira au maximum 10 fois afin d'identifier les parties suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expéditeur (nom et adresse de la partie qui, par contrat avec un transporteur, consigne ou envoie les marchandises avec le transporteur, ou les fait expédier par lui). 2. Consignataire 3. Partie à aviser 4. Adresse de livraison – adresse du lieu où les marchandises sont consignées en vue de leur livraison. Indiquer si cette adresse est CONNUE et si elle est différente de celle du consignataire. <p>NOTE : Il ne peut y avoir qu'un expéditeur, un consignataire, une adresse de livraison ET plusieurs parties à aviser, pour un total maximal de dix.</p> <p>L'ASFC ne se servira pas de boucles identifiant d'autres parties.</p>	F 0/10 F F F	
N1		Nom	Identifier une partie par type d'organisme, par nom et par code	F 0/1	
	01	(98) Code d'identification de l'entité	Code identifiant une entité organisationnelle, un lieu physique, un immeuble ou une personne	O ID 2/3	SH - expéditeur CN - consignataire NP - partie à aviser AE - adresse de livraison
	02	(93) Nom	Nom de forme libre	O AN 1/60	
N2		Informations additionnelles sur le nom	Pour préciser des noms additionnelles	F 0/1	
	01	(93) Nom	Personne-ressource 1 de forme libre	F AN 1/35	Lorsque l'on fournit une adresse de livraison « AE », une personne-ressource doit être fournie.
	02	(93) Nom	Personne-ressource 2 de forme libre	F AN 1/35	

ANNEXE I - DÉCLARATION DES CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ ET FRAB

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
N3		Information sur l'adresse	Préciser l'emplacement de la partie nommée	F 0/2	
	01	(166) Information sur l'adresse		O AN 1/35	
	02	(166) Information sur l'adresse	Inscrire le numéro de téléphone dans la partie N302 de la première occurrence du segment N3	F AN 1/35	
N4		Emplacement géographique	Préciser l'emplacement géographique de la partie nommée	F 0/1	
	01	(19) Nom de la ville	Texte de forme libre pour l'inscription du nom de la ville	O AN 2/30	
	02	(156) Code d'État ou de province	Code (État/province standard) défini par l'organisme gouvernemental approprié Lorsque le N404 est US ou CA, le N402 est OBLIGATOIRE	F ID 2/2	Codes de province/État - voir l'annexe C, tableaux n° 3 et 4.
	03	(116) Code postal	Code définissant le code de zone postale internationale, à l'exclusion des signes de ponctuation et des espaces (code ZIP pour les États-Unis) Lorsque le N404 est US ou CA, le N403 est OBLIGATOIRE	F ID 3/9	
	04	(26) Code de pays	Code désignant le pays	O ID 2/3	Codes pour la représentation des noms de pays, ISO 3166 - voir l'annexe C, tableau n° 5
FIN DE LA BOUCLE N1					

ANNEXE I - DÉCLARATION DES CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ ET FRAB

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
R4		Port ou terminal	<p>Port contractuel ou opérationnel ou point relatif au mouvement du fret. Ce segment sera utilisé au moins 4 fois pour le fret importé et en transit, et au moins 2 fois pour le FRAB afin d'identifier les points suivants :</p> <p>1. Lieu de réception (R) 2. Origine du manifeste (bureau des douanes) (3) - OBLIGATOIRE lorsque l'on déclare du fret importé et/ou en transit 3. Destination du manifeste (bureau des douanes) (4) - OBLIGATOIRE lorsque l'on déclare du fret importé et/ou en transit 4. Lieu de livraison (E) 5. Code de sous-emplacement (entrepôt) pour l'origine du manifeste (T) 6. Code de sous-emplacement (entrepôt) pour la destination du manifeste (M)</p> <p>L'ASFC ne se servira d'aucun autre segment identifiant d'autres points</p>	<p>O 4/10</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>F</p> <p>F</p>	<p>Note : Lorsque du FRAB est déclaré, le R4 « 3 » (origine du manifeste - bureau des douanes) et le « 4 » (destination du manifeste - bureau des douanes) ne devraient PAS être déclarés.</p>
	01	(115) Code de fonction du port ou du terminal	Code définissant la fonction accomplie au port ou au terminal relativement à l'envoi	O ID 1/1	<p>R - Lieu de réception (contractuel) 3 - Origine du manifeste – bureau des douanes 4 - Destination du manifeste - bureau des douanes E - Lieu de livraison (contractuel) T - Code de sous-emplacement (entrepôt) pour l'origine du manifeste M - Code de sous-emplacement (entrepôt) pour la destination du manifeste</p>

ANNEXE I - DÉCLARATION DES CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ ET FRAB

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	02	(309) Qualificatif d'emplacement	Code identifiant le type d'emplacement	X ID 1/2	CD - Code du bureau de l'ASFC CI - Ville SC - Ville/État et points dans les environs
	03	(310) Identificateur d'emplacement	Code identifiant un emplacement précis ou description de forme libre Lorsque l'élément R401 est « R », l'élément R403 est OBLIGATOIRE (description de forme libre) Lorsque l'élément R401 est « 3 », l'élément R403 est OBLIGATOIRE lorsque l'on déclare du fret importé (utiliser les codes de bureau de l'ASFC) Lorsque l'élément R401 est « 4 », l'élément R403 est OBLIGATOIRE lorsqu'on déclare du fret importé (utiliser les codes de bureau de l'ASFC) Lorsque l'élément R401 est « E », l'élément R403 est OBLIGATOIRE (description de forme libre) Lorsque l'élément R401 est « T » ou « M », l'élément R403 (code de sous-emplacement) doit être associé au port déclaré sur l'élément R401 « 3 » et/ou « 4 »	X AN 1/25	Codes de bureau de l'ASFC - voir l'annexe C, tableau n° 1 Codes de lieu secondaire - voir l'annexe C, tableau n° 2
	04	(114) Nom du port	Nom de forme libre pour le lieu de provenance ou de destination d'un transporteur au large (par transbordement ou autre) pour le fret maritime qu'il détient. Lorsque l'élément R401 est « R » et/ou « E », l'élément R404 est OBLIGATOIRE	F AN 2/24	
	05	(26) Code de pays	Code identifiant le pays Lorsque l'élément R401 est « R » et/ou « E », l'élément R405 est OBLIGATOIRE	F ID 2/3	

ANNEXE I - DÉCLARATION DES CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ ET FRAB

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	06	(174) Nom du terminal	Champ de forme libre indiquant le nom du terminal Lorsque l'élément R401 est « 3 », l'élément R406 est OBLIGATOIRE	F AN 2/30	
	07	(113) Numéro du quai	Numéro indiquant le quai. Lorsque l'élément R401 est « 3 », l'élément R407 est FACULTATIF	F AN 1/4	
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE					
02 P0203 - Si l'élément R402 ou R403 est présent, alors l'autre est exigé.					
ID de boucle - LX				O	1/999
LX		Numéro attribué	Faire référence à un numéro d'article dans un ensemble de transactions	O	1/1
	01	(554) Numéro attribué	Numéro attribué pour différencier les éléments d'un ensemble de transactions	O N0	1/6
Y2		Détails sur les conteneurs	Préciser l'information sur les conteneurs et le service de transport à utiliser.	O	1/1 L'ASFC n'acceptera qu'un seul Y2 par LX.

ANNEXE I - DÉCLARATION DES CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ ET FRAB

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	03	(56) Type de service	Type de service fourni	O ID 2/2	AI - Changement de mode de transport BB - Marchandises diverses (<i>Breakbulk</i>) CS - Aire d'attente pour conteneurs CY - Dépôt de conteneurs DD - Porte à porte DR - Porte à rampe HA - Remorquage HH - Domicile à domicile HL - Dépotage HP - Domicile à quai MC - Groupage multinational MD - Livraison mixte NC - Fret non conteneurisé PH - Quai à domicile PP - Quai à quai RD - Rampe à porte RE - Rampe à rampe RR - Transroulage
	04	(24) Type de matériel	Codé d'après le tableau ISO, en utilisant à la fois le code de taille du matériel et le code de type de matériel	O ID 4/4	Codes de taille du matériel - voir l'annexe C, tableau n° 6 Codes de type de matériel - voir l'annexe C, tableau n° 7
ED		Description du matériel	Identifier de manière adéquate le matériel auquel il est fait référence.	O 1/1	L'ASFC n'acceptera qu'un ED par LX.
	01	(206) Initiale du matériel	Préfixe ou partie alphabétique du numéro identifiant une composante matérielle	O AN 1/4	
	02	(207) Numéro du matériel	Numéro séquentiel ou de pièce d'un numéro identifiant une composante matérielle (la forme numérique pure d'un numéro de matériel est préférable)	O AN 1/10	

ANNEXE I - DÉCLARATION DES CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET IMPORTÉ ET FRAB

Déclaration du fret maritime A6A pour les conteneurs vides (connaissance) – Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	03	(322) Code d'état chargé/vide	Code précisant l'état de chargement du matériel de transport	O ID 1/1	E - Vide
FIN DE LA BOUCLE LX					
K1		Observations	Transmettre de l'information sous une forme libre, aux fins de commentaires ou de directives spéciales	F 0/2	
	01	(61) Message de forme libre	Information de forme libre (indiquer les permis en utilisant la lettre « P » - POUR USAGE FUTUR)	O AN 1/30	
	02	(61) Message de forme libre	Information de forme libre	F AN 1/30	
SE		Bloc de fin de l'ensemble de transactions	Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis (y compris les segments de début (ST) et de fin (SE))	O 1/1	
	01	(96) Nombre de segments compris	Nombre total de segments compris dans un ensemble de transactions, y compris les segments ST et SE	O N0 1/10	
	02	(329) Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	Numéro de contrôle d'identification qui doit être unique dans le groupe fonctionnel de l'ensemble de transactions et qui est attribué à celui-ci par l'émetteur à l'ensemble de transactions	O AN 4/9	

APERÇU SCHÉMATISÉ DE L'OBJET DES SEGMENTS – CONTENEURS DE FRET VIDES

Objet : Les transporteurs maritimes utilisent l'ensemble de transactions suivant pour transmettre à l'ASFC des renseignements sur les conteneurs de fretvides.

ST ENSEMBLES DE TRANSACTIONS

Objet : Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle.

	ST01 143		ST02 329	
ST	Code d'id. de l'ensemble de transactions	*	Numéro de contrôle de l'ens. de transaction	N L
	O ID 03/03		O AN 04/09	

B2A DÉFINITION DE L'OBJET

Objet : Permettre une identification favorable de l'objet de l'ensemble des transactions

	B2A01 353		B2A02 346	
B2A	Code d'objet de l'ensemble de transactions	*	Type de demande	N L
	O ID 02/02		O ID 02/02	

N9 IDENTIFICATION DE RÉFÉRENCE

Objet : Transmettre l'information d'identification précisée selon le qualificatif d'identification de référence. Ce segment sera répété au moins 3 fois pour la déclaration des conteneurs vides.

	N901 128		N902 127	
N9	Qualificatif d'identification de référence	*	Identification de référence R0203	N L
	O ID 02/03		O AN 01/25	

V1 IDENTIFICATION DU NAVIRE

Objet : Fournir les détails sur le navire et sur le numéro du voyage.

V1	V102 182 Nom du navire R0102 O AN 02/28	*	*	V104 55 Numéro d'itinéraire/de voyage O AN 02/10	N L
-----------	--	---	---	--	----------------

V3 HORAIRE DU NAVIRE

Objet : Transmettre l'information sur l'horaire du navire.

V3	V301 318 Port de chargement actuel O AN 05/05	*	*	*	V303 316 Port d'arrivée O AN 05/05	N L
-----------	---	---	---	---	--	----------------

N1 NOM

Objet : Identifier une partie par type d'organisme, par nom et par code.

N1	N101 98 Code d'identification de l'entité O ID 02/03	*	N102 93 Nom R0203 O AN 01/60	N L
-----------	--	---	---------------------------------------	----------------

N2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE NOM

Objet : Spécifier des noms additionnels.

N2	N201 93 Nom F AN 01/35	*	N202 93 Nom F AN 01/35	N L
-----------	------------------------------	---	------------------------------	----------------

N3 INFORMATION SUR L'ADRESSE

Objet : Préciser l'emplacement de la partie nommée.

N3	N301 166	*	N302 166	N L
	Adresse		Adresse	
	O AN 01/35		F AN 01/35	

N4 EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE

Objet : Préciser l'emplacement géographique de la partie nommée.

N4	N401 19	*	N402 156	*	N403 116	*	N404 26	N L
	Nom de la ville R0105		Code de province/d'État C0102		Code postal ou Code ZIP		Code de pays	
	O AN 02/30		F ID 02/02		F ID 03/09		O ID 02/03	

R4 PORT OU TERMINAL

Objet : Port contractuel ou opérationnel ou point relatif au mouvement du fret. Ce segment sera utilisé au moins 4 fois pour les conteneurs vides, et au moins deux fois pour le FRAB.

R4	R401 115	*	R402 309	*	R403 310	*	R404 114	*	R405 26	*
	Code de fonction du port		Qualificatif d'emplace- ment		Identificateur d'emplace- ment		Nom du port		Code de pays	
	O ID 01/01		X ID ½		X AN 1/25		F AN 02/24		F ID 02/03	
	R406 174	*	R407 113	N L						
	Nom du terminal		Numéro du Quai							
	F AN 02/30		F AN ¼							

LX NUMÉRO ATTRIBUÉ

Objet : Faire référence à un numéro d'article dans un ensemble de transactions.

LX	LX01 554	N L
	Numéro attribué	
	O N0 01/06	

Y2 DÉTAILS SUR LES CONTENEURS

Objet : Préciser l'information sur les conteneurs et le service de transport à utiliser.

Y2	*	*	Y203 56	Y204 24	N L
			Type de service	Type de matériel	
			O ID 02/02	O ID 04/04	

ED DESCRIPTION DU MATÉRIEL

Objet : Identifier de manière adéquate le matériel auquel il est fait référence.

ED	ED01 206		ED02 207		ED03 322	N L
	Initiale du matériel	*	Numéro du matériel	*	État chargé/vide	
	O AN ¼		O AN 01/10		O ID 01/01	

K1 OBSERVATIONS

Objet : Transmettre de l'information sous une forme libre, suivant les besoins, aux fins de commentaires ou de directives spéciales.

K1	K101 61	*	K102 61	N L
	Message de forme libre		Message de forme libre	
	O AN 01/30		F AN 01/30	

SE BLOC DE FIN DE L'ENSEMBLE DE TRANSACTIONS

Objet : Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis, y compris les segments ST de début et SE de fin.

SE	SE01 96 Nombre de segments compris O N0 01/10	*	SE02 329 Numéro de contrôle de l'ens. de transactions O AN 04/09	N L
-----------	---	---	--	----------------

A6A Conteneurs de fret vides – Aperçu schématisé des boucles

ID de segment	Nom	O/F	Utilisation max.	Référence de boucle
ST	Bloc de début de l'ensemble de transactions	O	1	
B2A	Définition de l'objet	O	1	
N9	Numéro de référence	O	99	
V1	Identification du navire	O	1	
V3	Horaire du navire	O	1	
N1	Nom	F	1	N1 0/10
N2	Informations additionnelles sur le nom	F	1	
N3	Information sur l'adresse	F	2	
N4	Emplacement géographique	F	1	
R4	Port	O	10	
LX	Numéro attribué	O	1	LX 1/999
Y2	Détails sur les conteneurs	O	1	
ED	Description du matériel	O	1	
K1	Observations	F	2	
SE	Bloc de fin de l'ensemble de transactions	O	1	

EXEMPLE
A6A – CONTENEURS DE FRET VIDES
EN SERVICE DE NAVETTE INTERNATIONALE

Trois conteneurs de fret vides en service de navette internationale sont ramassés à Montivilliers (France) pour être expédiés, via Le Havre (France), à Montréal (Canada).

ISA*00* *00* *ZZ*ABCD *ZZ*RCCECECPP *030922*1915*U*00401*000000388*0*P*^
GS*SO*9999*E10*20030922*1915*123*X*004010
ST*311*123001
B2A*00*24
N9*BI*9999
N9*OB*VIDE3
N9*AAO*9888CIPECMOYEN1
V1**NOMNAVIRE**21W
V3*FRLEH**CAMTR
R4*R*CI*MONTIVILLIERS*LE HAVRE*FR
R4*3*CD*0395**NOM TERMINAL*32
R4*4*CD*0395***NOM TERMINAL*32
R4*E*CI*MONTREAL QC*MONTREAL QC*CA
LX*1
Y2***CY*40SN
ED*ABCD*2345678*E
LX*2
Y2***CY*40SN
ED*ABCD*3334444*E
LX*3
Y2***CY*40SN
ED*ABCD*5556666*E
SE*21*123001
GE*1*123
IEA*1*000000388

ANNEXE J

**DÉCLARATION DU FRET
MARITIME - TABLE DE
CONCORDANCE ANSI**

FRET EXPORTÉ

ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE ANSI - FRET EXPORTÉ

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ISA		Bloc de début de contrôle de l'échange	Débuter et identifier un échange de zéro ou plusieurs groupes fonctionnels et de segments de contrôle liés à l'échange	O 1/1	
	01	(I01) Qualificatif d'information d'autorisation	Code identifiant le type d'information présente dans l'information d'autorisation	O ID 2/2	00 - Aucune information d'autorisation présente (aucune information d'importance dans I02)
	02	(I02) Information d'autorisation	Information utilisée pour identifier davantage ou pour autoriser l'expéditeur de l'échange ou les données de l'échange; le type d'information est défini par le Qualificatif d'information d'autorisation (I01)	O AN 10/10	
	03	(I03) Qualificatif d'information de sécurité	Code identifiant le type d'information présente dans l'information de sécurité	O ID 2/2	00 - Aucune information de sécurité présente (aucune information d'importance dans I04)
	04	(I04) Information de sécurité	Sert à présenter l'information de sécurité au sujet de l'expéditeur de l'échange ou des données de l'échange; le type d'information est défini par le Qualificatif d'information de sécurité (I03)	O AN 10/10	
	05	(I05) Qualificatif d'ID de l'échange	Qualificatif visant à présenter le système/la méthode de structure du code pour identifier l'élément d'ID de l'expéditeur ou du récepteur qualifié	O ID 2/2	
	06	(I06) ID de l'expéditeur de l'échange	Code d'identification publié par l'expéditeur pour les autres parties qui l'utiliseront comme ID de récepteur pour l'acheminement des données qui leur sont destinées; l'expéditeur code toujours cette valeur dans l'élément de l'ID de l'expéditeur	O AN 15/15	

ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET EXPORTÉ

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	07	(I05) Qualificatif d'ID de l'échange	Qualificatif visant à présenter le système/la méthode de structure du code pour identifier l'élément d'ID de l'expéditeur ou du récepteur qualifié	O ID 2/2	ZZ - Définis mutuellement
	08	(I07) ID du récepteur de l'échange	Code d'identification publié par le récepteur des données; lors de l'envoi, ce code sert d'ID d'expédition par l'expéditeur; les autres parties s'en serviront comme ID de réception afin d'acheminer les données qui leur sont destinées	O AN 15/15	
	09	(I08) Date de l'échange	Date de l'échange	O DT 6/6	Encore six chiffres
	10	(I09) Heure de l'échange	Heure de l'échange	O TM 4/4	
	11	(I10) Identificateur des normes de contrôle pour l'échange	Code identifiant l'organisme responsable de la norme de contrôle qu'utilise le message joint dans le bloc de début et le bloc de fin de l'échange	O ID 1/1	U - groupe d'EDI des É-U d'ASC X12, TDCC et UCS
	12	(I11) Numéro de version du contrôle de l'échange	Cette version a trait aux segments de contrôle de l'échange	O ID 5/5	00401
	13	(I12) Numéro de contrôle de l'échange	Numéro de contrôle attribué par l'expéditeur de l'échange	O N0 9/9	
	14	(I13) Accusé de réception demandé	Code envoyé par l'expéditeur afin de demander à recevoir un accusé de réception de l'échange (TA1)	O ID 1/1	0 - Aucun accusé de réception demandé, l'ASFC n'offre par actuellement cette fonctionnalité
	15	(I14) Indicateur d'utilisation	Code indiquant si les données jointes à cet échange servent à des essais ou constituent des données de production ou de l'information	O ID 1/1	T - Essai P - Production
	16	(I15) Séparateur d'éléments de composantes	Le type ne s'applique pas; le séparateur d'éléments de composantes est un délimiteur et non un élément de données; ce champ présente le délimiteur utilisé pour séparer les éléments de données de composantes d'une structure de données composites; cette valeur doit être différente du séparateur d'éléments de données et du bloc de fin du segment	O 1/1	

ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET EXPORTÉ

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
GS		Bloc de début du groupe fonctionnel	Indiquer le début d'un groupe fonctionnel et présenter de l'information de contrôle	O 1/1	
	01	(479) Code de l'identificateur fonctionnel	Code identifiant un groupe d'ensembles de transactions liés à une demande	O ID 2/2	SO - Information concernant l'envoi par voie maritime
	02	(142) Code de l'expéditeur de la demande	Code identifiant la partie émettant la transmission; codes convenus entre les partenaires commerciaux	O AN 2/12	Code de transporteur de l'ASFC
	03	(124) Code du récepteur de la demande	Code identifiant la partie recevant la transmission. Codes convenus entre les partenaires commerciaux	O AN 2/12	A6A - Fret
	04	(373) Date	Date exprimée dans le format SSAAMMJJ	O DT 8/8	
	05	(337) Heure	Heure exprimée dans le format de 24 heures, comme suit : HHMM ou HHMMSS ou HHMMSSD ou HHMMSSDD, où H = heures (00-23), M = minutes (00-59), S = secondes en nombre entier (00-59) et DD = secondes décimales; les secondes décimales sont exprimées comme suit : D = dixièmes (0-9) et DD = centièmes (00-99)	O TM 4/8	
	06	(28) Numéro de contrôle du groupe	Numéro attribué et maintenu par l'expéditeur	O N0 1/9	
	07	(455) Code de l'organisme responsable	Code utilisé de pair avec l'élément de données 480 pour identifier l'émetteur de la norme	O ID 1/2	X - Accredited Standards Committee X12

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	08	(480) Code de version / de parution / d'identificateur de l'industrie	Code indiquant la version, la parution, la sous-version et l'identificateur de l'industrie de la norme d'EDI utilisée, y compris les segments GS et GE; si le code dans DE455 du segment GS est X, les positions 1-3 dans DE 480 représentent le numéro de la version; les positions 4-6 donnent la parution et la sous-version ainsi que le niveau de la version; les positions 7-12 constituent les identificateurs de l'industrie ou de l'association manufacturière (attribués au choix par l'utilisateur); si le code dans DE455 du segment GS est T, les autres formats sont permis	O AN 1/12	004010
GE		Bloc de fin du groupe fonctionnel	Indiquer la fin d'un groupe fonctionnel et présenter de l'information de contrôle	O 1/1	
	01	(97) Nombre d'ensembles de transactions compris	Nombre total d'ensembles de transactions compris dans le groupe fonctionnel ou d'échange (de transmission), suivi du bloc de fin renfermant cet élément de données	O N0 1/6	
	02	(28) Numéro de contrôle du groupe	Numéro attribué et maintenu par l'expéditeur	O N0 1/9	
IEA			Définir la fin d'un échange de zéro ou plusieurs groupes fonctionnels et de segments de contrôle liés à l'échange	O 1/1	
	01	(I16)	Nombre de groupes fonctionnels compris	O N0 1/5	
	02	(I12)	Numéro de contrôle de l'échange	O N0 1/9	

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ST		Bloc de début de l'ensemble de transactions	Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle	O 1/1	
	01	(143) Code d'ID de l'ensemble de transactions	Code identifiant de manière unique un ensemble de transactions	O ID 3/3	311
	02	(329) Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	Numéro de contrôle d'identification qui doit être unique dans le groupe fonctionnel de l'ensemble de transactions et qui est attribué à celui-ci par l'émetteur	O AN 4/9	
B2A		Définition de l'objet	Permettre une identification favorable de l'objet de l'ensemble de transactions	O 1/1	
	01	(353) Code d'objet de l'ensemble de transactions	Code identifiant l'objet de l'ensemble de transactions	O ID 2/2	00 - original 03 - suppression 04 - modification
	02	(346) Type de demande	Code identifiant une demande - pour indiquer que la transmission est une déclaration de fret A6A associée avec un départ du Canada (exportation).	O ID 2/2	25 - Marchandises exportées

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
N9		Identification de référence	<p>Transmettre l'information d'identification précisée selon le qualificatif d'identification de référence</p> <p>Le numéro de contrôle du fret (NCF) de l'ASFC sera établi en enchaînant les 2 premiers qualificatifs de l'élément N902 suivants :</p> <p>BI - Code du transporteur + OB - Connaissance AAO - Code assigné par le transporteur + MA 7T - NDTA Numéro du document de transport associé (numéro de transaction d'exportation) (Numéro de référence de transaction connexe) XP - Numéro de contrôle du fret antérieur CI - Numéro de référence unique de l'envoi V0 - Version</p> <p><u>Note</u> : Il ne peut y avoir qu'un BI, OB, AAO, CI et V0. Il peut y avoir plusieurs 7T et/ou XP.</p> <p>L'ASFC ne se servira pas de segments N9 additionnels.</p>	<p>O 4/99</p> <p>O O O F F F F</p>	Il est à noter que soit un 7T ou un XP doit être transmis

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	01	(128) Qualificatif d'identification de référence	Code qualifiant l'identificateur de référence	O ID 2/3	BI - Numéro d'ID du transporteur de fret cautionné OB - Connaissance maritime AAO - Code assigné au transporteur + MA (numéro du rapport de moyen de transport du transporteur de la déclaration du moyen de transport) = (pour la déclaration du fret, il s'agira du code du transporteur plus le numéro du rapport de moyen de transport du transporteur) 7T - NDTA Numéro du document de transport associé (numéro de transaction d'exportation) (Numéro de référence de transaction connexe) XP - Numéro de contrôle du fret antérieur CI - Numéro de référence unique de l'envoi V0 - Version

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	02	(127) Identification de référence	<p>BI - Code du transporteur - code unique attribué au transporteur du fret par l'ASFC.</p> <p>OB - Numéro du connaissance - il s'agit du numéro de connaissance maritime - numéro non en double attribué par le transporteur ou l'agent afin d'identifier de manière unique une déclaration de fret.</p> <p>Note : Le numéro de contrôle du fret (NCF) de l'ASFC est construit de l'ensemble du BI et de l'OB pour un total maximal de 25 caractères. Le système de l'ASFC enchaîne les segments N902 qui contiennent les qualificatifs BI et OB. Le BI sera d'une longueur de quatre caractères représentant le code du transporteur plus l'OB (numéro du connaissance) pour un total de 25 caractères.</p> <p>AAO - Code du transporteur de navire plus MA attribué par le transporteur de navire de la déclaration du moyen de transport. Ce code servira à identifier le numéro de référence du moyen de transport qui s'applique à ce voyage particulier. Il s'agira du code du transporteur de navire plus le numéro de rapport du moyen de transport du transporteur de navire.</p> <p>7T - NDTA Numéro du document de transport associé (numéro de transaction d'exportation) (Numéro de référence de transaction connexe)</p> <p>XP - Numéro de contrôle du fret antérieur</p> <p>CI - Numéro de référence unique de l'envoi</p>	O AN 1/25	<p>7T - Si aucune déclaration n'est requise, indiquer « NDR ».</p> <p>Il est à noter que soit un 7T ou un XP doit être transmis</p>

ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET EXPORTÉ

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			V0 - Version. Les données de cet élément sont retransmis dans la partie REF02 du message Conseil sur la demande (824) correspondant.		
V1		Identification du navire	Fournir les détails sur le navire et sur le numéro du voyage	O 1/1	
	02	(182) Nom du navire	Nom du navire consigné dans le « Lloyd's Register, Register of Ships » ou dans l'OMI	O AN 2/28	
	04	(55) Numéro d'itinéraire/de voyage	Identificateur d'itinéraire ou de voyage particulier pour le transport du fret	O AN 2/10	
V3		Horaire du navire	Transmettre l'information sur l'horaire du navire	O 1/1	
	01	(318) Port de chargement actuel	Port de chargement actuel du fret	O AN 5/5	Le code de localisation de l'Organisation des Nations Unies (UN/LOCODE) du port que vient de quitter le navire sera utilisé pour cet élément. Voir l'annexe C, tableau n° 8.
	03	(316) Port de destination	Il s'agira du premier port étranger où le fret est déchargé.	O AN 5/5	Le code UN/LOCODE du port d'arrivée au Canada sera utilisé pour cet élément. Voir l'annexe C, tableau n° 8.
DTM		Référence de date/d'heure	Date et heure réelles du départ du navire du Canada.	O 1/1	
	01	Qualificatif de date/d'heure (374)	Code précisant le type de date ou d'heure ou la date et l'heure	O ID 3/3	370 - Date et heure réelles du départ
	02	Date (373)		O DT 8/8	
	03	Heure (337)		O TM 4/8	

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ID de boucle - N1		Identifier une partie par type d'organisme, nom et code	<p>Cette boucle servira au moins 2 fois afin d'identifier les parties suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expéditeur (nom et adresse de la partie qui, par contrat avec un transporteur, consigne ou envoie les marchandises avec le transporteur, ou les fait expédier par lui). 2. Consignataire 3. Partie à aviser 4. Adresse de livraison - adresse du lieu où les marchandises sont consignées en vue de leur livraison. Indiquer si cette adresse est CONNUE et si elle est différente de celle du consignataire. <p>NOTE : Il ne peut y avoir qu'un expéditeur, un consignataire, une adresse de livraison ET plusieurs parties à aviser, pour un total maximal de dix.</p> <p>L'ASFC ne se servira pas de boucles identifiant d'autres parties.</p>	O 2/10 O O F F	
N1		Nom	Identifier une partie par type d'organisme, par nom et par code	O ID 1/1	
	01	(98) Code d'identification de l'entité	Code identifiant une entité organisationnelle, un lieu physique, un immeuble ou une personne	O ID 2/3	SH - expéditeur CN - consignataire NP - partie à aviser AE - adresse de livraison
	02	(93) Nom	Nom de forme libre	O AN 1/60	
N2		Informations additionnelles sur le nom	Pour préciser des personnes-ressources additionnelles	F 0/1	
	01	(93) Nom	Personne-ressource 1 de forme libre	F AN 1/35	Lorsque l'on fournit une adresse de livraison « AE », une personne-ressource doit être fournie.
	02	(93) Nom	Personne-ressource 2 de forme libre	F AN 1/35	

ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET EXPORTÉ

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
N3		Information sur l'adresse	Préciser l'emplacement de la partie nommée	O 1/2	
	01	(166) Adresse		O AN 1/35	
	02	(166) Adresse	Inscrire le numéro de téléphone dans la partie N302 de la première occurrence du segment N3	F AN 1/35	
N4		Emplacement géographique	Préciser l'emplacement géographique de la partie nommée	O 1/1	
	01	(19) Nom de la ville	Texte de forme libre pour l'inscription du nom de la ville	O AN 2/30	
	02	(156) Code d'État ou de province	Code (État/province standard) défini par l'organisme gouvernemental approprié Lorsque le N404 est US ou CA, le N402 est OBLIGATOIRE	F ID 2/2	Codes de province/État - voir l'annexe C, tableaux n° 3 et 4
	03	(116) Code postal	Code définissant le code de zone postale internationale, à l'exclusion des signes de ponctuation et des espaces (code ZIP pour les États-Unis) Lorsque le N404 est US ou CA, le N403 est OBLIGATOIRE	F ID 3/9	
	04	(26) Code de pays	Code désignant le pays	O ID 2/3	Codes pour la représentation des noms de pays, ISO 3166 - voir l'annexe C, tableau n° 5
FIN DE LA BOUCLE N1					

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
R4		Port ou terminal	Port contractuel ou opérationnel ou point relatif au mouvement du fret. Ce segment sera utilisé au moins 3 fois pour identifier les points suivants : 1. Lieu de réception (R) 2. Port de sortie (3) 3. Lieu de destination (E) 4. Code de sous-emplacement pour le port de sortie (code d'entrepôt) (T) L'ASFC ne se servira d'aucun autre segment identifiant d'autres points	O 3/10 O O O F	
	01	(115) Code de fonction du port ou du terminal	Code définissant la fonction accomplie au port ou au terminal relativement à l'envoi	O ID 1/1	R - Lieu de réception (contractuel) 3 - Port de sortie E - Lieu de destination T - Code de sous-emplacement pour le port de sortie (code d'entrepôt)
	02	(309) Qualificatif d'emplacement	Code identifiant le type d'emplacement	X ID 1/2	CD - Code du bureau de l'ASFC CI - Ville SC - Ville/État et points dans les environs

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	03	(310) Identificateur d'emplacement	Code identifiant un emplacement précis ou description de forme libre Lorsque l'élément R401 est « R », l'élément R403 est OBLIGATOIRE (description de forme libre) Lorsque l'élément R401 est « 3 », l'élément R403 est OBLIGATOIRE (utiliser les codes de bureau de l'ASFC) Lorsque l'élément R401 est « E », l'élément R403 est OBLIGATOIRE (description de forme libre) Lorsque l'élément R401 est « T », l'élément R403 (code de sous-emplacement) doit être associé au port déclaré sur l'élément R401 « 3 »	X AN 1/25	Codes de bureau de l'ASFC - voir l'annexe C, tableau n° 1 Codes de sous-emplacement - voir l'annexe C, tableau n° 2
	04	(114) Nom du port	Nom de forme libre pour le lieu de provenance ou de destination d'un transporteur au large (par transbordement ou autre) pour le fret maritime qu'il détient. Lorsque l'élément R401 est « R » et/ou « E », l'élément R404 est OBLIGATOIRE	F AN 2/24	
	05	(26) Code de pays	Code identifiant le pays Lorsque l'élément R401 est « R » et/ou « E », l'élément R405 est OBLIGATOIRE	F ID 2/3	
	06	(174) Nom du terminal	Champ de forme libre indiquant le nom du terminal Lorsque l'élément R401 est « 3 », l'élément R406 est OBLIGATOIRE	F AN 2/30	
	07	(113) Numéro du quai	Numéro indiquant le quai. Lorsque l'élément R401 est « 3 », l'élément R407 est FACULTATIF	F AN ¼	
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE					
02	P0203 - Si l'élément R402 ou R403 est présent, alors l'autre est exigé.				

ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET EXPORTÉ

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ID de boucle - LX				O 1/999	
LX		Numéro attribué	Faire référence à un numéro d'article dans un ensemble de transactions	O 1/1	
	01	(554) Numéro attribué	Numéro attribué pour différencier les éléments d'un ensemble de transactions	O N0 1/6	
Y2		Détails sur les conteneurs	Préciser l'information sur les conteneurs et le service de transport à utiliser. OBLIGATOIRE si conteneurisé.	F 0/1	L'ASFC n'acceptera qu'un seul Y2 par LX.
	03	(56) Type de service	Type de service fourni	O ID 2/2	AI - Changement de mode de transport BB - Marchandises diverses (<i>Breakbulk</i>) CS - Aire d'attente pour conteneurs CY - Dépôt de conteneurs DD - Porte à porte DR - Porte à rampe HA - Remorquage HH - Domicile à domicile HL - Dépotage HP - Domicile à quai MC - Groupage multinational MD - Livraison mixte NC - Fret non conteneurisé PH - Quai à domicile PP - Quai à quai RD - Rampe à porte RE - Rampe à rampe RR - Transroulage

ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET EXPORTÉ

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	04	(24) Code de type de matériel	Codé d'après le tableau ISO, en utilisant à la fois le code de taille de matériel et le code de type de matériel	O ID 4/4	Codes de taille de matériel - voir l'annexe C, tableau n° 6 Codes de type de matériel - voir l'annexe C, tableau n° 7
ED		Description du matériel	Identifier davantage le matériel auquel il est fait référence. OBLIGATOIRE si conteneurisé.	F 0/1	L'ASFC n'acceptera qu'un ED par LX.
	01	(206) Initiale du matériel	Préfixe ou partie alphabétique du numéro identifiant une composante matérielle	O AN 1/4	
	02	(207) Numéro du matériel	Numéro séquentiel ou de pièce d'un numéro identifiant une composante matérielle (la forme numérique pure d'un numéro de matériel est préférable)	O AN 1/10	
	03	(322) Code d'état chargé/vide	Code précisant l'état de chargement du matériel de transport	O ID 1/1	L - Chargé E - Vide <u>Pour Vide</u> , le système acceptera zéro comme quantité dans L0. <u>Pour Chargé</u> , le système n'acceptera pas zéro comme quantité dans L0.
M7		Numéros de plombs	Consigner les numéros de plombs utilisés et l'organisme qui les a appliqués	F 0/5	
	01	(225) Numéro du plomb	Numéro unique apposé sur le sceau utilisé pour fermer un envoi. S'il y ont des numéros de plomb, il est obligatoire de les fournir.	O AN 2/15	
	02	(225) Numéro du plomb		F AN 2/15	
	03	(225) Numéro du plomb		F AN 2/15	
	04	(225) Numéro du plomb		F AN 2/15	
ID DE BOUCLE - LX\L0				O 1/120	

ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET EXPORTÉ

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
L0		Article - Quantité et poids	Préciser la quantité, le poids, le volume et le type de service d'un article, y compris les données « quantité/coté comme »	O 1/1	
	01	(213) Numéro de l'article chargé	Numéro séquentiel d'un article Ce numéro doit être unique dans l'ensemble de transactions	O N0 1/3	
	04	(81) Poids	Valeur numérique du poids	O R 1/10	
	05	(187) Qualificatif du poids	Code définissant le type de poids	O ID 1/2	G - Poids brut
	06	(183) Volume	Valeur de la mesure volumétrique	X R 1/8	
	07	(184) Qualificatif d'unité de volume	Code identifiant l'unité de volume	X ID 1/1	B - Péniche C - Centimètres cubes D - Cordes E - Pieds cubes F - 100 pieds-planches G - Gallons anglais H - Centaines de tonnes frets I - Gallons US sec J - Gallons US liquide K - Centaines de tonnes frets - tonnes courtes L - Chargement M - Décimètres cubes N - Pouces cubes P - Tonnes frets - courtes Q - Tonnes frets - métriques R - Voitures S - Tonnes frets - longues T - Conteneurs U - Unités volumétriques V - Litres X - Mètres cubes
	08	(80) Quantité chargée	Nombre d'unités (de pièces) d'articles	O N0 1/7	
	09	(211) Code de forme de paquet	Code de la forme des paquets de la quantité d'articles	O ID 3/3	Pour les codes, voir l'annexe C, tableau n° 9

ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET EXPORTÉ

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	11	(188) Code d'unité de poids	Code précisant l'unité de poids	O ID 1/1	E - Tonne métrique K - Kilogrammes L - Livres
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE					
06 P0607 - Si l'élément L006 ou L007 est présent, alors l'autre est nécessaire.					
L5		Description - Marques et numéros	Préciser l'article sur le plan de sa description, de sa quantité, de son emballage ainsi que de ses marques et de ses numéros	O 1/999	
	01	(213) Numéro de l'article chargé	Numéro séquentiel de l'article chargé	O NO 1/3	
	02	(79) Description du chargement	La description doit être claire et concise. La description de la marchandise devrait être simple et suffisamment détaillée pour permettre aux Douanes d'identifier la taille, la forme et les caractéristiques de la marchandise.	O AN 1/50	
	03	(22) Code de marchandise	Code décrivant une marchandise ou un groupe de marchandises	X AN 2/10	Facultatif
	04	(23) Qualificatif du code de marchandise	Code identifiant le système de codage utilisé pour le code de marchandise	X ID 1/1	H - Nomenclature de Bruxelles
	06	(87) Marques et numéros	Marques et numéros utilisés pour identifier un envoi ou des parties d'un envoi Si le client déclare un code ONU pour des marchandises dangereuses ou « MHB » pour des matières dangereuses seulement en vrac, utiliser cet élément de pair avec l'élément L507.	F AN 1/48	Voir l'annexe C, tableau n° 10 pour les codes ONU de marchandises dangereuses.
	07	(88) Qualificatif de marques et numéros	Utiliser ce champ pour indiquer ZZ si l'on déclare des MARCHANDISES DANGEREUSES ou matières dangereuses seulement en vrac.	F ID 2/2	ZZ - Marchandises dangereuses ou matières dangereuses seulement en vrac.
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE					
P0304 - Si la valeur L503 ou L504 est présente, alors l'autre est nécessaire.					
FIN DE LA BOUCLE LX					

ANNEXE J - DÉCLARATION DU FRET MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI – FRET EXPORTÉ

Déclaration du fret maritime pour le fret exporté (connaissance) – Concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
K1		Observations	Transmettre de l'information sous une forme libre, aux fins de commentaires ou de directives spéciales	F 0/2	
	01	(61) Message de forme libre	Information de forme libre	O AN 1/30	
	02	(61) Message de forme libre	Information de forme libre	F AN 1/30	
SE		Bloc de fin de l'ensemble de transactions	Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis (y compris les segments de début (ST) et de fin (SE))	O 1/1	
	01	(96) Nombre de segments compris	Nombre total de segments compris dans un ensemble de transactions, y compris les segments ST et SE	O N0 1/10	
	02	(329) Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	Numéro de contrôle d'identification qui doit être unique dans le groupe fonctionnel de l'ensemble de transactions et qui est attribué à celui-ci par l'émetteur à l'ensemble de transactions	O AN 4/9	

APERÇU SCHÉMATISÉ DE L'OBJET DES SEGMENTS – FRET EXPORTÉ

Objet : Les transporteurs maritimes utilisent l'ensemble de transactions suivant pour transmettre à l'ASFC des renseignements sur le fret exporté.

ST ENSEMBLE DE TRANSACTIONS

Objet : Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle.

ST	ST01 143 Code d'id. de l'ensemble de transactions O ID 03/03	*	ST02 329 Numéro de contrôle de l'ens. de transaction O AN 04/09	N L
-----------	--	---	---	----------------

B2A DÉFINITION DE L'OBJET

Objet : Permettre une identification favorable de l'objet de l'ensemble des transactions.

B2A	B2A01 353 Code d'objet de l'ensemble de transactions O ID 02/02	*	B2A02 346 Type de demande O ID 02/02	N L
------------	---	---	--	----------------

N9 NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

Objet : Transmettre l'information d'identification précisée selon le qualificatif d'identification de référence. Ce segment sera répété au moins 4 fois.

N9	N901 128 Qualificatif d'identification de référence O ID 02/03	*	N902 127 Identification de référence R0203 O AN 01/25	N L
-----------	--	---	---	----------------

V1 IDENTIFICATION DU NAVIRE

Objet : Fournir les détails sur le navire et sur le numéro du voyage.

V1	*	V102 182 Nom du navire R0102 O AN 02/28	*	*	V104 55 Numéro d'itinéraire/de voyage O AN 02/10	N L
----	---	--	---	---	--	--------

V3 HORAIRE DU NAVIRE

Objet : Transmettre l'information sur l'horaire du navire.

V3		V301 318 Port de chargement actuel O AN 05/05	*	*	*	V303 316 Port de destination O AN 05/05	N L
----	--	---	---	---	---	--	--------

DTM RÉFÉRENCE DE DATE/D'HEURE

Objet : Préciser les dates et les heures pertinentes.

DTM		DTM01 374 Qualificatif de date/d'heure O ID 03/03	*	DTM02 373 Date R0203 O DT 08/08	*	DTM03 337 Heure R0203 O TM 04/08	N L
-----	--	--	---	--	---	---	--------

N1 NOM

Objet : Identifier une partie par type d'organisme, par nom et par code. Cette boucle servira au moins 2 fois.

N1		N101 98 Code d'identification de l'entité O ID 02/03	*	N102 93 Nom R0203 O AN 01/60		N L
----	--	--	---	---------------------------------------	--	--------

N2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE NOMObjet : Spécifier des noms additionnels.

N2	N201 93	*	N202 93	N L
	Nom		Nom	
	F AN 01/35		F AN 01/35	

N3 INFORMATION SUR L'ADRESSEObjet : Préciser l'emplacement de la partie nommée.

N3	N301 166	*	N302 166	N L
	Adresse		Adresse	
	O AN 01/35		F AN 01/35	

N4 EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUEObjet : Préciser l'emplacement géographique de la partie nommée.

N4	N401 19	*	N402 156	*	N403 116	*	N404 26	N L
	Nom de la ville R0105		Code de province/d'État C0102		Code postal ou ZIP Code		Code de pays	
	O AN 02/30		F ID 02/02		F ID 03/09		O ID 02/03	

R4 PORT OU TERMINAL

Objet : Port contractuel ou opérationnel ou point relatif au mouvement du fret. Ce segment sera utilisé au moins 3 fois.

R4	R401 115	*	R402 309	*	R403 310		R404 114	*	R405 26	*
	Code de fonction du port		Qualificatif d'emplacement		Identificateur d'emplacement		Nom du port		Code de pays	
	O ID 01/01		X ID ½		X AN 01/25		F AN 02/24		F ID 02/03	
	R406 174	*	R407 113	N L						
	Nom du terminal		Numéro du Quai							
	F AN 02/30		F AN 1/4							

LX NUMÉRO ATTRIBUÉ

Objet : Faire référence à un numéro d'article dans un ensemble de transactions.

LX	LX01 554	N L
	Numéro attribué	
	O N0 01/06	

Y2 DÉTAILS SUR LES CONTENEURS

Objet : Préciser l'information sur les conteneurs et le service de transport à utiliser.

Y2	*	*	Y203 56	*	Y204 24	N L
			Type de service		Type de matériel	
			O ID 02/02		O ID 04/04	

ED DESCRIPTION DU MATÉRIEL

Objet : Identifier de manière adéquate le matériel auquel il est fait référence.

ED	ED01 206		ED02 207		ED03 322	N L
	Initiale du matériel	*	Numéro du matériel	*	État chargé/vide	
	O AN ¼		O AN 01/10		O ID 01/01	

M7 NUMÉROS DE PLOMBS

Objet : Consigner les numéros de plombs utilisés.

M7	M701 225		M702 225		M703 225		M704 225	N L
	Numéro du plomb	*	Numéro du plomb	*	Numéro du plomb	*	Numéro du plomb	
	O AN 02/15		F AN 02/15		F AN 02/15		F AN 02/15	

L0 ARTICLE - QUANTITÉ ET POIDS

Objet : Préciser la quantité, le poids et le volume d'un article, y compris les données « quantité/coté comme ».

L0	L001 213				L004 81		L005 187	
	Numéro de l'article chargé	*	*	*	Poids	*	Qualificatif du poids P040511	*
	O N0 01/03				O R 01/10		O ID ½	
	L006 183		L007 184		L008 80		L009 211	
	Volume P0607	*	Qualificatif d'unité de volume P0607	*	Quantité chargée P0809	*	Qualificatif de quantité chargée P0809	*
	X R 01/08		X ID 01/01		O N0 01/07		O ID 03/03	
	L011 188							
	Qualificatif d'unité de poids P040511	*	N L					
	O ID 01/01							

L5 DESCRIPTION - MARQUES ET NUMÉROS

Objet : Préciser l'article sur le plan de sa description, de sa quantité, de son emballage ainsi que de ses marques et de ses numéros et marchandises dangereuses.

L5	L501 213	*	L502 79	*	L503 22	*	L504 23	*	*
	Numéro de l'article chargé		Description du chargement		Code de marchandise P0304		Qualificatif du code de marchandise P0304		
	O N0 01/03		O AN 01/50		X AN 02/10		X ID 01/01		
	L506 87	*	L507 88	*					
	Marques et numéros		Qualificatif de marques et numéros		N				
	F AN 01/48		F ID 02/02		L				

K1 OBSERVATIONS

Objet : Transmettre de l'information sous une forme libre, suivant les besoins, aux fins de commentaires ou de directives spéciales.

K1	K101 61	*	K102 61	
	Message de forme libre		Message de forme libre	N
	O AN 01/30		F AN 01/30	L

SE BLOC DE FIN DE L'ENSEMBLE DE TRANSACTIONS

Objet : Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis, y compris les segments ST de début et SE de fin.

SE	SE01 96	*	SE02 329	
	Nombre de segments compris		Numéro de contrôle de l'ens. de transactions	N
	O N0 01/10		O AN 04/09	L

A6A Fret exporté – Aperçu schématique des boucles

ID de segment	Nom	O/F	Utilisation max.	Référence de boucle
ST	Bloc de début de l'ensemble de transactions	O	1	
B2A	Définition de l'objet	O	1	
N9	Numéro de référence	O	99	
V1	Identification du navire	O	1	
V3	Horaire du navire	O	1	
DTM	Référence de date/d'heure	O	1	
N1	Nom	O	1	N1 2/10
N2	Informations additionnelles sur le nom	F	1	
N3	Information sur l'adresse	O	2	
N4	Emplacement géographique	O	1	
R4	Port	O	10	
LX	Numéro attribué	O	1	LX 1/999
Y2	Détails sur les conteneurs	F	1	
ED	Description du matériel	F	1	ED 1/999
M7	Numéros de plombs	F	5	
L0	Article - Quantité et poids	O	1	L0 1/120
L5	Description - Marques et numéros	O	999	
K1	Observations	F	2	
SE	Bloc de fin de l'ensemble de transactions	O	1	

EXEMPLE
A6A – FRET EXPORTÉ

Un conteneur de sel et un conteneur de pétoncles géants seront expédiés de Halifax (Nouvelle-Écosse) à Newark (New Jersey). Les marchandises sont destinées à une entreprise située dans le Bronx (New York).

ISA*00* *00* *ZZ*ABCD *ZZ*RCCECECPP *030922*1915*U*00401*000113177*0*P*^
 GS*SO*9966*A6A*20030922*1915*321*X*004010
 ST*311*123008
 B2A*00*25
 N9*BI*9966
 N9*OB*FRET
 N9*AAO*9977CSORTMOYEN5
 N9*XP*77YYNCFANT
 V1**NOMNAVIRE**25W
 V3*CAHAL**USNEK
 DTM*370*20030922*2100
 N1*SH*CANADA TRANSPORT
 N3*123 RUE SALTER *902-555-1212
 N4*HALIFAX*NS*B3J 1A1*CA
 N1*CN*XXX FOOD PACKERS
 N3*123 RUE BLAINE
 N4*BRONX*NY*5197036*US
 R4*R*CI*DIGBY NS*DIGBY NS*CA
 R4*3*CD*0009***NOM TERMINAL*9
 R4*E*CI*BRONX NY*NEWARK NJ*US
 LX*1
 Y2***CY*40SN
 ED*ABCD*8765412*L
 M7*AEYJ12345
 L0*1***19500*G*1280*E*160*BBL**K
 L5*1*PETONCLES GEANTS
 LX*2
 Y2***CY*40SN
 ED*EFGH*4888006*L
 M7*GPLN23467
 L0*2***8350*G*1080*E*18*BAG**K
 L5*2*SEL
 SE*31*123008
 GE*1*321
 IEA*1*000113177

ANNEXE K

**DÉCLARATION DU MOYEN
DE TRANSPORT MARITIME**

**TABLE DE CONCORDANCE
ANSI**

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ISA		Bloc de début de contrôle de l'échange	Débuter et identifier un échange de zéro ou plusieurs groupes fonctionnels et de segments de contrôle liés à l'échange	O 1/1	
	01	(I01) Qualificatif d'information d'autorisation	Code identifiant le type d'information présente dans l'information d'autorisation	O ID 2/2	00 - Aucune information d'autorisation présente (aucune information d'importance dans I02)
	02	(I02) Information d'autorisation	Information utilisée pour identifier davantage ou pour autoriser l'expéditeur de l'échange ou les données de l'échange; le type d'information est défini par le Qualificatif d'information d'autorisation (I01)	O AN 10/10	
	03	(I03) Qualificatif d'information de sécurité	Code identifiant le type d'information présente dans l'information de sécurité	O ID 2/2	00 - Aucune information de sécurité présente (aucune information d'importance dans I04)
	04	(I04) Information de sécurité	Sert à présenter l'information de sécurité au sujet de l'expéditeur de l'échange ou des données de l'échange; le type d'information est défini par le Qualificatif d'information de sécurité (I03)	O AN 10/10	
	05	(I05) Qualificatif d'ID de l'échange	Qualificatif visant à présenter le système/la méthode de structure du code pour identifier l'élément d'ID de l'expéditeur ou du récepteur qualifié	O ID 2/2	

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	06	(I06) ID de l'expéditeur de l'échange	Code d'identification publié par l'expéditeur pour les autres parties qui l'utiliseront comme ID de récepteur pour l'acheminement des données qui leur sont destinées; l'expéditeur code toujours cette valeur dans l'élément de l'ID de l'expéditeur	O AN 15/15	
	07	(I05) Qualificatif d'ID de l'échange	Qualificatif visant à présenter le système/la méthode de structure du code pour identifier l'élément d'ID de l'expéditeur ou du récepteur qualifié	O ID 2/2	ZZ - Définis mutuellement
	08	(I07) ID du récepteur de l'échange	Code d'identification publié par le récepteur des données; lors de l'envoi, ce code sert d'ID d'expédition par l'expéditeur; les autres parties s'en serviront comme ID de réception afin d'acheminer les données qui leur sont destinées	O AN 15/15	
	09	(I08) Date de l'échange	Date de l'échange	O DT 6/6	Encore six chiffres
	10	(I09) Heure de l'échange	Heure de l'échange	O TM 4/4	
	11	(I10) Identificateur des normes de contrôle pour l'échange	Code identifiant l'organisme responsable de la norme de contrôle qu'utilise le message joint dans le bloc de début et le bloc de fin de l'échange	O ID 1/1	U - groupe d'EDI des É-U d'ASC X12, TDCC et UCS
	12	(I11) Numéro de version du contrôle de l'échange	Cette version a trait aux segments de contrôle de l'échange	O ID 5/5	00401
	13	(I12) Numéro de contrôle de l'échange	Numéro de contrôle attribué par l'expéditeur de l'échange	O N0 9/9	
	14	(I13) Accusé de réception demandé	Code envoyé par l'expéditeur afin de demander à recevoir un accusé de réception de l'échange (TA1)	O ID 1/1	0 - Aucun accusé de réception demandé, l'ASFC n'offre pas actuellement cette fonctionnalité
	15	(I14) Indicateur d'utilisation	Code indiquant si les données jointes à cet échange servent à des essais ou constituent des données de production ou de l'information	O ID 1/1	T - Essai P - Production

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	16	(115) Séparateur d'éléments de composantes	Le type ne s'applique pas; le séparateur d'éléments de composantes est un délimiteur et non un élément de données; ce champ présente le délimiteur utilisé pour séparer les éléments de données de composantes d'une structure de données composites; cette valeur doit être différente du séparateur d'éléments de données et du bloc de fin du segment	O 1/1	
GS		Bloc de début du groupe fonctionnel	Indiquer le début d'un groupe fonctionnel et présenter de l'information de contrôle	O 1/1	
	01	(479) Code de l'identificateur fonctionnel	Code identifiant un groupe d'ensembles de transactions liés à une demande	O ID 2/2	SO - Information concernant l'envoi par voie maritime
	02	(142) Code de l'expéditeur de la demande	Code identifiant la partie émettant la transmission; codes convenus entre les partenaires commerciaux	O AN 2/12	Code de transporteur de l'ASFC
	03	(124) Code du récepteur de la demande	Code identifiant la partie recevant la transmission. Codes convenus entre les partenaires commerciaux	O AN 2/12	A6 - Moyen de transport
	04	(373) Date	Date exprimée dans le format SSAAMMJJ	O DT 8/8	
	05	(337) Heure	Heure exprimée dans le format de 24 heures, comme suit : HHMM ou HHMMSS ou HHMMSSD ou HHMMSSDD, où H = heures (00-23), M = minutes (00-59), S = secondes en nombre entier (00-59) et DD = secondes décimales; les secondes décimales sont exprimées comme suit : D = dixièmes (0-9) et DD = centièmes (00-99)	O TM 4/8	
	06	(28) Numéro de contrôle du groupe	Numéro attribué et maintenu par l'expéditeur	O N0 1/9	
	07	(455) Code de l'organisme responsable	Code utilisé de pair avec l'élément de données 480 pour identifier l'émetteur de la norme	O ID 1/2	X - Accredited Standards Committee X12

Blocs de début et de fin des groupes d'échange et fonctionnels selon ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	08	(480) Code de version / de parution / d'identificateur de l'industrie	Code indiquant la version, la parution, la sous-version et l'identificateur de l'industrie de la norme d'EDI utilisée, y compris les segments GS et GE; si le code dans DE455 du segment GS est X, les positions 1-3 dans DE 480 représentent le numéro de la version; les positions 4-6 donnent la parution et la sous-version ainsi que le niveau de la version; les positions 7-12 constituent les identificateurs de l'industrie ou de l'association manufacturière (attribués au choix par l'utilisateur); si le code dans DE455 du segment GS est T, les autres formats sont permis.	O AN 1/12	004010
GE		Bloc de fin du groupe fonctionnel	Indiquer la fin d'un groupe fonctionnel et présenter de l'information de contrôle	O 1/1	
	01	(97) Nombre d'ensembles de transactions compris	Nombre total d'ensembles de transactions compris dans le groupe fonctionnel ou d'échange (de transmission), suivi du bloc de fin renfermant cet élément de données	O N0 1/6	
	02	(28) Numéro de contrôle du groupe	Numéro attribué et maintenu par l'expéditeur	O N0 1/9	
IEA			Définir la fin d'un échange de zéro ou plusieurs groupes fonctionnels et de segments de contrôle liés à l'échange	O 1/1	
	01	(I16)	Nombre de groupes fonctionnels compris	O N0 1/5	
	02	(I12)	Numéro de contrôle de l'échange	O N0 1/9	

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ST		Bloc de début de l'ensemble de transactions	Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle	O 1/1	
	01	(143) ID de l'ensemble de transactions	Code identifiant de manière unique un ensemble de transactions	O ID 3/3	311
	02	(329) Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	Numéro de contrôle d'identification qui doit être unique dans le groupe fonctionnel de l'ensemble de transactions et qui est attribué à celui-ci par l'émetteur	O AN 4/9	
B2A		Définition de l'objet	Permettre une identification favorable de l'objet de l'ensemble de transactions	O 1/1	
	01	(353) Code d'objet de l'ensemble de transactions	Code identifiant l'objet de l'ensemble de transactions	O ID 2/2	00 - original 03 - suppression 04 - modification
	02	(346) Type de demande	Code identifiant une demande – pour indiquer que la transmission est une déclaration de moyen de transport A6 associée à une arrivée au Canada (entrant), un départ du Canada (sortant), ou une escale au Canada à destination d'un autre pays (en transit).	O ID 2/2	21 - importation par navire (entrant) 22 - exportation par navire (sortant) 23 - navire en transit

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
N9		Identification de référence	<p>Transmettre l'information d'identification précisée selon le qualificatif d'identification de référence</p> <p>Ce segment sera répété au moins 7 fois. Les chiffres 1 à 7 ci-dessous sont obligatoires :</p> <p>1. code du transporteur (BI)</p> <p>2. numéro du rapport (MA)</p> <p>3. indicateur du certificat de sécurité du navire (Z1)</p> <p>4. indicateur du certificat de la radio de sécurité (Z2)</p> <p>5. indicateur du certificat du matériel de sécurité (Z3)</p> <p>6. indicateur du certificat de la ligne de charge (Z4)</p> <p>7. indicateur du certificat de dératisation (Z5)</p> <p>8. indicateur du certificat de déclaration maritime de santé (Z6)</p> <p>9. indicateur du certificat de responsabilité civile des hydrocarbures (Z7)</p> <p>10. Version (V0)</p> <p>Note : Il ne peut y avoir qu'un BI, MA, Z1, Z2, Z3, Z4, Z5, Z6, Z7 et V0.</p>	<p>O 7/99</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>F</p> <p>F</p> <p>F</p>	
	01	(128) Qualificatif d'identification de référence	Code qualifiant l'identificateur de référence	O ID 2/3	<p>1. BI - Numéro d'id. du transporteur cautionné</p> <p>2. MA - Numéro d'avis/de manifeste de navire</p> <p>3. Z1 - Certificat de la sécurité du navire</p> <p>4. Z2 - Certificat de la radio de sécurité</p> <p>5. Z3 - Certificat du matériel de sécurité</p> <p>6. Z4 - Certificat de la ligne</p>

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
					de charge 7. Z5 - Certificat de dératification 8. Z6 - Déclaration maritime de santé 9. Z7 - Certificat de responsabilité civile des hydrocarbures 10. V0 - Version
	02	(127) Identification de référence	<p>1. (BI) code du transporteur - « code de transporteur maritime » officiel du transporteur attribué par l'ASFC</p> <p>2. (MA) numéro du rapport - numéro non en double attribué par les transporteurs servant à identifier de manière unique un formulaire A6 - un « C » dans la première position du numéro indique que le navire fait partie d'un consortium. Il n'est plus requis de transmettre un « E » dans la première ou deuxième position du numéro indiquant qu'il s'agit d'une transmission par EDI.</p> <p>Note : Le numéro de rapport du moyen de transport de l'ASFC est construit de l'ensemble du BI et du MA pour un total maximal de 25 caractères. Le système de l'ASFC enchaîne les segments N902 qui contiennent les qualificatifs BI et MA. Le BI sera d'une longueur de quatre caractères représentant le code du transporteur plus le MA (numéro de rapport) pour un total de 25 caractères.</p> <p>3-9. (Z1-Z7) Numéro du document, s'il est disponible; sinon, inscrire dans le champ les valeurs obligatoires selon la norme ANSI.</p>	O AN 1/25	

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			10. (V0) Pour le contrôle des versions. Les données de cet élément sont retransmises dans la partie REF02 du message Conseil sur la demande (824) correspondant		
	04	(373) Date	Obligatoire pour les certificats (Z1 – Z5) Indiquer la date d'expiration des certificats exigés par les l'ASFC	O DT 8/8	SSAAMMJJ
V1		Identification du navire	Fournir les détails sur le navire et sur le numéro du voyage	O 1/1	
	01	(597) Code du navire	« Lloyd's Register, Register of Ships » ou numéro de l'OMI.	O ID 1/8	
	02	(182) Nom du navire	Nom du navire documenté dans le « Lloyd's Register, Register of Ships » ou dans l'OMI. Ne pas transmettre les caractères "OMI" lorsque l'on transmet un numéro OMI.	O AN 2/28	
	03	(26) Code de pays	Code identifiant le pays dans lequel le navire est immatriculé	O ID 2/2	Codes pour la représentation des noms de pays, ISO 3166 - voir l'annexe C, tableau n° 5
	04	(55) Numéro d'itinéraire/de voyage	Identificateur d'itinéraire ou de voyage particulier pour le transport du fret	O AN 2/10	

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	07	(854) Code de type de navire	Code déterminant le type de navire	O ID 2/2	BC - Navires porte-chalands (navires LASH et SEABEE) BD - Vraquier-Sec BI - Chaland intérieur BK - Vraquier-Non déterminé BL - Vraquier-Liquide BO - Chaland de haute mer CB - Vraquier porte-conteneurs CT - Porte-conteneurs DG - Drague DP - Navire-présentoir FH - Navire de pêche GC - Transporteur de marchandises générales GT - Navire gouvernemental non militaire MT - Navire militaire PC - Porte-conteneurs partiel PS - Navire à passagers RR - Navire roulier SP - Navire ravitailleur TG - Navire remorqueur VH - Porte-véhicules
V2		Information sur le navire	Fournir les détails sur le navire Le SSMAEC acceptera jusqu'à 4 décimales pour les champs relatifs au poids et à la longueur	O 1/1	
	01	(310) Identificateur de l'emplacement	Lieu d'immatriculation du navire	O AN 1/30	
	02	(127) Identification de référence	Numéro d'immatriculation du navire	O AN 1/30	
	03	(81) Poids	Jaugeage net du navire	O R 1/10	

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	04	(188) Code de l'unité de poids	Code précisant l'unité de poids	O ID 1/1	E - tonnes métriques K - kilogrammes L - livres
	05	(81) Poids	Jaugeage brut du navire	O R 1/10	
	06	(188) Code d'unité de poids		O ID 1/1	E - tonnes métriques K - kilogrammes L - livres
	07	(81) Poids	Tonnage du fret conteneurisé du navire	O R 1/10	
	08	(188) Code de l'unité de poids		O ID 1/1	E - tonnes métriques K - kilogrammes L - livres
	09	(81) Poids	Tonnage du fret non conteneurisé du navire	O R 1/10	
	10	(188) Code de l'unité de poids		O ID 1/1	E - tonnes métriques K - kilogrammes L - livres
	11	(81) Poids	Jaugeage en lourd d'été du navire	O R 1/10	
	12	(188) Code de l'unité de poids		O ID 1/1	E - tonnes métriques K - kilogrammes L - livres
	13	(93) Nom	Nom du capitaine du navire	O AN 1/35	
	14	(82) Longueur	Longueur du navire	O R 1/8	
	15	(355) Code de l'unité ou de la base de mesure	Code précisant les unités dans lesquelles une valeur est exprimée ou la façon dont une mesure a été prise	O ID 2/2	FT - pieds MR - mètres
	16	(380) Quantité	Nombre de membres d'équipage	O R 1/4	
	17	(380) Quantité	Nombre de passagers	O R 1/4	
V3		Horaire du navire	Transmettre l'information sur l'horaire du navire	O 1/1	
	01	(318) Dernier port de chargement étranger pour les navires entrants et en transit, ou prochain port d'arrivée étranger pour les navires sortants.	Port où le navire a chargé du fret pour la dernière fois avant d'arriver au Canada (navire entrant ou en transit), ou port étranger où le navire fera sa première escale après avoir quitté le Canada (navire sortant).	O AN 5/5	Le code de localisation de l'Organisation des Nations Unies (UN/LOCODE) du port que vient de quitter le navire sera utilisé pour cet élément. Voir l'annexe C, tableau n° 8.

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	02	(373) Date	Date de départ du navire	O DT 8/8	Pour un navire entrant et en transit, la date à laquelle ce dernier a quitté le dernier port de chargement étranger. Pour un navire sortant, la date à laquelle ce dernier quitte le Canada.
	03	(316) Port d'arrivée canadien pour les navires entrants et en transit / port de départ canadien pour les navires sortants	Le premier port canadien où un navire fait escale, quel qu'en soit le motif, y compris mais sans s'y limiter pour le chargement ou le déchargement du fret, le mazoutage, les inspections de sécurité, les changements d'équipage, les déroutements, etc. (navire entrant et en transit) ou, s'il s'agit d'un navire sortant, le premier port de départ canadien où ce dernier a chargé du fret.	O AN 5/5	Le code UN/LOCODE du port d'arrivée au Canada sera utilisé pour cet élément. Voir l'annexe C, tableau n° 8.
DTM		Référence de date/d'heure	<p>Préciser les dates et les heures pertinentes.</p> <p>Pour les navires entrants et en transit, la date et l'heure prévues d'arrivée sont obligatoires. Pour les navires sortants, la date et l'heure réelles du départ sont obligatoires.</p> <p>La date d'enregistrement est exigée pour les navires entrants, en transit et sortants.</p>	O 2/2	
	01	(374) Qualificatif de date/d'heure	Code précisant le type de date ou d'heure ou la date et l'heure	O ID 3/3	<p>370 - Date et heure réelles de départ du navire sortant qui fait une déclaration</p> <p>AA1 - Date et heure prévue d'arrivée pour les navires entrants et en transit qui font une déclaration</p> <p>185 - Date d'enregistrement pour les navires sortants et entrants qui font une déclaration</p>

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
	02	(373) Date	Référence de date, conformément à DTM 01 (370, AA1, 185).	O DT 8/8	
	03	(337) Heure	Cette heure est facultative lorsque l'on déclare la date d'enregistrement du navire (185). Cette heure est obligatoire lorsque l'on déclare la date et l'heure réelles du départ du navire sortant qui fait une déclaration (370), et est obligatoire aussi lorsque l'on déclare la date et l'heure prévue d'arrivée d'un navire entrant/en transit (AA1).	F TM 4/8	
ID de boucle - N1			<p>Cette boucle servira au moins 3 fois afin de préciser les renseignements suivants :</p> <p>1. Ligne de navigation (SS) Si l'arrivée/le départ s'inscrit dans le cadre d'un service de parcours régulier, transmettre le nom de la ligne de navigation - ne pas transmettre dans ce segment le nom de services de parcours irrégulier comme les bacs, les remorqueurs, les chalands et les autres services spéciaux</p> <p>2. Agent du navire (AG) Transmettre le nom de l'agent du navire seulement si l'agent déclare le navire sous un code de transporteur attribué à un autre agent ou transporteur</p> <p>3. Propriétaire du navire (OV) 4. Partenaires du consortium (CA) Transmettre le nom et le code du transporteur de tous les partenaires d'un consortium. Une boucle pour chaque partenaire</p>	<p>O 3/99</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>O</p> <p>F</p>	
N1		Nom	Identifier une partie par type d'organisme, par nom et par code	O 1/1	
	01	(98) Code d'identification de l'entité		O ID 2/3	SS - Ligne de navigation AG - Agent du navire OV - Propriétaire du navire CA - Partenaires du

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
					consortium
	02	(93) Nom		O AN 1/60	
	03	(66) Qualificatif du code d'identification		X ID ½	ZZ
	04	(67) Code d'identification	Obligatoire dans le cas de partenaires d'un consortium (CA) seulement	X AN 4/4	Code de transporteur attribué par l'ASFC
OBSERVATIONS RELATIVES À LA SYNTAXE :					
03 P0304 - Si l'élément N103 ou N104 est présent, alors l'autre est nécessaire.					
N3		Information sur l'adresse	Préciser l'emplacement de la partie nommée Lorsque N101 est SS, AG ou OV, alors N3 est OBLIGATOIRE	F 0/2	
	01	(166) Information sur l'adresse		O AN 1/35	
	02	(166) Information sur l'adresse	Inscrire le numéro de téléphone dans la partie N302 de la première occurrence du segment N3	F AN 1/35	
N4		Emplacement géographique	Préciser l'emplacement géographique de la partie nommée Lorsque N101 est SS, AG ou OV, alors N4 est OBLIGATOIRE	F 0/1	
	01	(19) Nom de la ville	Texte de forme libre pour l'inscription du nom de la ville	O AN 2/30	
	02	(156) Code d'État ou de province	Code (État/province standard) défini par l'organisme gouvernemental approprié	F ID 2/2	Codes de province/d'État - voir l'annexe C, tableaux n° 3 et 4
	03	(116) Code postal	Code définissant le code de zone postale internationale, à l'exclusion des signes de ponctuation et des espaces (code ZIP pour les États-Unis)	F ID 3/9	
	04	(26) Code de pays		O ID 2/3	Codes pour la représentation des noms de pays, ISO 3166 - voir l'annexe C, tableau n° 5
FIN DE LA BOUCLE N1					

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
R4		Port ou terminal	Port contractuel ou opérationnel ou point relatif au mouvement du fret. Un minimum de deux ports d'escale sont obligatoires : Navire entrant et en transit – le port étranger que le navire a quitté dans le cadre du voyage en question et le port d'arrivée au Canada (même que le port d'arrivée dans le segment V303). Navire sortant – le port de départ au Canada (même que le port de départ dans le segment V303) et le prochain port étranger où le navire est destiné dans le cadre du voyage en question. Déclarer jusqu'à 10 ports d'escale. Les ports doivent être déclarés en ordre chronologique. Tous les ports d'escale devraient être inscrits, y compris les ports d'escale au Canada.	O 2/10	
	01	(115) Code de fonction du port ou du terminal	Code définissant la fonction accomplie au port ou au terminal relativement à l'envoi	O ID 1/1	O - Valeur par défaut indiquant le code de fonction des ports d'escale.
	04	(114) Nom du port		O AN 5/5	Code de localisation de l'Organisation des Nations Unies (UN/LOCODE) - voir l'annexe C, tableau n° 8
	06	(174) Nom du terminal	Champ de forme libre indiquant le nom du terminal OBLIGATOIRE si l'élément R404 est un port canadien.	F AN 2/30	
	07	(113) Numéro du quai	Numéro indiquant le quai.	F AN ¼	

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ID de boucle - K1		Observations	Transmettre de l'information sous une forme libre aux fins de commentaires ou de directives spéciales Utiliser la partie K101 de la première occurrence du segment afin de transmettre le code de type d'affrètement. La partie K102 du premier segment et de tous les segments K1 subséquents servira aux commentaires/directives spéciales	F 0/5	
	01	(61) Message de forme libre	Indiquer si le navire est affrété. Le cas échéant, préciser les conditions de l'affrètement : V - si le navire est affrété pour un parcours ou pour un voyage B - si le navire est affrété sans équipage T - si le navire est affrété de manière ponctuelle (pour une journée, une semaine, etc.)	F AN 1/30	N - non affrété V - voyage T - affrètement ponctuel B - coque nue BV - coque nue/voyage BT - coque nue/affrètement ponctuel BTV - coque nue/affrètement ponctuel/voyage BVT - coque nue/voyage/affrètement ponctuel VT - affrété/voyage /affrètement ponctuel
	02	(61) Message de forme libre	Information de forme libre. Indiquer si le navire participe à une activité spéciale comme le forage, le dragage, le bris des glaces, l'océanographie ou la cartographie. Dans le cas d'opérations effectuées par des remorqueurs/chalands, indiquer le nombre de chalands tirés. Pour un remorqueur tirant un ou plusieurs chalands, inscrire le nom, la nationalité et le jaugeage brut de chaque chaland. Si un formulaire A6 distinct est transmis pour chaque chaland, il n'est pas nécessaire de fournir le nom, la nationalité et le jaugeage brut de chaque chaland. Cet élément permet également d'indiquer s'il	F AN 1/30	

ANNEXE K - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE ANSI

Déclaration du moyen de transport maritime - Table de concordance avec ANSI 311					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
			s'agit d'un consortium ou d'un cochargement		
ID de boucle - LX				O 1/999	
LX		Numéro attribué	Faire référence à un numéro d'article dans un ensemble de transactions		
	01	(554) Numéro attribué		O N0 1/6	
ID de bouche - LX/Y2					
Y2		Détails sur les conteneurs	Préciser l'information sur les conteneurs et le service de transport à utiliser OBLIGATOIRE si conteneurisé	F 0/10	
	01	(95) Nombre de conteneurs	Nombre de conteneurs d'expédition	O N0 1/4	
	04	(24) Type de matériel	Code identifiant le type de matériel	O ID 4/4	20L - 20 pieds chargé 20E - 20 pieds vide 40L - 40 pieds chargé 40E - 40 pieds vide OTL - autre, chargé OTE - autre, vide
FIN DE LA BOUCLE LX					
SE		Bloc de fin de l'ensemble de transactions	Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis (y compris les segments de début (ST) et de fin (SE))	O 1/1	
	01	(96) Nombre de segments compris	Nombre total de segments compris dans un ensemble de transactions, y compris les segments ST et SE	O N0 1/10	
	02	(329) Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	Numéro de contrôle d'identification qui doit être unique dans le groupe fonctionnel de l'ensemble de transactions et qui est attribué à celui-ci par l'émetteur	O AN 4/9	

APERÇU SCHÉMATISÉ DE L'OBJET DES SEGMENTS - MOYEN DE TRANSPORT

Objet : L'ensemble de transactions suivant est utilisé par les transporteurs maritimes et les expéditeurs de fret afin de transmettre à l'ASFC des renseignements sur le fret et le moyen de transport, ainsi que des renseignements supplémentaires connexes, relativement aux importations et aux exportations.

ST ENSEMBLES DE TRANSACTIONS

Objet : Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle.

ST	ST01 143 Code d'id. de l'ensemble de transactions O ID 03/03	*	ST02 329 Numéro de contrôle de l'ens. de transaction O AN 04/09	N L
-----------	--	---	---	----------------

B2A DÉFINITION DE L'OBJET

Objet : Permettre une identification favorable de l'objet de l'ensemble des transactions

B2A	B2A01 353 Code d'objet de l'ensemble de transactions O ID 02/02	*	B2A02 346 Type de demande O ID 02/02	N L
------------	---	---	--	----------------

N9 IDENTIFICATION DE RÉFÉRENCE

Objet : Transmettre l'information d'identification précisée selon le qualificatif d'identification de référence. Ce segment sera répété au moins 7 fois.

N9	N901 128 Qualificatif d'identification de référence O ID 02/03	*	N902 127 Identification de référence R0203 O AN 01/25	*	*	N904 373 Date O DT 08/08	N L
-----------	--	---	---	---	---	--	----------------

V1 IDENTIFICATION DU NAVIREObjet : Fournir les détails sur le navire et sur le numéro du voyage.

V1	V101 597 Code du navire O ID 01/08	*	V102 182 Nom du navire R0102 O AN 02/28	*	V103 26 Code de pays de navire O ID 02/02	*	V104 55 Numéro d'itinéraire/ de voyage O AN 02/10	*	*	*	V107 854 Code de type de navire O ID 2/02	N L
-----------	--	---	--	---	---	---	--	---	---	---	---	----------------

V2 IDENTIFICATION DU NAVIREObjet : Fournir des détails sur le navire.

V2	V201 310 Identificateur de l'emplacement O AN 01/30	*	V202 127 Identification de référence O AN 01/30	*	V203 81 Poids P0304 O R 01/10	*	V204 188 Code d'unité de poids O ID 01/01	*	V205 81 Poids P0506 O R 01/10	*
	V206 188 Code d'unité de poids O ID 01/01	*	V207 81 Poids P0708 O R 01/10	*	V208 188 Code d'unité de poids O ID 01/01	*	V209 81 Poids P0910 O R 01/10	*	V210 188 Code d'unité de poids O ID 01/01	
	*	V2011 81 Poids P1112 O R 01/10	*	V2012 188 Code d'unité de poids O ID 01/01	*	V2013 93 Nom O AN 01/35	*	V2014 82 Longueur O R 01/08		
	*	V2015 355 Code de l'unité ou de la base de mesure O ID 02/02	*	V2016 380 Quantité O R ¼	*	V2017 380 Quantité O R ¼		N L		

V3 HORAIRE DU NAVIRE

Objet : Transmettre l'information sur l'horaire du navire.

V3	V301 318	*	V302 373	*	V303 316	N L
	Dernier port de chargement		Date de départ du navire		Port d'arrivée	
	O AN 05/05		O DT 08/08		O AN 05/05	

DTM RÉFÉRENCE DE DATE/D'HEURE

Objet : Préciser les dates et les heures pertinentes. La date d'enregistrement du navire est obligatoire si la déclaration concerne un navire entrant, en transit ou sortant.

DTM	DTM01 374	*	DTM02 373	*	DTM03 337	N L
	Qualificatif de date/d'heure		Date R0203		Heure R0203	
	O ID 03/03		O DT 08/08		F TM 04/08	

N1 NOM

Objet : Identifier une partie par type d'organisme, par nom et par code. Cette boucle servira au moins 3 fois.

N1	N101 98	*	N102 93	*	N103 66	*	N104 67	N L
	Code d'identification de l'entité		Nom R0203		Qualificatif du code d'identification		Code d'identification	
	O ID 02/03		O AN 01/60		X ID ½		X AN 04/04	

N3 INFORMATION SUR L'ADRESSE

Objet : Préciser l'emplacement de la partie nommée.

N3	N301 166	*	N302 166	N L
	Adresse		Adresse	
	O AN 01/35		F AN 01/35	

N4 EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE

Objet : Préciser l'emplacement géographique de la partie nommée.

N4	N401 19	*	N402 156	*	N403 116	*	N404 26	N L
	Nom de la ville R0105		Code de province/d'État C0102		Code postal ou ZIP Code		Code de pays	
	O AN 02/30		F ID 02/02		F ID 03/09		O ID 02/03	

R4 PORT OU TERMINAL

Objet : Port contractuel ou opérationnel ou point relatif au mouvement du fret. Inscrire jusqu'à dix ports d'escale en utilisant ce segment.

R4	R401 115	*	*	*	R404 114	*	*
	Code de fonction du port				Nom du port		
	O ID 01/01				O ID 05/05		
	R406 174	*	R407 113	N L			
	Nom du terminal		Numéro du quai				
	F AN 02/30		F AN 1/4				

K1 OBSERVATIONS

Objet : Transmettre de l'information sous une forme libre, suivant les besoins, aux fins de commentaires ou de directives spéciales.

K1	K101 61	*	K102 61	N L
	Message de forme libre		Message de forme libre	
	F AN 01/30		F AN 01/30	

LX NUMÉRO ATTRIBUÉ

Objet : Faire référence à un numéro d'article dans un ensemble de transactions.

LX	LX01 554	N L
	Numéro attribué	
	O N0 01/06	

Y2 DÉTAILS SUR LES CONTENEURS

Objet : Préciser l'information sur les conteneurs et le service de transport à utiliser.

Y2	Y201 95	*	*	Y204 24	N L
	Nombre de conteneurs			Type de matériel	
	O N0 ¼			O ID 4/4	

SE BLOC DE FIN DE L'ENSEMBLE DE TRANSACTIONS

Objet : Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis, y compris les segments ST de début et SE de fin.

SE	SE01 96	*	SE02 329	N L
	Nombre de segments compris		Numéro de contrôle de l'ens. de transactions	
	O N0 01/10		O AN 04/09	

A6 Moyen de transport – Aperçu schématisé des boucles

ID de segment	Nom	O/F	Utilisation max.	Référence de boucle
ST	Bloc de début de l'ensemble de transactions	O	1	
B2A	Définition de l'objet	O	1	
N9	Numéro de référence	O	99	
V1	Identification du navire	O	1	
V2	Information sur le navire	O	1	
V3	Horaire du navire	O	1	
DTM	Référence de date/d'heure	O	2	
N1	Nom	O	1	N1 3/99
N3	Information sur l'adresse	F	2	
N4	Emplacement géographique	F	1	
R4	Port	O	10	
K1	Observations	F	5	
LX	Numéro attribué	O	1	LX 1/999
Y2	Détails sur les conteneurs	F	1	
SE	Bloc de fin de l'ensemble de transactions	O	1	

EXEMPLE
A6 MOYEN DE TRANSPORT ENTRANT

Un porte-conteneurs débute son voyage à Haïfa (Israël), et les ports d'escale suivants sont : Le Pirée (Grèce), Livorno (Italie), Le Havre (France), Cadiz (Espagne), et Barcelone (Espagne). Le premier port d'arrivée/escale au Canada est Montréal (Québec). Le navire se rendra ensuite à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick, Canada), et, de là, à Halifax (Nouvelle-Écosse, Canada).

```

ISA*00*      *01*      *ZZ*KIMHFX      *ZZ*RCCECECPP      *030922*0830*U*00401*000036995*1*P*>
GS*SO*9888*A6*20030922*1930*56789*X*004010
ST*311*123798
B2A*00*21
N9*BI*9888
N9*MA*CeIPECMOYENI
N9*Z1*0**20101231
N9*Z2*0**20101231
N9*Z3*0**20101231
N9*Z4*0**20101231
N9*Z5*0**20101231
V1*5256811*NOM NAVIRE*IL*21W***CT
V2*IL*9000001*16350*E*41500*E*6076190*E*0*E*39000*E*JOHN CRAWFORD*254*MR*19*0
V3*ESBCN*20030911*CAMTR
DTM*AA1*20030918*0800
DTM*185*19981031
N1*SS*NOM LIGNE NAVIGATION
N3*495 RUE LAURIER*5145551212
N4*MONTREAL*QC*J3J2N7*CA
N1*AG*NOM AGENT NAVIRE
N3*495 RUE LAURIER
N4*MONTREAL*QC*J3J2N7*CA
N1*OV*NOM PROPRIETAIRE NAVIRE
N3*495 RUE LAURIER
N4*MONTREAL*QC*J3J2N7*CA
R4*O***ILHFA
R4*O***GRPIR
R4*O***ITLIV
R4*O***FRLEH
R4*O***ESCAD
R4*O***ESBCN
R4*O***CAMTR**NOM TERMINAL*29
R4*O***CASJB**NOM TERMINAL*12
R4*O***CAHAL**NOM TERMINAL*27
LX*1
Y2*174***20L-
LX*2
Y2*166***40L-
SE*37*123798
GE*1*56789
IEA*1*000036995

```

EXEMPLE
A6 MOYEN DE TRANSPORT SORTANT

Un porte-conteneurs charge du fret et débute son voyage à Halifax (Nouvelle-Écosse, Canada. Les ports d'escale suivants seront : Newark (New Jersey, États-Unis), Miami (Floride, États-Unis), Long Beach (Californie, États-Unis), Seattle (Washington, États-Unis) et Vancouver (Canada).

```

ISA*00*      *01*      *ZZ*KIMHFX  *ZZ*RCCECECPP  *030922*0830*U*00401*000113176*1*P*>
GS*SO*9977*A6*20030922*1930*12345*X*004010
ST*311*899566
B2A*00*22
N9*BI*9977
N9*MA*CSORTMOYEN5
N9*Z1*0**20101231
N9*Z2*0**20101231
N9*Z3*0**20101231
N9*Z4*0**20101231
N9*Z5*0**20101231
V1*6956811*NOM NAVIRE*IL*25W***CT
V2*IL*9001301*15850*E*41000*E*4069950*E*0*E*38950*E*JOE SAMPSON*250*MR*18*0
V3*USNEK*20030922*CAHAL
DTM*370*20030922*2100
DTM*185*19981031
N1*SS*NOM LIGNE NAVIGATION
N3*495 RUE WATER*9025551212
N4*HALIFAX*NS*B3J 2N7*CA
N1*AG*NOM AGENT NAVIRE
N3*495 RUE WATER
N4*HALIFAX*NS*B3J 2N7*CA
N1*OV*NOM PROPRIETAIRE NAVIRE
N3*495 RUE WATER
N4*HALIFAX*NS*B3J 2N7*CA
R4*O***CAHAL*TERMINAL**27
R4*O***USNEK
R4*O***USMIA
R4*O***USLGB
R4*O***USWAB
R4*O***CAVAN**NOM TERMINAL*15
LX*1
Y2*96***20L-
LX*2
Y2*144***40L-
SE*34*899566
GE*1*12345
IEA*1*000113176

```

ANNEXE L

**TABLES DE
CONCORDANCE DES
RÉPONSES ANSI**

ANNEXE L – TABLES DE CONCORDANCE DES RÉPONSES ANSI

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
ST		En-tête de l'ensemble de transactions	Pour indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle	O		1	
01	143	Code d'identification de l'ensemble de transactions	Code identifiant de manière unique un ensemble de transactions	O	ID	3/3	997 Accusé de réception fonctionnel
02	329	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	Numéro de contrôle d'identification qui doit être unique au sein du groupe fonctionnel de l'ensemble de transactions que l'émetteur attribue à un ensemble de transactions	O	AN	4/9	
AK1		En-tête de réponse du groupe fonctionnel	Pour débiter l'accusé de réception d'un groupe fonctionnel	O		1	
01	479	Code d'identification du groupe fonctionnel	AK101 est l'identificateur fonctionnel qui figure dans le segment GS (GS01) du groupe fonctionnel dont on accuse réception	O	ID	2/2	SO - Information concernant l'envoi par voie maritime
02	28	Numéro de contrôle du groupe	AK102 est le numéro de contrôle du groupe fonctionnel qui figure dans le segment GS (GS06) du groupe fonctionnel dont on accuse réception	O	N0	1/9	
ID de boucle - AK2				F		999999	
AK2		En-tête de réponse de l'ensemble de transactions	Pour débiter l'accusé de réception d'un ensemble de transactions unique	F		1	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
01	143	Code d'identification de l'ensemble de transactions	AK201 est l'identificateur de l'ensemble de transactions qui figure dans le segment ST (ST01) de l'ensemble de transactions dont on accuse réception.	O	ID	2/3	311 - Information destinée à l'ASFC
02	329	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	AK202 est le numéro de contrôle de l'ensemble de transactions qui figure dans le segment ST (ST02) de l'ensemble de transactions dont on accuse réception.	O	AN	4/9	
IDE de boucle - AK3				F		999999	
AK3		Observation sur le segment de données	Pour faire état des erreurs dans un segment de données et identifier l'emplacement de ce segment	F		1	
01	721	Code d'identification du segment	Code définissant l'identité du segment de données erroné	O	ID	2/3	
02	719	Position du segment dans l'ensemble de transactions	La position numérique de ce segment de données à partir du début de l'ensemble de transaction : le bloc de début de l'ensemble de transactions (ST) est la position n° 1	O	N0	1/6	
03	447	Code d'identification de boucle	Le numéro d'identification de boucle attribué au schéma de l'ensemble de transactions est la valeur qui s'applique à cet élément de données	F	AN	1/6	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
04	720	Code d'erreur syntaxique du segment	Code indiquant qu'une erreur a été trouvée lors de la révision syntaxique d'un segment	F	ID	1/3	1 ID de segment non reconnu 2 Segment imprévu 3 Segment obligatoire manquant 4 Occurrences des boucles supérieures au nombre maximal 5 Le segment excède l'utilisation maximale 6 Le segment ne figure pas dans l'ensemble de transactions défini 7 Le segment n'est pas dans l'ordre approprié 8 Le segment comporte une erreur d'élément de données
AK4		Observation sur l'élément de données	Pour signaler des erreurs dans un élément de données ou une structure de données composites, et identifier l'emplacement de l'élément de données	F		99	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
01	C030	Position dans le segment		O			
01.1	722	Position de l'élément dans le segment	Sert à indiquer la position relative d'un élément de données simple, ou la position relative d'une structure de données composites, avec la position relative de la composante dans la structure de données composites, qui est erronée; dans le segment de données, le compte commence par 1 pour l'élément de données simples ou la structure de données composites qui suit directement l'ID de segment	O	N0	1/2	
01.2	1528	Position de l'élément de données de composantes dans la structure de données composites	Pour identifier la position de l'élément de données de composante dans la structure de données composites qui est erroné	F	N0	1/2	
02	725	Numéro de référence de l'élément de données	Numéro de référence servant à situer l'élément de données dans le dictionnaire des éléments de données	F	N0	1/4	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
03	723	Code d'erreur syntaxique de l'élément de données	Code indiquant l'erreur relevée après la révision syntaxique d'un élément de données	O	ID	1/3	1 Élément de données obligatoire manquant 2 Élément de données requis conditionnel manquant 3 Trop d'éléments de données 4 Élément de données trop court 5 Élément de données trop long 6 Caractère invalide dans l'élément de données 7 Valeur de code invalide 8 Date invalide 9 Heure invalide 10 Condition d'exclusion non respectée
04	724	Copie de l'élément de données erroné	Copie d'un élément de données erroné	F	AN	1/99	
AK5		Bloc de fin de réponse de l'ensemble de transactions	Pour accuser réception de l'acceptation ou du rejet et signaler les erreurs présentes dans un ensemble de transactions	O		1	

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
01	717	Code d'accusé de réception de l'ensemble de transactions	Code indiquant l'acceptation ou le rejet à la suite de la révision syntaxique de l'ensemble de transactions	O	ID	1/1	A Accepté E Accepté, mais des erreurs ont été signalées M Rejeté, code d'authentification du message échoué R Rejeté W Rejeté, échec de l'assurance aux tests de validité X Rejeté, impossible d'analyser le contenu après décryptage

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
02	718	Code d'erreur syntaxique dans l'ensemble de transactions	Code indiquant la présence d'une erreur à la suite d'une révision syntaxique d'un ensemble de transactions	F	ID	1/3	1 Ensemble de transactions non appuyé 2 Bloc de fin de l'ensemble de transactions manquant 3 Non-concordance du numéro de contrôle de l'ensemble de transactions dans l'en-tête et dans le bloc de fin 4 Non-concordance entre le nombre de segments inclus et le compte réel 5 Un ou plusieurs segments erronés 6 Identificateur d'ensemble de transactions manquant ou invalide 7 Numéro de contrôle d'ensemble de transaction manquant ou invalide

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
03	718	Code d'erreur syntaxique dans l'ensemble de transactions	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus.
04	718	Code d'erreur syntaxique dans l'ensemble de transactions	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus.
05	718	Code d'erreur syntaxique dans l'ensemble de transactions	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus.
06	718	Code d'erreur syntaxique dans l'ensemble de transactions	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus.
AK9		Bloc de fin de réponse du groupe fonctionnel	Pour accuser réception de l'acceptation ou du rejet d'un groupe fonctionnel, et signaler le nombre d'ensembles de transactions inclus provenant du bloc de fin d'origine, les ensembles acceptés et les ensembles reçus pour le groupe fonctionnel en question	O		1	
01	715	Code d'accusé de réception du groupe fonctionnel	Code indiquant l'acceptation ou le rejet à la suite de la révision syntaxique du groupe fonctionnel	O	ID	1/1	
02	97	Nombre d'ensembles de transactions inclus	Nombre total d'ensembles de transactions inclus dans le groupe fonctionnel ou le groupe d'échange (transmission) que conclut le bloc de fin qui contient cet élément de données	O	N0	1/6	A - Accepté P - Partiellement Accepté R - Rejeté

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
03	123	Nombre d'ensembles de transactions reçus	Nombre d'ensembles de transactions reçus	O	N0	1/6	
04	2	Nombre d'ensembles de transactions acceptés	Nombre d'ensembles de transactions acceptés dans un groupe fonctionnel	O	N0	1/6	
05	716	Code d'erreur syntaxique dans le groupe fonctionnel	Code indiquant qu'une erreur a été trouvée à la suite de la révision syntaxique de l'en-tête ou du bloc de fin du groupe fonctionnel	F	ID	1/3	1 Groupe fonctionnel non appuyé 2 Version du groupe fonctionnel non appuyé 3 Bloc de fin du groupe fonctionnel 4 Non-concordance du numéro de contrôle du groupe entre l'en-tête et le bloc de fin du groupe fonctionnel 5 Non-concordance entre le nombre d'ensembles de transactions inclus et le compte réel 6 Le numéro de contrôle du groupe ne respecte pas la syntaxe
06	716	Code d'erreur syntaxique dans le groupe fonctionnel	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus.

ANSI 997 - Accusé de réception							
ID du segment / Position dans le segment	ID de l'élément	Nom	Observations	Caractéristiques			Code
				Exigence	Type	Taille/ Occur.	
07	716	Code d'erreur syntaxique dans le groupe fonctionnel	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus.
08	716	Code d'erreur syntaxique dans le groupe fonctionnel	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus.
09	716	Code d'erreur syntaxique dans le groupe fonctionnel	Comme ci-dessus	F	ID	1/3	Comme ci-dessus.
SE		Bloc de fin de l'ensemble de transactions	Pour indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis [y compris les segments de début (ST) et de fin (SE)].	O		1	
01	96	Nombre de segments inclus					
02	329	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions					

ANSI 824 - Conseil de la demande					
ID du segment	Élément	ID de référence/Nom	Observations	Caractéristiques	Codes
ST		En-tête de l'ensemble de transactions	Indiquer le début d'un ensemble de transactions et attribuer un numéro de contrôle	O 1/1	
01	143	Code d'id. de l'ensemble de transactions		O ID 3/3	824 - Conseil sur la demande
02	329	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions		O AN 4/9	
BGN		En-tête de réponse du groupe fonctionnel	Indiquer le début d'un ensemble de transactions	O 1/1	
01	353	Code d'objet de l'ensemble de transactions		O ID 2/2	06 - Confirmation 44 - Rejet 37 - Ne pas charger 21 - Retenir 48 - Ne pas décharger 01 - Annulation
02	127	Identification de référence	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions provenant du segment ST qui a été transmis à l'origine à Douanes Canada	O AN 1/30	
03	373	Date	Date de la transaction d'origine	O DT 8/8	
04	337	Heure	Heure de la transaction d'origine	F TM 4/8	
ID de boucle - OTI				>1	
OTI		Identification de la transaction d'origine	Identifier l'ensemble de transactions révisé et le niveau de déclaration des résultats de la révision ainsi qu'indiquer les résultats acceptés, rejetés ou acceptés avec des révisions	O 1/1	

ANNEXE L -- TABLES DE CONCORDANCE DES RÉPONSES ANSI

01	110	Code d'accusé de réception de la demande	Code indiquant le résultat pour les données quant au règles de mise en forme du système	O	ID	1/2	IA - Article accepté IR - Article rejeté IR est utilisé avec 37, 21, 48, IA est utilisé avec 01
02	128	Qualificatif d'identification de référence	TG reflète le numéro de référence de moyen de transport XC reflète le numéro de contrôle de fret (NCF) 7U reflète le numéro de référence de la transaction connexe pour les avis 37, 21, 48 et 01 le cas échéant	O	ID	2/3	TG - Numéro de contrôle du transport XC - Numéro de contrôle du fret 7U - Numéro de référence de la transaction connexe
03	127	Identification de référence	NCF ou numéro de référence du moyen de transport, numéro de référence supplémentaire	O	AN	1/30	
REF		Identification de référence	Préciser l'information d'identification	F		0/12	
01	128	Qualificatif d'identification de référence		O	ID	2/3	ZZ - Définis mutuellement
02	127	Identification de référence	Numéro de la Version de l'élément de donnée N902 (segment N901='V0') de l'ensemble de transaction 311 associé.	O	AN	1/30	
ID de boucle - OTI/TED						>1	
TED		Description de l'erreur technique	Identifier l'erreur et, si possible, le segment ou l'élément de données erroné, ou les deux. Les éléments 04 et 08 ne seront pas utilisés.	F		1/1	
01	647	Code de condition d'erreur de la demande		O	ID	1/3	ZZZ - Définis mutuellement
02	3	Message de forme libre	Code de rejet composé de 3 chiffres de l'ASFC	F	AN	1/60	Liste des codes fournie par l'ASFC
03	721	Code d'ID du segment		F	ID	2/3	
05	722	Position de l'élément dans le segment		F	N0	1/2	
06	725	Numéro de référence de l'élément de données		F	N0	1/4	

ANNEXE L -- TABLES DE CONCORDANCE DES RÉPONSES ANSI

07	724	Copie de l'élément de données erroné		F	AN	1/99	
NTE		Note/Instruction particulière	Transmettre de l'information dans un format libre, si nécessaire, pour commentaires ou instruction particulière.	F		1/100	
01	363	Code de référence des notes	Code indiquant la région fonctionnelle ou la raison pour laquelle s'applique l'observation.	F	ID	3/3	ERN - Observation de l'erreur EED - Descriptions du matériel
02	352	Description	Description libre afin de mettre au clair les éléments de données connexe ainsi que de leur contenu	O	AN	1/80	ERN - est utilisé s'il y a des remarques sur les avis. EED - est utilisé pour énumérer les conteneurs.
SE			Indiquer la fin de l'ensemble de transactions et fournir le compte des segments transmis (y compris les segments de début (ST) et de fin (SE))	O		1/1	
01	96	Nombre de segments compris	Compte du nombre de segments de l'ensemble de transactions y compris les segments ST et SE	O	N0	1/10	
02	329	Numéro de contrôle de l'ensemble de transactions	Numéro de contrôle d'identification qui doit être unique au sein du groupe fonctionnel de l'ensemble de transactions que l'émetteur attribue à un ensemble de transactions	O	AN	4/9	

Exemples des messages de sortie ANSI 824 (voir la section 6.0)

- 1) **Exemple du Message d'accusé de réception ANSI 824** - Sert à indiquer que les données d'arrivée EDI envoyées par le client externe ont été validées et acceptées par le système des Douanes (élément OTI 01 = IA). Cet exemple est pour une déclaration du fret importé A6A (élément OTI 02 = XC) dont le Numéro de contrôle du fret est 9950A6AFRET1 (élément OTI 03).

```
ISA*00*      *00*      *ZZ*CANC      *ZZ*9950      *040226*1516*U*00200*000000380*0*T*:
GS*AG*8244010*9950*20040226*15161742*380*X*004010
ST*824*0001
BGN*06*123002*20040226*1513
OTI*IA*XC*9950A6AFRET1
REF*ZZ*
SE*5*0001
GE*1*380
IEA*1*000000380
```

- 2) **Exemple du Message de rejet ANSI 824** - Sert à indiquer que les données d'arrivée EDI envoyées par le client externe ont été validées et rejetées à cause d'une erreur des données (élément OTI 01 = IR). Cet exemple est pour une déclaration du fret importé A6A (élément OTI 02 = XC) dont le Numéro de contrôle du fret est 9950A6AFRET2 (élément OTI 03).

```
ISA*00*      *00*      *ZZ*CANC      *ZZ*9950      *040226*1445*U*00200*000000373*0*T*:
GS*AG*8244010*9950*20040226*14453340*373*X*004010
ST*824*0006
BGN*44*123002*20040226*1441
OTI*IR*XC*9950FRET2
TED*ZZZ*S13*R4**06*174
SE*5*0006
GE*1*373
IEA*1*000000373
```

- 3) **Exemple du Message Ne pas charger/Retenir/Ne pas décharger/Annulation ANSI 824** – Voir l'annexe C, tableau n° 12 pour une description complète des raisons pour lesquelles ce type de message est transmis et l'action exigé. Cet exemple indique qu'une déclaration supplémentaire du fret (élément OTI 02 = XC) dont le numéro de référence supplémentaire est 8125SUPRAPPORT123 (élément OTI 03) est retenu (élément BGN 01 = 21). La raison pour le retenu est que l'émetteur doit fournir des détails additionnels sur la description de la marchandise (élément TED 02 = 601) pour un conteneur (élément NTE 01 = EED) dont l'ID de conteneur est CONT1234567 (élément NTE 02). Les remarques de l'agent (élément NTE 01 = ERN) indiquent l'action correctif exigé. Le numéro de référence supplémentaire 8125SUPRAPPORT123 est associé à une déclaration du fret principale A6A (élément OTI 02 = 7U) dont le numéro de contrôle du fret est 9950FRETPRINCIPAL123 (élément OTI 03).

```
ISA*00*      *00*      *ZZ*CANC      *ZZ*9950      *040226*1445*U*00200*000000373*0*T*:
GS*AG*8244010*9950*20040226*14453340*373*X*004010
ST*824*0006
BGN*21*123002*20040226*1441
OTI*IR*XC*8125RAPPORTSUP123
OTI*IR*7U*9950FRETPRINCIPAL123
TED*ZZZ*601
```

ANNEXE L -- TABLES DE CONCORDANCE DES RÉPONSES ANSI

NTE*ERN*ENVOI CHARGE ET VERIFIE PAR L'EXPEDITEUR EST UNE DESCRIPTION
INACCEPTABLE
NTE*EED*CONT1234567
SE*8*0006
GE*1*373
IEA*1*0000003

ANNEXE M

**GLOSSAIRE ET
INSTRUCTIONS POUR LES
ÉLÉMENTS DE DONNÉES
EDIFACT**

ANNEXE M - GLOSSAIRE ET INSTRUCTIONS POUR LES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU FRET MARITIME (FRET IMPORTÉ/EXPORTÉ)								
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Nom du message/document, élément codé	Nom du message/document, élément codé	Un code indiquant le genre de message transmis.	O	O	O	O	O	Il est obligatoire de transmettre le code 85 dans tous les cas. Code 85 = manifeste des douanes.
Numéro du message/document	Numéro du message/document, élément codé	Un numéro identifiant le message de manière unique.	O	O	O	O	O	À transmettre obligatoirement dans tous les cas. L'expéditeur peut fournir le numéro de contrôle du fret ou transmettre un autre numéro utilisé dans leur système interne. Ce numéro sera encodé comme une ID d'entreprise secondaire.
Fonction du message, élément codé	Fonction du message, élément codé	Indicateur de traitement – identifie le message : original, changement ou annulation.	O	O	O	O	O	1=annulation, 4=changement, 9=original. Pour les règles concernant chaque type de message, voir la section Changement/ Annulation du Document du client.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
ID de l'option de service	Procédure douanière, élément codé	Traitement appliqué par l'ASFC aux marchandises, qui sont soumises à un contrôle douanier, élément codé.	O	O	O	O	O	À transmettre obligatoirement, dans tous les cas. 83=Déclaration du fret A6A 695=Déclaration de conteneurs vides. 711=Déclaration du fret exporté

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Numéro du rapport du moyen de transport	Numéro de référence du moyen de transport	Numéro de référence unique attribué par le transporteur à un voyage ou au départ particulier d'un moyen de transport.	O	O	O	O	O	<p>Le numéro de référence du moyen de transport est formé du code du transporteur maritime et du numéro de rapport selon le format suivant :</p> <p>Il est obligatoire de transmettre le code de transporteur à 4 chiffres, suivis d'un caractère « C » - a être utilisé lorsque le fret fait partie d'un voyage effectué par les partenaires d'un consortium.</p> <p>Il n'est plus requis de transmettre un « E » dans la cinquième ou sixième position du numéro indiquant qu'il s'agit d'une transmission par EDI.</p> <p>Les caractères qui restent = « Numéro de rapport attribué par le transporteur »</p>
Numéro du voyage	Identification du moyen de transport prévu	Numéro du voyage, du vol ou du train attribué au service régulier du moyen de transport.	O	O	O	O	O	Il est obligatoire de transmettre le numéro du voyage.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Mode de transport	Mode/type du moyen de transport, élément codé	Moyen et mode de transport utilisé pour le déplacement de marchandises, élément codé.	O	O	O	O	O	1=Maritime
Code du transporteur	Identification du transporteur	Identification de la partie s'occupant de transporter des marchandises entre des points nommés.	O	O	O	O	O	Obligatoire d'utiliser un code de transporteur de 4 chiffres valide, approuvé par l'ASFC. IMPORTATION - Déclarez le code du transporteur responsable pour la déclaration des marchandises. EXPORTATION - Le code de transporteur attribué par les Douanes doit être fourni. Inscrire le code de transporteur occasionnel si le transporteur n'a pas de code attribué. Transmettre le code du transporteur responsable des marchandises.
Nom du navire	Identification du moyen de transport, élément non codé	Identification du mode actif de transport employé pour franchir la frontière du territoire douanier.	O	O	O	O	O	Il est obligatoire de transmettre le nom du navire inscrit dans le « Lloyd's Register, Register of Ships » ou dans l'OMI.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Port de chargement actuel	Lieu de chargement, élément codé	Nom du port de mer, de l'aéroport, du terminal de fret, de la gare ferroviaire ou de l'autre lieu où les marchandises (fret) sont chargées à bord du moyen de transport employé pour les transporter à partir du territoire douanier, élément codé.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	O	Il est obligatoire de transmettre un code UN/LOCODE à 5 chiffres valide. Consulter l'annexe C, tableau n° 8 du pour une liste des codes valides.
Premier port d'arrivée canadien	Premier port d'arrivée, élément codé	Nom du premier aéroport (mode aérien), du premier bureau frontalier (mode terrestre) et du premier port d'arrivée (mode maritime).	O	O	O	O	S.O.	Il est obligatoire de transmettre un code UN/LOCODE à 5 chiffres valide. Consulter l'annexe C, tableau n° 8 pour une liste des codes valides.
Nom du terminal	Emplacement du lieu de stockage du fret	Nom du terminal, de l'entrepôt ou de la cour où les marchandises sont déchargées.	O	O	O	O	O	
Numéro du quai	Sous-emplacement du lieu de stockage du fret	Indication du numéro du quai, de la porte ou de la voie où les marchandises sont déchargées.	C	C	C	C	C	

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Date de sortie	Date de sortie, élément codé	Date/date prévue à laquelle le navire quitte le dernier port après envoi (pays d'exportation), élément codé.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	O	Il est obligatoire de transmettre l'élément sous la forme suivante : SSAAMMJJHHMM. Il est obligatoire de transmettre l'élément en heure normale de l'Est. Déclarer le dernier port canadien d'où quitte le navire.
Numéro d'ordre d'expédition	Numéro d'ordre d'expédition	Numéro d'ordre séquentiel différenciant chaque inscription distincte.	O	O	O	O	O	Une occurrence seulement. Il est obligatoire de transmettre la valeur = 1.
Type de document de transport connexe, élément codé	Type de document de transport connexe, élément codé	Code qualifiant le genre de document de transport connexe.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	C	IMPORTATION - Transmettre le code 704 Connaissance maritime principal. EXPORTATION - Transmettre le code 833 si le numéro de transaction d'exportation s'applique.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Numéro de transaction d'exportation	Numéro du document de transport connexe	Numéro du document de transport précédent ou autre numéro de référence attribué qui est associé à la cargaison.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	C	Transmettre le numéro de transaction d'exportation, s'il y a lieu. Il est obligatoire de le transmettre si le numéro de contrôle du fret antérieur (NCFA) n'est pas fourni. Au moins un numéro de transaction d'exportation ou un NCFA doit être transmis. Si le numéro de référence unique de l'envoi (RUE) est fournis, le numéro de transaction d'exportation ou le NCFA doit être fournis mais pas les deux.
Type de document de transport connexe	Type de document de transport connexe, élément codé	Code qualifiant le genre de document de transport connexe.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	C	Transmettre le code 998 si le NCFA s'applique

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Numéro de contrôle du fret antérieur	Numéro du document de transport connexe	Numéro du document de transport antérieur ou autre numéro de référence associé à la cargaison.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	C	<p>IMPORTATION - Transmettre le numéro de contrôle du fret original qui figure dans le connaissement maritime principal.</p> <p>EXPORTATION - Il est obligatoire de transmettre le NCFA si le numéro de transaction d'exportation n'est pas fourni.</p> <p>Si le numéro de référence unique de l'envoi (RUE) est fournis, soit le numéro de transaction d'exportation ou le NCFA doit être fournis mais pas les deux.</p>

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Numéro de référence unique de l'envoi (RUE)	Numéro de référence unique de l'envoi	Numéro unique attribué aux marchandises, tant importées qu'exportées.	C	C	C	C	C	<p>IMPORTATION - Pour usage futur. Facultatif - Transmettre s'il est disponible.</p> <p>EXPORTATION - Facultatif - Transmettre s'il est disponible.</p> <p>Si le numéro de référence unique de l'envoi (RUE) est fournis, soit le numéro de transaction d'exportation ou le NCFCA doit être fournis mais pas les deux.</p>
Numéro de contrôle du fret	Numéro du document de transport	Numéro de référence que le transporteur ou son agent attribue au document de transport.	O	O	O	O	O	<p>Transmettre le numéro de contrôle du fret. Pour une déclaration du fret principal, indiquer le numéro du connaissement maritime principal.</p> <p>Il doit être précédé du code de transporteur à 4 chiffres. Le NCF doit être un minimum de 5 caractères et un maximum de 25 caractères.</p>

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Bureau de douane de sortie	Bureau de douane de sortie, élément codé	Bureau de douane par l'entremise duquel les marchandises quittent ou sont censées quitter le territoire douanier, élément codé.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	O	Élément à transmettre obligatoirement dans tous les cas. Il est nécessaire de déclarer le dernier port canadien de sortie. Il doit s'agir d'un code de bureau de l'ASFC valide. Pour une liste des codes des bureaux de l'ASFC valides, voir l'annexe C, tableau n° 1.
Port de chargement étranger	Lieu du chargement, élément codé	Nom du port maritime, de l'aéroport, de la gare de marchandise, de la gare ferroviaire ou d'un autre lieu où les marchandises sont chargées à bord du moyen de transport utilisé, à partir du territoire douanier.	O	O	O	O	S.O.	Il est obligatoire de transmettre un code UN/LOCODE à 5 chiffres valide. Consulter l'annexe C, tableau n° 8 pour une liste des codes valides.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Bureau douanier d'origine du manifeste	Bureau douanier de déclaration, élément codé	Bureau des douanes auquel cette déclaration est adressée.	O	C	S.O.	O	S.O.	Non exigé pour le FRAB. Éléments à transmettre obligatoirement pour tous les autres rapports. Il est obligatoire de transmettre le code du bureau de l'ASFC valide. Pour une liste des codes de bureaux de l'ASFC valides, voir l'annexe C, tableau n° 1.
Sous-emplacement (ORIGINE DU MANIFESTE)	Emplacement des marchandises, élément codé	Indication du lieu où les marchandises sont situées, élément codé.	C	C	S.O.	C	S.O.	Il est obligatoire de transmettre un code de sous-emplacement du SSMAEC valide. Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 2.
Emplacement des marchandises, élément codé	Emplacement des marchandises, élément codé	Indication du lieu où les marchandises sont situées, élément codé.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	C	Transmettre cet élément si les marchandises sont sous le contrôle d'un exploitant d'entrepôt. Il doit s'agir d'un code de sous-emplacement du SSMAEC valide. Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 2.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Port de déchargement, élément codé	Port de déchargement, élément codé	Nom du port de mer, de l'aéroport, du terminal de fret, de la gare ferroviaire ou de l'autre lieu où les marchandises (fret) sont déchargées du moyen de transport ayant servi à leur transport, élément codé.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	O	Il est obligatoire de transmettre un code UN/LOCODE valide.
Lieu de réception (pays)	Lieu d'acceptation, élément codé	Nom du lieu où les marchandises sont prises en charge par le transporteur, élément codé.	O	O	O			Il est obligatoire de transmettre le code de pays ISO 3166 à 2 chiffres. Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 5.
Lieu de réception	Lieu d'acceptation	Nom du lieu où les marchandises sont prises en charge pour la première fois par le transporteur.	O	O	O			Transmettre le nom de la ville où les marchandises sont prises en charge pour la première fois par le transporteur.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Nom du bureau	Lieu du stockage du fret	Nom du terminal, de l'entrepôt ou de la cour où les marchandises sont chargées.	O	O	O	O	O	<p>IMPORTATION - Transmettre le nom du bureau ou du terminal où les marchandises sont prises en charge pour la première fois par le transporteur.</p> <p>EXPORTATION - Transmettre le nom du terminal, de l'entrepôt ou de la cour où les marchandises sont chargées.</p>
Code du pays de destination	Lieu de destination, élément codé	Nom du lieu de destination des marchandises selon la procédure de contrôle du transit des douanes, élément codé.	O	O	O	O	S.O.	<p>Il est obligatoire de transmettre le code de pays ISO 3166 à 2 chiffres.</p> <p>Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 5.</p>
Lieu de destination	Lieu de destination, élément codé	Port, aéroport ou autre endroit de destination d'un moyen de transport	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	O	<p>Il est obligatoire de transmettre le code de pays ISO 3166 à 2 chiffres.</p> <p>Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 5.</p>

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Lieu de livraison contractuel	Lieu de destination	Nom du lieu de destination des marchandises selon la procédure de contrôle du transit des douanes.	O	O	O	O	S.O	Transmettre le nom de la ville de destination des marchandises.
Ville de destination	Lieu de destination	Nom de l'endroit auquel sont destinées les marchandises soumises au contrôle des Douanes (procédure de transit).	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	O	Transmettre le nom de la ville à laquelle les marchandises sont destinées.
Nom du port	Lieu de stockage du fret	IMPORTATION - Nom du bureau de douane ou les marchandises sont destinées, comme il apparaît sur le connaissement. EXPORTATION - Nom du terminal, de l'entrepôt ou de la cour où les marchandises sont chargées.	O	O	O	O	O	IMPORTATION - Transmettre le nom du bureau de l'ASFC. EXPORTATION - Transmettre le nom du port/terminal auquel les marchandises sont destinées

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Bureau de douane de destination du manifeste	Lieu de déchargement, élément codé	Nom du port maritime, de l'aéroport, de la gare de marchandises, de la gare ferroviaire ou d'un autre lieu où les marchandises (fret) sont déchargées du moyen de transport utilisé, élément codé.	O	C	S.O.	C	S.O.	Élément non exigé pour le FRAB. Doit être transmis pour tous les autres rapports. Il est obligatoire de transmettre un code de bureau de l'ASFC valide. Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 1.
Sous-emplacement (DESTINATION DU MANIFESTE)	Emplacement des marchandises, élément codé	Indication du lieu où les marchandises sont situées, élément codé	C	C	S.O.	C	S.O.	Il est obligatoire de transmettre un code de sous-emplacement du SSMAEC valide. Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 2.
Type de demande	Procédure douanière, élément codé	Traitement appliqué par l'ASFC aux marchandises, qui sont soumises à un contrôle douanier, élément codé.	O	O	O	O	O	Élément servant à identifier le fret en déplacement. 23 = en transit 24 = fret importé 25 = fret exporté 26 = FRAB
Indicateur de données supplémentaires requises	Indicateur de données supplémentaires requises	Élément indiquant si un ou des déclarations supplémentaires du fret sont censées suivre.	O	O	O	S.O.	S.O.	Élément à transmettre obligatoirement pour les déclarations du fret importé, fret en transit et FRAB.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Instructions spéciales	Instructions spéciales	Instructions concernant la manutention d'une cargaison et/ou la livraison de cette dernière.	C	C	C	C	C	Élément à transmettre obligatoirement s'il est disponible.
Date prévue de chargement	Date et heure prévues de chargement	Date et heure auxquelles les marchandises sont censées être chargées à bord du moyen de transport à un aéroport (mode aérien), un lieu de stockage de fret (mode terrestre) et un port maritime (mode maritime).	C	C	C	S.O.	S.O.	Élément à fournir obligatoirement si l'indicateur de données supplémentaires requises = « Yes » (oui) et le port de chargement actuel est un pays autre que les États-Unis. Obligatoire lorsque le rapport de cargaison contient du fret en conteneur ou des marchandises diverses sans exemption ministérielle et que le port étranger de chargement est un pays autre que les États-Unis.
Numéro du connaissement	Numéro de référence du négociant	Numéro de référence du négociant, utilisé par ce dernier à des fins de référence.	O	O	O	O	O	Il est obligatoire d'indiquer le numéro du connaissement tel qu'indiqué sur la déclaration du fret principale. Ne pas inclure le code du transporteur.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Destinataire	Destinataire	Nom et adresse de la partie à laquelle les marchandises sont destinées.	O	O	O	C	O	IMPORTATION - Pour les déclarations de conteneurs vides, transmettre cet élément s'il est disponible.
Expéditeur	Consignateur	Nom et adresse de la partie qui, par contrat avec un transporteur, expédie ou envoie des marchandises par ce transporteur, ou les fait transporter par lui.	O	O	O	C	O	IMPORTATION - Pour les déclarations de conteneurs vides, transmettre cet élément s'il est disponible.
Adresse de livraison	Lieu de livraison	Endroit où les marchandises sont livrées. Adresse, région et/ou pays, selon ce que la législation nationale exige ou conformément aux exigences nationales.	C	C	C	C	C	Élément à transmettre obligatoirement s'il est différent de l'adresse du destinataire ou du destinataire ultime. Lorsque l'on transmet l'adresse de livraison, le nom de la personne ressource doit aussi être transmis. Pour les déclarations de conteneurs vides, transmettre cet élément s'il est disponible.
Partie à aviser	Partie à aviser	Nom et adresse de la partie à aviser.	C	C	C	C	C	IMPORTATION - Transmettre cet élément s'il est disponible.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Initiale du matériel/numéro du matériel	Numéro d'identification du matériel	Moyen et mode de transport utilisé pour les marchandises, élément codé.	C	C	C	O	C	<p>Élément à transmettre obligatoirement si les marchandises sont conteneurisées.</p> <p>Utiliser les 11 premiers chiffres pour indiquer les initiales et les numéros de l'équipement.</p> <p>Les 2 chiffres suivants peuvent servir à indiquer le pays d'enregistrement du conteneur.</p> <p>Les 4 chiffres restants peuvent servir à indiquer le code ISO qui s'applique à la taille/au type du conteneur.</p> <p>Si le pays d'enregistrement et la taille/le type de conteneur ne sont pas indiqués dans ce champ, il faut l'indiquer dans les champs désignés.</p>

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Type de matériel	Identification de la taille et du type de matériel	Description codée de la taille et du type de matériel.	C	C	C	C	C	Élément à transmettre obligatoirement si les marchandises sont conteneurisées et si le numéro de référence ISO 6346 n'a pas été indiqué à la suite du numéro du matériel.
Code du type de service	Description du contrat et du transport	Code identifiant les conditions du contrat et du transport	C	C	C	C	C	Élément à transmettre obligatoirement si les marchandises sont conteneurisées.
Code d'état (plein/vide)	État du conteneur	Élément indiquant si les conteneurs ou d'autres dispositifs de chargement similaires sont vides ou comportent une ou plusieurs cargaisons.	C	C	C	O	C	Élément à transmettre obligatoirement si les marchandises sont conteneurisées.
Numéro du plomb	Numéro du plomb	Le numéro d'un plomb des douanes ou d'un autre plomb apposé aux conteneurs ou à une autre unité de transport.	C	C	C	S.O	C	Élément à transmettre obligatoirement s'il y a lieu.
Niveau de la marchandise								

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Numéro d'article	Numéro d'article des marchandises	Numéro d'ordre séquentiel différenciant chaque inscription distincte des éléments d'une cargaison, tel qu'indiqué dans un document ou une déclaration unique.	O	O	O	S.O.	O	
Quantité de chargement	Nombre de paquets	Nombre de paquets par type de marchandise, emballée de manière à ce que les paquets ne puissent être séparés sans défaire d'abord l'emballage.	O	O	O	S.O.	S.O.	
Nombre de paquets	Nombre de paquets	Nombre de paquets par type de marchandise, emballée de manière à ce qu'il soit impossible de les séparer sans défaire d'abord l'emballage.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	O	
Type d'emballage	Identification du type de paquets	Description de la forme sous laquelle se présentent les marchandises.	O	O	O	S.O.	S.O.	Il est obligatoire de transmettre un code valide. Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 9.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Code de description du type de paquets	Identification du type de paquets	Description de la forme sous laquelle se présentent les marchandises.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	O	Il est obligatoire de transmettre un code valide. Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 9.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Description	Brève description du fret	Description en langage ordinaire du fret que transporte un moyen de transport, en termes généraux seulement.	O	O	O	S.O.	O	<p>La description devrait être en langage clair et être suffisamment détaillée pour permettre à l'ASFC la nature des marchandises. Par exemple, ordinateur est acceptable mais marchandises électroniques ou variées est inacceptable</p> <p>IMPORTATION - Les mentions génériques qui ne précisent pas la nature de la marchandises sont inacceptables.</p> <p>Pour plus d'explication, voir les instructions concernant les éléments de données EDIFACT dans l'annexe M.</p> <p>Pour plus d'exemples se référer au site IPEC suivant http://www.cbsa-asfc.gc.ca/import/advance/menu-f.html</p>

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Unité de mesure du poids du fret	Qualificatif de l'unité de mesure	Indique l'unité de mesure dans laquelle on exprime le poids (masse), la capacité, la longueur, la superficie, le volume ou une autre quantité.	O	O	O	S.O.	O	Élément à transmettre obligatoirement lorsque le poids du fret est indiqué. Il est obligatoire de transmettre un code valide. Voir l'annexe C, tableau n° 9.
Poids du fret	Poids brut du fret	Poids (masse) des marchandises au niveau individuel, y compris l'emballage mais non le matériel du transporteur.	O	O	O	S.O.	O	Élément à transmettre obligatoirement. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Numéros décimaux doivent être identifiés avec un point décimal (.)

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Unité de mesure du volume	Qualificatif d'unité de mesure	Indique l'unité de mesure dans laquelle on exprime le poids (masse), la capacité, la longueur, la superficie, le volume ou une autre quantité.	C	C	C	S.O.	C	<p>Élément à transmettre obligatoirement lorsqu'une mesure de volume est indiquée.</p> <p>Il est obligatoire de transmettre un code valide. Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 9.</p>
Volume	Niveau de volume	Volume (cubique) des marchandises au niveau individuel, y compris l'emballage mais non le matériel du transporteur.	C	C	C	S.O.	C	<p>Élément à transmettre obligatoirement si la mesure de volume s'applique au type de fret.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Numéros décimaux doivent être identifiés avec un point décimal (.)</p>

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Initiale du matériel/ numéro du matériel (niveau des marchandises)	Numéro d'identification du matériel	Moyen et mode de transport utilisé pour les marchandises, élément codé.	C	C	C	S.O.	C	IMPORTATION - Élément à transmettre obligatoirement si les marchandises sont conteneurisées. EXPORTATION - Transmettre les numéros d'ID des conteneurs chargés avec les marchandises défini dans la description du fret.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Code de marchandises dangereuses de l'ONU/matières dangereuses seulement en vrac	Numéro MDONU (code de marchandises dangereuses de l'Organisation des Nations Unies)/matières dangereuses seulement en vrac	MDONU - Numéro de série unique attribué par les Nations Unies aux substances et aux articles figurant dans une liste des marchandises dangereuses les plus souvent transportées. Rapporter les matières dangereuses seulement en vrac lorsque les marchandises sont des matériaux qui peuvent comporter des risques chimiques au moment de leur transport en vrac et qui ne sont pas des matériaux classés comme étant dangereux selon le Code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG).	C	C	C	S.O.	C	Élément à transmettre obligatoirement si le code de marchandises dangereuses s'applique aux marchandises en question ou si les matières sont dangereuses seulement en vrac. Lorsque l'on transmet des codes de marchandises dangereuses de l'ONU, on doit transmettre le préfix 'UN' avant le code numérique à 4 chiffres, p.e. UN0037.
Marques et numéros de colis	Marques d'expédition	Marques et numéros identifiant des colis individuels.	C	C	C	S.O.	C	Élément à transmettre obligatoirement s'il est disponible.

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée					Règles et conditions
			Fret importé	Fret en transit	FRAB	Conteneurs vides	Fret exporté	
Code SH	Numéro du code tarifaire (Douanes)	Numéro de code des marchandises, conforme au système de classement de la nomenclature tarifaire en vigueur à l'endroit où la déclaration douanière est effectuée.	C	C	C	S.O.	C	Élément à transmettre obligatoirement s'il est disponible. Élément à transmettre jusqu'au 2 ^e chiffre. Peut aller jusqu'au 10 ^e chiffre.
Renseignements sur le permis/licence ou certificat	Type de document additionnel, élément codé.	Nom du type de document additionnel, référencé et codé, par exemple : permis ou certificat	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Numéro de référence (pour usage futur, en vue de déclarer des marchandises à d'autres ministères)
Numéro de référence du permis/licence ou certificat	Numéro de référence du document additionnel	Le numéro de référence d'un document additionnel, par exemple, un numéro de permis ou de certificat.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Numéro de référence (pour usage futur, en vue de déclarer des marchandises à d'autres ministères)

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME					
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Nom du message/ document, élément codé	Nom du message/ document, élément codé	Un code indiquant le genre de message transmis.	O	O	Il est obligatoire de transmettre le code 187 dans tous les cas. Code 187 = déclaration du moyen de transport.
ID de l'option de service	Procédure douanière, élément codé	Traitement appliqué par l'ASFC aux marchandises, qui sont soumises à un contrôle douanier, élément codé.	O	O	À transmettre obligatoirement, dans tous les cas. Il doit s'agir d'une option de service valide. 91 = Déclaration d'entrée 703 = Déclaration de sortie
Numéro du message/document	Numéro du message/ document, élément codé	Un numéro identifiant le message de manière unique.	O	O	À transmettre obligatoirement dans tous les cas. L'expéditeur peut fournir le numéro de référence du moyen de transport ou transmettre un autre numéro utilisé dans leur système interne. Ceci sera conservé comme deuxième identification d'entreprise.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Fonction du message, élément codé	Fonction du message, élément codé	Indicateur de traitement - identifie le message : original, changement ou annulation.	O	O	1=annulation/rayure, 4=changement, 9=original/ajout. Pour les règles concernant les changement/annulation et pour plus d'information concernant chaque type de message consulter la section 5.3.
Nombre de membres d'équipage	Nombre de membres d'équipage	Le nombre de membres d'équipage se trouvant à bord du moyen de transport. Cela inclut le conducteur/capitaine.	O	O	Élément à transmettre obligatoirement dans tous les cas.
Nombre de passagers	Nombre de passagers	Le nombre de passagers inscrits comme voyageant à bord du moyen de transport.	O	O	Élément à transmettre obligatoirement dans tous les cas. Ne pas déclarer le nombre de membres d'équipage ou le capitaine dans cet élément de donnée.
Code du type de demande	Procédure douanière, élément codé	Traitement appliqué par les Douanes aux marchandises, qui sont soumises à un contrôle douanier, élément codé.	O	O	À transmettre obligatoirement, dans tous les cas. 21 = Déclaration d'entrée 22 = Déclaration de sortie 23 = Déclaration en transit

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Code du type d'affrètement	Information sur l'affrètement, élément codé	Indication du type d'affrètement utilisé pour le moyen de transport, élément codé	C	C	Élément à transmettre dans le cas d'un affrètement. Il est obligatoire de transmettre un code valide.
Opérations spéciales	Opérations spéciales	Indication d'une opération spéciale entreprise dans le cadre de l'activité de transport. Exemple dans le secteur maritime : forage ou dragage	C	C	Élément à transmettre obligatoirement si le moyen de transport participe à des opérations spéciales.
Unité de mesure du poids net	Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport	Indication de l'unité de mesure dans laquelle sont exprimés le poids (masse), la capacité, la longueur ou la taille du moyen de transport.	O	O	Élément utilisé pour le tonnage net enregistré du navire lorsque le code de caractéristique du segment est « AAN ».

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Tonnage net du navire	Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport (tonnage net enregistré du navire)	Indication du poids (masse), de la capacité, de la longueur ou de la taille du moyen de transport.	O	O	<p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres.</p> <p>Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres.</p> <p>Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>
Unité de mesure du poids brut	Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport	Indication de l'unité de mesure dans laquelle sont exprimés le poids (masse), la capacité, la longueur ou la taille du moyen de transport.	O	O	Élément utilisé pour le tonnage brut enregistré du navire lorsque le code de caractéristique du segment est « WT ».

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Tonneaux de jauge bruts	Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport (tonnage net enregistré du navire)	Indication du poids (masse), de la capacité, de la longueur ou de la taille du moyen de transport.	O	O	<p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres.</p> <p>Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres.</p> <p>Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>
Unité de mesure du poids	Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport	Indication de l'unité de mesure dans laquelle sont exprimés le poids (masse), la capacité, la longueur ou la taille du moyen de transport.	O	O	Élément utilisé pour le fret conteneurisé lorsque le code de caractéristique du segment est « AAP ».

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Poids net du fret conteneurisé chargé/déchargé au port	Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport (tonnage du fret conteneurisé à bord du navire)	Indication du poids (masse), de la capacité, de la longueur ou de la taille du moyen de transport.	O	O	<p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres.</p> <p>Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres.</p> <p>Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>
Unité de mesure du poids	Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport	Indication de l'unité de mesure dans laquelle sont exprimés le poids (masse), la capacité, la longueur ou la taille du moyen de transport.	O	O	Élément utilisé pour le tonnage du fret non conteneurisé à bord du navire lorsque le code de caractéristique du segment est « AAQ ».

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Poids net du fret non conteneurisé chargé/déchargé au port	Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport (tonnage du fret non conteneurisé à bord du navire)	Indication du poids (masse), de la capacité, de la longueur ou de la taille du moyen de transport.	O	O	<p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres.</p> <p>Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres.</p> <p>Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>
Unité de mesure du poids	Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport	Indication de l'unité de mesure dans laquelle sont exprimés le poids (masse), la capacité, la longueur ou la taille du moyen de transport.	O	O	Élément utilisé pour le jaugeage en lourd d'été lorsque le code de caractéristique du segment est « AAO ».

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Jaugeage en lourd d'été	Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport (jaugeage en lourd d'été)	Indication de l'unité de mesure dans laquelle sont exprimés le poids (masse), la capacité, la longueur ou la taille du moyen de transport.	O	O	<p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres.</p> <p>Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres.</p> <p>Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>
Unité de mesure de la longueur	Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport	Indication de l'unité de mesure dans laquelle sont exprimés le poids (masse), la capacité, la longueur ou la taille du moyen de transport.	O	O	Élément utilisé pour la longueur totale du navire lorsque le code de caractéristique du segment est « LAO ».

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Longueur totale du navire	Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport (longueur totale du navire)	Indication de l'unité de mesure dans laquelle sont exprimés le poids (masse), la capacité, la longueur ou la taille du moyen de transport.	O	O	<p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés.</p> <p>Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres.</p> <p>Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres.</p> <p>Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Numéro de référence du moyen de transport	Numéro de référence du moyen de transport	Numéro de référence unique attribué par le transporteur à un voyage ou au départ particulier d'un moyen de transport.	O	O	<p>Le numéro de référence du moyen de transport commence avec le code du transporteur suivi du caractère « C » - qui est à utiliser lorsque le fret fait partie d'un voyage effectué par les partenaires d'un consortium.</p> <p>Il n'est plus requis de transmettre un « E » dans la cinquième ou sixième position du numéro indiquant qu'il s'agit d'une transmission par EDI.</p> <p>Les caractères qui restent = Numéro de rapport attribué par le transporteur.</p>
Numéro de la Lloyd's	Identification du moyen de transport	Identification du moyen actif de transport utilisé pour franchir la frontière du territoire douanier, élément codé	O	O	<p>Élément à transmettre obligatoirement.</p> <p>Le numéro du navire attribué par le « Lloyd's Register, Register of Ships » ou par l'OMI. Ne pas transmettre les caractères "OMI" lorsque l'on transmet un numéro OMI.</p>
Numéro d'enregistrement	Identification enregistrée du moyen de transport	Numéro d'enregistrement attribué au moyen de transport. Par exemple, le numéro d'enregistrement du navire ou, pour le secteur routier, le numéro d'identification du véhicule.	O	O	<p>Élément à transmettre obligatoirement. Transmettre le numéro d'enregistrement du navire.</p>

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME					
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Date d'enregistrement du navire	Date d'enregistrement du moyen de transport	Date à laquelle le moyen de transport a été enregistré.	O	O	Élément à transmettre obligatoirement, sous la forme suivante : SSAAMMJJ.
Nom du port (code d'escale)	Itinéraire, élément codé	Les points de l'itinéraire (c'est-à-dire, les ports d'escale) où s'arrêtent le navire avant d'atteindre le pays de destination, y compris le pays d'où le moyen de transport est parti et le pays de destination, élément codé.	O	O	Il est obligatoire de transmettre jusqu'aux 10 derniers ports d'escale. Il est obligatoire d'inclure les ports d'escale canadiens. Transmettre le code UN/LOCODE à 5 chiffres.
Nom du terminal	Lieu d'emplacement du moyen de transport	Nom du terminal, de l'entrepôt ou de l'année où arrive le moyen de transport	O	S.O.	Élément à transmettre obligatoirement pour mouvement intérieur pour le bureau d'arrivée au Canada.
Numéro du quai	Sous-emplacement du moyen de transport	Identification du numéro du quai, de la porte, ou de la voie où arrive le moyen de transport	C	S.O.	
Numéro de certificat/permis	Type de document additionnel, élément codé	Nom du type de document additionnel mentionné, élément codé, p.ex. : permis ou certificat.	O	O	Il est obligatoire de transmettre un code de type de certificat valide. Pour une liste des codes valides, voir la table de concordance.
Numéro de référence du certificat/permis	Numéro de référence du document additionnel	Le numéro de référence d'un document additionnel, comme un numéro de permis ou de certificat.	O	O	Transmettre le numéro de référence du document, ou « 0 » si le numéro n'est pas disponible.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME					
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Certificat de sécurité du navire (date d'expiration)	Date du document	Date attribuée au document. Élément utilisé en association avec le code de type de document additionnel et le qualificatif de date/heure afin de préciser la date particulière; p.ex. : la date d'expiration du certificat.	O	O	Élément utilisé pour la date d'expiration du certificat de sécurité du navire lorsque le code « 10 » est transmis dans le type de document additionnel, segment codé.
Numéro du certificat/permis	Type de document additionnel, élément codé	Nom du type de document additionnel mentionné, élément codé, p.ex. : permis ou certificat.	O	O	Il est obligatoire de transmettre un code de type de certificat valide. Pour une liste des codes valides, voir la table de concordance.
Numéro de référence du certificat/permis	Numéro de référence du document additionnel	Le numéro de référence d'un document additionnel, comme un numéro de permis ou de certificat.	O	O	Transmettre le numéro de référence du document, ou « 0 » si le numéro n'est pas disponible.
Certificat de la radio (date d'expiration)	Date du document	Date attribuée au document. Élément utilisé en association avec le code de type de document additionnel et le qualificatif de date/heure afin de préciser la date particulière; p.ex. : la date d'expiration du certificat.	O	O	Élément utilisé pour la date d'expiration du certificat de la radio lorsque le code « 11 » est transmis dans le type de document additionnel, segment codé.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME					
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Numéro du certificat/permis	Type de document additionnel, élément codé	Nom du type de document additionnel mentionné, élément codé, p. ex. : permis ou certificat.	O	O	Il est obligatoire de transmettre un code de type de certificat valide. Pour une liste des codes valides, voir la table de concordance.
Numéro de référence du certificat/permis	Numéro de référence du document additionnel	Le numéro de référence d'un document additionnel, comme un numéro de permis ou de certificat.	O	O	Transmettre le numéro de référence du document, ou « 0 » si le numéro n'est pas disponible.
Certificat du matériel de sécurité (date d'expiration)	Date du document	Date attribuée au document. Élément utilisé en association avec le code de type de document additionnel et le qualificatif de date/heure afin de préciser la date particulière; p. ex. : la date d'expiration du certificat.	O	O	Élément utilisé pour la date d'expiration du certificat du matériel de sécurité lorsque le code « 12 » est transmis dans le type de document additionnel, segment codé.
Numéro du certificat/permis	Type de document additionnel, élément codé	Nom du type de document additionnel mentionné, élément codé, p. ex. : permis ou certificat.	O	O	Il est obligatoire de transmettre un code de type de certificat valide. Pour une liste des codes valides, voir la table de concordance.
Numéro de référence du certificat/permis	Numéro de référence du document additionnel	Le numéro de référence d'un document additionnel, comme un numéro de permis ou de certificat.	O	O	Transmettre le numéro de référence du document, ou « 0 » si le numéro n'est pas disponible.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME					
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Certificat de la ligne de charge (date d'expiration)	Date du document	Date attribuée au document. Éléments utilisés en association avec le code de type de document additionnel et le qualificatif de date/heure afin de préciser la date particulière; p. ex. : la date d'expiration du certificat.	O	O	Éléments utilisés pour la date d'expiration du certificat de la ligne de charge lorsque le code « 13 » est transmis dans le type de document additionnel, segment codé.
Numéro du certificat/permis	Type de document additionnel, élément codé	Nom du type de document additionnel mentionné, élément codé, p. ex. : permis ou certificat.	O	O	Il est obligatoire de transmettre un code de type de certificat valide. Pour une liste des codes valides, voir la table de concordance.
Numéro de référence du certificat/permis	Numéro de référence du document additionnel	Le numéro de référence d'un document additionnel, comme un numéro de permis ou de certificat.	O	O	Transmettre le numéro de référence du document, ou « 0 » si le numéro n'est pas disponible.
Certificat de dératisation (date d'expiration)	Date du document	Date attribuée au document. Éléments utilisés en association avec le code de type de document additionnel et le qualificatif de date/heure afin de préciser la date particulière; p. ex. : la date d'expiration du certificat.	O	O	Éléments utilisés pour la date d'expiration du certificat de dératisation lorsque le code « 14 » est transmis dans le type de document additionnel, segment codé.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME					
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Numéro du certificat/permis	Type de document additionnel, élément codé	Nom du type de document additionnel mentionné, élément codé, p. ex. : permis ou certificat.	C	C	Il est obligatoire de transmettre un code de type de certificat valide. Pour une liste des codes valides, voir la table de concordance.
Numéro de référence du certificat/permis	Numéro de référence du document additionnel	Le numéro de référence d'un document additionnel, comme un numéro de permis ou de certificat.	C	C	Transmettre le numéro de référence du document, ou « 0 » si le numéro n'est pas disponible.
Certificat de déclaration maritime de santé (date d'expiration)	Date du document	Date attribuée au document. Élément utilisé en association avec le code de type de document additionnel et le qualificatif de date/heure afin de préciser la date particulière; p. ex. : la date d'expiration du certificat.	C	C	Élément utilisé pour la date d'expiration du certificat de déclaration maritime de santé lorsque le code « 15 » est transmis dans le type de document additionnel, segment codé.
Numéro du certificat/permis	Type de document additionnel, élément codé	Nom du type de document additionnel mentionné, élément codé, p. ex. : permis ou certificat.	C	C	Il est obligatoire de transmettre un code de type de certificat valide. Pour une liste des codes valides, voir la table de concordance.
Numéro de référence du certificat/permis	Numéro de référence du document additionnel	Le numéro de référence d'un document additionnel, comme un numéro de permis ou de certificat.	C	C	Transmettre le numéro de référence du document, ou « 0 » si le numéro n'est pas disponible.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Certificat de responsabilité civile des hydrocarbures	Date du document	Date attribuée au document. Éléments utilisés en association avec le code de type de document additionnel et le qualificatif de date/heure afin de préciser la date particulière; p. ex. : la date d'expiration du certificat.	C	C	Éléments utilisés pour la date d'expiration du certificat de responsabilité civile des hydrocarbures lorsque le code « 16 » est transmis dans le type de document additionnel, segment codé.
Ligne de navigation	Ligne de navigation	Nom et adresse de la ligne navigation	O	O	
Propriétaire du navire	Nom et adresse du propriétaire du navire	Nom et adresse du propriétaire du navire.	O	O	
Agent du navire	Agent du navire	Nom et adresse de l'agent du navire.	O	O	
Code du transporteur	Identification du transporteur membre d'un consortium, Nom	Nom du transporteur membre d'un consortium.	C	C	Éléments à transmettre, s'il y a lieu.
Nom du transporteur	Identification du transporteur membre d'un consortium, élément codé	Code attribué au transporteur membre d'un consortium.	C	C	Cet élément est utilisé pour transmettre le nom du conducteur/capitaine du navire. Éléments à transmettre, s'il y a lieu.
Numéro du voyage	Identification du transporteur prévu	Voyage, vol ou numéro de train attribué au service régulier d'un itinéraire de transport.	O	O	Transmettre le numéro du voyage

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME					
Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Type/mode de transport	Type/mode de transport, élément codé	Moyen et mode utilisés pour le transport des marchandises, élément codé.	O	O	1 = Maritime
Code du type de navire	Code du type de moyen de transport	Code permettant de déterminer le type de navire, p. ex. : BD - marchandises sèches en vrac, GC - fret général, etc.	O	O	Il est obligatoire de transmettre un code de type de moyen de transport valide.
Code du transporteur du navire	Identification du transporteur, élément codé	Nom de la partie assurant le transport de marchandises entre les points nommés.	O	O	Il est obligatoire de transmettre le code du transporteur du navire.
Nom du conducteur/ capitaine	Identification du transporteur, nom	Identification du moyen de transport actif employé pour franchir la frontière du territoire douanier.	O	O	Il est obligatoire de transmettre le nom du conducteur/capitaine du navire.
Nom du navire	Identification du moyen de transport, élément non codé	Identification du moyen de transport actif employé pour franchir la frontière du territoire douanier.	O	O	Il est obligatoire de transmettre le nom du navire.
Nationalité du moyen de transport	Nationalité du moyen de transport.	Nom du pays dans lequel est enregistré un moyen de transport franchissant la frontière du territoire douanier, élément codé.	O	O	Il est obligatoire de transmettre le code de pays ISO à 2 chiffres valide. Pour une liste des codes valides, voir l'annexe C, tableau n° 5.
Lieu d'enregistrement	Lieu d'enregistrement	Nom du pays dans lequel est enregistré un moyen de transport.	O	O	

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Dernier port de départ étranger	Lieu de départ (avant l'arrivée au Canada), élément codé	Nom du port de mer, de l'aéroport, du terminal de marchandises ou de la gare ferroviaire ou de l'autre lieu que le moyen de transport a quitté en dernier avant d'arriver au Canada, élément codé.	O	O	Transmettre le code UN/LOCODE à 5 chiffres.
Nom du terminal	Lieu d'emplacement du moyen de transport	Nom du terminal, de l'entrepôt ou de l'année où arrive le moyen de transport	O	O	On doit transmettre obligatoirement pour un port de départ canadien lors d'un mouvement de sortie.
Numéro du quai	Sous-emplacement du moyen de transport	Identification du numéro du quai, de la porte ou de la voie où arrive le moyen de transport	S.O.	C	
Date prévue du départ Heure prévue du départ	Date/heure du départ du dernier port avant l'arrivée au Canada	La date/l'heure à laquelle le moyen de transport a effectué son dernier départ avant d'arriver au Canada	O	S.O.	Élément à transmettre en heure normale de l'Est (HNE).
Premier port d'arrivée	Premier port d'arrivée, élément codé	Nom du premier point d'arrivée du moyen de transport : aéroport, premier bureau frontalier ou premier port.	O	S.O.	Seulement transmettre pour un déclaration du moyen de transport d'entrée. Transmettre le code UN/LOCODE à 5 chiffres.
Nom du terminal	Lieu d'emplacement du moyen de transport	Nom du terminal, de l'entrepôt ou de l'année où arrive le moyen de transport.	O	O	

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Numéro du quai	Sous-emplacement du moyen de transport	Identification du numéro du quai, de la porte ou de la voie où arrive le moyen de transport.	C	C	
Date prévue d'arrivée Heure prévue d'arrivée	Date/heure prévue de l'arrivée, élément codé	La date et l'heure/la date et l'heure indiquée d'arrivée au port de mer, à l'aéroport, au terminal de marchandises ou à la gare ferroviaire ou à l'autre endroit où le moyen de transport arrive en premier, élément codé.	C	C	Élément à transmettre en heure normale de l'Est (HNE).
Bureau de douane de sortie	Bureau de douane de sortie, élément codé	Bureau de douane par l'entremise duquel les marchandises quittent ou sont censées quitter le territoire douanier .	S.O.	O	Élément à transmettre obligatoirement pour les mouvements de sortie. Il doit s'agir d'un code de bureau de l'ASFC valide. Pour une liste des codes de bureaux de l'ASFC valide, voir l'annexe C, tableau n° 1.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Port de déchargement	Port de déchargement, élément codé	Nom du port de mer, de l'aéroport, du terminal de marchandises, de la gare ferroviaire ou de l'autre endroit où les marchandises (fret) sont déchargées du moyen de transport ayant servi à leur transport, élément codé.	S.O.	O	Utilisé pour déclarer le premier port étranger où le navire décharge des marchandises (fret). Élément à transmettre obligatoirement pour les mouvements de sortie et en transit. Transmettre le code UN/LOCODE à 5 chiffres.
Type de matériel	Identification de la taille et du type de matériel	Description codée de la taille et du type de matériel.	C	C	Élément à transmettre obligatoirement si les marchandises sont conteneurisées . Utilisé pour rassembler des données sur la taille du conteneur. Doit transmettre l'un d'eux : 20GP = 20 pieds 40GP = 40 pieds 30GP = Autre taille
Code de l'État Plein/Vide	État du conteneur	Indication à savoir si les conteneurs et autres unités de chargement similaire sont vide ou s'ils transportent une ou plusieurs livraisons.	C	C	Élément à transmettre obligatoirement si les marchandises sont conteneurisées.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Nom de l'élément de données canadien	Nom de l'élément de données de l'OMD	Définition de l'élément de données de l'OMD	Type de procédure déclarée		Règles et conditions
			Entrée	Sortie	
Nombre de conteneurs	Nombre de conteneurs	Le nombre total de conteneurs se trouvant à bord du moyen de transport.	C	C	Élément à transmettre obligatoirement pour le fret conteneurisé. Déclarer le nombre total de conteneur pour chaque taille et type de conteneur.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE DE RÉPONSE MARITIME

Nom de l'élément de donnée canadien	Nom de l'élément de donnée de l'OMD	Définition de l'élément de donnée de l'OMD	Règles et conditions
Nom du message/document, élément encodé	Nom du message/document, élément encodé	Identificateur du document/message exprimé en code	Toujours transmis.
Numéro de référence du message	Numéro de référence du message	Numéro de référence attribué par l'utilisateur au message/document d'entrée.	Toujours transmis
Type de message	Type de message	Identification du type de message	CUSRES - toujours transmis.
Document/Message	Nom du document	Identificateur de l'option de service	83 = Déclaration du fret maritime importé (EDI) 695 = Déclaration de conteneurs vides (EDI) 91 = Déclaration du moyen de transport maritime entrant (EDI) 703 = Déclaration du moyen de transport maritime sortant (EDI) 711 = Déclaration du fret maritime exporté (EDI)
Nom du message/document, élément encodé	Nom du message/document, élément encodé	Identificateur de message correspondant à la transaction d'entrée	Sera transmis pour toutes les réponses.
Numéro du message/document	Numéro du message/document	Transaction correspondant à la transaction d'entrée. Pour le fret = numéro du document de transport Pour le moyen de transport = numéro de référence du moyen de transport.	Sera transmis pour toutes les réponses.
Fonction du message, élément encodé	Fonction du message, élément encodé	Un code qui indique la fonction du message.	Message de réponse = 11.
Date/heure du traitement	Date/heure du traitement	L'heure à laquelle le message d'entrée a été traité.	La date de traitement sera fournie pour toutes les réponses. Le format se présente comme SSAAMMJJHHMM où, S=siècle, A=année, M=mois, J=jour, H=Heure, M=Minute.

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE DE RÉPONSE MARITIME

Nom de l'élément de donnée canadien	Nom de l'élément de donnée de l'OMD	Définition de l'élément de donnée de l'OMD	Règles et conditions
Indicateur du traitement, élément encodé	Indicateur du traitement, élément encodé	Un code généré afin de fournir un accusé de traitement favorable ou une indication d'erreur ou d'évaluation de risque.	Transmis pour toutes les réponses. Valeurs possibles: 1=Accusé de réception d'application, contenu du message accepté 14=Message d'erreur 17=Accusé de réception fonctionnel, contenu du message accepté 25 = Avis d'évaluation de risques
Identité de la demande connexe	Référence de la demande connexe	Numéro du document douanier appartenant à un document connexe	Le numéro de contrôle du fret ou le numéro de référence du moyen de transport d'un document douanier connexe sera transmis, s'il y a lieu.
Identificateur de la référence	Identificateur de la référence	Ceci est le numéro de référence valide qui a été fourni dans le message d'entrée. (Fourni dans UNH e/d 0062 de la transmission d'entrée qui a été générée par le convertisseur.)	Sera transmis pour les erreurs de syntaxe seulement pour servir comme un renvoi au message d'entrée.
Motif du rejet/ Type d'évaluation du risque	Motif du rejet (Pour les messages d'erreur) Type d'évaluation du risque (Pour les avis d'évaluation du risque)	Un code pour identifier le type de rejet associé à un message d'erreur pour une transaction donnée. Un code pour identifier le type d'évaluation du risque associé à un avis d'évaluation du risque pour une transaction donnée.	Sera transmis pour les messages d'erreur lorsque l'indicateur de traitement = 14 <u>Rejet de syntaxe</u> : 28= erreur de traitement 29=erreur de données <u>Rejet de demande</u> : 20=administration 21=exécution 22=conformité/syntaxe Sera transmis pour les avis d'évaluation du risque lorsque

GLOSSAIRE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT CONCERNANT LA TABLE DE CONCORDANCE DE RÉPONSE MARITIME

Nom de l'élément de donnée canadien	Nom de l'élément de donnée de l'OMD	Définition de l'élément de donnée de l'OMD	Règles et conditions
			<p>l'indicateur de traitement = 25 5= Ne pas charger 6= Demande de retenue/d'information 7=Marchandises détenues/Ne pas décharger 1=Annulation de Ne pas Charger/Retenue/Ne pas décharger</p>
Erreur d'application, élément encodé	Erreur d'application, élément encodé	Le code de la raison du rejet ou le code de la raison de l'évaluation du risque.	<p>Quand un message d'erreur est associé avec un code de rejet d'application ayant un indicateur de priorité d'une valeur de 14.</p> <p>Consulter l'annexe C, tableau n° 11 pour une liste des codes des messages de réponse d'erreur de sortie pour une liste qui peuvent être transmis.</p> <p>Pour les avis d'évaluation du risque ayant un indicateur de priorité d'une valeur de 25.</p> <p>Consulter l'annexe C, tableau n° 12 pour une liste des codes des motifs des messages d'évaluation de risque qui peuvent être transmis.</p>
Texte libre	Texte libre	La valeur du champ en erreur ou pour des avis d'ER, des commentaires ou des instructions supplémentaires.	<p>Conditionnel - sera transmis si l'indicateur de priorité = 14 ou 25.</p> <p>Pour les messages d'erreur correspondant à des rejets d'application, les données invalides du champs en erreur seront présentés dans cet élément.</p> <p>Pour les avis d'évaluation du risque, des commentaires supplémentaires sur l'évaluation du risque peuvent être présentés dans cet élément.</p>
Numéro du conteneur	Numéro du conteneur	L'initiale et le numéro du conteneur associé à l'expédition.	<p>Sera transmis si les marchandises sont en conteneurs. L'initiale et le numéro de l'équipement sera transmis.</p>

INSTRUCTIONS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT POUR LES DÉCLARATIONS DU FRET MARITIME (IMPORTÉ/EXPORTÉ)

1. Code du transporteur

Dans le segment TDT du G04, cet élément de données sert à déclarer le code du transporteur qui est responsable de la déclaration des marchandises.

Note : Transmettre un code du transporteur valide à 4 caractères, approuvé par l'ASFC.

Le code du transporteur déclaré dans cet élément de données doit être le même que celui qui est transmis dans le cadre du « Numéro de document du transporteur » situé dans le segment RFF du G08.

Note : Si les codes du transporteur ne correspondent pas, le système produira un rejet.

2. Type de document de transport connexe

Ce code sert à identifier le document de transport connexe qui est déclaré dans ce segment. Cet élément de données est recueilli uniquement dans la déclaration supplémentaire du fret.

Le type de document de transport connexe utilisé dans le message GSMCAR relatif au fret importé utilise le code suivant :

704 = Connaissance maritime principal.

3. Numéro du document de transport connexe

L'élément de données relatif au document de transport connexe sert à recueillir le numéro associé au type de document de transport connexe. Le message GSMCAR relatif au fret importé exige que l'on transmette le numéro de contrôle du fret original, qui est inscrit sur le connaissance maritime principal. Cet élément de données est transmis uniquement dans les déclarations supplémentaires du fret.

4. Numéro de référence unique de l'envoi

Le numéro de référence unique de l'envoi unique (RUE) est un concept mis de l'avant par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Son but est d'établir un numéro de référence unique tôt dans le processus commercial qui demeure avec l'expédition à travers toutes les étapes de la chaîne commerciale, servant ainsi de « reconnaissance électronique ». Le concept, une fois entièrement élaboré, vise à ce que le RUE soit déclaré au moment de l'exportation du fret, de l'importation du fret, de la déclaration d'exportation et de la déclaration d'importation. Ceci permettra la vérifiabilité et la traçabilité à partir du pays d'exportation jusqu'au pays d'importation, et entre les déclarations du fret et les déclarations d'exportation/importation.

Le numéro RUE peut être transmis s'il est disponible.

5. Numéro du document de transport (NCF)

Cet élément de données sert à recueillir, pour les déclarations du fret principales, le numéro de contrôle du fret (NCF). Il s'agit d'un numéro de référence qu'attribue le transporteur ou son représentant au document de transport.

Le code du transporteur que contient le NCF doit être le même que celui qui a été déclaré dans l'élément de données « Code du transporteur », qui figure dans le segment TDT du G04.

Note : Si les codes du transporteur ne correspondent pas, le système produira un rejet.

Numéro de contrôle du fret

Le numéro de contrôle du fret est un numéro attribué à un document qui se compose d'un code de transporteur approuvé par l'ASFC et d'un numéro unique attribué par le transporteur.

Le NCF est un numéro unique et il ne peut pas être réutilisé pendant 3 ans. Conformément au *Règlement sur le transit des marchandises*, la période de 3 ans débute le premier jour de janvier suivant l'année civile au cours de laquelle les marchandises ont été transportées.

Le NCF devrait refléter le code, approuvé par l'ASFC, du transporteur maritime qui est chargé de déclarer les marchandises. Le NCF se présente comme suit :

4 premiers caractères = code du transporteur

Caractères restants = numéro de référence unique attribué par le transporteur ou son représentant.

6. Indicateur de données supplémentaires requises

Il s'agit d'un champ codé servant à identifier les expéditions pour lesquelles des données supplémentaires doivent être soumises. Transmettre « 1 » dans ce champ si des données supplémentaires sur le fret doivent suivre.

L'indicateur de données supplémentaires requises est obligatoire pour toutes les déclarations principales du fret (fret importé, fret en transit et FRAB). Utiliser les codes suivants :

0 = Pas de données supplémentaires requises

1 = Données supplémentaires sur le fret à suivre

Pour le FRAB, transmettre « 0 » car des données supplémentaires ne seront pas requises.

Note : Ne pas transmettre cet indicateur pour les déclarations supplémentaires du fret et les déclarations de conteneurs de fret vides.

Des données supplémentaires sur le fret peuvent être transmises par le transporteur ou le transitaire afin de fournir des renseignements additionnels préalables sur les marchandises commerciales, par voie électronique, et de permettre une évaluation des risques plus efficace en donnant des renseignements importants comme le nom du destinataire ultime, une description des marchandises qui soit claire et concise, et l'identification de marchandises dangereuses. Les données supplémentaires sur le fret servent à compléter les données sur le fret que le transporteur a déclarées, et ne constituent pas la déclaration complète de documents secondaires.

Les transitaires qui décideront de ne pas transmettre directement des données à l'ASFC seront tenus de fournir les données supplémentaires directement au transporteur maritime ou à un fournisseur de services, qui les transmettront en leur nom, conformément aux délais d'exécution précisés dans le *Règlement sur la déclaration des marchandises importées*.

S'il s'agit d'un envoi groupé et/ou d'une déclaration supplémentaire du fret distincte sera transmis par le transitaire ou le transporteur, la déclaration du fret doit transmettre l'indicateur de données supplémentaires requises. La *Brève description du fret* peut être remplie avec les renseignements présentés sur la lettre de transport, y compris le fret de toutes sortes (FAK), qui dit contenir, etc.

Si l'indicateur de données supplémentaires requises n'est pas transmis, les données inscrites dans la *Brève description du fret* doit identifier de manière exacte la marchandise en question. Pour plus de

renseignements sur la description du fret, consulter les instructions présentées sous la rubrique « Brève description du fret ».

7. Numéro de référence du négociant

Le numéro de référence du négociant sert à recueillir le numéro du connaissement maritime. Le connaissement maritime transmis doit correspondre au numéro de connaissement maritime indiqué dans le numéro de contrôle du fret.

8. Détails sur la taille/le type de matériel

Si les marchandises sont conteneurisées, les détails sur la taille/le type de matériel qui figurent dans le segment EQD du G014 doivent être transmis pour les déclarations du fret importé (y compris le FRAB et le fret en transit) et les déclarations des conteneurs de fret vides. Jusqu'à 999 numéros de conteneur peuvent être fournis pour une déclaration du fret importée.

Dans le cadre de la série de données de l'OMD, en plus du numéro du conteneur, les clients ont la possibilité de fournir le pays d'enregistrement du conteneur et la taille/le type de conteneur en joignant un suffixe de six caractères au numéro du conteneur fourni dans le champ d'identification du matériel.

Ce suffixe est formé du code de pays ISO à deux chiffres et du code de taille/type de matériel ISO à quatre chiffres.

Pour déterminer comment déclarer la taille et le type de conteneur, consulter l'annexe C, tableaux n^{os} 6 et 7, où figure la structure du tableau ISO 6346 des codes de taille/type de matériel/conteneur.

Note : Pour les déclarations principales du fret seulement, le code de taille/type de matériel ISO 6346 peut aussi être transmis dans un élément de données distinct (code de taille/type de matériel) au sein du segment EQD du groupe 14.

Lorsque le EQD est déclaré avec le suffixe à 6 caractères, la composante est transmise de la façon suivante :

EQD+CN+ABCD1234567DE4LG1::5+:::BB+++5'

Id du Conteneur = ABCD1234567

Pays d'enregistrement=DE

ISO Taille/Type=4LG1

Contrat et condition de transport = BB (de la liste de code)

La position de la composante avec le premier « 5 » indique l'extension de l'ISO avec le pays d'enregistrement du conteneur et le code d'ISO de la taille/type qui ont été inclus dans l'id du conteneur.

La position de la composante avec le deuxième « 5 » indique que le conteneur est plein/vide.

Lorsque le EQD est déclaré sans le suffixe à 6 caractères, la composante est transmise de la façon suivante :

EQD+CN+ABCD1234567+4LG1:::BB+++5'

Id du Conteneur = ABCD1234567

ISO Taille/Type=4LG1

Contrat et condition de transport = BB (de la liste de code)

La position de la composante avec le « 5 » indique que le conteneur est plein/vide.

9. Brève description du fret

Une description claire et concise du fret doit être présentée. La description doit être dans un langage simple et expliquer la nature d'un article de façon à pouvoir l'identifier aux fins des douanes. Par exemple, ordinateur est acceptable mais marchandises électroniques ou variées est inacceptable.

Fret au conteneur (FAC); envoi chargé et vérifié par l'expéditeur (ECVE), qui dit contenir; ne sont pas des descriptions acceptables exception faite du cas décrit dans le scénario 6. En outre, cette description ne devrait pas faire référence à la quantité ou à l'emballage des marchandises.

Les descriptions qui ne suivent pas les instructions susmentionnées pourrait retarder ou ne pas accorder l'autorisation de chargé le fret ou les conteneurs.

Pour plus d'exemples se référer au site IPEC suivant <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/import/advance/menu-f.html>

10. Déclaration des lieux dans le groupe G08 LOC

Les scénarios suivants ont été préparés afin d'aider les lecteurs à pouvoir transmettre les différents lieux dans la section G08 LOC.

Scénario 1 - Fret maritime IMPORTÉ

Une livraison de marchandises est reçue par le transporteur à Montivilliers, France. La cargaison sera transférée au port maritime de Le Havre en France pour être chargée sur un navire à destination de Halifax, Canada.

Le premier scénario (pour mouvement autre que par voie de terre), la cargaison est destinée à Halifax, Canada. Dans le deuxième scénario (pour mouvement par voie de terre), La cargaison est destinée à Mississauga, Canada.

Les scénario seraient déclarés comme suit :

Élément de données du lieu	Déclaration du fret principale Pour mouvement autre que par voie de terre	Déclaration du fret principale Pour mouvement par voie de terre
G08		
LOC(1) Lieu de chargement, codé	FRLEH (<i>code UN/LOCODE</i>)	FRELH (<i>code UN/LOCODE</i>)
LOC(2) Bureau de déclaration de l'ASFC, codé	0009 (<i>code de bureau de l'ASFC</i>)	0009 (<i>code de bureau de l'ASFC</i>)
LOC(3) Lieu d'acceptation - Code du pays - Nom de la ville - Nom du port	FR (<i>Code de pays ISO</i>) MONTIVILLIERS LEHAVRE	FR (<i>Code de pays ISO</i>) MONTIVILLIERS LEHAVRE
LOC(4) Lieu de Destination/Pays de Destination - Code du pays - Nom de la ville - Nom du port	CA (<i>Code de pays ISO</i>) HALIFAX HALTERM	CA (<i>Code de pays ISO</i>) MISSISSAUGA TORONTO

LOC(5) Lieu de déchargement	0009	0009
Sous-emplacement d'entrepôt du SSMAEC	(facultatif)	(facultatif)

Scénario 2 - Fret maritime EXPORTÉ

Une livraison de marchandises est reçue par le transporteur à Sherbrooke, Canada. La marchandise sera transférée au port maritime de Montréal, Québec pour être chargée sur le navire à destination du Havre, France. Le lieu de destination de la cargaison est Montivilliers, France.

Le transporteur maritime remplira la déclaration du fret principale de la manière suivante :

Lieu de l'élément de données	Déclaration du fret principale
G08	
LOC(1) Bureau de l'ASFC de sortie, codé	0395 (code du bureau de l'ASFC)
LOC(2) Port de déchargement, codé	FRLEH (code UN/LOCODE)
LOC(3) Lieu d'acceptation - Code du pays - Nom de la ville - Nom du port	CA (code de pays ISO) SHERBROOKE TERMINAL DE SHERBROOKE
LOC(4) Lieu de Destination/Pays de Destination - Code du pays - Nom de la ville - Nom du port	FR (code de pays ISO) MONTIVILLIERS TERMINAL DE MONT

11. Segment SGP

Le numéro d'identification de l'équipement (numéro du conteneur) est répété dans le groupe 15 du segment SGP du message. Le but de l'élément de données est de vérifier la cargaison avec le conteneur où elle se trouve.

Les scénarios suivants montrent la structure de la déclaration de l'ID de l'équipement dans le segment SGP :

Scénario A- Un conteneur, plusieurs marchandises :

G014 EQD+CN+ABCD1234567DE2LG1::5+:::CY+++5'

G015
 GID+1'
 PAC+5++CTN'
 FTX+AAA+++MARCHANDISE 1'
 MEA+WT+AAE+KGM:1500'
 SGP+ABCD1234567'
 GID+2'
 PAC+10++CTN'
 FTX+AAA+++MARCHANDISE 2'
 MEA+WT+AAE+KGM:3000'
 SGP+ABCD1234567'

Scénario B- plusieurs conteneurs, une marchandise :

G014
 EQD+CN+ABCD1234567DE4LG1::5+:::CY+++5'
 EQD+CN+EFGH9876543HK4LG1::5+:::CY+++5'
 EQD+CN+IJKL1478523JP4LG1::5+:::CY+++5'

G015
 GID+1'
 PAC+50++SKD'
 FTX+AAA+++MARCHANDISE 1'
 MEA+WT+AAE+KGM:15000'
 SGP+ABCD1234567'
 GID+2'
 PAC+1000++CTN'
 FTX+AAA+++MARCHANDISE 1'
 MEA+WT+AAE+KGM:13000'
 SGP+EFGH9876543'
 GID+3'
 PAC+1000++CTN'
 FTX+AAA+++MARCHANDISE 1'
 MEA+WT+AAE+KGM:21000'
 SGP+ IJKL1478523'

Scénario C- Plusieurs conteneurs, plusieurs marchandises :

G014
 EQD+CN+ABCD1234567DE4LG1::5+:::CY+++5'
 EQD+CN+EFGH9876543HK4LG1::5+:::CY+++5'
 EQD+CN+IJKL1478523JP4LG1::5+:::CY+++5'

G015
 GID+1'
 PAC+20++SKD'
 FTX+AAA+++MARCHANDISE 1'
 MEA+WT+AAE+KGM:4000'
 SGP+ABCD1234567'
 GID+2'
 PAC+20++SKD'
 FTX+AAA+++MARCHANDISE 2'
 MEA+WT+AAE+KGM:6000'
 SGP+ABCD1234567'
 GID+3'
 PAC+1000++CTN'
 FTX+AAA+++MARCHANDISE 2'
 MEA+WT+AAE+KGM:13000'
 SGP+EFGH9876543'
 GID+4'
 PAC+100++CTN'
 FTX+AAA+++MARCHANDISE 3'
 MEA+WT+AAE+KGM:1000'
 SGP+ IJKL1478523'
 GID+5'
 PAC+1000++CTN'
 FTX+AAA+++MARCHANDISE 4'
 MEA+WT+AAE+KGM:15000'
 SGP+ IJKL1478523'

12. Déclaration de descriptions multiples, de codes de marchandises dangereuses, des matières dangereuses seulement en vrac et de marques et de numéros d'expédition dans le groupe 15

Le G015 est utilisé afin de faire rapport des détails du niveau des articles des conteneurs. Chaque nouvel article de conteneur commence par un segment de contrôle (GID), numéroté dans l'ordre. Pour chaque nouvelle marchandise qui est signalée, un nouveau détail d'article de conteneur doit être utilisé, ce qui est indiqué en créant un segment GID distinct.

Le G015 permettra le bouclage maximum de 9 descriptions, de codes de marchandises dangereuses, des matières dangereuses seulement en vrac et de marques et numéros d'expédition pour une seule marchandise. Des occurrences multiples de la boucle de description (segment FTX) dans le même segment GID doivent être utilisées afin de faire rapport de lignes de description supplémentaires pour la même marchandise. Des occurrences multiples du code des marchandises dangereuses (segment DGS), de matières dangereuses seulement en vrac et(ou) de marques et de numéros d'expédition (segment PCI) qui s'appliquent à la même marchandise peuvent être signalées en répétant le segment dans le même GID.

Les scénarios suivants illustrent la structure de rapport des descriptions multiples avec ou sans codes de matières dangereuses et des marques et numéros d'expéditions multiples :

Scénario A - Descriptions multiples pour une seule marchandise

```
GID+1'
PAC+20++SKD'
FTX+AAA+++MARCHANDISE 1'
FTX+AAA+++DESCRIPTION APPROFONDIE DE LA MARCHANDISE 1'
MEA+WT+AAE+KGM:4000'
SGP+ABCD1234567'
```

Scénario B - Descriptions multiples pour des marchandises multiples

```
GID+1'
PAC+820++CTN'
FTX+AAA+++MARCHANDISE 1'
FTX+AAA+++DESCRIPTION APPROFONDIE DE LA MARCHANDISE 1'
FTX+AAA+++DESCRIPTION APPROFONDIE DE LA MARCHANDISE 1'
MEA+WT+AAE+KGM:4000'
SGP+ABCD1234567'
GID+2'
PAC+20++SKD'
FTX+AAA+++MARCHANDISE 2'
FTX+AAA+++DESCRIPTION APPROFONDIE DE LA MARCHANDISE 2'
FTX+AAA+++DESCRIPTION APPROFONDIE DE LA MARCHANDISE 2'
MEA+WT+AAE+KGM:4000'
SGP+ABCD1234567'
```

Scénario C - Descriptions multiples pour des marchandises multiples avec des codes de marchandises dangereuses et des marques et numéros d'expédition;

```
GID+1'
PAC+820++CTN'
FTX+AAA+++MARCHANDISE 1'
FTX+AAA+++DESCRIPTION APPROFONDIE DE LA MARCHANDISE 1'
FTX+AAA+++DESCRIPTION APPROFONDIE DE LA MARCHANDISE 1'
MEA+WT+AAE+KGM:4000'
SGP+ABCD1234567'
```

DGS+++UN0327'
DGS+++UN0328'
PCI++MARQUES ET NUMEROS D EXPEDITION'
PCI++MARQUES ET NUMEROS D EXPEDITION ADDITIONNELS'
GID+2'
PAC+20++SKD'
FTX+AAA+++MARCHANDISE 2'
FTX+AAA+++DESCRIPTION APPROFONDIE DE LA MARCHANDISE 2'
FTX+AAA+++DESCRIPTION APPROFONDIE DE LA MARCHANDISE 2'
MEA+WT+AAE+KGM:4000'
SGP+ABCD1234567'
DGS+++UN1234'
DGS+++UN5678'
PCI++MARQUES ET NUMEROS D EXPEDITION'

13. Déclaration de marchandises non conteneurisées, de marchandises diverses et de cargaisons en vrac

Pour les marchandises du groupe 14, soit les marchandises non conteneurisées, les marchandises diverses et les cargaisons en vrac, les éléments de données suivants ne sont pas transmis : Détails de l'équipement, Contrat et transport, État des conteneurs (plein ou vide) et Numéros de plomb.

INSTRUCTIONS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT POUR LA DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

1. Itinéraire, élément codé

Cet élément de données sert à déclarer tous les ports où le moyen de transport fait escale durant son voyage à sa destination finale. Tous les port d'arrivée (planifiés ou non) incluant le port de départ ainsi que tous les ports d'escale canadiens doivent être énumérés.

Les ports d'escale devraient être énumérés en ordre chronologique et doivent être transmis à l'aide d'un code UN/LOCODE valide. On doit transmettre au moins un port étranger et un port canadien.

2. Lieu de départ

Le lieu de départ est un champ codé qui sert à déclarer l'endroit d'où part le navire. Pour la déclaration du moyen de transport entrant, il s'agit du dernier port étranger ou autre lieu que le navire a quitté en dernier avant d'arriver au premier port d'arrivée canadien. On doit transmettre tous les ports et un code UN/LOCODE valide doit être utilisé.

3. Date/heure de départ

La date/heure de départ sert à recueillir la date et l'heure auxquelles le navire est parti. Pour les déclarations du moyen de transport entrant, transmettre la date et l'heure auxquelles le navire a quitté le dernier port étranger ou autre lieu que le navire a quitté avant son arrivée au premier port d'escale canadien.

La date et l'heure doivent être transmises en heure normale de l'Est (HNE), et doivent utilisées le format suivant : SSAAMMJJHHMM.

4. Premier port d'arrivée et date/heure d'arrivée

Cet élément de données sert à déclarer l'emplacement, la date et l'heure du premier point d'arrivée du moyen de transport au Canada. Quelque soit la raison de l'amarrage, le premier port d'arrivée est le premier port au Canada ou le navire s'amarré (même si aucun fret est déchargé).

La date et l'heure doivent être transmises en heure normale de l'Est (HNE), et doivent utilisées le format suivant : SSAAMMJJHHMM.

Transmettre cet élément de données seulement pour les déclarations du moyen de transport entrants.

INSTRUCTIONS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS DE DONNÉES EDIFACT POUR LA TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE MARITIME

1. Structure des avis de demande

La structure des rejets de demande permet plus de flexibilité pour la présentation du segment des « ERP » du Groupe 04. Le « ERP » peut contenir une ou plusieurs boucles. Si plus d'un élément de données est erroné ou qu'un élément de données contient plusieurs erreurs, le Groupe 04 sera alors affiché de la façon suivante :

```
ERP+2:AB123456:29'
ERC+157'
FTX+AAO+++03.27.20004'
ERP+2:AB123456:29'
ERC+E69'
FTX+AAO+++03.27.20004'
ERP+2:AB123456:29'
ERC+D30'
FTX+AAO+++03.27.20004'
```

Si un seul élément de données est erroné et qu'un code seul d'erreur y soit rattaché, la structure du Groupe 04 sera la suivante :

```
ERP+2:AB123456:29'
ERC+157'
FTX+AAO+++03.27.20004'
```

2. Structure des avis d'évaluation du risque (ÉR)

Alors que les rejets de demande peuvent contenir plus d'un segment « ERP » du Groupe 04, la structure des avis d'ÉR ne permet pas cette fonctionnalité. Les avis d'ÉR peuvent, cependant, afficher plusieurs segments « ERC ». Les avis d'ÉR n'offrent pas de renseignements sur un élément de données erroné en particulier; ils offrent des instructions spécifiques qui s'appliquent à tout le message. La structure du Groupe 04 dans le cas des avis d'ÉR sera affiché de la façon suivante :

```
ERP+2::5
ERC+601'
FTX+AAO+++COMMENTAIRES'
```

Ou pour plusieurs indicatifs de motif ÉR, la mise en forme sera la suivante :

```
ERP+2::5
ERC+601'
ERC+602'
ERC+610'
FTX+AAO+++COMMENTAIRES'
```

ANNEXE N

**DÉCLARATION DU FRET ET
DE CONTENEURS DE FRET
VIDES MARITIMES - TABLE
DE CONCORDANCE
EDIFACT**

**FRET IMPORTÉ, FRET EN
TRANSIT ET FRAB**

ANNEXE N - DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES - TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT - FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

STRUCTURE DES MESSAGES

Seg.	État A6A	État Vides	Nom de l'élément de données
UNB	O1	O1	Bloc de début de contrôle de l'échange
UNG	O1	O1	Bloc de début du groupe
UNH	O1	O1	Bloc de début du message
BGM	O1	O1	Nom du message/document, élément codé
	O	O	Numéro du message/document
	O	O	Fonction du message, élément codé
CST	O1	O1	ID de l'option de service
G01	O1	O1	
RFF	O1	O1	Numéro de référence du moyen de transport
G04	O1	O1	
TDT	O1	O1	Identification du moyen de transport prévu (numéro du voyage)
	O	O	Mode/type de moyen de transport
	O	O	Code du transporteur
	O	O1	Identification du moyen de transport (nom du navire)
LOC	O1	O1	Premier port d'arrivée
	O	O	Emplacement de stockage du fret (terminal)
	C	C	Sous-emplacement de stockage du fret (numéro du quai)
G07	O1	O1	Boucle du niveau d'envoi
CNI	O1	O1	Numéro séquentiel d'envoi
DOC (1)	S.O.	S.O.	Type de document de transport connexe
	S.O.	S.O.	Numéro du document de transport connexe (Numéro de contrôle du fret original)
DOC (2)	C1	C1	Numéro de référence unique de l'envoi (Usage futur)
G08	O1	O1	Boucle de la déclaration du fret
RFF	O1	O1	Numéro du document de transport (Numéro de contrôle du fret)
LOC (1)	O1	O1	Lieu de chargement, élément codé
LOC (2)	C1	O1	Bureau de douane de déclaration, élément codé
	C	C	Emplacement des marchandises, élément codé
LOC (3)	O1	O1	Lieu d'acceptation, élément codé (code de pays)
	O	O	Lieu d'acceptation (nom de la ville)
	O	O	Emplacement de stockage du fret (nom du port)

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

Seg.	État A6A	État Vides	Nom de l'élément de données
LOC (4)	O1	O1	Lieu de destination, élément codé (code du pays)
	O	O	Lieu de destination (nom de la ville)
	O	O	Emplacement de stockage du fret (nom du port)
LOC (5)	C1	C1	Lieu de déchargement
	C	C	Emplacement des marchandises, élément codé
GEI	O1	O1	Procédure douanière, élément codé
GEI	O1	S.O.	Indicateur de données supplémentaires requises
FTX	C1	C1	Instructions spéciales
G09	O1	O1	
TDT	O1	O1	Segment de déclenchement obligatoire
DTM	C1	S.O.	Date/heure prévue du chargement
G010	O1	O1	
RFF	O1	O1	Numéro de référence du négociant (numéro du connaissance maritime)
G011	O1	C1	Détails sur le destinataire
NAD (1)	O1	O1	Nom et adresse du destinataire
G012	C1	C1	
CTA	O1	O1	Point de contact du destinataire
COM	C1	C1	Numéro de téléphone du point de contact du destinataire
G011	O1	C1	Détails sur l'expéditeur
NAD (2)	O1	O1	Nom et adresse de l'expéditeur
G012	C1	C1	
CTA	O1	O1	Point de contact de l'expéditeur
COM	C1	C1	Numéro de téléphone du point de contact de l'expéditeur
G011	C1	C1	Détails sur la destination de livraison
NAD (3)	O1	O1	Nom et adresse de la destination de livraison
G012	C1	C1	
CTA	O1	O1	Point de contact de la destination de livraison
COM	C1	C1	Numéro de téléphone du point de contact de destination de livraison
G011	C5	C5	Détails sur la partie à aviser
NAD (4)	O1	O1	Nom et adresse de la partie à aviser
G012	C1	C1	
CTA	O1	O1	Point de contact de la partie à aviser
COM	C1	C1	Numéro de téléphone du point de contact de la partie à aviser
G014	C999	O1 C998	Détails sur le matériel

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

Seg.	État A6A	État Vides	Nom de l'élément de données
EQD	O1	O1	Détails sur le matériel
	O	O	Code de type de matériel
	O	O	Numéro d'identification du matériel
	C	C	Qualificatif d'identification des conteneurs
	C	C	Identification de la taille et du type du matériel
	O	O	Contrat et transport
	O	O	État des conteneurs (pleins/vides)
SEL	C9	S.O.	Numéros de plomb
G015	O1 C998	S.O.	Niveau des marchandises
GID	O1	S.O.	Numéro des marchandises (numéro séquentiel)
PAC	O1	S.O.	Nombre de paquets
	O	S.O.	Types de paquets
FTX	O1	S.O.	Brève description du fret
	C8		
MEA (1)	O1	S.O.	Niveau du poids brut Poids brut, unité de mesure
MEA (2)	C1	S.O.	Volume Unité de mesure du volume
SGP	C1	S.O.	Numéro d'identification du matériel
DGS	C9	S.O.	MDONU (Code de marchandises dangereuses de l'Organisation des nations unies) / Matières dangereuses seulement en vrac
PCI	C9	S.O.	Marques d'expédition
CST	C1	S.O.	Numéro de code tarifaire (numéro SH)
G016	S.O.	S.O.	Numéros de référence des documents additionnels (USAGE FUTUR; p. ex. : permis, licences, certificats)
GEI	S.O.	S.O.	Segment obligatoire requis
DOC	S.O.	S.O.	Type de document additionnel
	S.O.	S.O.	Numéro de référence des documents additionnels
G018	C1	C1	
AUT	O1	O1	Authentification
UNT	O1	O1	Bloc de fin du message
UNE	O1	O1	Bloc de fin du groupe
UNZ	O1	O1	Bloc de fin de l'échange

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
UNB			BLOC DE DÉBUT DE L'ÉCHANGE	POUR DÉBUTER ET IDENTIFIER UN ÉCHANGE AINSI QUE LES SEGMENTS DE CONTRÔLE LIÉS À L'ÉCHANGE	a3	UNB	+	O1	O1
	S001	1	IDENTIFICATEUR DE SYNTAXE					O	O
	0001	1.1	Identificateur de syntaxe	Code identifiant la syntaxe de l'organisme de contrôle.	a4	UNOA	:	O	O
	0002	1.2	Numéro de version de la syntaxe	Numéro de version de la syntaxe.	n1	3	+	O	O
	S002	2	EXPÉDITEUR DE L'ÉCHANGE					O	O
	0004	2.1	Identificateur de l'expéditeur	Nom/représentation codée de l'expéditeur. « ID du réseau du client ».	an..35		+	O	O
	S003	3	DESTINATAIRE DE L'ÉCHANGE					O	O
	0010	3.1	Identification du destinataire	Nom/représentation codée du destinataire. « ID du réseau de l'ASFC ».	an..35		+	O	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O	O
	0017	4.1	Date de préparation	Élément généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Élément généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O	O
	0020	5	RÉFÉRENCE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Élément généré par le convertisseur.	an..14		'	O	O
UNG			BLOC DE DÉBUT DU GROUPE FONCTIONNEL	POUR INDIQUER LE DÉBUT D'UN GROUPE FONCTIONNEL ET FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS DE CONTRÔLE APPLICABLES	a3	UNG	+	O1	O1
	0038	1	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	Identification du type de message figurant dans le groupe fonctionnel.	a6	GSMCAR	+	O	O
	S006	2	IDENTIFICATION DE L'EXPÉDITEUR DE LA DEMANDE					O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	0040	2.1	Identification de l'expéditeur	Lieu de transmission du client.	an8		:	O	O
	0007	2.2	Qualificatif de l'ID	Bureau de contrôle I/B (facultatif)	an..4		+	C	C
	S007	3	IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE DE LA DEMANDE					O	O
	0044	3.1	Identification du destinataire	Élément servant à identifier l'état (essai ou production)	a3	CRT = Essai CRP = Production	+	O	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O	O
	0017	4.1	Date de préparation	Généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O	O
	0048	5	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Généré par le convertisseur.	an..14		+	O	O
	0051	6	ORGANISME DE CONTRÔLE	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	+	O	O
	S008	7	VERSION DU MESSAGE					O	O
	0052	7.1	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O	O
	0054	7.2	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	:	O	O
	0057	7.4	Code attribué par l'Association	Code attribué par l'IPEC pour identifier le type de message. Code = {Fret importé}	a6	CARIMP	'		
UNH		0010	BLOC DE DÉBUT DU MESSAGE		a3	UNH	+	O1	O1
	0062	1	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Généré par le convertisseur	an..14		+	O	O
	S009	2	IDENTIFICATEUR DU MESSAGE					O	O
	0065	2.1	Type de message	Identification du type de message.	a6	GSMCAR	:	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	0052	2.2	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O	O
	0054	2.3	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	:	O	O
	0051	2.4	Organisme de contrôle	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	:	O	O
	0057	2.5	Code attribué par l'Association	Code attribué par l'IPEC pour identifier le type de message. Code = {Fret importé}	an6	CARIMP	'	O	O
BGM		0020	DÉBUT DU MESSAGE		a3	BGM	+	O1	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O	O
	1001	1.1	Nom du document, élément codé	Code = {Manifeste des douanes}	n2	85	+	O	O
	C106	2	IDENTIFICATION DU MESSAGE/DOCUMENT					O	O
	1004	2.1	Numéro du message/document	Numéro identifiant de manière unique le message.	an..35		+	O	O
	1225	3	FONCTION DU MESSAGE, ÉLÉMENT CODÉ	Code indiquant la fonction du message.	n1	1 = Annulation 4 = Changement 9 = Original	'	O	O
CST		0070	ÉTAT DES MARCHANDISES AU POINT DE VUE DES DOUANES	ID DE L'OPTION DE SERVICE	a3	CST	++	O1	O1
	C246	2	CODES D'IDENTITÉ DES DOUANES					O	O
	7361	2.1	Identificateur de marchandises des douanes	Élément de données « ID de l'option de service ».	n2..3	83 = Déclaration du fret A6A 695 = Déclaration de conteneurs de fret vide	::	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	3055	2.3	Code de l'organisme responsable selon la liste des codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	'	O	O
G01		0080						O1	O1
RFF		0090	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MOYEN DE TRANSPORT	a3	RFF	+	O1	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					O	O
	1153	1.1	Qualificatif du code de fonction de référence	Code = {Numéro de déclaration des douanes}	a3	ABT	:	O	O
	1154	1.2	Identificateur de référence	<p>Élément de données « Numéro de référence du moyen de transport » (code du transporteur maritime et numéro de rapport).</p> <p>Format :</p> <p>1ers 4 chiffres = « code du transporteur maritime »,</p> <p>5ième caractère = « C » - à être utilisé lorsque le fret fait partie d'un voyage effectué par les partenaires d'un consortium.</p> <p>Il n'est plus requis de transmettre un « E » dans les 5 ou 6 ième position du numéro indiquant qu'il s'agit d'une transmission par EDI.</p> <p>Les caractères qui restent = « Numéro de rapport attribué par le transporteur »</p>	an..25		'	O	O
G04		0180						O1	O1
TDT		0190	DÉTAILS SUR LE TRANSPORT	DÉTAILS SUR LE TRANSPORTEUR	a3	TDT	+	O1	O1
	8051	1	QUALIFICATIF DU CODE D'ÉTAPE DU TRANSPORT	Code = {Moyen de transport principal}	n2	20	+	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	8028	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MOYEN DE TRANSPORT	Élément de données « Identification du moyen de transport prévu » (numéro du voyage).	an2..10		+	O	O
	C220	3	MODE DE TRANSPORT					O	O
	8067	3.1	Code de nom du mode de transport	Élément de données « Mode/type de moyen de transport ». Code = {Maritime}	n1	1	++	O	O
	C040	5	TRANSPORTEUR					O	O
	3127	5.1	Identification du transporteur	Élément de données « Code du transporteur » Note: Déclarez le code du transporteur responsable pour la déclaration des marchandises..	n4		++++::	O	O
	C222	8	IDENTIFICATION DU TRANSPORT					O	O
	8212	8.4	ID du moyen de transport	Élément de données = « Identification du moyen de transport (nom du navire) ».	an2..28		'	O	O
LOC		0200	IDENTIFICATION DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	PREMIER PORT D'ARRIVÉE	a3	LOC	+	O1	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu d'arrivée}	n2	60	+	O	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O	O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Premier port d'arrivée »	a5	Code d'emplacement de l'ONU (UN/LOCODE)	+++::	O	O
	C519	3	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 1 CONNEXE					O	O
	3222	3.4	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Emplacement de stockage du fret » (Terminal).	an..30		+	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	C553	4	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 2 CONNEXE	Transmettre cet élément s'il est disponible.				C	C
	3233	4.1	Code du nom du 1er emplacement connexe	Élément de données « Sous-emplacement de stockage du fret » (numéro du quai)	n..4		'	O	O
G07		0360		DÉBUT DE LA BOUCLE D'INFORMATION SUR L'ENVOI				O1	O1
CNI		0370	RÉFÉRENCE	NUMÉRO SÉQUENTIEL DE L'ENVOI	a3	CNI	+	O1	O1
	1490	1	NUMÉRO DE REGROUPEMENT	Élément de données « Numéro séquentiel de l'envoi ». Numéro d'ordre croissant, commençant par 1. Utiliser une occurrence seulement.	n..4	1	'	O	O
DOC(1)		0390	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	NUMÉRO DE CONTRÔLE DU FRET ORIGINAL	a3	DOC	+	S.O.	S.O.
	C002	1	Nom du message/document						
	1001	1.1	Code du document	Élément de données « Type de document de transport connexe » Code = {Connaissance maritime principal}	n3	704	+		
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT						
	1004	2.1	Identificateur du document	Élément de données « Numéro du document de transport connexe » (numéro de contrôle du fret original)	an..25		'		
DOC(2)		0390	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE UNIQUE DE L'ENVOI NOTE : ÉLÉMENT RÉSERVÉ À UN USAGE FUTUR (LORSQUE LE CODE INTERNATIONAL SERA ÉTABLI); TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE	a3	DOC	+	C1	C1

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O	O
	1001	1.1	Code du nom du document	Code = {Document de transport universel (polyvalent)}	n3	701	+	O	O
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					O	O
	1004	2.1	Numéro du message/document	Élément de données « Numéro de référence unique de l'envoi ».	an..35		'	O	O
G08		0400		DÉBUT DU GROUPE D'INFORMATION SUR L'ENVOI				O1	O1
RFF		0410	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DE CONTRÔLE DU FRET	a3	RFF	+	O1	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					O	O
	1153	1.1	Qualificatif du code de fonction de référence	Pour les déclarations du fret principales et les déclarations de conteneurs vides, utiliser le numéro du connaissance maritime principal. Code = {Numéro du connaissance principal}	a2..3	MB	:	O	O
	1154	1.2	Identificateur de référence	Élément de données = « Numéro du document de transport ». Pour les déclarations du fret principales, indiquer le numéro de contrôle du fret. Format du NCF : 1ers 4 chiffres = « code du transporteur maritime », Il n'est plus requis de transmettre un « E » dans la 5 ième position du numéro indiquant qu'il s'agit d'une transmission par EDI, ou un « CE » dans les 5 et 6 ième position du numéro indiquant qu'il s'agit d'une transmission par EDI et que le fret fait partie d'un voyage effectué par les partenaires d'un consortium. Les caractères qui restent = « Numéro de rapport attribué par le transporteur »	an..25		'	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
LOC(1)		0440	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/DU LIEU	LIEU DE CHARGEMENT	a3	LOC	+	O1	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu/port de chargement}	n1	9	+	O	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O	O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu de chargement, élément codé »	a5	Code d'emplacement de l'ONU (UN/LOCODE)	'	O	O
LOC(2)		0440	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/DU LIEU	BUREAU DE DOUANE DE DÉCLARATION NON EXIGÉ POUR LE FRAB; ÉLÉMENT À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT POUR TOUTES LES AUTRES DÉCLARATIONS	a3	LOC	+	C1	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Emplacement de déclaration}	n3	172	+	O	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O	O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Bureau de douane de déclaration, élément codé ».	n4	Code du bureau de l'ASFC Transmettre le zéro de gauche	::	O	O
	3055	2.3	Code de l'organisme responsable selon la liste des codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	:	O	O
	3224	2.4	Nom de l'emplacement	Élément de données « Emplacement des marchandises », élément codé. Élément à transmettre pour indiquer le code de l'entrepôt, s'il y a lieu.	n4	Il doit s'agir d'un code de sous-emplacement du SSMAEC valide.	'	C	C
LOC(3)		0440	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/DU LIEU	LIEU D'ACCEPTATION	a3	LOC	+	O1	O1

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu d'acceptation}	n2	10	+	O	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O	O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu d'acceptation, élément codé » (code du pays)	a2	Codes du pays ISO 3166	:::	O	O
	3224	2.4	Nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu d'acceptation » (nom de la ville)	an..25		+	O	O
	C519	3	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 1 CONNEXE					O	O
	3223	3.1	Identification du lieu/ emplacement 1 connexe	Élément de données « Emplacement du stockage du fret » (nom du port)	an..25		'	O	O
LOC(4)		0440	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/DU LIEU	LIEU DE DESTINATION ET PAYS DE DESTINATION	a3	LOC	+	O1	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu de destination}	n1	8	+	O	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O	O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu de destination, élément codé » (code du pays)	a2	Codes du pays ISO 3166	:::	O	O
	3224	2.4	Nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu de destination » (nom de la ville)	an..25		+	O	O
	C519	3	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 1 CONNEXE	Emplacement du stockage du fret (nom du port) n'est pas requis pour les déclarations supplémentaires du fret. Transmettre si disponible.				O	O
	3223	3.1	Identification du lieu/ emplacement 1 connexe	Élément de données « Emplacement du stockage du fret » (nom du port)	an..25		'	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
LOC(5)		0440	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/DU LIEU	LIEU DE DÉCHARGEMENT NON EXIGÉ POUR LE FRAB; CET ÉLÉMENT DOIT ÊTRE TRANSMIS POUR TOUTES LES AUTRES DÉCLARATIONS	a3	LOC	+	C1	C1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu/port de déchargement}	n2	11	+	O	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O	O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu de déchargement »	n4	Code du bureau de l'ASFC Transmettre le zéro de gauche	::	O	O
	3055	2.3	Code de l'organisme responsable selon la liste des codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	:	O	O
	3224	2.4	Nom de l'emplacement	Élément de données « Emplacement des marchandises, élément codé » Cet élément doit être transmis pour indiquer le code de l'entrepôt, s'il y a lieu.	n4	Il doit s'agir d'un code de sous-emplacement du SSMAEC valide.	'	C	C
GEI(1)		0450	INFORMATION SUR LE TRAITEMENT	PROCÉDURE DOUANIÈRE, ÉLÉMENT CODÉ	a3	GEI	+	O1	O1
	9649	1	QUALIFICATIF DU CODE D'INFORMATION DE TRAITEMENT	Code = {Procédure douanière}	n1	6	+++	O	O
	C012	2	INDICATEUR DE TRAITEMENT					O	O
	7364	2.4	Description de l'indicateur de traitement	Élément de données « Procédure douanière, élément codé »	n2	24 = Fret importé 23 = En transit 26 = Fret restant à bord	'	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
GEI(2)		0450	INFORMATION SUR LE TRAITEMENT	INDICATEUR DE DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES REQUISES ÉLÉMENT À TRANSMETTRE POUR LE FRET IMPORTÉ, LE FRET EN TRANSIT ET LE FRAB	a3	GEI	+	O1	S.O.
	9649	1	QUALIFICATIF DU CODE D'INFORMATION DE TRAITEMENT	Code = {Indicateur de données supplémentaires requises}	n1	5	+++	O	
	C012	2	INDICATEUR DE TRAITEMENT					O	
	7364	2.4	Description de l'indicateur de traitement	Élément de données « Indicateur de données supplémentaires requises »	n1	0 = Pas de données supplémentaires requises 1 = Données supplémentaires requises	'	O	
FTX		0480	TEXTE LIBRE	INSTRUCTIONS SPÉCIALES À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT SI ELLES SONT DISPONIBLES	a3	FTX	+	C1	C1
	4451	1	QUALIFICATIF DU CODE DE SUJET DU TEXTE	Code = {Instructions spéciales}	a3	SIN	+++	O	O
	C108	4	TEXTE LITTÉRAL					O	O
	4440	4.1	Valeur du texte libre	Élément de données « Instructions spéciales »	an..60		'	O	O
G09		0500						O1	O1
TDT		0510	DÉTAILS SUR LE TRANSPORT	SEGMENT DE DÉCLENCHEMENT OBLIGATOIRE POUR LE GROUPE	a3	TDT	+	O1	O1
	8051	1	QUALIFICATIF DU CODE DU STADE DE TRANSPORT	Code = {Au départ}	n2	12	'	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
DTM		0530	DATE/HEURE/PÉRIODE	DATE/HEURE PRÉVUES DE CHARGEMENT ÉLÉMENT À TRANSMETTRE SI L'INDICATEUR DE DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES = « YES » (OUI) et LE PORT DE CHARGEMENT ÉTRANGER EST AUTRE QUE LES ETATS-UNIS. ÉLÉMENT À TRANSMETTRE SI LE RAPPORT DE CARGAISON CONTIENT DU FRET EN CONTENEUR OU DES MARCHANDISES DIVERSES SANS EXEMPTION MINISTÉRIELLE ET QUE LE PORT ÉTRANGER DE CHARGEMENT EST UN PAYS AUTRE QUE LES ÉTATS-UNIS.	a3	DTM	+	C1	S.O.
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O	
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/ période	Code = {Date/heure de chargement}	n3	404	:	O	
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/ période	Élément de données « Date/heure prévues de chargement ». Élément à fournir sous la forme suivante : heure normale de l'Est.	n12	SSAAMMJHHMM	:	O	
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	203	'	O	
G010		0550						O1	O1
RFF		0560	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU NÉGOCIANT	a3	RFF	+	O1	O
	C506	1	RÉFÉRENCE					O	O
	1153	1.1	Qualificatif du code de fonction de référence	Code = {Numéro de référence de transaction individuelle du client}	a3	AIJ	:	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	1154	1.2	Identificateur de référence	Élément de données = « Numéro de référence du négociant » (numéro du connaissance maritime)	an..30		'	O	O
G011		0580		POUR LA DÉCLARATION DE CONTENEUR DE FRET VIDE, TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE				O1	C1
NAD(1)		0590	NOM ET ADRESSE	DESTINATAIRE	a3	NAD	+	O1	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code CN= {Destinataire}	a2	CN	+++	O	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Fournir le nom et l'adresse complets				O	O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom du destinataire ligne 1 »	an..35		:	O	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom du destinataire ligne 2 »	an..35		+	C	C
	C059	5	RUE					O	O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale.	Élément de données « Adresse du destinataire ligne 1 ».	an..35		:	O	O
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale.	Élément de données « Adresse du destinataire ligne 2 ».	an..35		+	C	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville du destinataire ».	an..35		+	O	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Code de province/d'État Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C	C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de province/d'État du destinataire ».	an..9		+	O	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code du destinataire » Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays du destinataire »	a2	Code de pays ISO 3166	'	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
G012		0620		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE				C1	C1
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Destinataire}	a2	CN	+:	O	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible				C	C
	3412	2.2	Service ou employé	Élément de données « Nom du point de contact du destinataire ».	an..35		'	O	O
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE.	a3	COM	+	C1	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O	O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact du destinataire »	n..12		:	O	O
	3155	1.2	Qualificatif du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O	O
G011		0580		POUR LA DÉCLARATION DE CONTENEUR DE FRET VIDE, TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE				O1	C1
NAD(2)		0590	NOM ET ADRESSE	EXPÉDITEUR	a3	NAD	+	O1	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Expéditeur}	a2	CZ	+++	O	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Inscrire le nom et l'adresse complets				O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de l'expéditeur ligne 1 »	an..35		:	O	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de l'expéditeur ligne 2 »	an..35		+	C	C
	C059	5	RUE					O	O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de l'expéditeur ligne 1 »	an..35		:	O	O
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de l'expéditeur ligne 2 »	an..35		+	C	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de l'expéditeur »	an..35		+	O	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Le code de la province/de l'État doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C	C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de la province/de l'État de l'expéditeur ».	an..9		+	O	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP de l'expéditeur » Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de l'expéditeur ».	a2	Code de pays ISO 3166.	'	O	O
G012		0620		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE				C1	C1
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Expéditeur}	a2	CO	+:	O	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible.				C	C
	3412	2.2	Employé ou service	Élément de données « Nom du point de contact de l'expéditeur »	an..35		'	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATON	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE.	a3	COM	+	C1	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O	O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact de l'expéditeur »	n..12		:	O	O
	3155	1.2	Qualificatif du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O	O
G011		0580		TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DIFFÉRENT DE L'ADRESSE DU DESTINATAIRE OU DU DESTINATAIRE ULTIME. POUR LES DÉCLARATIONS DE CONTENEUR DE FRET VIDE, TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE.				C1	C1
NAD(3)		0590	NOM ET ADRESSE	DESTINATION DE LIVRAISON	a3	NAD	+	O1	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Partie de livraison}	a2	DP	+++	O	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Indiquer le nom et l'adresse complets				O	O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la destination de livraison ligne 1 »	an..35		:	O	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la destination de livraison ligne 2 »	an..35		+	C	C
	C059	5	RUE					O	O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la destination de livraison ligne 1 »	an..35		:	O	O
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la destination de livraison ligne 2 »	an..35		+	C	C

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de la destination de livraison »	an..35		+	O	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Le code de la province/de l'État doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C	C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de la province/de l'État de la destination de livraison ».	an..9		+	O	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP de la destination de livraison » Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de la destination de livraison ».	a2	Code de pays ISO 3166	'	O	O
G012		0620		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE NOM DU POINT DE CONTACT À LA DESTINATION DE LIVRAISON DOIT ÊTRE FOURNIS LORSQUE L'ADRESSE DE LA DESTINATION DE LIVRAISON EST FOURNIS.				C1	C1
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Point de contact de livraison}	a2	DL	+:	O	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible.				C	C
	3412	2.2	Employé ou service	Élément de données « Nom du point de contact à la destination de livraison »	an..35		'	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE	a3	COM	+	C1	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O	O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact à l'adresse de livraison »	n..12		:	O	O
	3155	1.2	Qualificatif du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O	O
G011		0580		TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE				C5	C5
NAD(4)		0590	NOM ET ADRESSE	PARTIE À AVISER	a3	NAD	+	O1	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Partie à aviser}	a2	NI	+++	O	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Indiquer le nom et l'adresse complets				O	O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la partie à aviser ligne 1 »	an..35		:	O	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la partie à aviser ligne 2 »	an..35		+	C	C
	C059	5	RUE					O	O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la partie à aviser ligne 1 »	an..35		:	O	O
	3042	5.2	Rie et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la partie à aviser ligne 2 »	an..35		+	C	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de la partie à aviser »	an..35		+	O	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Le code de la province/de l'État doit être transmis si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C	C

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de la province/de l'État de la partie à aviser ».	an..9		+	O	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP de la partie à aviser » Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de la partie à aviser »	a2	Code du pays ISO 3166	'	O	O
G012		0620		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE				C1	C1
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Point de contact à aviser}	a2	NT	+:	O	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible				C	C
	3412	2.2	Employé ou service	Élément de données « Nom du point de contact de la partie à aviser »	an..35		'	O	O
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE	a3	COM	+	C1	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O	O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact de la partie à aviser »	n..12		:	O	O
	3155	1.2	Qualificatif du code de numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O	O

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
G014		0680		TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT SI LES MARCHANDISES SONT CONTENEURISÉES.				C999	O1 C998
EQD		0690	DÉTAILS SUR LE MATÉRIEL	DÉTAILS SUR LES CONTENEURS	a3	EQD	+	O1	O1
	8053	1	QUALIFICATIF DU CODE DU TYPE DE MATÉRIEL	Code = {Conteneur}	a2	CN	+	O	O
	C237		Identification du matériel					O	O
	8260	2	IDENTIFICATEUR DU MATÉRIEL	Élément de données « Numéro d'identification du matériel » Utiliser les 11 premiers chiffres pour indiquer les initiales et les numéros du matériel. Utiliser les 2 chiffres suivants pour indiquer le pays d'enregistrement du conteneur. Utiliser les 4 chiffres restants pour indiquer le code ISO 6346 du type/de la taille du conteneur	an..17		::	O	O
	3055	2.3	Code de l'organisme responsable, selon la liste des codes	Élément de données {Qualificatif de l'identification du conteneur} Code = {Organisation internationale de normalisation - ISO} Remplir si l'ID du conteneur (8260) comporte un code de taille/type de conteneur ISO 6346.	n1	5	+	C	C
	C224	3	TAILLE ET TYPE DU MATÉRIEL					O	C
	8155	3.1	Description de la taille et du type du matériel	Élément de données « Identification de la taille et du type du matériel » Élément à transmettre si l'ID du conteneur (8260) NE COMPORTE PAS un code de taille/type de conteneur ISO 6346	an4	Conformément aux codes ISO 6346 dans l'annexe C, tableaux n° 6 et 7	:::	C	C

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	8154	3.4	Description de la taille et du type du matériel	Élément de données « Contrat et transport » LISTE DES CODES : AI- Changement de mode de transport BB- Marchandises diverses CS- Aire d'attente pour conteneurs CY- Dépôt de conteneurs DD- Porte à porte DR- Porte à rampe HA- Remorquage HH- Domicile à domicile HL- Dépotage HP- Domicile à quai MC- Groupage multinational MD- Livraison mixte NC- Fret non conteneurisé PH- Quai à domicile PP- Quai à quai RD- Rampe à porte RE- Rampe à rampe RR- Transroulage	a2	Selon le cas	+++	O	O
	8169	6	INDICATEUR DE CONTENEUR PLEIN/VIDE, ÉLÉMENT CODÉ	Élément de données « État du conteneur » (plein/vide)	n1	4 = Vide 5 = Plein	'	O	O
SEL		0700	NUMÉRO DU PLOMB		a3	SEL	+	C9	S.O.
	9308	1	NUMÉRO DU PLOMB	Élément de données « Numéro du plomb »	an..15		'	O	
G015		0710		DÉBUT DU GROUPE DES DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES.				O1 C998	S.O.
GID		0720	DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES		a3	GID	+	O1	S.O.
	1946	1	NUMÉRO DE MARCHANDISES	Élément de données « Numéro de marchandises » Numéro séquentiel commençant par 1.	n..4		'	O	
PAC		0730	PAQUETS	NOMBRE ET TYPE DE PAQUETS	a3	PAC	+	O1	S.O.
	7224	1	NOMBRE DE PAQUETS	Élément de données « Nombre de paquets »	n..7		++	O	

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	C202	3	TYPE DE PAQUETS					O	
	7065	3.1	Code de description du type de paquets	Élément de données « Type de paquets »	a3	Il doit s'agir d'un code de type de paquets du SSMAEC valide	'	O	
FTX		0750	TEXTE LIBRE	DESCRIPTION DU FRET	A3	FTX	+	O1 C8	S.O.
	4451	1	QUALIFICATIF DU CODE DE SUJET DU TEXTE	Code = {Description des marchandises}	a3	AAA	+++	O	
	C108	4	TEXTE LITTÉRAL					O	
	4440	4.1	Valeur du texte libre	Élément de données « Brève description du fret »	an..50		'	O	
MEA(1)		0760	MESURES	NIVEAU DU POIDS BRUT DOIT ÊTRE TRANSMIS	a3	MEA	+	O1	S.O.
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Code = {Poids}	a2	WT	+	O	
	C502	2	DÉTAILS SUR LA MESURE					O	
	6313	2.1	Code de caractéristique mesurée	Code = {Poids brut des marchandises}	a3	AAE	+	O	
	C174	3	VALEUR/FOURCHETTE					O	
	6411	3.1	Code d'unité de mesure	Code TNE = {Tonne métrique} Code KGM = {Kilogramme} Code LBR = {Livre}	a3	Selon le cas	:	O	

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	6314	3.2	Valeur de mesure	<p>Élément de données « Niveau du poids brut ». Élément à transmettre obligatoirement.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres.</p> <p>Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>	n..13		'	O	
MEA(2)		0760	MESURES	LE VOLUME DOIT ÊTRE TRANSMIS SI LA MESURE DU VOLUME S'APPLIQUE AU TYPE DE FRET (p. ex. : liquides ou gaz)	a3	MEA	+	C1	S.O.
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Code = {Volume}	a3	VOL	+:::	O	
	C502	2	DÉTAILS SUR LA MESURE					O	

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	6154	2.4	Nom de la mesure non discrète	Élément de données « Qualificatif de l'unité de volume » Liste des codes : B = {Péniche} C = {Centimètres cubes} D = {Cordes} E = {Pieds cubes} F = {100 pieds-planches} G = {Gallons anglais} H = {Centaines de tonnes frets} I = {Gallons US sec} J = {Gallons US liquide} K = {Centaines de tonnes frets - tonnes courtes} L = {Chargement} M = {Décimètres cubes} N = {Pouces cubes} P = {Tonnes frets - courtes} Q = {Tonnes frets - métriques} R = {Voitures} S = {Tonnes frets - longues} T = {Conteneurs} U = {Unités volumétriques} V = {Litres} X = {Mètres cubes}	a1	Selon le cas	+	O	
	C174	3	VALEUR/FOURCHETTE					O	
	6411	3.1	Code de l'unité de mesure	Code = Code par défaut {Standard}	an3	WSD	:	O	

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	6314	3.2	Valeur de mesure	<p>Élément de données « Volume ». Élément à transmettre obligatoirement.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres.</p> <p>Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>	n..13		'	O	
SGP		0780	EMPLACEMENT DES MARCHANDISES SÉPARÉES	<p>ID DU CONTENEUR. ÉLÉMENT À TRANSMETTRE SI LES MARCHANDISES SONT CONTENEURISÉES.</p> <p>TRANSMETTRE JUSQU'À 11 CARACTERES DU NUMÉRO D'ID DES CONTENEURS NE PAS INCLURE LE CODE ISO DU PAYS OU DE LA TAILLE/TYPE DU CONTENEUR</p>	a3	SGP	+	C1	S.O.
	C237	1	IDENTIFICATION DU MATÉRIEL					O	
	8260	1.1	Numéro d'identification du matériel	<p>Élément de données « Numéro d'identification du matériel »</p> <p>Indiquer le ou les numéros d'ID des conteneurs contenant les marchandises définies dans la description du fret</p>	an..17		'	O	

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
DGS		0790	MARCHANDISES DANGEREUSES	CODE MDONU/CODE « MHB » ÉLÉMENT À TRANSMETTRE SI UN CODE DE MARCHANDISES DANGEREUSES OU DES MATIÈRES DANGEREUSES SEULEMENT EN VRAC S'APPLIQUENT À LA MARCHANDISE EN QUESTION	a3	DGS	+++	C9	S.O.
	C234	3	INFORMATION SUR LE MDONU					O	
	7124	3.1	Code d'identification des marchandises dangereuses de l'Organisation des nations unies (MDONU)	Élément de données « Numéro MDONU (code de marchandises dangereuses) » ou les caractères « MHB »	an..6	Consulter l'annexe C, tableau n° 10 pour les code de marchandises dangereuses	'	O	
PCI		0800	IDENTIFICATION DES PAQUETS	MARQUES D'EXPÉDITION TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE	a3	PCI	++	C9	S.O.
	C210	2	MARQUES ET ÉTIQUETTES					O	
	7102	2.1	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		'	O	
CST		0810	ÉTAT DOUANIER DES MARCHANDISES	NUMÉRO SH TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE	a3	CST	++	C1	S.O.
	C246	2	CODES D'IDENTIFICATION DES DOUANES					O	
	7361	2.1	Identification du code des douanes	Élément de données « Numéro du code tarifaire » (numéro SH)	n2..10		'	O	

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
G016		0860		USAGE FUTUR POUR DÉCLARATION DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PERMIS, LICENCES OU CERTIFICATS				S.O.	S.O.
GEI		0870	INFORMATION SUR LE TRAITEMENT	SEGMENT DE DÉCLENCHEMENT OBLIGATOIRE REQUIS	a3	GEI	+	S.O.	S.O.
	9649	1	QUALIFICATIF DU CODE D'INFORMATION DE TRAITEMENT	Code = {Numéro par défaut }	n1	1	,		
DOC		0890	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	TYPE ET NUMÉRO DES DOCUMENTS ADDITIONNELS	a3	DOC	+	S.O.	S.O.
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT						
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document additionnel »	an..3		::		
	3055	1.3	Organisme responsable selon la liste des codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	+		
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/ DOCUMENT						
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro du document additionnel »	an..35		,		
				FIN DU GROUPE DES DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES					
				FIN DU GROUPE DES RENSEIGNEMENTS D'ENVOI					
G18		0950		AUTHENTIFICATION ÉLÉMENT NON EXIGÉ SI LE NÉGOCIANT ET LES DOUANES SIGNENT UNE ENTENTE D'EXÉCUTION.				C1	C1
AUT		0960	RÉSULTAT DE L'AUTHENTIFICATION	SIGNATURE NUMÉRIQUE	a3	AUT	+	O1	O1

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret importé	État Cont. vides
	9280	1	VALEUR DU RÉSULTAT DE LA VALIDATION	Élément de données « Authentification »	an..35		'	O	O
UNT		0990		BLOC DE FIN DU MESSAGE	a3	UNT	+	O1	O1
	0074	1	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE		n..6	Nombre de segments dans le message, y compris UNH et UNT.	+	O	O
	0062	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNH 0062.	'	O	O
UNE			BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	a3	UNE	+	O1	O1
	0060	1	NOMBRE DE MESSAGES	Généré par le convertisseur	n..6	Nombre de groupe fonctionnel dans le message, y compris UNH et UNT.	+	O	O
	0048	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNH 0048	'	O	O
UNZ			BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	a3	UNZ	+	O1	O1
	0036	1	COMPTE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Généré par le convertisseur.	n1	1	+	O	O
	0020	2	RÉFÉRENCE DU CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNB 0020.	'	O	O

**ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE
CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**
EXEMPLES DE DÉCLARATION DU FRET MARITIME
Exemple 1 - Déclaration du fret (fret importé) : Données supplémentaires non requises

Un conteneur est ramassé à Montivilliers (France) pour être expédié, via Le Havre (France), à Montréal (Canada). Les marchandises sont destinées à un expéditeur de fret situé à Toronto, et seront livrées à Mississauga (Ontario).

UNB+UNOA:3+CLIENTNETID+CBSANETID+040112:0930+83ALSG0101T04'
 UNG+GSMCAR+ABC123+CIT+040121:0930+246810+UN+D:00A:CARIMP'
 UNH+123456+GSMCAR:D:00A:UN:CARIMP'
 BGM+85+9953BXH+9'
 CST++83::96'
 RFF+ABT:9990830101T04'
 TDT+20+MAR2770+1++9990+++::NOM DU NAVIRE'
 LOC+60+CAMTR+::TERMINAL+0001'
 CNI+1'
 DOC+701+4CA74839XYZ123456'
 RFF+MB:9990830101T0420040205'
 LOC+9+FRLEH'
 LOC+172+0395::96'
 LOC+10+FR::MONTIVILLIERS+LEHAVRE'
 LOC+8+CA::MONTREAL+NOM DU PORT'
 LOC+11+0395::96'
 GEI+6+::24'
 GEI+5+::0'
 TDT+12'
 RFF+AIJ:NUMERO DE CONNAISSEMENT'
 NAD+CN+++NOM DU DESTINATAIRE1+111 HURONTARIO STREET UNIT
 2+TORONTO+ON+M5P1A2+CA'
 CTA+CN+:STEVE YZERMAN'
 COM+9055551247:TE'
 NAD+CZ+++NOM DE L?'EXPEDITEUR 1+20 RUE DES LOUPS+MONTIVILLIERS+++FR'
 CTA+CO+:MARIA MESSIER'
 COM+37845553578:TE'
 NAD+DP+++DESTINATION DE LIVRAISON+222 CONROY AVENUE+MISSISSAUGA+ON+L4T1B9+CA'
 CTA+DL+:WAYNE BERTUZZI'
 COM+9055558957:TE'
 NAD+NI+++PARTIE A AVISER+2122 BLOOR STREET+TORONTO+ON+M7T5H7+CA'
 CTA+NT+:RON CHERRY'
 COM+4165558957:TE'
 EQD+CN+ABCD7142030DE4LG1::5+::CY+++5'
 SEL+JJMM1001'
 GID+1'
 PAC+2++SKD'
 FTX+AAA+++PLANCHES A NEIGE
 MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
 SGP+ABCD7142030'
 PCI++MARQUES ET NUMEROS D?'EXPEDITION'
 CST++950619020'
 GID+2'
 PAC+40++CTN'
 FTX+AAA+++BATONS DE GOLF'
 MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
 SGP+ABCD7142030'

**ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE
CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**

PCI++MARQUES ET NUMEROS D?'EXPEDITION'

CST++9506'

AUT+123456789'

UNT+48+123456'

UNE+1+246810'

UNZ+1+83ALSG0101T04'

**ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE
CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**
Exemple 2 - Déclaration du fret (fret importé) : Données supplémentaires requises

Trois conteneurs sont ramassés à Montivilliers (France) pour être expédiés, via Le Havre (France), à Montréal (Canada). Les marchandises sont destinées à un expéditeur de fret à Toronto, et seront livrées à Mississauga (Ontario).

```

UNB+UNOA:3+CLIENTNETID+CBSANETID+040112:0930+83ALSG0101T04'
UNG+GSMCAR+ABC123+CIT+040121:0930+246810+UN+D:00A:CARIMP'
UNH+123456+GSMCAR:D:00A:UN:CARIMP'
BGM+85+9953BXH+9'
CST++83::96'
RFF+ABT:9990830101T04'
TDT+20+MAR2770+1++9990+++:::NOM DU NAVIRE'
LOC+60+CAMTR+:::TERMINAL+0001'
CNI+1'
DOC+701+4CA74839XYZ123456'
RFF+MB:9990830101T0420040205'
LOC+9+FRLEH'
LOC+172+0395::96'
LOC+10+FR:::MONTIVILLIERS+LEHAVRE'
LOC+8+CA:::MONTREAL+NOM DU PORT'
LOC+11+0395::96'
GEI+6+:::24'
GEI+5+:::1'
TDT+12'
DTM+404:200404150800:203'
RFF+AIJ:NUMERO DE CONNAISSEMENT'
NAD+CN+++NOM DU DESTINATAIRE 1+111 HURONTARIO STREET UNIT
2+TORONTO+ON+M5P1A2+CA'
CTA+CN+:STEVE YZERMAN'
COM+9055551247:TE'
NAD+CZ+++NOM DE L?'EXPEDITEUR 1+20 RUE DES LOUPS+MONTIVILLIERS+++FR'
CTA+CO+:MARIA MESSIER'
COM+37845553578:TE'
NAD+DP+++ DESTINATION DE LIVRAISON+222 CONROY AVENUE+MISSISSAUGA+ON+L4T1B9+CA'
CTA+DL+:WAYNE BERTUZZI'
COM+9055558957:TE'
NAD+NI+++PARTIE A AVISER+2122 BLOOR STREET+TORONTO+ON+M7T5H7+CA'
CTA+NT+:RON CHERRY'
COM+4165558957:TE'
EQD+CN+ABCD7142030DE4LG1::5+:::CY+++5'
SEL+JJMM1001'
GID+1'
PAC+2++SKD'
FTX+AAA+++EQUIPEMENTS SPORTIFS'
FTX+AAA+++ DESCRIPTION ADDITIONNELLE'
FTX+AAA+++ DESCRIPTION ADDITIONNELLE'
MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
SGP+ABCD7142030'
PCI++MARQUES ET NUMEROS D?'EXPEDITION'
PCI++MARQUES ET NUMEROS D?'EXPEDITION'
PCI++MARQUES ET NUMEROS D?'EXPEDITION'
CST++950619020'
GID+2'
PAC+40++CTN'
FTX+AAA+++EQUIPEMENTS SPORTIFS'

```

**ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE
CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**

MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
SGP+ABCD7142030'
PCI++MARQUES ET NUMEROS D?'EXPEDITION'
CST++9506'
AUT+123456789'
UNT+53+123456'
UNE+1+246810'
UNZ+1+83ALSG0101T04'

**ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE
CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**
Exemple 3 - Déclaration du fret (fret importé) : En transit

Une cargaison est ramassée à Montivilliers (France) pour être expédiée, via Le Havre (France), à Montréal (Canada) et, de là, par camion, jusqu'à Brooklyn, New York (États-Unis). Les marchandises sont destinées à une société située à Manhattan (NY), mais seront livrées à un endroit situé à Elizabeth (NJ).

UNB+UNOA:3+CLIENTNETID+CBSANETID+031112:1510+258759687'
 UNG+GSMCAR+12345678+CIT+031112:1510+26987742+UN+D:00A:CARIMP'
 UNH+3212358778+GSMCAR:D:00A:UN:CARIMP'
 BGM+85+20040112+9'
 CST++83::96'
 RFF+ABT:9990987654'
 TDT+20+REM345674+1++9990+++::NOM DU NAVIRE'
 LOC+60+CAMTL+:::TERMINAL+0001'
 CNI+1'
 RFF+MB:999098765401222004'
 LOC+9+FRLEH'
 LOC+172+0395::96'
 LOC+10+FR:::MONTIVILLIERS+LEHAVRE'
 LOC+8+US:::ELIZABETH NJ+NEWARK NJ'
 LOC+11+0395::96'
 GEI+6+:::23'
 GEI+5+:::0'
 TDT+12'
 RFF+AIJ:NUMERO DE CONNAISSEMENT'
 NAD+CN+++EAST SIDE BOUTIQUE+123 MAIN STREET+MANHATTAN+NY+30021+US'
 NAD+CZ+++MAISON DE CHOCOLAT+123 RUE BELLE+MONTVILLIERS+++FR'
 NAD+DP+++EAST SIDE BOUTIQUE+895 DAWSON STREET+ELIZABETH+NJ+50587+US'
 CTA+DL+:MARY BROWN'
 EQD+CN+ABCD1234567GB4LG1::5+:::CY+++5'
 GID+1'
 PAC+25++SKD'
 FTX+AAA+++CHOCOLAT NOIR FRANCAIS'
 MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
 SGP+ABCD1234567'
 AUT+200311121559'
 UNT+29+3212358778'
 UNE+1+26987742'
 UNZ+1+258759687'

ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**Exemple 4 - Déclaration du fret (fret importé) : Fret restant à bord (FRAB) données supplémentaires non requises**

Une cargaison a été ramassée à Montivilliers (France) pour être expédiée via Le Havre (France). Le navire fera escale à Montréal (Canada) pour décharger du fret, mais la cargaison demeurera à bord du navire (FRAB) jusqu'à ce qu'elle soit déchargée à un terminal situé à Rio De Janeiro, Brésil. Les marchandises sont destinées à une société située à Sao Paulo, Brésil.

UNB+UNOA:3+CLIENTNETID+CBSANETID+040112:1510+39568475'
 UNG+GSMCAR+12345678+CIT+031112:1510+36528741+UN+D:00A:CARIMP'
 UNH+4580254+GSMCAR:D:00A:UN:CARIMP'
 BGM+85+200411130495+9'
 CST++83::96'
 RFF+ABT:9990987654'
 TDT+20+2003MER87+1++9990++++::NOM DU NAVIRE'
 LOC+60+CAMTL+:::TERMINAL'
 CNI+1'
 RFF+MB:999098765411132003'
 LOC+9+FRLEH'
 LOC+10+FR:::MONTIVILLIERS+LEHAVRE'
 LOC+8+US:::QUEENS+BROOKLYN'
 GEI+6+:::26'
 GEI+5+:::0'
 TDT+12'
 RFF+AIJ:NUMERO DE CONNAISSEMENT'
 NAD+CN+++QUEENS IMPORTS+111 MAIN STREET+QUEENS+NY+14035+US'
 NAD+CZ+++MAISON DE CHOCOLAT+123 RUE BELLE+MONTIVILLIERS+++FR'
 EQD+CN+ABCD1234567DE4LG1::5+:::CY+++5'
 GID+1'
 PAC+25++SKD'
 FTX+AAA+++CHOCOLATS'
 MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
 SGP+ABCD1234567'
 GID+2'
 PAC+12++CTN'
 FTX+AAA+++MATERIAUX PUBLICITAIRES'
 MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
 SGP+ABCD1234567'
 AUT+123456789'
 UNT+30+4580254'
 UNE+1+36528741'
 UNZ+1+39568475'

**ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE
CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**
**Exemple 5 - Déclaration du fret (fret importé) : Fret restant à bord (FRAB) données
supplémentaires requises**

Une cargaison a été ramassée à Montivilliers (France) pour être expédiée via Le Havre (France). Le navire fera escale à Montréal (Canada) pour décharger du fret, mais la cargaison demeurera à bord du navire (FRAB) jusqu'à ce qu'elle soit déchargée à un terminal situé à Rio De Janeiro, Brésil. Les marchandises sont destinées à une société située à Sao Paulo, Brésil.

UNB+UNOA:3+CLIENTNETID+CBSANETID+040112:1510+39568475'
 UNG+GSMCAR+12345678+CIT+031112:1510+36528741+UN+D:00A:CARIMP'
 UNH+4580254+GSMCAR:D:00A:UN:CARIMP'
 BGM+85+200411130495+9'
 CST++83::96'
 RFF+ABT:9990987654'
 TDT+20+2003MER87+1++9990++++::NOM DU NAVIRE'
 LOC+60+CAMTL+:::TERMINAL'
 CNI+1'
 RFF+MB:999098765411132003'
 LOC+9+FRLEH'
 LOC+10+FR:::MONTIVILLIERS+LEHAVRE'
 LOC+8+BR:::SAO PAULO+EMPLACEMENT STOCKAGE FRET'
 GEI+6+:::26'
 GEI+5+:::1''
 TDT+12'
 RFF+AIJ:NUMERO DE CONNAISSEMENT
 NAD+CN+++BRAZILLIAN IMPORTS+111 MAIN STREET+SAO PAULO+++BR'
 NAD+CZ+++MAISON DE CHOCOLAT+123 RUE BELLE+MONTIVILLIERS+++FR'
 EQD+CN+ABCD1234567DE4LG1::5+:::CY+++5'
 GID+1'
 PAC+25++SKD'
 FTX+AAA+++CHOCOLATS'
 MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
 SGP+ABCD1234567'
 GID+2'
 PAC+12++CTN'
 FTX+AAA+++MATERIAUX PUBLICITAIRES'
 MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
 SGP+ABCD1234567'
 AUT+123456789'
 UNT+30+4580254'
 UNE+1+36528741'
 UNZ+1+39568475'

**ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE
CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**

Exemple 6 - Importation du fret : Déclaration de conteneurs vide

Un conteneur vide dans un service de navette internationale est expédié à Halifax, en Nouvelle-Écosse, de Montivilliers, France.

UNB+UNOA:3+CLIENTNETID+CBSANETID+040120:1530+CLN6950104T01'
UNG+GSMCAR+JAYLOW123+CIT+040119:1510+16528741+UN+D:00A:CARIMP'
UNH+180254+GSMCAR:D:00A:UN:CARIMP'
BGM+85+CLN6950104T01+9'
CST++695::96'
RFF+ABT:9999C6950104T01'
TDT+20+VOY456+1++9999+++:::NOM DU NAVIRE'
LOC+60+CAHAL+:::HALTERM'
CNI+1'
DOC+701+4CA74839XYZ123456'
RFF+MB:9999CLN6950104T01'
LOC+9+FRLEH'
LOC+172+0009::96'
LOC+10+FR:::MONTIVILLIERS+LEHAVRE'
LOC+8+CA:::HALIFAX+HALTERM'
LOC+11+0009::96'
GEI+6+:::26'
FTX+SIN+++ INSTRUCTIONS SPECIALES'
TDT+12'
RFF+AIJ:LADING1'
NAD+CN+++NOM DU DESTINATAIRE 1+ADRESSE DU DESTINATAIRE 1+HALIFAX+NS+B9B1A2+CA'
CTA+CN+:JANE SYMTHE'
COM+9025559876:TE'
NAD+CZ+++NOM DE L?'EXPEDITEUR 1+ADRESSE LIGNE 1+MONTVIILLIERS+++FR'
CTA+CO+:PASCAL LEMIEUX'
COM+01258472:TE'
NAD+DP+++NOM DE LIVRAISON 1+ADRESSE DE LIVRAISON 1+YARMOUTH+NS+B9H1A2+CA'
CTA+DL+:DONALD MCDONALD'
COM+9024449876:TE'
NAD+NI+++PARTIE A AVISER 1+PARTIE A AVISER ADRESSE LIGNE 1+HALIFAX+NS+B9H1A7+CA'
CTA+NT+:GABRIELLE LEMIEUX'
COM+01258472:TE'
EQD+CN+ABCD1234567FR4LG1::5+:::PP+++4'
AUT+123456789'
UNT+33+180254'
UNE+1+16528741'
UNZ+1+CLN6950104T01'

**ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE
CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**
Exemple 7 - Production de rapports multiples dans une même transmission

Voici comment envoyer de multiples rapports dans une même transmission. Pour plus de renseignements sur ce processus, consulter la section 5.5.

```

UNB+UNOA:3+CLIENTNETWORKID+CBSA1+050422:1319+UNIQREFN01'
UNG+GSMCAR+3RDPARTY+CIP+050422:1323+UNIQREFN02+UN+D:00A:CARIMP'
UNH+UNIQREFN03+GSMCAR:D:00A:UN:CARIMP'
BGM+85+UNIQREFN04+9'
CST++83::96'
RFF+ABT:999912349'
TDT+20+VN1+1++9999+++:::NOMNAVIRE'
LOC+60+CAVAN+:::DELTAPORT'
CNI+1'
RFF+MB:9999CCN12345'
LOC+9+CNBJS'
LOC+172+0809::96'
LOC+10+CN:::BEIJING+PORTNAME'
LOC+8+CA:::VANCOUVER+DELTAPORT'
LOC+11+0809::96'
GEI+6+:::24'
GEI+5+:::0'
TDT+12'
RFF+AIJ:NUMERO DE CONNAISSEMENT'
NAD+CN+++IMPORTATION INC+123RUE MAIN+MONTREAL+QC+J8V3Z3+CA'
NAD+CZ+++EXPEDITEUR INC+6565 HARBOUR DRIVE+LONDON+GB'
EQD+CN+XYZV9876543DE4LG1::5+ :::CY+++5'
GID+1'
PAC+100++BOX'
FTX+AAA+++GRAINE DE CAFE'
MEA+WT+AAE+LBR:500'
SGP+XYZV9876543'
AUT+AUTHENTICATION'
UNT+19+ UNIQREFN03'
UNH+UNIQREFN07+GSMCAR:D:00A:UN:CARIMP'
BGM+85+UNIQREFN05+9'
CST++83::96'
RFF+ABT:999912349'
TDT+20+VN1+1++9999+++:::NOMNAVIRE'
LOC+60+CAVAN+:::DELTAPORT'
CNI+1'
RFF+MB:9999CCN98765'
LOC+9+HKHKG'
LOC+172+0809::96'
LOC+10+HK:::HONG KONG+PORTNAME'
LOC+8+CA:::VANCOUVER+DELTAPORT'
LOC+11+0809::96'
GEI+6+:::24'
GEI+5+:::0'
TDT+12'
RFF+AIJ:NUMERO DE CONNAISSEMENT'
NAD+CN+++IMPORTATION INC+123 RUE MAIN+MONTREAL+QC+J8V3Z3+CA'
NAD+CZ+++EXPEDITEUR INC+6565 HARBOUR DRIVE+LONDON+GB'
EQD+CN+XYZV9876543DE4LG1::5+:::CY+++5'
GID+1'
PAC+100++BOX'
FTX+AAA+++GRAINE DE CAFE'

```

**ANNEXE N – DÉCLARATION DU FRET ET DE CONTENEURS DE FRET VIDES MARITIMES – TABLE DE
CONCORDANCE EDIFACT – FRET IMPORTÉ, FRET EN TRANSIT ET FRAB**

MEA+WT+AAE+LBR:500'
AUT+AUTHENTICATION'
UNT+19+UNIQREFN07'
UNE+2+UNIQREFN02'
UNZ+1+UNIQREFN01'

ANNEXE O

**DÉCLARATION DU FRET
EXPORTÉ MARITIME -
TABLE DE CONCORDANCE
EDIFACT**

ANNEXE O - DÉCLARATION DU FRET MARITIME EXPORTÉ - TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

STRUCTURE DES MESSAGES

Seg.	État Exp.	Nom de l'élément de données
UNB	O1	Bloc de début de contrôle de l'échange
UNG	O1	Bloc de début du groupe fonctionnel
UNH	O1	Bloc de début du message
BGM	O1	Nom du message/document, élément codé
	O	Numéro du message/document
	O	Fonction du message, élément codé
CST	O	ID de l'option de service
G01	O1	
RFF	O1	Numéro de référence du moyen de transport
G04	O1	
TDT	O1	Identification du moyen de transport prévu (numéro du voyage)
	O	Mode/type de moyen de transport
	O	Code du transporteur
	O	Identification du moyen de transport (nom du navire)
LOC	O1	Lieu de chargement, élément codé
	O	Emplacement de stockage du fret (terminal)
	C	Sous-emplacement de stockage du fret (numéro du quai)
DTM	O1	Date de sortie
G07	O1	Boucle du niveau d'envoi
CNI	O1	Numéro séquentiel d'envoi
DOC	C99	Type de document de transport connexe
	O	Numéro du document de transport connexe (Numéro de transaction d'exportation)
DOC	C99	Type de document de transport connexe
	O	Numéro du document de transport connexe (Numéro de contrôle du fret précédent)
DOC	C1	Numéro de référence unique de l'envoi (Usage futur)
G08	O1	Boucle de la déclaration du fret
RFF	O1	Numéro du document de transport (Numéro de contrôle du fret)
LOC (1)	O1	Bureau de douane de sortie
	C	Emplacement des marchandises, élément codé
LOC (2)	O1	Port de déchargement, élément codé
LOC (3)	O1	Lieu d'acceptation élément codé (code du pays)
	O	Lieu d'acceptation (nom de la ville)

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

Seg.	État Exp.	Nom de l'élément de données
	O	Emplacement de stockage du fret (nom du port)
LOC (4)	O1	Lieu de destination, élément codé (code du pays)
	O	Lieu de destination (nom de la ville)
	O	Emplacement de stockage du fret (nom du port)
GEI	O1	Procédure douanière, élément codé
FTX	C1	Instructions spéciales
G09	O1	
TDT	O1	Segment de déclenchement obligatoire
G010	O1	
RFF	O1	Numéro de référence du négociant (numéro du connaissement maritime)
G011	O1	Détails sur le destinataire
NAD	O1	Nom et adresse du destinataire
G012	C1	
CTA	O1	Point de contact du destinataire
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact du destinataire
G011	O1	Détails sur l'expéditeur
NAD	O1	Nom et adresse de l'expéditeur
G012	C1	
CTA	O1	Point de contact de l'expéditeur
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact de l'expéditeur
G011	C1	Détails sur la destination de livraison
NAD	O1	Nom et adresse de la destination de livraison
G012	C1	
CTA	O1	Point de contact de la destination de livraison
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact de destination de livraison
G011	C5	Détails sur la partie à aviser
NAD	O1	Nom et adresse de la partie à aviser
G012	C1	
CTA	O1	Point de contact de la partie à aviser
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact de la partie à aviser
G014	O1 C999	Détails sur le matériel
EQD	O1	Code de type de matériel
	O	Numéro d'identification du matériel
	C	Qualificatif d'identification des conteneurs
	C	Identification de la taille et du type du matériel
	O	Contrat et transport

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

Seg.	État Exp.	Nom de l'élément de données
	O	État des conteneurs (pleins/vides)
SEL	C9	Numéros de plomb
G015	O1 C998	Niveau des marchandises
GID	O1	Numéro des marchandises (numéro séquentiel)
PAC	O1	Nombre de paquets
	O	Types de paquets
FTX	O1 C8	Brève description du fret
MEA	O1	Niveau du poids brut Poids brut, unité de mesure
MEA	C1	Volume Unité de mesure du volume
SGP	C1	Numéro d'identification du matériel
DGS	C9	MDONU(Code de marchandises dangereuses de l'Organisation des nations unies) / Matières dangereuses seulement en vrac
PCI	C9	Marques d'expédition
CST	C1	Numéro de code tarifaire (numéro SH)
G16	S.O.	Numéros de références des documents additionnels (USAGE FUTURE; p.ex. : permis, licences, certificats)
GEI	S.O.	Segment obligatoire requis
DOC	S.O.	Type de document additionnel
	S.O.	Numéro de référence des documents additionnels
G18	C1	
AUT	O1	Authentification
UNT	O1	Bloc de fin du message
UNE	O1	Bloc de fin du groupe fonctionnel
UNZ	O1	Bloc de fin de l'échange

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
UNB			BLOC DE DÉBUT DE L'ÉCHANGE	POUR DÉBUTER ET IDENTIFIER UN ÉCHANGE AINSI QUE LES SEGMENTS DE CONTRÔLE LIÉS À L'ÉCHANGE	a3	UNB	+	O1
	S001	1	IDENTIFICATEUR DE SYNTAXE					O
	0001	1.1	Identificateur de syntaxe	Code identifiant la syntaxe de l'organisme de contrôle.	a4	UNOA	:	O
	0002	1.2	Numéro de version de la syntaxe	Numéro de version de la syntaxe.	n1	3	+	O
	S002	2	EXPÉDITEUR DE L'ÉCHANGE					O
	0004	2.1	Identificateur de l'expéditeur	Nom/représentation codée de l'expéditeur. « ID du réseau du client ».	an..35		+	O
	S003	3	DESTINATAIRE DE L'ÉCHANGE					O
	0010	3.1	Identification du destinataire	Nom/représentation codée du destinataire. « ID du réseau de l'ASFC ».	an..35		+	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O
	0017	4.1	Date de préparation	Élément généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Élément généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O
	0020	5	RÉFÉRENCE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Élément généré par le convertisseur.	an..14		'	O
UNG			BLOC DE DÉBUT DU GROUPE FONCTIONNEL	POUR INDIQUER LE DÉBUT D'UN GROUPE FONCTIONNEL ET FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS DE CONTRÔLE APPLICABLES	a3	UNG	+	O1
	0038	1	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	Identification du type de message figurant dans le groupe fonctionnel.	a6	GSMCAR	+	O
	S006	2	IDENTIFICATION DE L'EXPÉDITEUR DE LA DEMANDE					O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	0040	2.1	Identification de l'expéditeur	Lieu de transmission du client.	an8		:	O
	0007	2.2	Qualificatif de l'ID de l'expéditeur	Bureau de contrôle I/B (facultatif)	an..4		+	C
	S007	3	IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE DE LA DEMANDE					O
	0044	3.1	Identification du destinataire	Élément servant à identifier l'état (essai ou production)	a3	CET = Essai CEP = Production	+	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O
	0017	4.1	Date de préparation	Généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O
	0048	5	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Généré par le convertisseur.	an..14		+	O
	0051	6	ORGANISME DE CONTRÔLE	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	+	O
	S008	7	VERSION DU MESSAGE					O
	0052	7.1	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O
	0054	7.2	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	:	O
	0057	7.3	Code attribué par l'Association	Code attribué par l'IPEC pour identifier le type de message. Code = {Fret exporté}	a6	CAREXP	'	
UNH		0010	BLOC DE DÉBUT DU MESSAGE		a3	UNH	+	O1
	0062	1	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Généré par le convertisseur	an..14		+	O
	S009	2	IDENTIFICATEUR DU MESSAGE					O
	0065	2.1	Type de message	Identification du type de message.	a6	GSMCAR	:	O
	0052	2.2	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O
	0054	2.3	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	:	O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	0051	2.4	Organisme de contrôle	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	:	O
	0057	2.5	Code attribué par l' Association	Code attribué par l'IPEC pour identifier le type de message. Code = {Fret exporté}	an6	CAREXP	'	O
BGM		0020	DÉBUT DU MESSAGE		a3	BGM	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Nom du document, élément codé	Code = {Manifeste des douanes}	n2	85	+	O
	C106	2	IDENTIFICATION DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1004	2.1	Numéro du message/document	Numéro identifiant de manière unique le message.	an..35		+	O
	1225	3	FONCTION DU MESSAGE, ÉLÉMENT CODÉ	Code indiquant la fonction du message.	n1	1 = Annulation 4 = Changement 9 = Original	'	O
CST		0070	ÉTAT DES MARCHANDISES AU POINT DE VUE DES DOUANES	ID DE L'OPTION DE SERVICE	a3	CST	++	O1
	C246	2	CODES D'IDENTITÉ DES DOUANES					O
	7361	2.1	Identificateur de marchandises des douanes	Élément de données « ID de l'option de service ». Code = {Fret exporté}	n3	711	::	O
	3055	2.3	Code de l'organisme responsable selon la liste des codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	'	O
G01		0080						O1
RFF		0090	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MOYEN DE TRANSPORT	a3	RFF	+	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					
	1153	1.1	Qualificatif du code de fonction de référence	Code = {Numéro de déclaration des douanes}	a3	ABT	:	O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	1154	1.2	Identificateur de référence	Élément de données « Numéro de référence du moyen de transport » (code du transporteur maritime et numéro de rapport). Format : 1 ^{ers} 4 chiffres = « Code du transporteur », Il n'est plus requis de transmettre un « E » dans les 5 ou 6 ^{ième} position du numéro indiquant qu'il s'agit d'une transmission par EDI. Les caractères qui restent = « Numéro de rapport attribué par le transporteur »	an..25		'	O
G04		0180						O1
TDT		0190	DÉTAILS SUR LE TRANSPORT	DÉTAILS SUR LE TRANSPORTEUR	a3	TDT	+	O1
	8051	1	QUALIFICATIF DU CODE D'ÉTAPE DU TRANSPORT	Code = { Au départ }	n2	12	+	O
	8028	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MOYEN DE TRANSPORT	Élément de données « Identification du moyen de transport prévu » (numéro du voyage).	an2..10		+	O
	C220	3	MODE DE TRANSPORT					O
	8067	3.1	Code de nom du mode de transport	Élément de données « Mode/type de moyen de transport » Code = { Maritime }	n1	1	++	O
	C040	5	TRANSPORTEUR					O
	3127	5.1	Identification du transporteur	Élément de données « Code du transporteur »	an4		+++:::	O
	C222	8	IDENTIFICATION DU TRANSPORT					O
	8212	8.4	ID du moyen de transport	Élément de données = « Identification du moyen de transport (nom du navire) ».	an2..28		'	O
LOC		0200	IDENTIFICATION DU LIEU/DE L'EMPLACEMENT	LIEU DE CHARGEMENT	a3	LOC	+	O1

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu/Port de chargement}	n1	9	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu de chargement, élément codé »	a5	Code d'emplacement de l'ONU (UN/LOCODE)	+:::	O
	C519	3	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 1 CONNEXE					O
	3222	3.4	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Emplacement de stockage du fret » (Terminal).	an..30		+	O
	C553	4	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 2 CONNEXE	Transmettre cet élément s'il est disponible.				C
	3233	4.1	Code du nom du 1 ^{er} emplacement connexe	Élément de données « Sous-emplacement de stockage du fret » (numéro du quai)	n..4		'	O
DTM		0210	DATE/HEURE/PÉRIODE	DATE DE SORTIE	a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/ période	Code = {Date/heure de départ}	n3	136	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/ période	Élément de données « Date/heure de sortie » Élément à transmettre en heure normale de l'Est	n12	SSAAMMJJHHMM	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	203	'	O
G07		0360		DÉBUT DE LA BOUCLE D'INFORMATION SUR L'ENVOI				O1
CNI		0370	RÉFÉRENCE	NUMÉRO SÉQUENTIEL DE L'ENVOI	a3	CNI	+	O1
	1490	1	NUMÉRO DE REGROUPEMENT	Élément de données « Numéro séquentiel de l'envoi ». Numéro d'ordre croissant, commençant par 1. Seulement 1 occurrence sera utilisé	n..4	1	'	O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
DOC(1)		0600	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	CONDITION RELATIVE AU NUMÉRO DE TRANSACTION D'EXPORTATION : IL EST OBLIGATOIRE DE TRANSMETTRE AU MOINS UN NUMÉRO DE TRANSACTION D'EXPORTATION OU UN NUMÉRO DE CONTRÔLE DU FRET ANTÉRIEUR. LES DEUX PEUVENT AUSSI ÊTRE TRANSMIS.	a3	DOC	+	C99
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					
	1001	1.1	Code du document	Élément de données « Type de document de transport connexe » Code = {Déclaration du fret (Départ)}	n3	833	+	
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro du document de transport connexe » (numéro de transaction d'exportation)	an..25		,	
DOC(2)		0600	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	CONDITION RELATIVE AU NUMÉRO DE CONTRÔLE DE FRET ANTÉRIEUR : IL EST OBLIGATOIRE DE TRANSMETTRE AU MOINS UN NUMÉRO DE TRANSACTION D'EXPORTATION OU UN NUMÉRO DE CONTRÔLE DU FRET ANTÉRIEUR. LES DEUX PEUVENT AUSSI ÊTRE TRANSMIS.	a3	DOC	+	C99
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document de transport connexe » Code = {Message/document des douanes précédent}	n3	998	+	

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro du document de transport connexe » (numéro de contrôle du fret antérieur)	an..25		,	
DOC(3)		0600	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE UNIQUE DE L'ENVOI (RUE) TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE SI LE RUE EST FOURNIS, SOIT LE NUMÉRO DE TRANSACTION D'EXPORTATION OU LE (NCFA) DOIT ÊTRE FOURNIS MAIS PAS LES DEUX.	a3	DOC	+	C1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Code du nom du document	Code = {Document de transport universel (polyvalent)}	n3	701	+	O
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					O
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro de référence unique de l'envoi »	an..35		,	O
G08		0400		DÉBUT DE LA BOUCLE DE LA DÉCLARATION DU FRET INDIVIDUELLE				O1
RFF		0410	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DE CONTRÔLE DU FRET	a3	RFF	+	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					O
	1153	1.1	Qualificatif du code de fonction de référence	Code = {Numéro du document de transport}	a3	AAS	:	O
	1154	1.2	Identificateur de référence	Élément de données = « Numéro du document de transport » (Numéro de contrôle du fret)	an..25		,	O
LOC(1)		0440	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/DU LIEU	BUREAU DE DOUANE DE SORTIE	a3	LOC	+	O1

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Bureau de douane de sortie}	n3	42	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Bureau de douane de sortie » (Bureau de l'ASFC)	n4	Code du bureau de l'ASFC Transmettre le zéro de gauche	::	O
	3055	2.3	Code de l'organisme responsable selon la liste des codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	:	O
	3224	2.4	Nom de l'emplacement	Élément de données « Emplacement des marchandises », élément codé. Élément à transmettre pour indiquer le code de l'entrepôt, s'il y a lieu.	n4	Il doit s'agir d'un code de sous-emplacement du SSMAEC valide.	'	C
LOC(2)		0440	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/DU LIEU	PORT DE DÉCHARGEMENT	a3	LOC	+	M1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu/port de déchargement}	n2	11	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Port de déchargement, élément codé »	a5	Code d'emplacement de l'ONU (UN/LOCODE)	'	O
LOC(3)		0440	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/DU LIEU	LIEU D'ACCEPTATION	a3	LOC	+	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu d'acceptation}	n2	10	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu d'acceptation, élément codé » (code du pays)	a2	Codes du pays ISO 3166	:::	O
	3224	2.4	Nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu d'acceptation » (nom de la ville)	an..25		+	O
	C519	3	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 1 CONNEXE					O
	3223	3.1	Identification du lieu/ emplacement 1 connexe	Élément de données « Emplacement du stockage du fret » (nom du port)	an..25		'	O
LOC(4)		0440	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/DU LIEU	LIEU DE DESTINATION ET PAYS DE DESTINATION	a3	LOC	+	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu de destination}	n1	8	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu de destination, élément codé » (code du pays)	a2	Codes du pays ISO 3166	:::	O
	3224	2.4	Nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu de destination » (nom de la ville)	an..25		+	O
	C519	3	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 1 CONNEXE					O
	3223	3.1	Identification du lieu/ emplacement 1 connexe	Élément de données « Emplacement du stockage du fret » (nom du port)	an..25		'	O
GEI		0450	INFORMATION SUR LE TRAITEMENT	PROCÉDURE DOUANIÈRE, ÉLÉMENT CODÉ	a3	GEI	+	O1
	9649	1	QUALIFICATIF DU CODE D'INFORMATION DE TRAITEMENT	Code = {Procédure douanière}	n1	6	+:::	O
	C012	2	INDICATEUR DE TRAITEMENT					O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	7365	2.4	Description de l'indicateur de traitement	Élément de données « Procédure douanière, élément codé » Code = {Frets exportés}	n2	25	'	O
FTX		0480	TEXTE LIBRE	INSTRUCTIONS SPÉCIALES À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT SI ELLES SONT DISPONIBLES	a3	FTX	+	C1
	4451	1	QUALIFICATIF DU CODE DE SUJET DU TEXTE	Code = {Instructions spéciales}	a3	SIN	+++	O
	C108	4	TEXTE LITTÉRAL					O
	4440	4.1	Valeur du texte libre	Élément de données « Instructions spéciales »	an..60		'	O
G09		0500						O1
TDT		0510	DÉTAILS SUR LE TRANSPORT	SEGMENT DE DÉCLENCHEMENT OBLIGATOIRE POUR LE GROUPE	a3	TDT	+	O1
	8051	1	QUALIFICATIF DU CODE DU STADE DE TRANSPORT	Code = {Au départ}	n2	12	'	O
G010		0550						O1
RFF		0560	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU NÉGOCIANT	a3	RFF	+	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					O
	1153	1.1	Qualificatif du code de fonction de référence	Code = {Numéro de référence de transaction individuelle du client}	a3	AIJ	:	O
	1154	1.2	Identificateur de référence	Élément de données = « Numéro de référence du négociant » (numéro du connaissance maritime)	an..30		'	O
G011		0580	NOM ET ADRESSE					O1
NAD(1)		0590	NOM ET ADRESSE	DESTINATAIRE	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code CN= {Destinataire}	a2	CN	+++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Fournir le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom du destinataire ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom du destinataire ligne 2 »	an..35		+	C

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	C059	5	RUE					O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse du destinataire ligne 1 ».	an..35		:	O
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse du destinataire ligne 2 ».	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville du destinataire ».	an..35		+	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Code de province/d'État. Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de province/d'État du destinataire ».	an..9		+	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code du destinataire » Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays du destinataire »	a2	Code de pays ISO 3166	'	O
G012		0620		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE				C1
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Destinataire}	a2	CN	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible				C
	3412	2.2	Service ou employé	Élément de données « Nom du point de contact du destinataire ».	an..35		'	O
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE.	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact du destinataire »	n..12		:	O
	3155	1.2	Qualificatif du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O
G011		0580	NOM ET ADRESSE					O1
NAD(2)		0590	NOM ET ADRESSE	EXPÉDITEUR	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Expéditeur}	a2	CZ	+++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Inscrire le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de l'expéditeur ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de l'expéditeur ligne 2 »	an..35		+	C
	C059	5	RUE					O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de l'expéditeur ligne 1 »	an..35		:	O
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de l'expéditeur ligne 2 »	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de l'expéditeur »	an..35		+	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Le code de la province/de l'État Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de la province/de l'État de l'expéditeur ».	an..9		+	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code de l'expéditeur » Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de l'expéditeur ».	a2	Code de pays ISO 3166.	'	O
G012		0620		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE				C1

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Expéditeur}	a2	CO	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible.				C
	3412	2.2	Employé ou service	Élément de données « Nom du point de contact de l'expéditeur »	an..35		,	O
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATON	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE.	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact de l'expéditeur »	n..12		:	O
	3155	1.2	Qualificatif du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	,	O
G011		0580	NOM ET ADRESSE	TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DIFFÉRENT DE L'ADRESSE DU DESTINATAIRE.				C1
NAD(3)		0590	NOM ET ADRESSE	DESTINATION DE LIVRAISON	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Partie de livraison}	a2	DP	+++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Indiquer le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la destination de livraison ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la destination de livraison ligne 2 »	an..35		+	C
	C059	5	RUE					O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la destination de livraison ligne 1 »	an..35		:	O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la destination de livraison ligne 2 »	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de la destination de livraison »	an..35		+	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Le code de la province/de l'État Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de la province/de l'État de la destination de livraison ».	an..9		+	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code de la destination de livraison » Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis	an..9		+	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de la destination de livraison ».	a2	Code de pays ISO 3166	'	O
G012		0620		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE				C1
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Point de contact de livraison}	a2	DL	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible.				C
	3412	2.2	Employé ou service	Élément de données « Nom du point de contact à la destination de livraison »	an..35		'	O
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact à l'adresse de livraison »	n..12		:	O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	3155	1.2	Qualificatif du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O
G011		0580		TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE				C5
NAD(4)		0590	NOM ET ADRESSE	PARTIE À AVISER	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Partie à aviser}	a2	NI	+++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Indiquer le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la partie à aviser ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la partie à aviser ligne 2 »	an..35		+	C
	C059	5	RUE					O
	3042	5.1	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la partie à aviser ligne 1 »	an..35		:	O
	3042	5.2	Rue et numéro ou identificateur de case postale	Élément de données « Adresse de la partie à aviser ligne 2 »	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de la partie à aviser »	an..35		+	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Le code de la province/de l'État Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de la province/de l'État de la partie à aviser ».	an..9		+	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code de la partie à aviser » Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis.	an..9		+	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de la partie à aviser ».	a2	Code du pays ISO 3166	'	O
G012		0620		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE				C1

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
CTA		0630	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Point de contact à aviser}	a2	GR	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible				C
	3412	2.2	Employé ou service	Élément de données « Nom du point de contact de la partie à aviser »	an..35		'	O
COM		0640	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact de la partie à aviser »	n..12		:	O
	3155	1.2	Qualificatif du code de numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O
G014		0680		TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT SI LES MARCHANDISES SONT CONTENEURISÉES				C999
EQD		0690	DÉTAILS SUR LE MATÉRIEL	DÉTAILS SUR LES CONTENEURS	a3	EQD	+	O1
	8053	1	QUALIFICATIF DU CODE DU TYPE DE MATÉRIEL	Code = {Conteneur}	a2	CN	+	O
	C237		Identification du matériel					O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	8260	2	IDENTIFICATEUR DU MATÉRIEL	<p>Élément de données « Numéro d'identification du matériel »</p> <p>Utiliser les 11 premiers chiffres pour indiquer les initiales et les numéros du matériel.</p> <p>Utiliser les 2 chiffres suivants pour indiquer le pays d'enregistrement du conteneur. Utiliser les 4 chiffres restants pour indiquer le code ISO du taille/type de conteneur</p>	an..17	Voir l'annexe C, tableaux n° 6 et 7 pour le code de taille/type de conteneur ISO 6346	::	O
	3055	2.3	Code de l'organisme responsable, selon la liste des codes	<p>Élément de données {Qualificatif de l'identification du conteneur}</p> <p>Code = {Organisation internationale de normalisation - ISO}</p> <p>Remplir si l'ID du conteneur (8260) comporte un code de taille/type de conteneur ISO 6346.</p>	n1	5	+	C
	C224	3	TAILLE ET TYPE DU MATÉRIEL					O
	8155	3.1	Description de la taille et du type du matériel	<p>Élément de données « Identification de la taille et du type du matériel »</p> <p>Élément à transmettre si l'ID du conteneur (8260) NE COMPORTE PAS un code de taille/type de conteneur ISO 6346</p>	an4	Conformément aux codes ISO 6346 voir l'annexe C, tableaux n° 6 et 7	:::	C

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	8154	3.4	Description de la taille et du type du matériel	Élément de données « Contrat et transport » LISTE DES CODES : AI- Changement de mode de transport BB- Marchandises diverses CS- Aire d'attente pour conteneurs CY- Dépôt de conteneurs DD- Porte à porte DR- Porte à rampe HA- Remorquage HH- Domicile à domicile HL- Dépotage HP- Domicile à quai MC- Groupage multinational MD- Livraison mixte NC- Fret non conteneurisé PH- Quai à domicile PP- Quai à quai RD- Rampe à porte RE- Rampe à rampe RR- Transroulage	a2	Selon le cas	+++	O
	8169	6	INDICATEUR DE CONTENEUR PLEIN/VIDE, ÉLÉMENT CODÉ	Élément de données « État du conteneur » (plein/vide)	n1	4 = Vide 5 = Plein	'	O
SEL		0700	NUMÉRO DU PLOMB		a3	SEL	+	C9
	9308	1	Numéro du plomb	Élément de données « Numéro du plomb »	an..15		'	O
G015		0710		DÉBUT DU GROUPE DES DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES				O1 C998
GID		0720	DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES		a3	GID	+	O1
	1946	1	NUMÉRO DE MARCHANDISES	Élément de données « Numéro de marchandises » Numéro séquentiel commençant par 1	n..4		'	O
PAC		0730	PAQUETS	NOMBRE ET TYPE DE PAQUETS	a3	PAC	+	O1

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	7224	1	NOMBRE DE PAQUETS	Élément de données « Nombre de paquets »	n..7		++	O
	C202	3	TYPE DE PAQUETS					O
	7065	3.1	Code de description du type de paquets	Élément de données « Type de paquets »	a3	Il doit s'agir d'un code de type de paquets du SSMAEC valide	'	O
FTX		0750	TEXTE LIBRE	DESCRIPTION DU FRET	A3	FTX	+	O1 C8
	4451	1	QUALIFICATIF DU CODE DE SUJET DU TEXTE	Code = {Description des marchandises}	a3	AAA	+++	O
	C108	4	TEXTE LITTÉRAL					O
	4440	4.1	Valeur du texte libre	Élément de données « Brève description du fret »	an..50		'	O
MEA(1)		0760	MESURES	NIVEAU DU POIDS BRUT DOIT ÊTRE TRANSMIS	a3	MEA	+	O1
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Code = {Poids}	a2	WT	+	O
	C502	2	DÉTAILS SUR LA MESURE					O
	6313	2.1	Code de caractéristique mesurée	Code = {Poids brut des marchandises}	a3	AAE	+	O
	C174	3	VALEUR/FOURCHETTE					O
	6411	3.1	Code d'unité de mesure	Code TNE = {Tonne métrique} Code KGM = {Kilogramme} Code LBR = {Livre}	a3	Selon le cas	:	O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	6314	3.2	Valeur de mesure	<p>Élément de données « Niveau du poids brut » Élément à transmettre.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>	n..13		,	O
MEA(2)		0760	MESURES	VOLUME	a3	MEA	+	C1
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Code = {Volume}	a3	VOL	+:::	O
	C502	2	DÉTAILS SUR LA MESURE					O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	6154	2.4	Nom de la mesure non discrète	<p>Élément de données « Qualificatif de l'unité de volume »</p> <p>Liste des codes :</p> <p>B = {Péniche}</p> <p>C = {Centimètres cubes}</p> <p>D = {Cordes}</p> <p>E = {Pieds cubes}</p> <p>F = {100 pieds-planches}</p> <p>G = {Gallons anglais}</p> <p>H = {Centaines de tonnes frets}</p> <p>I = {Gallons US sec}</p> <p>J = {Gallons US liquide}</p> <p>K = {Centaines de tonnes frets - tonnes courtes}</p> <p>L = {Chargement}</p> <p>M = {Décimètres cubes}</p> <p>N = {Pouces cubes}</p> <p>P = {Tonnes frets - courtes}</p> <p>Q = {Tonnes frets - métriques}</p> <p>R = {Voitures}</p> <p>S = {Tonnes frets - longues}</p> <p>T = {Conteneurs}</p> <p>U = {Unités volumétriques}</p> <p>V = {Litres}</p> <p>X = {Mètres cubes}</p>	a1	Selon le cas	+	O
	C174	3	VALEUR/FOURCHETTE					O
	6411	3.1	Code de l'unité de mesure	Code = {Standard} Code par défaut	an3	WSD	:	O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
	6314	3.2	Valeur de mesure	<p>Élément de données « Volume » Élément à transmettre.</p> <p>Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 13 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal.</p> <p>Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).</p>	n..13		,	O
SGP		0780	EMPLACEMENT DES MARCHANDISES SÉPARÉES	<p>ID DU CONTENEUR ÉLÉMENT À TRANSMETTRE SI LES MARCHANDISES SONT CONTENEURISÉES.</p> <p>TRANSMETTRE JUSQU'À 11 CARACTÈRES DU NUMÉRO D'ID DU MATÉRIEL. NE PAS INCLURE LE CODE ISO DU PAYS OU LA TAILLE/TYPE DU CONTENEUR.</p>	a3	SGP	+	C1
	C237	1	IDENTIFICATION DU MATÉRIEL					O
	8260	1.1	Numéro d'identification du matériel	<p>Élément de données « Numéro d'identification du matériel » Indiquer le ou les numéros d'ID des conteneurs contenant les marchandises définies dans la Description du fret</p>	an..17		,	O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
DGS		0790	MARCHANDISES DANGEREUSES	CODE MDONU/CODE « MHB » ÉLÉMENT À TRANSMETTRE SI UN CODE DE MARCHANDISES DANGEREUSES OU DES MATIÈRES DANGEREUSES SEULEMENT EN VRAC S'APPLIQUENT À LA MARCHANDISE EN QUESTION	a3	DGS	+++	C9
	C234	3	INFORMATION SUR LES MDONU					O
	7124	3.1	Code d'identification des marchandises dangereuses de l'Organisation des nations unies (MDONU)	Élément de données « Numéro MDONU (code de marchandises dangereuses) » ou les caractères « MHB »	an..6	Consulter l'annexe C, tableau n° 10 pour les code de marchandises dangereuses	'	O
PCI		0800	IDENTIFICATION DES PAQUETS	MARQUES D'EXPÉDITION TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE	a3	PCI	++	C9
	C210	2	MARQUES ET ÉTIQUETTES					O
	7102	2.1	Marques d'expédition	Élément de données « Marques et numéros d'expédition »	an..35		'	O
CST		0810	ÉTAT DOUANIER DES MARCHANDISES	NUMÉRO SH Transmettre cet élément s'il est disponible	a3	CST	++	C1
	C247	2	CODES D'IDENTIFICATION DES DOUANES					O
	7361	2.1	Identification du code des douanes	Élément de données « Numéro du code tarifaire » (numéro SH)	n2..10		'	O
G016		0860		USAGE FUTUR POUR DÉCLARATION DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PERMIS, LICENCES OU CERTIFICATS				S.O.
GEI		0870	INFORMATION SUR LE TRAITEMENT	SEGMENT DE DÉCLENCHEMENT OBLIGATOIRE REQUIS	a3	GEI	+	S.O.
	9649	1	QUALIFICATIF DU CODE D'INFORMATION DE TRAITEMENT	Code = {Numéro par défaut}	n1	1	'	

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
DOC		0890	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	TYPE ET NUMÉRO DES DOCUMENTS ADDITIONNELS	a3	DOC	+	S.O.
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document additionnel »	an..3		::	
	3055	1.3	Organisme responsable selon la liste des codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	+	
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/ DOCUMENT					
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro du document additionnel »	an..35		'	
				FIN DU GROUPE DES DÉTAILS SUR LES MARCHANDISES				
				FIN DU GROUPE DES RENSEIGNEMENTS D'ENVOI				
G18		0950		AUTHENTIFICATION ÉLÉMENT NON EXIGÉ SI LE NÉGOCIANT ET L'ASFC SIGNENT UNE ENTENTE D'EXÉCUTION.				C1
AUT		0960	RÉSULTAT DE L'AUTHENTIFICATION	SIGNATURE NUMÉRIQUE	a3	AUT	+	O1
	9280	1	VALEUR DU RÉSULTAT DE LA VALIDATION	Élément de données « Authentification »	an..35		'	O
UNT		0990	BLOC DE FIN DU MESSAGE	BLOC DE FIN DU MESSAGE	a3	UNT	+	O1
	0074	1	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE		n..6	Nombre de segments dans le message, y compris UNH et UNT.	+	O
	0062	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNH 0062.	'	O

ANNEXE O – DÉCLARATION DU FRET EXPORTÉS MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État Fret exporté
UNE			BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	a3	UNE	+	O1
	0060	1	NOMBRE DE MESSAGES	Généré par le convertisseur	n..6	Nombre de groupe fonctionnel dans le message, y compris UNH et UNT.	+	O
	0048	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNH 0048	'	O
UNZ			BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	a3	UNZ	+	O1
	0036	1	COMPTE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Généré par le convertisseur.	n1	1	+	O
	0020	2	RÉFÉRENCE DU CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNB 0020.	'	O

EXEMPLES DE DÉCLARATION DU FRET MARITIME - FRET EXPORTÉ**Exemple 1 – Message du fret exporté**

Un conteneur de sel et un conteneur de pétoncles géants seront expédié de Halifax (Nouvelle-Écosse) à Newark (New Jersey). Les marchandises sont destinées à une entreprise située dans le Bronx (New York).

UNB+UNOA:3+CLIENTNETID+CBSANETID+031204:1002+987654321D'
 UNG+GSMCAR+135791113+CET+031204:1003+123456789+UN+D:00A:CAREXP'
 UNH+123456789+GSMCAR:D:00A:UN:CAREXP'
 BGM+85+987654321D+4'
 CST++711::96'
 RFF+ABT:999920040205'
 TDT+12+VOY123+1++9999+++:::NOM DU NAVIRE'
 LOC+9+CAHAL+:::HALTERM+7'
 DTM+136:200401020728:203'
 CNI+1'
 DOC+833+18523698417528'
 RFF+AAS:998020040205ABCD'
 LOC+42+0009::96'
 LOC+11+USNEK'
 LOC+10+CA:::HALIFAX+HALTERM'
 LOC+8+US:::NEWARK+NEW JERSEY'
 GEI+6+:::25'
 FTX+SIN+++ INSTRUCTIONS SPECIALES'
 TDT+12'
 RFF+AIJ:NUMERO DE CONNAISSEMENT'
 NAD+CN+++NOM DU DESTINATAIRE LIGNE 1+ADRESSE DESTINATAIRE LIGNE
 1+BRONX+NJ+40441+US'
 CTA+CN+:BUSTER DOUGLAS'
 COM+5555551212:TE'
 NAD+CZ+++NOM EXPEDITEUR LIGNE 1+ADRESS EXPEDITEUR LIGNE1+DIGBY+NS+N2L2M4+CA'
 CTA+CO+:ACE FREHLEY'
 COM+9025551475:TE'
 EQD+CN+ABCD1234567FR4LRS::5+:::DR+++5'
 EQD+CN+EFGH8912345FR2LG1::5+:::DR+++5'
 SEL+SEAL1234567'
 GID+1'
 PAC+554++CTN'
 FTX+AAA+++PETONCLES GEANTS CONGELES'
 MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
 SGP+ABCD1234567'
 PCI++MARQUES ET NUMEROS D'EXPEDITION'
 CST++0307291000'
 GID+2'
 PAC+20++DRM'
 FTX+AAA+++SEL'
 MEA+WT+AAE+KGM:12345678.1234'
 SGP+EFGH8912345'
 AUT+987654321'
 UNT+41+123456789'
 UNE+1+123456789'
 UNZ+1+987654321D'

ANNEXE P

**DÉCLARATION DU MOYEN
DE TRANSPORT MARITIME
- TABLE DE
CONCORDANCE EDIFACT**

**ENTRANT, EN TRANSIT,
SORTANT**

ANNEXE P - DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME - TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT - ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

STRUCTURE DES MESSAGES

Seg.	État A6	Nom de l'élément de données
UNB	O1	Bloc de début de contrôle de l'échange
UNG	O1	Bloc de début du groupe fonctionnel
UNH	O1	Bloc de début du message
BGM	O1	Nom du message/document, élément codé
	O	ID de l'option de service
	O	Numéro du message/document.
	O	Fonction du message, élément codé
QTY	O1	Nombre de membres d'équipage
QTY	O1	Nombre de passagers
POC	O1	Procédure douanière, élément codé
	C	Information sur l'affrètement, élément codé
FTX	C1	Opérations spéciales
MEA	O6	Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport
	O	Qualificatif de l'unité de mesure
	O	Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport
G01	O1	
RFF	O1	Numéro de référence du moyen de transport
G01	O1	
RFF	O1	Code du navire (numéro de la Lloyd's)
G01	O1	
RFF	O1	Identification enregistrée du moyen de transport (numéro d'enregistrement du navire)
DTM	O1	Date d'enregistrement du moyen de transport
G02	O1 C9	
LOC	O1	Itinéraire, élément codé
	C	Emplacement du moyen de transport (terminal)
	C	Sous-emplacement du moyen de transport (numéro du quai)
G03	O5 C2	
DOC	O1	Type de document additionnel, élément codé
	O	Numéro de référence du document additionnel
DTM	O1	Date du document, élément codé

**ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE
EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT**

Seg.	État A6	Nom de l'élément de données
G05	O1	
NAD	O1	Nom et adresse de la ligne de navigation
G06	C1	
CTA	O1	Ligne de navigation
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact de la ligne de navigation
G05	O1	
NAD	O1	Nom et adresse du propriétaire du navire
G06	C1	
CTA	O1	Propriétaire du navire
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact du propriétaire du navire
G05	O1	
NAD	O1	Nom et adresse de l'agent du navire
G06	C1	
CTA	O1	Agent du navire
COM	C1	Numéro de téléphone du point de contact de l'agent du navire
G05	C6	Transporteur membre d'un consortium
NAD	O1	Identificateur du transporteur membre d'un consortium, élément codé
	O	Nom du transporteur membre d'un consortium
G08	O1	
TDT	O1	Identification du moyen de transport prévu (numéro du voyage)
	O	Type/mode du moyen de transport
	O	Code du type de moyen de transport
	O	Code du transporteur (transporteur du navire)
	O	Nom du transporteur (conducteur/capitaine)
	O	Identification du moyen de transport (nom du navire)
	O	Nationalité du moyen de transport
G9	O1	
LOC (1)	O1	Lieu d'enregistrement
G09	O1	
LOC (2)	O1	Lieu du départ
	O	Emplacement du moyen de transport (terminal)
	C	Sous-emplacement du moyen de transport (numéro du quai)

**ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE
EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT**

Seg.	État A6	Nom de l'élément de données
DTM	O1	Date/heure du départ
G09	C1	
LOC (3)	O1	Premier port d'arrivée
	C	Emplacement du moyen de transport (terminal)
	C	Sous-emplacement du moyen de transport (numéro du quai)
DTM	O1	Date/heure prévues de l'arrivée
G9	C1	
LOC (4)	O1	Bureau de douane de sortie
G9	C1	
LOC (5)	O1	Port de déchargement, élément codé
G10	C999	
EQD	O1	Identification du type et de la taille du matériel
	O	État du conteneur (plein/vide)
EQN	O	Nombre de conteneurs
G11	C1	
AUT	O1	Authentification
UNT	O1	Bloc de fin du message
UNE	O1	Bloc de fin du groupe fonctionnel
UNZ	O1	Bloc de fin de l'échange

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
UNB			BLOC DE DÉBUT DE L'ÉCHANGE	POUR DÉBUTER ET IDENTIFIER UN ÉCHANGE AINSI QUE LES SEGMENTS DE CONTRÔLE LIÉS À L'ÉCHANGE	a3	UNB	+	O1
	S001	1	IDENTIFICATEUR DE SYNTAXE					O
	0001	1.1	Identificateur de syntaxe	Code identifiant la syntaxe de l'organisme de contrôle.	a4	UNOA	:	O
	0002	1.2	Numéro de version de la syntaxe	Numéro de version de la syntaxe.	n1	3	+	O
	S002	2	EXPÉDITEUR DE L'ÉCHANGE					O
	0004	2.1	Identificateur de l'expéditeur	Nom/représentation codée de l'expéditeur. « ID du réseau du client ».	an..35		+	O
	S003	3	DESTINATAIRE DE L'ÉCHANGE					O
	0010	3.1	Identification du destinataire	Nom/représentation codée du destinataire. « ID du réseau de l'ASFC ».	an..35		+	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O
	0017	4.1	Date de préparation	Élément généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Élément généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O
	0020	5	RÉFÉRENCE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Élément généré par le convertisseur.	an..14		'	O
UNG			BLOC DE DÉBUT DU GROUPE FONCTIONNEL	POUR INDIQUER LE DÉBUT D'UN GROUPE FONCTIONNEL ET FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS DE CONTRÔLE APPLICABLES	a3	UNG	+	O1
	0038	1	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	Identification du type de message figurant dans le groupe fonctionnel.	a6	CUSREP	+	O
	S006	2	IDENTIFICATION DE L'EXPÉDITEUR DE LA DEMANDE					O
	0040	2.1	Identification de l'expéditeur	Lieu de transmission du client.	an8		:	O
	0007	2.2	Qualificatif de l'ID	Bureau de contrôle I/B (facultatif)	an..4		+	C

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	S007	3	IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE DE LA DEMANDE					O
	0044	3.1	Identification du destinataire	Élément servant à identifier l'état (essai ou production)	a3	CIT = Essai CIP = Production	+	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O
	0017	4.1	Date de préparation	Généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O
	0048	5	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Généré par le convertisseur.	an..14		+	O
	0051	6	ORGANISME DE CONTRÔLE	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	+	O
	S008	7	VERSION DU MESSAGE					O
	0052	7.1	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O
	0054	7.2	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	:	O
	0057	7.3	Code attribué par l'Association	Code attribué par l'IPEC pour identifier le type de message. Code = {Déclaration du moyen de transport}	a6	CONVEY	'	
UNH		0010	BLOC DE DÉBUT DU MESSAGE		a3	UNH	+	O1
	0062	1	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Généré par le convertisseur	an..14		+	O
	S009	2	IDENTIFICATEUR DU MESSAGE					O
	0065	2.1	Type de message	Identification du type de message.	a6	CUSREP	:	O
	0052	2.2	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O
	0054	2.3	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	:	O
	0051	2.4	Organisme de contrôle	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	:	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	0057	2.5	Code attribué par l'Association	Code attribué par l'IPEC pour identifier le type de message. Code = {Déclaration du moyen de transport}	a6	CONVEY	'	O
BGM		0020	DÉBUT DU MESSAGE		a3	BGM	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Nom du document, élément codé	Code = {Déclaration du moyen de transport}	n3	187	:::	O
	1000	1.4	Nom du document	Élément de données « ID de l'option de service »	n2..3	91 = Déclaration d'entrée 703 = Déclaration de sortie	+	O
	C106	2	IDENTIFICATION DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1004	2.1	Numéro du message/document	Numéro identifiant de manière unique le message.	an..35		+	O
	1225	3	FONCTION DU MESSAGE, ÉLÉMENT CODÉ	Code indiquant la fonction du message.	n1	1 = Annulation 4 = Changement 9 = Original	'	O
QTY(1)		0040	QUANTITÉ	NOMBRE DE MEMBRES D'ÉQUIPAGE	a3	QTY	+	O1
	C186	1	DÉTAILS SUR LA QUANTITÉ					O
	6063	1.1	Qualificatif du code de type de quantité	Code = {Nombre de membres d'équipage}	n3	115	:	O
	6060	1.2	Quantité	Élément de données « Nombre de membres d'équipage »	n..4		'	O
QTY(2)		0040	QUANTITÉ	NOMBRE DE PASSAGERS	a3	QTY	+	O1
	C186	1	DÉTAILS SUR LA QUANTITÉ					O
	6063	1.1	Qualificatif du code de type de quantité	Code = {Nombre de passagers}	n3	114	:	O
	6060	1.2	Quantité	Élément de données « Nombre de passagers »	n..4		'	O
POC		0050	BUT DE L'ESCALE	PROCÉDURE DOUANIÈRE	a3	POC	+	O1

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	C525	1	BUT DE L'ESCALE DU MOYEN DE TRANSPORT					O
	8025	1.1	Code de description du but de l'escale du moyen de transport	Élément de données « Procédure douanière, élément codé » 21 = Déclaration d'entrée 22 = Déclaration de sortie 23 = Déclaration en transit	n2	Selon le cas	::	O
	3055	1.3	Code de l'organisme responsable selon la liste des codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	:	O
	8024	1.4	Description du but de l'escale du moyen de transport	Élément de données « Information d'affrètement, élément codé » N = Non affrété V = Voyage T = Affrètement ponctuel B = Coque nue BV = Coque nue/Voyage BT = Coque nue/Affrètement ponctuel BTV = Coque nue/Affrètement ponctuel/Voyage BVT = Coque nue/Voyage/Affrètement ponctuel VT = Affrété/Voyage/Affrètement ponctuel	a1..3	Si l'élément est disponible	'	C
FTX		0060	TEXTE LIBRE	OPÉRATIONS SPÉCIALES ÉLÉMENT À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT S'IL Y A LIEU	a3	FTX	+	C1
	4451	1	QUALIFICATIF DU CODE DE SUJET DU TEXTE	Code = {Demande de service spécial}	a3	SSR	+++	O
	C108	4	TEXTE LITTÉRAL					O
	4440	4.1	Valeur du texte libre	Élément de données « Opérations spéciales »	an..30		'	O
MEA(1)		0070	MESURES	TONNAGE NET ENREGISTRÉ DU NAVIRE	a3	MEA	+	O1
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Élément de données « Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport » Code = {Poids du moyen de transport}	a3	AAN	++	O
	C174	3	VALEUR/FOURCHETTE					O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	6411	3.1	Code de l'unité de mesure	Élément de données « Qualificatif de l'unité de mesure » TNE= Tonne Métrique KGM=Kilogramme LBR= Livre	a3	S'il y a lieu	:	O
	6314	3.2	Valeur de la mesure	Élément de données « Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport » (tonnage net enregistré du navire) Élément à transmettre. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).	n.. 12		'	O
MEA(2)		0070	MESURES	TONNAGE BRUT ENREGISTRÉ DU NAVIRE	a3	MEA	+	O1
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Élément de données « Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport » Code = {Tonnage brut enregistré du navire}	a2	WT	++	O
	C174	3	VALEUR/FOURCHETTE					O
	6411	3.1	Code de l'unité de mesure	Élément de données « Qualificatif de l'unité de mesure » TNE= Tonne Métrique KGM=Kilogramme LBR= Livre	a3	S'il y a lieu	:	O

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	6314	3.2	Valeur de la mesure	Élément de données « Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport » (tonnage brut enregistré du navire) Élément à transmettre. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).	n..12		'	O
MEA(3)		0070	MESURES	TONNAGE DU FRET CONTENEURISÉ À BORD DU NAVIRE	a3	MEA	+	O1
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Élément de données « Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport » Code = {Fret conteneurisé à bord du navire}	a3	AAP	++	O
	C174	3	VALEUR/FOURCHETTE					O
	6411	3.1	Code de l'unité de mesure	Élément de données « Qualificatif de l'unité de mesure » TNE= Tonne Métrique KGM=Kilogramme LBR= Livre	a3	S'il y a lieu	:	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	6314	3.2	Valeur de la mesure	Élément de données « Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport » (tonnage du fret conteneurisé à bord du navire) Élément à transmettre. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).	n..12		'	O
MEA(4)		0070	MESURES	TONNAGE DU FRET NON CONTENEURISÉ À BORD DU NAVIRE	a3	MEA	+	O1
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Élément de données « Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport » Code = {Fret non conteneurisé à bord du navire}	a3	AAQ	++	O
	C174	3	VALEUR/FOURCHETTE					O
	6411	3.1	Code de l'unité de mesure	Élément de données « Qualificatif de l'unité de mesure » TNE= Tonne Métrique KGM=Kilogramme LBR= Livre	a3	S'il y a lieu	:	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	6314	3.2	Valeur de la mesure	Élément de données « Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport » (tonnage du fret non conteneurisé à bord du navire) Élément à transmettre. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).	n..12		'	O
MEA(5)		0070	MESURES	JAUGEAGE EN LOURD D'ÉTÉ DU NAVIRE	a3	MEA	+	O1
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Élément de données « Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport » Code = {Jaugeage en lourd d'été}	a3	AAO	++	O
	C174	3	VALEUR/FOURCHETTE					O
	6411	3.1	Code de l'unité de mesure	Élément de données « Qualificatif de l'unité de mesure » TNE= Tonne Métrique KGM=Kilogramme LBR= Livre	a3	S'il y a lieu	:	O

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	6314	3.2	Valeur de la mesure	Élément de données « Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport » (jaugeage en lourd d'été du navire) Élément à transmettre. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).	n..12		'	O
MEA(6)		0070	MESURES	LONGUEUR DU NAVIRE	a3	MEA	+	O1
	6311	1	CODE DE CARACTÉRISTIQUE DE MESURE	Élément de données « Qualificatif des mesures et des poids concernant le moyen de transport » Code = {Longueur totale du navire}	a3	LAO	++	O
	C174	3	VALEUR/FOURCHETTE					O
	6411	3.1	Code de l'unité de mesure	Élément de données « Qualificatif de l'unité de mesure » MTR= Mètre FT= Pieds	a3	S'il y a lieu	:	O

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	6314	3.2	Valeur de la mesure	Élément de données « Valeur des mesures et des poids concernant le moyen de transport » (longueur du navire) Élément à transmettre. Numéros en entier ou décimaux seront acceptés. Numéros entiers ne peut pas dépasser 9 chiffres. Numéros décimaux ne peut pas dépasser 12 chiffres. Ne pas transmettre des valeurs avec plus de 9 chiffres avant le point décimal ou plus de 4 chiffres après le décimal. Les valeurs décimales doivent être identifiées par un signe décimal (.).	n..12		'	O
G01		0080						O1
RFF(1)		0090	RÉFÉRENCE	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MOYEN DE TRANSPORT	a3	RFF	+	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					
	1153	1.1	Qualificatif du code de fonction de référence	Code = {Numéro de déclaration des douanes}	a3	ABT	:	O
	1154	1.2	Identificateur de référence	Élément de données « Numéro de référence du moyen de transport » (code du transporteur maritime et numéro de rapport). Format : 1 ^{ers} 4 chiffres = « Code du transporteur », Un « C » dans la 5 ^{ième} position indique que le navire fait partie d'un consortium avec d'autres transporteurs ou agents. Il n'est plus requis de transmettre un « E » dans la 5 ^{ième} ou la 6 ^{ième} position du numéro indiquant qu'il s'agit d'une transmission par EDI. Les caractères qui restent = « Numéro de rapport attribué par le transporteur »	an..25		'	O
G01		0090						O1

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
RFF(2)		0100	RÉFÉRENCE	CODE DU NAVIRE	a3	RFF	+	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					O
	1153	1.1	Qualificatif de la fonction de référence	Code = {Identification du navire}	a2	VM	:	O
	1154	1.2	Identification de la référence	Élément de données « Code du navire (numéro de la Lloyd's ou numéro de l'OMI) » Ne pas transmettre les caractères "OMI" lorsque l'on transmet un numéro OMI.	n..8		'	O
G01		0090						O1
RFF(3)		0100	RÉFÉRENCE	IDENTIFICATION ENREGISTRÉE DU MOYEN DE TRANSPORT	a3	RFF	+	O1
	C506	1	RÉFÉRENCE					O
	1153	1.1	Qualificatif de la fonction de référence	Code = {Numéro de référence principal}	a3	ACL	:	O
	1154	1.2	Identification de la référence	Élément de données « Identification enregistrée du moyen de transport » (numéro d'enregistrement du navire)	an..30		'	O
DTM		0110	DATE/HEURE/PÉRIODE	DATE D'ENREGISTREMENT DU MOYEN DE TRANSPORT	a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/période	Code = {Date d'enregistrement du moyen de transport}	n3	259	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/période	Élément de données « Date d'enregistrement du moyen de transport » (date d'enregistrement du navire)	n8	SSAAMMJJ	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	102	'	O
G02		0120		ÉLÉMENT EXIGÉ POUR DÉCLARER TOUS LES PORTS D'ESCALE DU VOYAGE EN COURS. DOIT INCLURE LES PORTS D'ESCALE CANADIENS. LES PORTS D'ESCALE DEVRAIENT ÊTRE ÉNUMÉRÉS EN ORDRE CHRONOLOGIQUE				O1 C9
LOC		0130	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/LIEU	ITINÉRAIRE, ÉLÉMENT CODÉ	a3	LOC	+	O1

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION D'EMPLACEMENT	Code = {Port d'escale précédent}	n2	94	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Itinéraire, élément codé »	a5	Code d'emplacement de l'ONU (UN/LOCODE)	+ :::	O
	C519	3	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 1 CONNEXE	Élément à transmettre obligatoirement pour mouvement intérieur pour le bureau d'arrivée au Canada				C
	3222	3.4	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Emplacement du moyen de transport » (terminal)	an..30		+	C
	C553	4	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 2 CONNEXE	Transmettre cet élément s'il est disponible.				C
	3233	4.1	Code du nom du premier emplacement connexe	Élément de données « Sous-emplacement du moyen de transport » (numéro de quai)	n..4		'	C
G03		0150		TYPE DE DOCUMENT ADDITIONNEL, NUMÉROS ET DATES. DÉCLARER LES DATES D'EXPIRATION DES CERTIFICATS APPLICABLES. S'IL N'Y A PAS DE CERTIFICAT, TRANSMETTRE « 0 » DANS LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU DOCUMENT ADDITIONNEL.				O1
DOC(1)		0160	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	CERTIFICAT DE SÉCURITÉ	a3	DOC	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document additionnel, élément codé »	n2	10	::	O
	3055	1.3	Organisme responsable, selon la liste de codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	+	O
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro de référence du document additionnel »	an..25		'	O
DTM		0180	DATE/HEURE/ PÉRIODE	DATE DU DOCUMENT, ÉLÉMENT CODÉ	a3	DTM	+	O1
	C507	1	Date/heure/période					O
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/ période	Code = {Date d'expiration}	n2	36	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/ période	Élément de données « Date d'expiration du certificat de sécurité »	n8	SSAAMMJJ	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	102	'	O
G03		0150		TYPE DE DOCUMENT ADDITIONNEL, NUMÉROS ET DATES. DÉCLARER LES DATES D'EXPIRATION DES CERTIFICATS APPLICABLES.				O1
DOC(2)		0160	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	CERTIFICAT DE LA RADIO	a3	DOC	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document additionnel, élément codé »	n2	11	::	O
	3055	1.3	Organisme responsable, selon la liste de codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	+	O
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					O
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro de référence du document additionnel »	an..25		'	O
DTM		0180	DATE/HEURE/ PÉRIODE	DATE DU DOCUMENT, ÉLÉMENT CODÉ	a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/ période	Code = {Date d'expiration}	n2	36	:	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/période	Élément de données « Date d'expiration du certificat de la radio »	n18	SSAAMMJJ	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	102	'	O
G03		0150		TYPE DE DOCUMENT ADDITIONNEL, NUMÉROS ET DATES. DÉCLARER LES DATES D'EXPIRATION DES CERTIFICATS APPLICABLES.				O1
DOC(3)		0160	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	CERTIFICAT DU MATÉRIEL	a3	DOC	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document additionnel, élément codé »	n2	12	::	O
	3055	1.3	Organisme responsable, selon la liste de codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	+	O
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					O
	1004	2.1	Numéro du message/document	Élément de données « Numéro de référence du document additionnel »	an..25		'	O
DTM		0180	DATE/HEURE/PÉRIODE	DATE DU DOCUMENT, ÉLÉMENT CODÉ	a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/période	Code = {Date d'expiration}	n2	36	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/période	Élément de données « Date d'expiration du certificat du matériel »	n8	SSAAMMJJ	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	102	'	O
G03		0150		TYPE DE DOCUMENT ADDITIONNEL, NUMÉROS ET DATES. DÉCLARER LES DATES D'EXPIRATION DES CERTIFICATS APPLICABLES.				O1

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
DOC(4)		0160	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	CERTIFICAT DE LA LIGNE DE CHARGE	a3	DOC	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document additionnel, élément codé »	n2	13	::	O
	3055	1.3	Organisme responsable, selon la liste de codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	+	O
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					O
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro de référence du document additionnel »	an..25		'	O
DTM		0180	DATE/HEURE/ PÉRIODE	DATE DU DOCUMENT, ÉLÉMENT CODÉ	a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/ période	Code = {Date d'expiration}	n2	36	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/ période	Élément de données « Date d'expiration du certificat de la ligne de charge »	n8	SSAAMMJJ	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	102	'	O
G03		0150		TYPE DE DOCUMENT ADDITIONNEL, NUMÉROS ET DATES. DÉCLARER LES DATES D'EXPIRATION DES CERTIFICATS APPLICABLES.				O1
DOC(5)		0160	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	CERTIFICAT DE DÉRATISATION	a3	DOC	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document additionnel, élément codé »	n2	14	::	O
	3055	1.3	Organisme responsable, selon la liste de codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	+	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					O
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro de référence du document additionnel »	an..25		'	O
DTM		0180	DATE/HEURE/ PÉRIODE	DATE DU DOCUMENT, ÉLÉMENT CODÉ	a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/ période	Code = {Date d'expiration}	n2	36	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/ période	Élément de données « Date d'expiration du certificat de dératification »	n8	SSAAMMJJ	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	102	'	O
G03		0150		TYPE DE DOCUMENT ADDITIONNEL, NUMÉROS ET DATES. DÉCLARER LES DATES D'EXPIRATION DES CERTIFICATS APPLICABLES.				C1
DOC(6)		0160	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	CERTIFICAT DE SANTÉ	a3	DOC	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document additionnel, élément codé »	n2	15	::	O
	3055	1.3	Organisme responsable, selon la liste de codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	+	O
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					C
	1004	2.1	Numéro du message/ document	Élément de données « Numéro de référence du document additionnel »	an..25		'	C
DTM		0180	DATE/HEURE/ PÉRIODE	DATE DU DOCUMENT, ÉLÉMENT CODÉ	a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/période	Code = {Date d'expiration}	n2	36	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/période	Élément de données « Date d'expiration du certificat de santé »	n8	SSAAMMJJ	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	102	'	O
G03		0150		TYPE DE DOCUMENT ADDITIONNEL, NUMÉROS ET DATES. DÉCLARER DATES D'EXPIRATION DES CERTIFICATS APPLICABLES.				C1
DOC(7)		0160	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT	CERTIFICAT DE RESPONSABILITÉ CIVILE	a3	DOC	+	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/DOCUMENT					O
	1001	1.1	Code du nom du document	Élément de données « Type de document additionnel, élément codé »	n2	16	::	O
	3055	1.3	Organisme responsable, selon la liste de codes	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	+	O
	C503	2	DÉTAILS SUR LE MESSAGE/DOCUMENT					C
	1004	2.1	Numéro du message/document	Élément de données « Numéro de référence du document additionnel »	an..25		'	C
DTM		0180	DATE/HEURE/PÉRIODE	DATE DU DOCUMENT, ÉLÉMENT CODÉ	a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/période	Code = {Date d'expiration}	n2	36	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/période	Élément de données « Date d'expiration du certificat de responsabilité civile »	n8	SSAAMMJJ	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	102	'	O
G05		0280						O1
NAD(1)		0290	NOM ET ADRESSE	LIGNE DE NAVIGATION	a3	NAD	+	O1

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Service de ligne de navigation}	a2	HR	+++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Fournir le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la ligne de navigation ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de la ligne de navigation ligne 2 »	an..35		+	C
	C059	5	RUE					O
	3042	5.1	Identificateur de la rue et du numéro ou de case postale.	Élément de données « Adresse de la ligne de navigation ligne 1 ».	an..35		:	O
	3042	5.2	Identificateur de la rue et du numéro ou de case postale.	Élément de données « Adresse de la ligne de navigation ligne 2 ».	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de la ligne de navigation ».	an..35		+	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Code de province/d'État. Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de province/d'État de la ligne de navigation ».	an..9		+	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code de la ligne de navigation » Code postal/ZIP code	an..9		+	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de la ligne de navigation »	a2	Code de pays ISO 3166	'	O
G06		0300		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE				C1
CTA		0310	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Point de contact de la ligne de navigation}	a2	SD	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible				C

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	3412	2.2	Service ou employé	Élément de données « Nom du point de contact de la ligne de navigation ».	an..35		'	O
COM		0320	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE.	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact de la ligne de navigation »	n..12		:	O
	3155	1.2	Qualificatif du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O
G05		0280						O1
NAD(2)		0290	NOM ET ADRESSE	PROPRIÉTAIRE DU NAVIRE	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Propriétaire du moyen de transport}	a2	OV	+++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Fournir le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom du propriétaire de navire ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom du propriétaire de navire ligne 2 »	an..35		+	C
	C059	5	RUE					O
	3042	5.1	Identificateur de la rue et du numéro ou de case postale.	Élément de données « Adresse du propriétaire de navire ligne 1 ».	an..35		:	O
	3042	5.2	Identificateur de la rue et du numéro ou de case postale.	Élément de données « Adresse du propriétaire de navire ligne 2 ».	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville du propriétaire de navire ».	an..35		+	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Code de province/d'État. Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis.				C
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de province/d'État du propriétaire de navire ».	an..9		+	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code du propriétaire de navire »	an..9		+	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays du propriétaire de navire »	a2	Code de pays ISO 3166.	'	O
G06		0300		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE				C1
CTA		0310	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Point de contact pour information}	a2	IC	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible				C
	3412	2.2	Service ou employé	Élément de données « Nom du point de contact du propriétaire du navire ».	an..35		'	O
COM		0320	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE.	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact du propriétaire du navire »	n..12		:	O
	3155	1.2	Qualificatif du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O
G05		0280						O1
NAD(3)		0290	NOM ET ADRESSE	AGENT DU NAVIRE	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Agent/représentant}	a2	AG	+++	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	C080	4	NOM DE LA PARTIE	Fournir le nom et l'adresse complets				O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Nom de l'agent du navire ligne 1 »	an..35		:	O
	3036	4.2	Nom de la partie	Élément de données « Nom de l'agent du navire ligne 2 »	an..35		+	C
	C059	5	RUE					O
	3042	5.1	Identificateur de la rue et du numéro ou de case postale.	Élément de données « Adresse de l'agent du navire ligne 1 ».	an..35		:	O
	3042	5.2	Identificateur de la rue et du numéro ou de case postale.	Élément de données « Adresse de l'agent du navire ligne 2 ».	an..35		+	C
	3164	6	NOM DE LA VILLE	Élément de données « Ville de l'agent du navire ».	an..35		+	O
	C819	7	DÉTAILS SUR LA SOUS-ENTITÉ DU PAYS	Code de province/d'État. Élément à transmettre obligatoirement si le pays est le Canada ou les États-Unis.				CO
	3229	7.1	Nom du code de la sous-entité du pays	Élément de données « Code de province/d'État de l'agent du navire ».	an..9		+	O
	3251	8	CODE D'IDENTIFICATION POSTALE	Élément de données « Code postal/ZIP code de l'agent du navire »	an..9		+	C
	3207	9	CODE DU NOM DU PAYS	Élément de données « Code du pays de l'agent du navire »	a2	Code du pays ISO 3166	'	O
G06		0300		TRANSMETTRE LE NOM ET/OU LE NUMÉRO DU POINT DE CONTACT S'IL EST DISPONIBLE				C1
CTA		0310	INFORMATION SUR LE POINT DE CONTACT	DÉTAILS SUR LE POINT DE CONTACT	a3	CTA	+	O1
	3139	1	FONCTION DU POINT DE CONTACT, ÉLÉMENT CODÉ	Code = {Agent}	a2	AG	+:	O
	C056	2	DÉTAILS SUR L'EMPLOYÉ OU LE SERVICE	Transmettre cet élément s'il est disponible				C
	3412	2.2	Service ou employé	Élément de données « Nom du point de contact de l'agent du navire ».	an..35		'	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
COM		0320	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU POINT DE CONTACT TRANSMETTRE CET ÉLÉMENT S'IL EST DISPONIBLE.	a3	COM	+	C1
	C076	1	POINT DE CONTACT POUR COMMUNICATION					O
	3148	1.1	Numéro de communication	Élément de données « Numéro de téléphone du point de contact de l'agent du navire »	n..12		:	O
	3155	1.2	Qualificatif du code du numéro de communication	Code par défaut = {Téléphone}	a2	TE	'	O
G05		0280		TRANSMETTRE L'IDENTIFICATION ET LE NOM DU OU DES TRANSPORTEURS MEMBRES D'UN CONSORTIUM, S'IL Y A LIEU				C6
NAD(4)		0290		TRANSPORTEUR	a3	NAD	+	O1
	3035	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE LA PARTIE	Code = {Transporteur}	a2	CA	+	O
	C082	2	DÉTAILS SUR L'IDENTIFICATION DE LA PARTIE					O
	3039	2.1	Identificateur de la partie	Élément de données « Identificateur du transporteur membre d'un consortium, élément codé »	an4		++	O
	C080	4	NOM DE LA PARTIE					O
	3036	4.1	Nom de la partie	Élément de données « Identification du transporteur membre d'un consortium, nom »	an..35		'	O
G08		0360						O1
TDT		0370	DÉTAILS SUR LE TRANSPORT	DÉTAILS SUR LE TRANSPORTEUR	a3	TDT	+	O1
	8051	1	QUALIFICATIF DU CODE D'ÉTAPE DU TRANSPORT	Code = {Au départ}	n2	12	+	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	8028	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MOYEN DE TRANSPORT	Élément de données (Identification du moyen de transport prévu » (numéro du voyage)	an2..10		+	O
	C220	3	MODE DE TRANSPORT					O
	8067	3.1	Code du nom du mode de transport	Élément de données « Mode/type de moyen de transport » Code = {Maritime}	n1	1	+:	O
	C228	4	MOYEN DE TRANSPORT					O
	8178	4.2	Description du moyen de transport	Élément de données « Code du type de moyen de transport » BC= Navires porte-chalands (navires LASH et SEABEE) BD= Vraquier – sec BI= Chaland intérieur BK= Vraquier – Non déterminé BL= Vraquier – liquide BO= Chaland de haute mer CB= Vraquier porte-conteneurs CT= Porte-conteneurs DG= Drague DP= Navire-présentoir FH= Navire de pêche GC= Transporteur de marchandises générales GT= Navire gouvernemental non militaire MT= Navire militaire PC= Porte-conteneurs partiel PS= Navire à passagers RR= Navire roulier SP= Navire ravitailleur TG= Navire remorqueur VH= Porte-véhicules	a2	Selon le cas	+	O
	C040	5	TRANSPORTEUR					O
	3127	5.1	Identification du transporteur	Élément de données « Identification du transporteur, élément codé » (code du transporteur)	an4		:::	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	3128	5.4	Nom du transporteur	Élément de données « Nom d'identification du transporteur » (conducteur/capitaine)	an..35		+++ :::	O
	C222	8	IDENTIFICATION DU TRANSPORT					O
	8212	8.4	ID du moyen de transport	Élément de données « Identification du moyen de transport (nom du navire) »	an2..28		:	O
	8453	8.5	Nationalité du moyen de transport, élément codé	Élément de données « Nationalité du moyen de transport »	a2	Code de pays ISO 3166	'	O
G09		0400						O1
LOC(1)		0410	EMPLACEMENT	LIEU D'ENREGISTREMENT	a3	LOC	+	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu d'enregistrement}	n2	89	+:::	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3224	2.4	Nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu d'enregistrement »	an..30		'	O
G09		0400						O1
LOC(2)		0410	EMPLACEMENT	LIEU DE DÉPART	a3	LOC	+	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu de départ}	n1	5	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Lieu de départ » Entrée – Avant l'arrivée au Canada Sortie – Départ du Canada	a5	Code d'emplacement de l'ONU (UN/LOCODE)	'	O
	C519	3	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 1 CONNEXE	ÉLÉMENT À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT POUR LES DÉCLARATIONS DE SORTIE				C
	3222	3.4	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Emplacement du moyen de transport » (terminal)	an.30		+	O
	C553	4	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 2 CONNEXE	Transmettre cet élément s'il est disponible.				C
	3233	4.1	Code du nom du premier emplacement connexe	Élément de données « Sous-emplacement du moyen de transport » (numéro de quai)	n..4		'	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
DTM		0420	DATE/HEURE/PÉRIODE	DATE/HEURE DU DÉPART	a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/période	Code = {Date/heure de départ}	n3	136	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/période	Élément de données « Date/heure de départ » Entrant – À partir du dernier port avant l'arrivée au Canada Sortant – À partir du dernier port en quittant le Canada Élément à transmettre en heure normale de l'Est	n12	SSAAMMJJHHMM	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	203	'	O
G09		0400		ÉLÉMENT À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT POUR LES MOUVEMENTS D'ENTRÉE AU CANADA				C1
LOC(3)		0410	EMPLACEMENT	PREMIER PORT D'ARRIVÉE	a3	LOC	+	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE LA FONCTION D'EMPLACEMENT	Code = {Lieu/port de l'arrivée initiale du moyen de transport}	n2	87	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Premier port d'arrivée »	a5	Code d'emplacement de l'ONU (UN/LOCODE)	+:::	O
	C519	3	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 1 CONNEXE					O
	3222	3.4	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Emplacement du moyen de transport » (terminal)	an..30		+	O
	C553	4	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT 2 CONNEXE	Transmettre cet élément s'il est disponible				C

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	3233	4.1	Code du nom du premier emplacement connexe	Élément de données « Sous-emplacement du moyen de transport » (numéro du quai)	n..4		'	O
DTM		0420	DATE/HEURE/PÉRIODE	DATE/HEURE PRÉVUES D'ARRIVÉE	a3	DTM	+	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE					O
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/période	Code = {Date/heure prévues d'arrivée}	n3	132	:	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/période	Élément de données « Date/heure prévue d'arrivée » Élément à fournir en heure normale de l'Est	n12	SSAAMMJJHHMM	:	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	203	'	O
G09		0400		ÉLÉMENT À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT POUR LES DÉCLARATION DE SORTIE				C1
LOC(4)		0410	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT/LIEU	BUREAU DE DOUANE DE SORTIE	a3	LOC	+	O1
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Bureau de douane de sortie}	n2	42	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Bureau de douane de sortie »	n4	Code du bureau de l'ASFC Transmettre le zéro de gauche	::	O
	3055	2.3	Code de l'organisme responsable, selon la liste de code	Code = {Agence des services frontaliers du Canada}	n2	96	'	O
G09		0400		ÉLÉMENT À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT POUR LES DÉCLARATIONS DE SORTIE				C1
LOC(5)		0410	EMPLACEMENT	PORT DE DÉCHARGEMENT, ÉLÉMENT CODÉ	a3	LOC	+	O1

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
	3227	1	QUALIFICATIF DU CODE DE FONCTION DE L'EMPLACEMENT	Code = {Lieu/port de déchargement}	n2	11	+	O
	C517	2	IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT					O
	3225	2.1	Code du nom de l'emplacement	Élément de données « Port de déchargement, élément codé »	a5	Code d'emplacement de l'ONU (UN/LOCODE)	'	O
G10		0490		ÉLÉMENT À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT SI LES MARCHANDISES SONT CONTENEURISÉES. UN GROUPE #10 POUR CHAQUE TYPE ET TAILLE DE CONTENEUR.				C999
EQD		0500	DÉTAILS SUR LE MATÉRIEL	DÉTAILS SUR LES CONTENEURS	a3	EQD	+	O1
	8053	1	QUALIFICATIF DU CODE DU TYPE DE MATÉRIEL	Code = {Conteneur}	a2	CN	++	O
	C224	3	TAILLE ET TYPE DE MATÉRIEL					O
	8155	3.1	Code de taille et type de matériel	Élément de données « Identificateur de la taille et du type de matériel » ÉLÉMENT DE DONNÉES EST UTILISÉ POUR RECUEILLIR LA TAILLE DU CONTENEUR SEULEMENT.	an4	20GP = 20 pieds 40GP = 40 pieds 30GP = Autre taille	+++	O
	8169	6	INDICATEUR PLEIN/VIDE, ÉLÉMENT CODÉ	Élément de données « État du conteneur » (plein/vide)	n1	4 = Vide 5 = Plein	'	O
EQN		0510	NOMBRE D'UNITÉS		a3	EQN	+	O1
	C523	1	DÉTAILS SUR LE NOMBRE D'UNITÉS					
	6350	1.1	Nombre d'unités	Élément de données « Nombre de conteneurs »	n..4		'	O

ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeurs	Syntaxe par défaut	État
G11		0520		AUTHENTIFICATION ÉLÉMENT NON EXIGÉ SI LE NÉGOCIANT ET L'ASFC SIGNENT UNE ENTENTE D'EXÉCUTION.				C1
AUT		0530	RÉSULTAT DE L'AUTHENTIFICATION	SIGNATURE NUMÉRIQUE	a3	AUT	+	O1
	9280	1	VALEUR DU RÉSULTAT DE LA VALIDATION	Élément de données « Authentification »	an..35		'	O
UNT		0550		BLOC DE FIN DU MESSAGE	a3	UNT	+	O1
	0074	1	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE		n..6	Nombre de segments dans le message, y compris UNH et UNT.	+	O
	0062	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNH 0062.	'	O
UNE			BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	a3	UNE	+	O1
	0060	1	NOMBRE DE MESSAGES	Généré par le convertisseur	n..6	Nombre de groupe fonctionnel dans le message, y compris UNH et UNT.	+	O
	0048	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNG 0048.	'	O
UNZ			BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	a3	UNZ	+	O1
	0036	1	COMPTE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Généré par le convertisseur.	n1	1	+	O
	0020	2	RÉFÉRENCE DU CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE		an..14	Même numéro qu'indiqué dans UNB 0020.	'	O

**ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE
EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT**
EXEMPLES DE DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME
Exemple 1 - Déclaration du moyen de transport : entrant

Un porte-conteneurs débute son voyage à Haïfa (Israël), et les ports d'escale suivants sont : Le Pirée (Grèce), Livorno (Italie), Le Havre (France), Cadiz (Espagne) et Barcelone (Espagne). Le premier port d'escale au Canada est Montréal (Québec). Le navire se rendra ensuite à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick, Canada) et, de là, à Halifax (Nouvelle-Écosse, Canada).

UNB+UNOA:3+CLIENTNETID+CBSANETID+040121:1002+123456'
 UNG+CUSREP+333333+CRT+040121:1003+123456789+UN+D:00A:CONVEY'
 UNH+123456789+CUSREP:D:00A:UN:CONVEY'
 BGM+187:::91+123456+9'
 QTY+115:13'
 QTY+114:0'
 POC+21::96:N'
 FTX+SSR+++ OPERATIONS SPECIALES'
 MEA+AAN++TNE:1234567.1234'
 MEA+WT++TNE:1234567.1234'
 MEA+AAP++TNE:1234567.1234'
 MEA+AAQ++TNE:1234567.1234'
 MEA+AAO++TNE:1234567.1234'
 MEA+LAO++MTR:1234567.1234'
 RFF+ABT:9999123456'
 RFF+VM:88888888'
 RFF+ACL:XYZ987654321'
 DTM+259:19891125:102'
 LOC+94+ILHFA'
 LOC+94+GRPIR'
 LOC+94+ITLIV'
 LOC+94+FRLEH'
 LOC+94+ESCAD'
 LOC+94+ESBCN'
 LOC+94+CAMTR+:::TERMINAL+QUAI'
 LOC+94+CASJB'
 LOC+94+CAHAL'
 DOC+10::96+0'
 DTM+36:20060102:102'
 DOC+11::96+0'
 DTM+36:20060102:102'
 DOC+12::96+0'
 DTM+36:20060101:102'
 DOC+13::96+0'
 DTM+36:20060101:102'
 DOC+14::96+0'
 DTM+36:20060101:102'
 DOC+15::96+0'
 DTM+36:20061212:102'
 DOC+16::96+0'
 DTM+36:20061212:102'
 NAD+HR+++NOM LIGNE NAVIGATION 1+ADRESSE LIGNE NAVIGATION
 1+MONTREAL+QC+H4C1W4+CA'
 CTA+SD+:JEFF FERBY'
 COM+6138889685:TE'

**ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE
EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT**

NAD+OV+++PROPRIETAIRE NAVIRE1+ADRESSEPROPRIETAIRE
LIGNE1+MONTREAL+QC+H4C1W41+CA'
CTA+IC+:KEVIN MARTIN'
COM+6139637412:TE'
NAD+AG+++AGENT NAVIRE LIGNE 1+ADRESSE AGENT LIGNE 1+MONTREAL+QC+H4C1W4+CA'
CTA+AG+:CAROL BRUNET'
COM+6126321654:TE'
NAD+CA+9999++QUICONQUE TRANSPORTERA'
TDT+12+VOY321+1+:CT+9970:::NOM DU CAPITAINE+++:::NOM DU NAVIRE:CA'
LOC+89+:::MONTREAL CANADA'
LOC+5+ESBCN'
DTM+136:200405280827:203'
LOC+87+CAMTR+:::NOM DU TERMINAL+192'
DTM+132:200406111025:203'
EQD+CN++20GP+++5'
EQN+852'
EQD+CN++20GP+++4'
EQN+1810'
AUT+987654321'
UNT+61+123456789'
UNE+1+123456789'
UNZ+1+123456

**ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE
EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT**
Exemple 2 - Déclaration du moyen de transport : sortant

Un porte-conteneurs charge du fret et débute son voyage à Halifax (Nouvelle-Écosse, Canada). Les ports d'escale suivants seront : Newark (New Jersey, États-Unis), Miami (Floride, États-Unis), Long Beach (Californie, États-Unis), et Seattle (Washington, États-Unis).

UNB+UNOA:3+CLIENTNETWORKID+CBSANETWORKID+040121:1002+22113'
 UNG+CUSREP+987654321+CRT+040121:1003+123456789+UN+D:00A:CONVEY'
 UNH+123456789+CUSREP:D:00A:UN:CONVEY'
 BGM+187:::703+22113+9'
 QTY+115:13'
 QTY+114:0'
 POC+22:::96:N'
 FTX+SSR+++ OPERATIONS SPECIALES'
 MEA+AAN++TNE:22425'
 MEA+WT++TNE:55995'
 MEA+AAP++TNE:18550'
 MEA+AAQ++TNE:10'
 MEA+AAO++TNE:47790'
 MEA+LAO++MTR:294'
 RFF+ABT:9970C123456789'
 RFF+VM:8888888'
 RFF+ACL:ABC987654321'
 DTM+259:19891125:102'
 LOC+94+CAHAL'
 LOC+94+USNEK'
 LOC+94+USMIA'
 LOC+94+USLGB'
 LOC+94+USWAB'
 LOC+94+CAVAN'
 DOC+10:::96+12345678912'
 DTM+36:20050525:102'
 DOC+11:::96+0'
 DTM+36:20060102:102'
 DOC+12:::96+0'
 DTM+36:20040924:102'
 DOC+13:::96+0'
 DTM+36:20051208:102'
 DOC+14:::96+0'
 DTM+36:20041231:102'
 DOC+15:::96+0'
 DTM+36:20041231:102'
 DOC+16:::96+0'
 DTM+36:20041231:102'
 NAD+HR+++NOM LIGNE NAVIGATION 1+ADRESSE LIGNE
 NAVIGATION1+MONTREAL+QC+H4C1W4+CA'
 NAD+OV+++PROPRIETAIRE NAVIRE 1+ADRESSE PROPRIETAIRE 1+MONTREAL+QC+H4C1W4+CA'
 NAD+AG+++NOM AGENT NAVIRE 1+ADRESSE AGENT LIGNE 1+MONTREAL+QC+H4C1W4+CA'
 TDT+12+VOY321+1+:CT+9970:::NOM DU CAPITAINE+++:::NO MDU NAVIRE:CA'
 LOC+89+:::MONTREAL CANADA'
 LOC+5+CAHAL+:::TERMINAL+QUAI'
 DTM+136:200402210827:203'
 LOC+42+0009:::96'
 LOC+11+USNEK'
 EQD+CN++40GP+++5'
 EQN+852'

**ANNEXE P – DÉCLARATION DU MOYEN DE TRANSPORT MARITIME – TABLE DE CONCORDANCE
EDIFACT – ENTRANT, EN TRANSIT, SORTANT**

EQD+CN++20GP+++5'

EQN+1810'

AUT+987654321'

UNT+47+123456789'

UNE+1+123456789'

UNZ+1+22113'

ANNEXE Q

TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ANNEXE Q - TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGE DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

STRUCTURE DES MESSAGES CUSRES DE L'IPEC

Segment	Statut Accepté	Statut AVIS ER	Statut Rejet de syntaxe	Statut Rejet d'applica tion	Nom de l'élément de données
UNB	O1	O1	O1	O1	Bloc de début du contrôle de l'échange
UNG	O1	O1	O1	O1	Bloc de début du groupe
UNH	O1	O1	O1	O1	Bloc de début du message
BGM	O1	O1	O1	O1	ID de l'option de service
	O	O	O	O	Numéro du message/document
	O	O	O	O	Fonction du message, élément codé
DTM	O1	O1	O1	O1	Date/heure de traitement
GIS (1)	O1	S.O.	S.O.	S.O.	Indicateur de traitement, élément codé (réponses favorables)
GIS (2)	S.O.	O1	O1	O1	Indicateur de traitement, élément codé (évaluation du risque et réponses d'erreur)
G03	S.O.	C99	S.O.	S.O.	
RFF	S.O.	O1	S.O.	S.O.	Référence à la demande connexe
G04	S.O.	O1 C98	O1 C98	O1 C98	
ERP	S.O.	O1	O1	O1	Type de rejet
	S.O.	S.O.	O	O	Numéro de référence du message
	S.O.	O	O	O	Type de rejet /Type d'évaluation du risque
ERC	S.O.	O1 C98	O1 C98	O1 C98	Erreur de demande, élément codé
FTX	S.O.	C99	C99	C99	Valeur de l'erreur (rejets d'application) ou Commentaires en texte libre (Avis ÉR)
G06	S.O.	C1	S.O.	S.O.	
DOC	S.O.	O1	S.O.	S.O.	Détails du message/document
EQD	S.O.	O1 C998	S.O.	S.O.	Numéro du conteneur
UNT	O1	O1	O1	O1	Bloc de fin du message
UNE	O1	O1	O1	O1	Bloc de fin du groupe
UNZ	O1	O1	O1	O1	Bloc de fin de l'échange

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
UNB			BLOC DE DÉBUT DE L'ÉCHANGE	POUR DÉBUTER ET IDENTIFIER UN ÉCHANGE AINSI QUE LES SEGMENTS DE CONTRÔLE LIÉS À L'ÉCHANGE	a3	UNB	+	O1	O1	O1	O1
	S001	1.0	IDENTIFICATEUR DE SYNTAXE					O	O	O	O
	0001	1.1	Identificateur de syntaxe	Code identifiant la syntaxe de l'organisme de contrôle.	a4	UNOA	:	O	O	O	O
	0002	1.2	Numéro de version de la syntaxe	Numéro de version de la syntaxe.	n1	3	+	O	O	O	O
	S002	2	EXPÉDITEUR DE L'ÉCHANGE					O	O	O	O
	0004	2.1	Identificateur de l'expéditeur	Nom/représentation codée de l'expéditeur. « ID du réseau de l'ASFC ».	an..35		+	O	O	O	O
	S003	3	DESTINATAIRE DE L'ÉCHANGE					O	O	O	O
	0010	3.1	Identification du destinataire	Nom/représentation codée du destinataire. « ID du réseau du client ».	an..35		+	O	O	O	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O	O	O	O
	0017	4.1	Date de préparation	Élément généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O	O	O	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Élément généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O	O	O	O
	0020	5	RÉFÉRENCE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Numéro de référence unique. Généré par le convertisseur.	an..14		'	O	O	O	O

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
UNG			BLOC DE DÉBUT DU GROUPE FONCTIONNEL	POUR INDIQUER LE DÉBUT D'UN GROUPE FONCTIONNEL ET FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS DE CONTRÔLE APPLICABLE	a3	UNG	+	O1	O1	O1	O1
	0038	1	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	Identification du type de message figurant dans le groupe fonctionnel.	a6	CUSRES	+	O	O	O	O
	S006	2	IDENTIFICATION DE L'EXPÉDITEUR DE LA DEMANDE					O	O	O	O
	0040	2.1	Identification de l'expéditeur	Lieu de transmission du client. Code = { Réponse de Douanes Canada }	n5	CCR	+	O	O	O	O
	S007	3	IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE DE LA DEMANDE					O	O	O	O
	0044	3.1	Identification du destinataire	Élément défini par le client	an..35		+	O	O	O	O
	S004	4	DATE/HEURE DE PRÉPARATION					O	O	O	O
	0017	4.1	Date de préparation	Généré par le convertisseur	n6	AAMMJJ	:	O	O	O	O
	0019	4.2	Heure de préparation	Généré par le convertisseur	n4	HHMM	+	O	O	O	O
	0048	5	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	Numéro de référence unique. Généré par le convertisseur.	an..14		+	O	O	O	O

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
	0051	6	Organisme de contrôle	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	+	O	O	O	O
	S008	7	VERSION DU MESSAGE					O	O	O	O
	0052	7.1	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O	O	O	O
	0054	7.2	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	'	O	O	O	O
UNH		0010	BLOC DE DÉBUT DU MESSAGE		a3	UNH	+	O1	O1	O1	O1
	0062	1	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	Numéro de référence unique attribué par l'expéditeur. Généré par le convertisseur	an..14		+	O	O	O	O
	S009	2	IDENTIFICATEUR DU MESSAGE					O	O	O	O
	0065	2.1	Type de message	Identification du type de message.	a6	CUSRES	:	O	O	O	O
	0052	2.2	Numéro de version du message	Numéro de version du type de message.	a1	D	:	O	O	O	O
	0054	2.3	Numéro de diffusion du message	Numéro de diffusion du type de message courant.	an3	00A	:	O	O	O	O
	0051	2.4	Organisme de contrôle	Organisme contrôlant le type de message.	a2	UN	:	O	O	O	O
BGM		0020	DÉBUT DU MESSAGE	Option de service/Numéro de la transaction/Fonction du message	a3	BGM	+:::	O1	O1	O1	O1
	C002	1	NOM DU MESSAGE/ DOCUMENT					O	O	O	O

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
									Acceptation.	Avis ER	Rejet syntaxe
	1000	1.4	Nom du document	Élément de donnée comportant l'option de service	n..5	83 = Déclaration du fret maritime importé (EDI) 695 = Déclaration du conteneur vide (EDI) 91 = Déclaration du moyen de transport maritime entrant (EDI) 703 = Déclaration du moyen de transport maritime sortant (EDI) 711 = Déclaration du fret maritime exporté (EDI)	+	O	O	O	O
	C106	2	IDENTIFICATION DU MESSAGE/ DOCUMENT	Identification du message/ document				O	O	O	O
	1004	2.1	Numéro du message/document	Numéro identifiant de manière unique le message.	an..25	Fret = Numéro du document de transport Moyen de transport = Numéro de référence du moyen de transport	+	O	O	O	O
	1225	3	Fonction du message, codée	Code indiquant la fonction du message. Code = {Réponse}	n2	11	'	O	O	O	O

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
DTM		0030	DATE/HEURE/PÉRIODE	DATE DE TRAITEMENT	a3	DTM	+	O1	O1	O1	O1
	C507	1	DATE/HEURE/PÉRIODE								
	2005	1.1	Qualificatif du code de fonction de date/heure/ période	Date de traitement Code = {Date de traitement}	n1	9	:	O	O	O	O
	2380	1.2	Valeur de la date/heure/ période	Format	n12	SSAAMMJJHHMM	:	O	O	O	O
	2379	1.3	Code du format de date/heure/période	Qualificatif du format de la date	n3	203	'	O	O	O	O
GIS(1)		0070	INDICATEUR GÉNÉRAL	INDICATEUR DE TRAITEMENT (POUR ACCUSÉS DE RÉCEPTION FAVORABLES)	a3	GIS	+	O1	S.O.	S.O.	S.O.
	C529	1	INDICATEUR DE TRAITEMENT								
	7365	1.1	Indicateur de traitement, élément codé		n..3	1= Contenu du message accepté pour un accusé de réception d'application 17= Contenu de message accepté pour un accusé de réception fonctionnel	'	O	S.O.	S.O.	S.O.

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
GIS(2)		0070	INDICATEUR GÉNÉRAL	INDICATEUR DE TRAITEMENT (POUR LES MESSAGES DE RÉPONSE D'ERREUR ET D'ÉVALUATION DU RISQUE)	a3	GIS	+	S.O.	O1	O1	O1
	C529	1	INDICATEUR DE TRAITEMENT								
	7365	1.1	Indicateur de traitement, élément codé		n..3	Pour les rejets : 14=Message d'erreur 25=Pour les avis d'évaluation du risques	'	S.O.	O	O	O
G03		0140		UNE DEMANDE CONNEXE POURRAIT ÊTRE TRANSMISE, S'IL Y A LIEU				S.O.	C99	S.O.	S.O.
RFF		0150	RÉFÉRENCE	RÉFÉRENCE À LA DEMANDE CONNEXE	a3	RFF	+	S.O.	O1	S.O.	S.O.
	C506	1	Référence								
	1153	1.1	Qualificatif du code de fonction de la référence	Élément de donnée {Numéro de la référence connexe}	a2..3	MB= Déclaration du fret maritime importé (SO 83) ABT= Déclaration du moyen de transport maritime entrant (SO 91)	:	S.O.	O	S.O.	S.O.

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
	1154	1.2	Identificateur de la référence	Élément de donnée «Référence à la demande connexe » Le numéro de contrôle de fret ou le numéro de référence du moyen de transport pourrait figurer.	an..25		'	S.O.	O	S.O.	S.O.
G04		0180						S.O.	O1 C98	O1 C98	O1 C98
ERP		0190	DÉTAILS SUR LES ERREURS	TYPE DE REJET (POUR LES MESSAGES D'ERREUR) TYPE D'ÉVALUATION DU RISQUE (POUR LES AVIS ER)	a3	ERP	+	S.O.	O1	O1	O1
	C701	1	DÉTAILS SUR LES ERREURS								
	1049	1.1	Section du message, élément codé	Code = {Détail (valeur par défaut)}	n1	2=	:	S.O.	O	O	O
	1052	1.2	Numéro du message	Numéro de référence. Fourni dans UNH D/E 0062 du message d'entrée qui a été généré par le convertisseur.	an..14	Numéro de référence du message d'entrée	:	S.O.	S.O.	O	O

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
								Acceptation.	Avis ER	Rejet syntaxe	Rejet demande
	1054	1.3	Numéro du sous-élément de message	Type de rejet (pour les messages d'erreur) Rejet de syntaxe : codes 28 et 29 Rejet de demande : codes 21 - 22 Type d'Évaluation du risque (Pour les avis ER) Avis ER = codes 1, 5 - 7	n2	Messages d'erreur: 20=administration 21=exécution 22=conformité/syntaxe 29=erreur de données Pour les avis d'ER, le type d'ER : 5=Ne pas charger 6= Demande de retenue/d'information 7=Marchandises détenues/Ne pas décharger 1=Annulation de Ne pas Charger/Retenue/Ne pas décharger	'	S.O.	O	O	O
ERC		0210	INFORMATION SUR LES ERREURS DE DEMANDE	CODE DE MOTIF DE REJET	a3	ERC	+	S.O.	O1 C98	O1 C98	O1 C98
	C901	1	DÉTAILS SUR LES ERREURS DE DEMANDE								
	9321	1.1	Erreur de demande, élément codé		n..3	Tableau n° 11 des codes d'erreurs et réponses	'	S.O.	O	O	O

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
									Avis ER	Rejet syntaxe	Rejet demande
FTX		0220	TEXTE LIBRE	VALEUR DES ERREURS (POUR LES REJETS D'APPLICATION) COMMENTAIRES TEXTE LIBRE (POUR LES AVIS ER)	a3	FTX	+	S.O.	C99	C99	C99
	4451	1.0	QUALIFICATIF DU SUJET DU TEXTE	Description de l'erreur	a3	AAO	+++	S.O.	O	O	O
	C108	4.0	TEXTE LITTÉRAL								
	4440	4.1	Texte libre	Commentaires sur le rejet ou commentaires ER.	an..140	Message de rejet : Les données non valides figurant dans le champ erroné seront transmises dans cet élément de données. Commentaires ER : Des commentaires sur l'évaluation du risque figureront dans cet élément	'	S.O.	O	O	O
G06		0270		TRANSMIS S'IL Y A LIEU (QUAND IL Y A DES CONTENEURS)				S.O.	C1	S.O.	S.O.
DOC		0280	DÉTAILS DU DOCUMENT/ MESSAGE	ID DU CONTENEUR	a3	DOC	+	S.O.	O1	S.O.	S.O.
	C002	1	Nom du document/message					S.O.	O	S.O.	S.O.
	1001	1.1	Code du nom du document	Code = {Liste de conteneurs}	n3	235	'	S.O.	O	S.O.	S.O.

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
EQD		0380	DÉTAILS DE L'ÉQUIPEMENT	DÉTAILS DU CONTENEUR	a3	EQD	+	S.O.	O1 C998	S.O.	S.O.
	8053	1	Qualificatif du code du type d'équipement	Code = {Conteneur}	a2	CN	+	S.O.	O	S.O.	S.O.
	C237		Identification de l'équipement					S.O.	O	S.O.	S.O.
	8260	2	Identificateur de l'équipement	Élément de donnée « Numéro d'identification de l'équipement » Le numéro du conteneur sera transmis dans ce champ	an..17		'	S.O.	O	S.O.	S.O.
UNT		0840		BLOC DE FIN DU MESSAGE	a3	UNT	+	O	O	O	O
	0074	1	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE		n..6	Variable Généré par le convertisseur	+	O	O	O	O
	0062	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE		an..14	Même numéro que celui fourni dans UNH 0062 du message d'arrivée.	'	O	O	O	O
UNE			BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	BLOC DE FIN DU GROUPE FONCTIONNEL	a3	UNE	+	O	O	O	O
	0060	1	NOMBRE DE MESSAGES	Généré par le convertisseur	n..6	Nombre de groupe fonctionnel dans le message, y compris UNH et UNT.	+	O	O	O	O
	0048	2	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL		an..14	Même numéro que celui fourni dans UNG 0048 du message d'arrivée.	'	O	O	O	O
UNZ			BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	BLOC DE FIN DE L'ÉCHANGE	a3	UNZ	+	O	O	O	O

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

ID du segment EDIFACT	ID de l'élément EDIFACT	Position de l'élément/ du segment	Nom de l'élément de données EDIFACT	Notes, conditions et descriptions	Type et taille des données	Codes et valeur	Syntaxe par défaut	État de l'élément O ou C et nombre d'occurrences			
								Accusé de réception	ÉR	Réponses d'erreur	
										Acceptation.	Avis ER
	0036	1	COMPTE DE CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE	Généré par le convertisseur.	n1	1	+	O	O	O	O
	0020	2	RÉFÉRENCE DU CONTRÔLE DE L'ÉCHANGE		an..14	Même numéro que celui fourni dans UNB 0020 du message d'arrivée.	'	O	O	O	O

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME**EXEMPLES DE SCÉNARIO DE MESSAGE DE RÉPONSE POUR LE FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME****Exemple 1 - Réponse positive – Accusé de réception d'application**

L'exemple suivant illustre un accusé de réception fonctionnel pour une déclaration du fret maritime importé. Ce message indique que la transmission ne contient pas de faute de syntaxe et qu'elle a été acceptée par l'ASFC.

```
UNB+UNOA:3+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+040220:0855+12345678901234'
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+040220:0855+43210987654321+UN+D:00A'
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:00A:UN'
BGM+:::83+9999C12345620040215+11'
DTM+9:200402200913:203'
GIS+17'
UNT+5+24681012'
UNE+1+135791113'
UNZ+1+654321984'
```

Exemple 2 - Réponse positive – Accusé de réception d'une demande

L'exemple suivant illustre un accusé de réception d'une demande. Ce message indique que la transmission a été assujettie à une vérification de la syntaxe et de la validation et qu'elle a été jugée valide à des fins de traitement.

```
UNB+UNOA:3+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+040220:0855+12345678901234'
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+040220:0855+43210987654321+UN+D:00A'
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:00A:UN'
BGM+:::83+9999C12345620040215+11'
DTM+9:200402200913:203'
GIS+1'
UNT+5+24681012'
UNE+1+135791113'
UNZ+1+654321984'
```

Exemple 3 - Réponse d'erreur - Rejet de syntaxe

L'exemple suivant illustre une réponse d'erreur reçue lorsqu'une faute de syntaxe a été relevée dans le message. Les données invalides seront transmises dans le segment FTX.

```
UNB+UNOA:3+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+040220:0855+12345678901234'
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+040220:0855+43210987654321+UN+D:00A'
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:00A:UN'
BGM+:::91+9999CCRN123456+11'
DTM+9:200402200915:203'
GIS+14'
ERP+2:987654321:28'
ERC+ZZZ'
FTX+AAO+++SEGMENT NAD BYTE OFFSET 383 '
FTX+AAO+++SEGMENT NAD LINE 18 ELEM 3164 [6.0] ELEM TOO LONG'
UNT+9+24681012'
UNE+1+135791113'
UNZ+1+654321984'
```

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME**Exemple 4 - Réponse d'erreur - Rejet d'une demande**

L'exemple suivant illustre une réponse d'erreur reçue lorsque la transmission ne contient pas de faute de syntaxe mais qu'elle n'a pas passé la validation. Les données invalides seront transmises dans le segment FTX.

```
UNB+UNOA:3+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+040220:0855+12345678901234'
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+040220:0855+43210987654321+UN+D:00A'
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:00A:UN'
BGM+:::91+9999CRN123456+11'
DTM+9:200402200915:203'
GIS+14'
ERP+2:AB12345:22'
ERC+459'
FTX+AAO+++8999'
UNT+8+24681012'
UNE+1+135791113'
UNZ+1+654321984'
```

Exemple 5 - Réponse d'erreur - Rejet d'une demande (Erreurs Multiple)

L'exemple suivant illustre une réponse d'erreur reçue lorsque la transmission ne contient pas de faute de syntaxe mais qu'elle n'a pas passé la validation. Les données invalides seront transmises dans le segment FTX. L'exemple qui suit démontre un message de réponse avec plusieurs codes d'erreur retourné.

```
UNB+UNOA:3+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+040220:0855+12345678901234'
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+040220:0855+43210987654321+UN+D:00A'
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:00A:UN'
BGM+:::91+9999XCRN123456+11'
DTM+9:200402200915:203'
GIS+14'
ERP+2:AB123456:22'
ERC+157'
FTX+AAO+++03262004'
ERP+2:AB123456:22'
ERC+E32'
FTX+AAO+++888888888'
ERP+2:AB123456:22'
ERC+473'
FTX+AAO+++03272004'
UNT+14+24681012'
UNE+1+135791113'
UNZ+1+654321984'
```

ANNEXE Q – TABLE DE CONCORDANCE DES MESSAGES DE RÉPONSE EDIFACT POUR FRET ET MOYEN DE TRANSPORT MARITIME

Exemple 6 - Avis d'évaluation du risque

L'exemple suivant illustre une demande d'avis d'évaluation du risque pour des conteneurs multiples. L'ASFC demande des renseignements supplémentaires sur les conteneurs énumérés dans le message.

```
UNB+UNOA:3+CBSANETWORKID+CLIENTNETWORKID+040220:0855+12345678901234'  
UNG+CUSRES+CCR+RECIPIENTIND+040220:0855+43210987654321+UN+D:00A'  
UNH+MSGREFNO123+CUSRES:D:00A:UN'  
BGM+:::83+999912345678920040220+11'  
DTM+9:200402200915:203'  
GIS+25'  
RFF+ABT:999920040220'  
ERP+2::6'  
ERC+601'  
ERC+605'  
ERC+614'  
FTX+AAO+++RETENIR POUR PLUS D'INFORMATIONS'  
DOC+235'  
EQD+CN+ABCD1234567'  
EQD+CN+EFGH9876543'  
EQD+CN+ZZZZ7777777'  
EQD+CN+XXXX9999999'  
UNT+16+24681012'  
UNE+1+135791113'  
UNZ+1+654321984'
```